



Père Tachard

**SECOND VOYAGE DU PÈRE
TACHARD ET DES JÉSUITES
ENVOYÉS PAR LE ROY AU
ROYAUME DE SIAM**

CONTENANT DIVERSES REMARQUES *d'Histoire, de
Physique, de Géographie, et d'Astronomie.*



(1689)

Table des matières

ÉPISTRE	4
LIVRE PREMIER.....	7
LIVRE SECOND.....	37
LIVRE TROISIÈME	63
LIVRE QUATRIÈME	101
LIVRE CINQUIÈME	150
LIVRE SIXIÈME	191
LIVRE SEPTIÈME.....	217
LIVRE HUITIÈME	260
À propos de cette édition électronique	287

À PARIS,
Chez DANIEL HORTHEMELS, rue Saint Jacques,
au Mécenas.

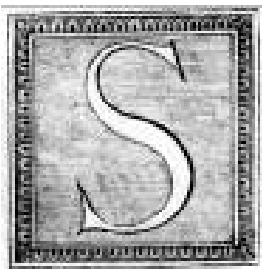
M. DC. LXXXIX.

Par Ordre exprès de Sa Majesté.

ÉPISTRE



AU ROY



IRE,

Voici le Second Voyage que j'ai fait à Siam par ordre de VOTRE MAJESTÉ, et dont je lui viens rendre compte. On est si plein en ce pays-là de votre Nom et de vos Vertus, que le sage Prince qui y règne a cru ne pouvoir rien faire de plus glorieux pour lui, ni de plus avantageux pour sa Nation, que de rechercher votre alliance, et d'acquérir votre amitié.

VOTRE MAJESTÉ a témoigné par la manière généreuse dont elle a répondu aux avances de ce Monarque l'estime par-

ticulière quelle en fait ; et j'ose dire que quand il en serait pas aussi digne qu'il l'est par ses qualités personnelles, il la mériterait par son zèle pour tout ce qui regarde votre gloire, et l'intérêt de votre Couronne. Celui que VOTRE MAJESTÉ fait paraître pour le salut de ce Prince, et pour l'instruction de ses peuples est digne de cette piété, qui vous relève encore plus hautement par dessus tous les Rois du monde, que l'éclat de tant de Victoires. La bénédiction qu'il a plu à Dieu de donner à toutes vos entreprises malgré les efforts de vos envieux, me fait espérer que celle-ci ne sera pas moins heureuse que les autres, et que la Postérité comptera parmi les Conquêtes de LOUIS LE GRAND, les Rois de Siam et de la Chine soumis à la Croix de Jésus-Christ.

Ces Conquêtes, SIRE, que VOTRE MAJESTÉ fait pour accroître le Royaume de Dieu, intéressent le Ciel à conserver les vôtres contre tant d'ennemis ligüés. Vous avez la consolation de n'en avoir point, qui n'aient pris de ceux de l'Église les armes dont ils vous attaquent ; tant vos intérêts et ceux de la Religion sont inséparables.

C'est l'avantage des personnes de notre profession, que de servir Dieu en servant leur Roi, et d'être sûres de ne pouvoir rendre de plus agréables services à leur Roi, que par ceux mêmes qu'elles rendent à Dieu. Avec Vous on n'est point embarrassé de rendre à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu, puisque par un exemple de piété chrétienne aussi singulier qu'il vous est glorieux, aujourd'hui en France Dieu et César n'ont plus que le même intérêt.

C'est, SIRE, ce qui redouble l'ardeur de ceux de notre Compagnie que VOTRE MAJESTÉ envoie aux Indes pour exécuter les Ordres qu'elle leur donne, par lesquels elle fait bien voir, qu'elle n'a en vue que la gloire du Seigneur, la propagation de la Foi, l'exaltation de l'Église Catholique. Nous tâcherons de féconder des intentions si pures et si saintes, et nous ferons gloire d'y employer jusqu'à notre sang et notre vie. Nous

partons tous dans ce sentiment : mais je me flatte que VOTRE MAJESTÉ me fait la justice d'être persuadée, que personne ne l'a plus avant dans le cœur, et n'est avec un plus vrai dévouement, et un plus profond respect que moi,

DE VOTRE MAJESTÉ,

SIRE,

Le très humble, très-obéissant,
très-fidèle serviteur et sujet,
GUY TACHARD,
de la Compagnie de Jésus.



LIVRE PREMIER



Le principal motif qui m'avait obligé de revenir la première fois en France, comme je l'ai dit dans la relation que je donnai alors au public, était pour demander au roi de la part du Roi de Siam douze jésuites mathématiciens. Les ambassadeurs siamois étaient expressément chargés de prier le Père de la Chaize, de s'intéresser auprès de Sa Majesté, et de se joindre à eux pour obtenir cette grâce si souhaitée du roi leur maître, et que ce prince regardait comme un grand avantage pour ses peuples.

Dès la première visite que le Père de la Chaize rendit aux ambassadeurs, ils lui parlèrent des instructions qu'ils avaient de leur roi sur ce point ; et comme ils n'étaient pas informés du gouvernement de notre Compagnie, ils lui dirent en propres termes, que les jésuites dépendant de lui, et que le roi leur maître en demandant douze, ils avaient ordre de ce prince de s'adresser d'abord à lui, pour les choisir, et de le prier ensuite de joindre ses sollicitations aux leurs pour demander à Sa Majesté, qu'elle voulût bien permettre à ces Pères de sortir du royaume.

Le Père de la Chaize prit volontiers la commission d'en parler au roi ; et il ne lui fut pas difficile d'obtenir cette grâce d'un monarque si zélé pour la religion. Sa Majesté n'attendit pas que

les ambassadeurs lui en parlassent. Dès la première audience qu'elle me donna, où j'eus l'honneur de lui expliquer plus à fond les bonnes intentions du roi de Siam pour la religion et pour cet État, elle ordonna au Père de la Chaize d'écrire de sa part aux provinciaux des cinq provinces que nous avons en France, de lui choisir des sujets capables de remplir les desseins de ce prince, et de bien exécuter les siens. Le Père de la Chaize n'eut pas plutôt écrit, qu'on s'offrit en foule de toutes parts ; et l'on peut dire que les emplois les plus éclatants et les plus relevés n'ont jamais eu plus de prétendants, et fait tant de jaloux que celui-là. De tout ce grand nombre on en choisit quatorze, dont la vertu et les talents parurent propres à cette entreprise. Il y en eut quatre de la province de France, qui furent les Pères le Royer, de Bèze, Thionville, et Dolu ; quatre autres de la Province de Guyenne, les Pères Richaud, Colusson, Boucher, et Comilh. Deux de Toulouse, qui furent les Pères d'Espagnac, et de Saint-Martin ; deux de Champagne, les Pères le Blanc, et du Chaz. Le Père Rochette et le Père la Breuille furent pris de la province de Lyon.

Dès que ce choix fut fait, on fit venir à Paris cette heureuse troupe d'élus, afin que par le commerce qu'ils auraient avec Messieurs de l'Académie des Sciences, ils se rendissent plus capables de faire de bonnes observations. En effet dès qu'ils furent arrivés, ils trouvèrent dans ces savants hommes beaucoup de zèle à les aider, et beaucoup de lumières, dont je puis dire que ces Pères ont fait un bon usage. Les conversations qu'ils eurent avec eux leur servirent extrêmement pour les observations mathématiques, pour la connaissance de l'anatomie et des simples, pour apprendre à peindre les plantes et les animaux. Pour la navigation, et pour diverses autres remarques qu'ils avaient à faire dans les pays étrangers.

Il n'y eut personne dans cette savante académie, qui ne s'empressât de leur fournir tous les mémoires, dont ils jugeaient qu'ils pourraient avoir quelque besoin dans l'exécution de leurs projets. Les instruments leur furent fournis par la libéralité du roi, deux quarts de cercle, deux pendules d'observation, un an-

neau astronomique, une machine parallactique, divers demicercles, et beaucoup d'autres moindres instruments, dont j'omets le détail.

Le temps de partir étant venu, et la saison même paraissant déjà un peu avancée, les ambassadeurs demandèrent au roi leur audience de congé. S'ils furent satisfaits des bontés que le roi leur avait témoignées, Sa Majesté le fut aussi de leur bonne conduite, et on dit même qu'elle prit plaisir au compliment du chef de l'ambassade, et qu'elle assura que depuis longtemps elle n'en avait guère entendu de plus agréable, ni de mieux tourné. Cette louange si glorieuse d'un monarque dont le jugement règle les sentiments de la cour la plus spirituelle du monde, fit qu'on imprima toutes les harangues qu'avait fait cet ambassadeur à toutes les personnes de la famille royale. Comme elles ont été imprimées dans les *Mercures* de ce temps-là, je ne les répéterai point ici.

Le roi ayant aussi voulu voir les jésuites que l'on envoyait à Siam, et leur donner lui-même ses ordres, le Père de la Chaize les y mena. Sa Majesté eut la bonté de nous faire entrer dans sa chambre, où elle était avec Monseigneur et Monsieur, et après que je lui eus rendu grâces de cette faveur, dont nous étions tout confus, le roi prenant cet air agréable dont il sait si bien tempérer la grandeur et la majesté : « J'ai été bien aise, nous dit-il, mes Pères, de vous voir ensemble avant votre départ. Je sais qu'on vous a choisi parmi plus de cent cinquante autres, auxquels vous avez obtenu par vos sollicitations d'être préférés. L'entreprise que vous faites est difficile, et vous y trouverez plus d'obstacles que vous ne vous imaginez. Car n'est-il pas vrai, me dit-il, en s'adressant à moi, mon Père, que c'est un voyage pénible ? Vous l'avez fait : personne n'en peut parler plus sagement et plus sûrement que vous. Je pris la liberté de répondre que si l'entreprise était difficile, les motifs qui nous y portaient, nous l'adoucieraient aussi beaucoup. Oui, j'en suis sûr, répliqua le roi, quelque difficile qu'elle soit, les motifs qui vous y engagent sont trop pressants pour ne vous y pas soutenir, puisque

vous-y allez pour la gloire de Dieu, et pour l'honneur de la France. Allez, mes Pères, remplissez bien les espérances que nous avons de vous, je vous souhaite un heureux voyage, et me recommande à vos prières. »

Le roi nous ayant congédiés avec ces marques de bonté, nous en donna encore une autre dans la lettre qu'il écrivit au roi de Siam en notre faveur. Comme cette lettre a été la première source des grâces que nous avons reçues de Sa Majesté siamoise, j'ai crû devoir la mettre ici, et faire part à mes lecteurs d'un témoignage si précieux de l'affection de notre grand monarque. La voici telle que je l'ai lue dans l'original à Siam.

À

TRÈS-HAUT, TRÈS-EXCELLENT,
TRÈS-PUISSANT ET TRÈS-MAGNANIME

PRINCE

LE ROY DE SIAM

Très-Haut, Très-Excellent, Très-Puissant et Très-Magnanime Prince, notre très-cher et bon Ami, Dieu veuille augmenter votre grandeur avec une fin très-heureuse. L'arrivée de vos Ambassadeurs à notre Cour nous a été d'autant plus agréable ; qu'outre les preuves certaines que nous donne une si célèbre Ambassade du désir sincère qu'a Votre Majesté d'établir avec nous une étroite amitié, et une correspondance parfaite ; rien ne pouvait aussi nous confirmer davantage la haute estime que nous faisons de la sagesse, et du juste discernement de Votre Majesté, que le digne choix qu'elle a fait de Ministres si prudents, et si capables de bien exécuter ses ordres. Nous leur devons la justice de dire qu'ils s'en sont acquittés à notre entière satisfaction ; et qu'ils nous ont parfaitement persuadé de votre affection royale, et de la confiance que nous y devons prendre dans tout ce qui peut regarder les intérêts et avantages de notre Couronne.

C'est aussi pour affermir d'autant plus cette bonne union, et renouveler souvent à Votre Majesté les assurances de notre estime, et amitié, que nous avons jeté les yeux sur les sieurs de la Loubère et Céberet, pour en qualité de nos Envoyés extraordinaires se rendre auprès de Votre Majesté, lui témoigner combien nous souhaitons sincèrement sa prospérité et ses avantages, y concourir même de notre part en la manière qu'elle croira être la plus convenable au bien de ses affaires, et nous faire savoir ce qu'elle pourra désirer de notre amitié, pour détourner ses ennemis d'effectuer les mauvais desseins qu'ils pourraient avoir contre vos États.

Comme nous ne doutons pas que Votre Majesté n'ajoute une entière croyance à ce qu'ils lui diront de notre part ; il ne nous reste qu'à l'assurer, que nous avons été très satisfaits des beaux présents que ses ambassadeurs nous ont apporté de sa part. Nous les avons reçus comme des preuves indubitables de la sincérité de vos intentions pour le maintien d'une bonne correspondance avec nous ; et nous nous promettons aussi qu'elle agréera ceux que nous lui envoyons par lesdits sieurs, de la Loubère, et Céberet comme des gages certains de notre affection, et de la véritable estime que nous avons pour Votre Majesté. Nous nous sentons encore obligés de lui témoigner que nous avons d'autant plus agréable la demande qu'elle nous a fait faire par ses ambassadeurs, et par le Père de la Chaize notre Confesseur de douze Pères jésuites mathématiciens français, pour les établir dans les deux villes royales de Siam, et de Louvo, qu'ayant toujours éprouvé le zèle, la sagesse, et la capacité de ces religieux, nous espérons que les services qu'ils rendront à Votre Majesté et à ses sujets contribueront encore beaucoup à affermir de plus en plus notre alliance royale, et à unir les deux nations par le soin qu'ils auront de leur inspirer le même esprit, et les mêmes connaissances. Nous les recommandons aussi à Votre Majesté comme des personnes qui nous sont chères, et pour lesquelles nous avons une considération particulière. Sur ce nous prions Dieu qu'il veuille augmenter votre grandeur avec fin très-heureuse. Écrit à Versailles le vingtième jour de janvier

1687. *Votre très-cher et bon Ami.* Signé, LOUIS. ET PLUS BAS COLBERT.

Après qu'on eut pris congé du roi, et que nous eûmes reçu les Patentes, par lesquelles Sa Majesté envoyait à Siam les douze nouveaux jésuites, comme les premiers qui étaient partis deux ans auparavant avec moi, en qualité de ses mathématiciens destinés par son ordre à faire des observations propres à perfectionner les sciences ; après cela dis-je, nous nous rendîmes à Brest, où tandis que l'on travaillait à l'équipement des vaisseaux, nous nous occupâmes à prendre le plan de la ville et du port. Nous n'en eûmes que trop le temps. Les ambassadeurs siamois, les deux Envoyés du roi, un corps considérable de troupes, que Sa Majesté envoyait au roi de Siam selon la demande qu'il en avait faite, et les importants projets de ces deux monarques pour le bien de la religion et l'établissement d'un bon commerce ne furent pas sitôt assemblés. Par-dessus cela les ballots furent très longtemps à venir. Ils vinrent enfin les uns par mer par la voie du Havre-de-Grâce, les autres par terre par des rouliers. Les derniers furent les plutôt venus : mais soit qu'ils fussent mal emballés, soit que les charrettes eussent versées, soit qu'on ne les eût pas choyées en les déchargeant, ils arrivèrent en si mauvais état, qu'il n'y avait presque rien d'entier, surtout les miroirs, les pendules, les ouvrages d'ambre et de corail furent extrêmement endommagés. Ceux qui vinrent par mer, ne furent pas exempts d'accidents. On trouva en les déballant à Siam beaucoup de tables de marbre cassées, beaucoup de glaces brisées en morceaux, des pièces d'étoffes, et des tapisseries toutes gâtées ; en quoi Messieurs de la Compagnie perdirent près de quarante mille livres.

Parmi les présents des particuliers, il nous en vint un du Père de la Chaize pour le roi de Siam, qui lui avait envoyé un crucifix d'or sur une croix de Tambac. Ce présent, qui était une nouvelle machine de Romer, fut un des plus agréables qu'on fît

à ce prince, et la lettre que le Père lui écrivait, lui plût encore beaucoup plus. Le public la trouvera sans doute digne de sa curiosité, la voici fidèlement copiée de l'original que j'ai lu.

SIRE,

J'ai satisfait avec bien du respect et de la joie aux désirs de Votre Majesté, en procurant l'envoi de douze Pères Mathématiciens de notre Compagnie considérables par leur vertu et par leur doctrine, pour aller occuper les deux maisons avec les églises et les observatoires qu'elle daigne leur donner dans ses deux villes royales de Siam et de Louvo. J'ai pris sur cela les ordres du roi mon maître, qui a consenti au départ de ces Pères d'autant plus volontiers, qu'il ne pouvait envoyer à Votre Majesté des gages plus chers, ni plus sûrs de son amitié royale. Il a renvoyé le Père Tachard à leur tête, afin qu'étant mieux informé sur cela des intentions de Votre Majesté, il puisse aussi lui rendre un meilleur compte de l'exactitude et du soin avec lequel on a tâché d'y correspondre. Si j'osais, Sire, mêler mes très humbles recommandations à celles du plus grand roi du monde, je prierais Votre Majesté de donner à ces Pères, qui sont mes frères, et que je chéris plus que moi-même, les marques de bonté et de protection, que leur mérite ne peut manquer de leur attirer partout où ils seront connus.

J'ai reçu, Sire, avec toute la respectueuse reconnaissance que je devais le présent du crucifix d'or, dont Votre Majesté m'a honoré, et il demeurera toujours dans cette première et principale Maison de notre Compagnie en France exposé aux yeux de tous mes frères, afin qu'ils en soient tous excités du zèle d'aller rendre leurs services très-humbles à Votre Majesté, et de porter à ses sujets la science du salut, et la connaissance du vrai Dieu, qui seul mérite d'être adoré de tout l'univers. Je les suivrai de cœur, et j'unirai tous mes vœux à ceux qu'ils feront sans cesse pour la gloire solide de Votre Majesté, et pour les prospérités de son règne.

J'ai pris la liberté, Sire, de les charger de quelques petits présents, tels qu'un homme de ma profession peut les faire à un grand roi. J'espère que la curiosité du travail ne lui déplaira pas, et je prie le roi du ciel, qui a réglé par sa sagesse profonde pour l'instruction des hommes les mouvements des cieux et des astres, les conjonctions des planètes, les éclipses du soleil et de la lune, que ces machines représentent par une invention nouvelle, de mettre dans l'esprit sublime de Votre Majesté par les ouvrages les plus éclatants de la main du seul Dieu que nous adorons, la connaissance et l'amour de celui qui est auteur de ces-merveilles, et à qui les rois doivent encore plus de vénération et de soumission que le reste des hommes.

Je dois au reste, Sire, ce témoignage à vos ambassadeurs, et surtout à celui qui est chef de l'ambassade, qu'ils se sont comportés en toutes rencontres avec une prudence et une sagesse extrême, et qu'ils ont trouvé moyen en soutenant l'honneur de leur caractère, et la gloire de Votre Majesté, de satisfaire tout le monde, et de plaire surtout à notre grand roi, et à toute son auguste maison. Je crois qu'ils se loueront des soins que j'ai pris de leur obtenir du roi mon maître toutes les marques de considération pour Votre Majesté, qu'ils pouvaient désirer ; de sorte que je puis dire que jamais ambassadeurs n'ont été traités en France avec plus d'honneur et de distinction. Je prie le roi des rois, qui tient le cœur des souverains entre ses mains, de lier de telle sorte celui de Votre Majesté avec celui du roi mon maître, que n'ayant l'un et l'autre que les mêmes sentiments pour cet être suprême, vous conspiriez tous deux à le faire également adorer par toutes les nations de l'Orient et de l'Occident. Comme rien ne contribue tant à élever le nom du roi mon maître au haut point de gloire où il est aujourd'hui, que ce zèle qu'il a pour le pur culte du vrai Dieu ; rien aussi ne donnera plus de réputation au règne de Votre Majesté, ni plus de bonheur à toutes ses entreprises. Ce sont les souhaits que m'engagent de faire pour elle la reconnaissance infinie que j'aurai toute ma vie de ses bontés royales, et l'ardeur très-respectueuse, et très-vive, avec laquelle je suis,

SIRE,

De Votre Majesté,

Le très-humble et
très-obéissant Serviteur.
DE LA CHAIZE.

Pendant que nous recevions nos ballots, et le reste des commissions, qui nous venaient tous les jours de Paris, Monsieur Descluseaux intendant de Brest faisait incessamment travailler à équiper les bâtiments qui nous devaient porter aux Indes. Nous n'en devions avoir d'abord que trois, mais Monsieur le Marquis de Seignelay ayant par un effet de ce zèle si éclatant pour les intérêts de la religion et de l'État représenté à Sa Majesté, que l'importance de l'affaire de Siam méritait qu'on fit quelque chose de plus, il en fit ajouter deux autres ; et ce nombre n'étant pas encore suffisant, on y en joignit un sixième, ce ministre n'épargnant rien pour une entreprise si utile à la gloire de Dieu et à celle du roi.

Tout étant prêt, on s'embarqua en cet ordre. Le premier vaisseau nommé le *Gaillard* de cinquante-deux pièces de canon, et de cent cinquante hommes d'équipage, était monté par Monsieur de Vaudricourt, qui commandait toute l'escadre, ayant sous lui Monsieur de Saint-Clair capitaine de frégate légère, Monsieur de la Lève lieutenant, Messieurs de Chammoreau, de Joncous et de Lonbus pour ses enseignes. M. Desfarges, que le roi avait si sagement choisi pour être général des troupes qu'il envoyait au royaume de Siam, s'embarqua sur ce premier vaisseau avec Messieurs ses enfants, Messieurs de la Salle commissaire des troupes et de la marine, Beauchamp major de la première place, le Brun trésorier, du Lari enseigne et commandant des bombardiers. Les ambassadeurs de Siam y entrèrent aussi, et avec Monsieur l'Abbé de Lyonne nomme évêque de Rosalie, et vicaire apostolique de Sa Sainteté, les Pères de Bèze, le Blanc,

Comilh et moi, qui nous tîmes fort honorés d'être plus immédiatement que les autres sous la conduite de ce prélat.

Le second de nos vaisseaux s'appelait l'*Oiseau*, celui qui avait déjà fait le voyage. Il était monté de quarante-six pièces de canon, et commandé par Monsieur Duquesne, qui avait sous lui Messieurs Descartes, et de Bonneuil lieutenans. Messieurs de Tivas et de Fréteville. Messieurs de la Loubère et Céberet Envoyés de Sa Majesté au roi de Siam, M. du Brûan lieutenant général sous M. Desfarges, et avec eux les Pères Richaud, le Royer, d'Espagnac, et Dolu prirent leur place dans ce second vaisseau.

Le troisième était une flûte nommée la *Loire*, de vingt-quatre pièces de canon, commandée par M. de Joyeux, qui avait M. de Bresmes pour lieutenant, et M. de Questily pour enseigne ; les Pères du Chaz, Thionville, et Colusson y furent placés.

Le quatrième était une autre flûte nommée la *Normande* commandée par M. de Courcelles, ayant sous lui M. du Tertre, et M. de Machefolière. Ce bâtiment eut le bonheur de porter trois zélés missionnaires dont M. Morlot était le chef.

Le cinquième fut le *Dromadaire*, flûte beaucoup plus grande que les autres, commandée par M. Dandennes, qui avait sous lui Messieurs de Marcilly et Beauchamp. On y destina les Pères Rochette, de la Breuille, Saint Martin, et Bouchet. Je ne dis rien de la Maligne qui ne vint que pour soulager l'équipage, et qui ne nous accompagna que jusqu'au Cap.

Chacun étant ainsi placé, et le vent paraissant favorable, nous levâmes l'ancre un samedi premier de mars sur les sept heures du matin, l'an 1687. Quoi qu'on jugeât bien que ce vent ne devait pas être de longue durée, on ne laissa pas de mettre à la voile, afin de se tirer de la rade, et se mettre en lieu où les vents se pussent mieux faire sentir qu'auprès des terres. Notre diligence nous fut peu utile : car à peine eûmes-nous fait six lieues, que le vent cessa tout à coup, et nous fûmes contraints de

mouiller auprès de la pointe de Saint Mathieu. Nos vaisseaux demeurèrent en ce poste le reste du jour jusqu'au lendemain environ six heures du matin. Nous n'avions pas voulu nous servir du vent du Nord, qui s'était élevé le soir que nous avions mouillé, parce qu'il était déjà tard, et qu'il est dangereux de sortir dans l'obscurité des côtes de Bretagne, qui sont pleines de rochers et de brisants : mais le lendemain il nous fut de grand usage. Sur les quatre heures M. de Vaudricourt fit tirer un coup de canon, pour avertir les vaisseaux de lever l'ancre, et à la petite pointe du jour nous remîmes tous à la voile.

Comme le vent était fort favorable, nous eûmes bientôt perdu la terre de vue, et quoi que les jours suivants le vent devint variable, et soufflât souvent de divers côtés, nous sûmes si bien nous en servir, que nous allâmes toujours vite.

De si heureux commencements nous firent renaître l'espérance, que la saison avancée, la pesanteur de nos flûtes, la charge excessive de nos vaisseaux nous avait déjà fait perdre, d'arriver cette année-là aux Indes. Nous rendîmes grâces à la providence d'une protection si visible, et pour en mériter la continuation, nous nous appliquâmes de tout notre pouvoir tout ce que nous étions d'ecclésiastiques dispersés dans les cinq vaisseaux à y bien faire servir Dieu.

Les bonnes dispositions que nous trouvâmes dans la plus grande partie de ceux que nous avions l'honneur d'accompagner et en particulier l'exemple que donnèrent ceux qui tenaient les premiers rangs parmi eux, fécondèrent heureusement nos bonnes intentions, et rendirent nos travaux fructueux. En peu de temps on vit un grand ordre, non seulement parmi les officiers, mais même parmi les soldats, qui passa jusqu'aux matelots. Il était rare d'entendre ni jurer, ni dire des paroles libres ; et si quelqu'un plus libertin osa se licencier là-dessus, on en témoigna tant d'horreur, et on en fit si bonne justice, qu'on retint les autres dans le devoir. On ne joua pas même excessivement, quoi que le jeu soit le divertissement le plus ordinaire des vais-

seaux : au contraire la piété, le respect pour les choses saintes, la prière et la lecture des bons livres devinrent les exercices ordinaires de la plupart de nos officiers, de nos soldats, et des gens de marine. Dans chaque vaisseau on prêchait toutes les fêtes et tous les dimanches, et en quelques-uns deux fois la semaine, et l'on faisait par tout tous les jours une instruction plus familière aux soldats et aux matelots. Le bonheur de la première navigation, dans laquelle l'on s'était mis sous la protection de la Sainte Vierge et de Saint François Xavier, fit qu'on renouvela en celle-ci la coutume de dire tous les soirs les litanies de Notre-Dame, et une prière de l'Apôtre des Indes, pour en obtenir un pareil succès. Après les litanies de la sainte Vierge on récitait le chapelet, et cette pratique fut si générale, qu'elle devint un exercice d'obligation, les soldats et les matelots se faisant scrupule d'y manquer en quelques endroits.

On faisait en quelques vaisseaux tous les soirs à haute voix les actes de l'examen, et tant s'en faut que ces exercices de piété parussent lasser ceux qui les pratiquaient, qu'ils s'assemblaient encore souvent au pied du grand mâât, pour y entendre raconter une histoire de dévotion, qu'on accompagnait de réflexions propres à faire l'effet qu'on en prétendait.

Tous les matins dans tous les vaisseaux on célébrait le sacrifice de la messe, où l'on assistait avec un grand respect, et qui était toujours suivi d'une prière pour le roi et pour le bon succès du voyage.

À ces occupations de notre ministère nous avons toujours joint l'étude, et nous pouvons dire que nous y avons vaqué avec la même régularité, et employé autant de temps, que nous eussions fait dans nos maisons les plus éloignées du commerce du monde. Nous en avons rendu le fruit public : car nous établîmes des conférences où l'on apprenait les éléments d'Euclide, la géométrie, la navigation, et quelque chose même des fortifications. C'est ainsi que dans tous nos vaisseaux nous tachâmes de charmer l'ennui d'une longue navigation, et encore plus d'en

bannir l'oisiveté, qui est la source de tous les désordres. Reprenons le cours de notre voyage.

Nous passâmes le Cap de Finistère, sans nous apercevoir des orages et de l'agitation qui y est ordinaire ; et ceux qui n'avaient jamais été sur la mer, se félicitaient déjà eux-mêmes de se trouver exempts des grandes incommodités que cause la navigation dans ces endroits-là : mais leur joie ne fut pas de longue durée. Peu de temps après le vent fraîchit, et les vaisseaux commencèrent à rouler avec beaucoup de violence : l'agitation devint si forte, qu'on fut obligé de serrer toutes les voiles à la réserve de la misaine. Alors les maux de tête et de cœur furent violents dans tous les vaisseaux. Il y en avait peu de ceux que l'intérêt ou la curiosité avait fait embarquer, qui ne le repentissent de l'avoir fait. L'esprit de l'apostolat soutenait ceux qui par de plus nobles motifs avaient entrepris le voyage, et regardaient ces incommodités, comme les premières épreuves, dont Dieu se servait pour affermir leur courage contre de plus grands obstacles. Il n'y eut personne qui n'avouât que la douleur que causent ces maux surpasse ce qu'on s'en imagine, quand on n'en a pas l'expérience. Ces maux néanmoins sont de ceux dont on n'a pas trop de pitié, ceux qui sont déjà amarinés, c'est à dire accoutumés à la mer, ne s'en étonnant pas beaucoup, et les regardant comme des remèdes qui redonnent la santé.

Nous n'en fûmes pas quittes pour des maux de cœur : quelques-uns de nos vaisseaux pensèrent périr. L'*Oiseau* chargé outre mesure, se trouva quelque temps entre deux flots, qui le heurtèrent à droite et à gauche, et l'agitèrent si violemment, que ne pouvant plus être gouverné, les plus habiles manœuvriers se crurent absolument perdus, et c'en était effectivement fait, si comme il arrive d'ordinaire les vagues eussent donné une seconde attaque. Le *Dromadaire* ne courut pas tant de risque, quoi qu'il souffrît aussi beaucoup : mais la *Loire* après avoir perdu sa grande voile emportée par le vent, pensa perdre encore son grand mât, qui éclata, et qui causa par-là beaucoup de désordre et d'appréhension. Il fallut toute l'habileté, et toute

l'expérience de Monsieur de Joyeux capitaine dans ce bâtiment, pour remédier à cet accident. La flûte fut obligée de céder à la fureur de l'orage, et faire vent arrière pour remettre une voile ; manœuvre fâcheuse à la vérité, parce qu'elle sépara ce vaisseau des autres, mais nécessaire en cette occasion ; ce qui n'empêcha pas que ce bâtiment n'arrivât au Cap de Bonne-Espérance deux jours avant le reste de l'escadre.

Les pilotes avaient dressé leur route pour passer à la vue de Madère, qu'ils voulaient laisser à main gauche : mais soit que la longitude de cette île soit mal marquée sur les cartes marines, ou que les courants par ces parages portent vers l'Est, comme je l'ai remarqué quelque autre fois, nous la laissâmes à droite le quinzième de mars, et nous ne la reconnûmes que d'assez loin. Nous aperçûmes le même jour à six heures du matin Porto Santo à huit lieues de nous. Ce fut la plus septentrionale de toutes les Canaries, et la première terre que nous rencontrâmes après être sortis de Brest. Elle est marquée sur les cartes hollandaises à vingt-trois degrés dix minutes de latitude Nord, et à un degré de longitude ; ce qui se rapporte assez à l'estime de nos pilotes, et à la hauteur du soleil, que nous prîmes ce jour-là aussi exactement qu'on le peut faire sur mer, et avec les seuls instruments dont on se peut servir en navigant. Le vent était alors au Nord, et favorable à notre route : mais comme il était faible, nous ne pûmes doubler cette île que la nuit. Les jours suivants les vents changèrent souvent entre l'Ouest et le Sud, ce qui nous fit faire de petites journées, c'est-à-dire, vingt ou vingt-une lieues en vingt-quatre heures.

Cette inconstance du temps dura jusqu'au dix-huit, que le vent se fixa vers le Nord, et le Nord-Est. L'on découvrit ce jour-là l'île des Sauvages du côté de l'Ouest à trois ou quatre lieues. Elle est marquée sur les cartes les plus fidèles au trentième degré deux minutes de latitude, et à vingt degrés de longitude. Cette situation fut vérifiée de nouveau.

Le vingtième du même mois, on vit le Pic de Ténériffe à seize grandes lieues de nous. On a cru longtemps cette montagne la plus haute du monde : mais assurément elle n'est pas à beaucoup près si élevée, que les montagnes que j'ai vues en allant à Sainte-Marthe dans la terre ferme de l'Amérique. Les Espagnols les appellent *sierras-nievas* : c'est-à-dire, montagnes couvertes de neiges : car quoi qu'elles soient sous la zone torride, et que lorsque je les vis, le soleil vint de passer dessus, elles étaient toutes couvertes de neige, et on y en voit toute l'année. Nous passâmes le même jour à trois lieues de l'île de Fer, où les géographes placent ordinairement le premier méridien. On délibéra si on passerait aux îles du Cap Vert. Le dessein était, comme je viens de le dire, de reconnaître l'île de Madère, et de la laisser à main gauche, ainsi que nous avions fait le voyage précédent. Les courants et les vents contraires nous emportèrent insensiblement vers les côtes d'Afrique, et nous obligèrent de passer entre les îles dont nous venons de parler. Ce passage est d'autant plus fâcheux, qu'on court risque d'y demeurer longtemps. Si on y était surpris d'un coup de vent, on aurait bien de la peine à se tirer des roches et des bas-fonds qui s'y trouvent à cause de la proximité des terres. Ce fut environ ce temps-là, que nous aperçûmes un navire, qui s'approcha assez près de nous pour nous reconnaître : mais dès qu'il nous eut vu en si grand nombre, et en état de le prendre s'il quittait l'avantage du vent, comme il eût fait en venant sur nous, il se retira le plutôt qu'il put : nous crûmes que c'était un corsaire.

Nous craignions que le calme durât longtemps, et ne rompît les mesures de notre voyage en retardant notre arrivée au Cap de Bonne Espérance ; et à cette crainte se joignit celle de manquer d'eau et de vivres. Le grand nombre de passagers qui en consommaient beaucoup chaque jour, le retardement que nous causaient les flûtes, l'incertitude où l'on était, si les Hollandais du Cap nous permettraient de faire librement de l'eau, et de prendre des rafraîchissements à la vue d'une si grosse escadre : ces considérations, dis-je, qui paraissaient assez bien fondées, firent naître à quelques-uns la pensée d'aller se rafraî-

chir à Saint Jago, qui est une île du Cap Vert de la dépendance des Portugais. Mais Monsieur de Vaudricourt après avoir bien pesé ces raisons, ne les jugea pas suffisantes pour s'aller engager entre ces îles, soutenant qu'on y perdrait un temps considérable et précieux, et qu'on se mettrait en danger par là de ne pas doubler l'Amérique, d'où dépendait le succès du voyage. Ainsi il conclut que sans différer davantage, on poursuivrait la route commencée, après avoir commandé aux capitaines des vaisseaux de ménager leur eau, et leurs vivres le plus qu'il serait possible.

Le calme ne dura pas longtemps : nous passâmes auprès de l'île de la Palme si recommandable à tous les jésuites par le massacre que les calvinistes y firent, il y a environ cent ans, de quarante de nos missionnaires en haine de la foi catholique, que ces Pères allaient prêcher au Brasil. Nous y trouvâmes les vents alizés, à la faveur desquels nous passâmes le tropique du Cancer le vingt-deuxième de mars. Ces vents prennent toujours de l'Est au Nord dans la partie septentrionale, et au contraire de l'Est au Sud dans la partie méridionale : phénomène surprenant à la vérité, et qui embarrasse beaucoup les philosophes du temps, qui ont bien de la peine à en donner une raison plausible, et capable de contenter un esprit raisonnable. Nous en parlâmes quelques fois. Les uns disaient que ces vents alizés n'étaient autres que les vents qui viennent de l'Ouest et du Nord avec beaucoup d'impétuosité lesquels renvoyés par les terres de l'Europe vers l'Ouest et le Sud, à mesure qu'ils approchent des climats un peu chauds se raréfient, et s'affaiblissent insensiblement. Au contraire dans la partie méridionale les vents d'ouest et de sud soufflant avec la même violence contre les terres d'Afrique, en sont repoussés vers l'ouest et le nord, et en s'approchant des chaleurs de la ligne diminuent peu à peu, et se perdent tout-à-fait vers la ligne ; et c'est pour cela qu'à cinq ou six degrés au deçà et au de-là il n'y a presque jamais de vent réglé, et qu'on n'avance que par des tourbillons et des tempêtes, qui s'élèvent subitement, et qui se dissipent d'abord. Les autres l'expliquaient d'une manière bien différente : ils prétendaient que les ardentes

chaleurs de la ligne attiraient ces vents des deux pôles, où les exhalaisons et les vapeurs, qui sont la matière des vents, étant plus fortes et plus fréquentes, en causent de plus violents et de plus durables, et que ces vents ensuite, ou plutôt ces exhalaisons sont attirées vers la zone, et affaiblies par l'extrême chaleur qu'on y sent.

Quoi qu'il en soit de la cause physique de ces vents alizés, ils sont extrêmement agréables et commodes ; où ils soufflent, la mer est tranquille, et les vaisseaux font quelquefois cinquante ou soixante lieues par jour sans le moindre mouvement. On dirait qu'on voyage dans un bateau sur une rivière unie, et que le vent ne sert qu'à tempérer, et à rafraîchir doucement l'air. Les poissons volants voltigent en troupe autour des vaisseaux, et s'élancent en l'air, pour éviter la poursuite des bonites, qui est un autre plus grand poisson. L'équipage passe son temps à la pêche des bonites, des dorades, des requins, des albacors ou albacors, et des tortues. Comme nous avons déjà parlé de ces innocents plaisirs de la navigation dans le premier voyage, nous n'en parlerons pas ici.

Après avoir joui d'un temps favorable tout le reste de ce mois, le premier jour d'avril le calme nous prît à neuf degrés quatre minutes de latitude Nord, et à 357° 40 minutes de longitude, qui dura fort longtemps. Nous ne fîmes que treize lieues ce jour-là : le lendemain nous en fîmes un peu davantage, mais le troisième du même mois la route ne fut que de neuf lieues.

Pendant ces trois jours-là et les suivants, c'est-à-dire depuis le premier jour d'avril jusqu'au sixième du même mois, on remarqua divers lits de marée, c'est-à-dire des courants qui portaient au Sud, et les pilotes s'en servirent pour nous faire faire beaucoup plus de chemin, que nous n'en eussions fait avec les vents faibles, ou pour mieux dire avec les calmes que nous avions. On sentit des courants contraires qui portaient vers le Nord quand on fut au de-là de la ligne, que nous passâmes le dix-septième du même mois pendant la nuit ; de sorte que le

lendemain on fit la cérémonie dont j'ai parlé dans mon premier voyage, à laquelle les matelots ont donné le nom de baptême.

Le chagrin où l'on était d'être si souvent et si longtemps arrêtés par les calmes et les courants contraires, était redoublé par l'incommodité de la chaleur, qui devint extraordinaire. Néanmoins après bien des fatigues et beaucoup d'incommodités, nous gagnâmes enfin environ cent lieues au-delà de la ligne vers le midi le vingt-troisième du même mois. Alors nous commençâmes à respirer, sentant diminuer les ardeurs extrêmes que nous avions souffertes depuis le premier jour du même mois. Car en ce temps-là le vent de Sud-Est commença à nous faire sentir un climat plus tempéré. Il ne remédia néanmoins qu'à une partie de nos maux ; parce que ce vent nous étant peu favorable pour faire notre route, les flûtes qui nous suivaient, eurent bien de la peine à le soutenir, et il fallait tous les matins changer de route, et arriver pour ne les pas perdre de vue.

Je ne répéterai point ici les remarques dont on a parlé dans le livre qu'on a donné au public, il suffit d'avertir que nos secondes observations sur les pompes, trompes, et dragons d'eau, sur les iris de la lune, et les autres phénomènes ont été confirmées, par celles que nous avons fait de nouveau. Je ne rapporterai précisément que les observations nouvelles, ou celles qui seront contraires aux anciennes, pour faire voir qu'on ne cherche que la vérité, et qu'on n'aura jamais de peine à se rétracter, quand on verra qu'on s'est trompé.

On parle en France avec tant d'exagération des chaleurs de la ligne, que la crainte d'y succomber empêche bien des gens d'entreprendre ce voyage. Le Père de Bèze eut la curiosité de savoir la vérité de ce qu'on lui avait dit là-dessus, et de ce qu'il en avait lu dans quelques auteurs, qui pour rendre leurs relations plus merveilleuses, outrent souvent beaucoup les choses qu'ils rapportent. Voici ce que ce Père en écrivit dans une lettre qu'il envoya du Cap de Bonne-Espérance à un de ses amis.

Nous avons demeuré quinze jours aux environs de la ligne, et on ne l'a passée qu'avec beaucoup de peine et d'incommodités, à cause des calmes et des courants contraires. Les chaleurs y étaient grandes, mais tolérables. J'avais un thermomètre ouvert par le bas, que j'avais mis à Brest sur le 60 degrés pour le tempéré, et qui lorsque nous nous embarquâmes, était au 70. Il a baissé parmi les chaleurs de la ligne jusqu'au dix-septième. Le Père Vanrhim, qui avait eu la bonté de m'en faire présent, et qui en avait un autre semblable, aura pu faire les mêmes observations pendant le plus fort de l'été ; par où l'on connaîtra aisément de combien la chaleur de la ligne excède la plus grande de France.

On a remarqué cette fois avec une nouvelle exactitude les constellations du Sud ; et si les Pères qui sont passés à la Chine nous eussent laissé leurs observations, et la carte de cette partie du ciel qu'ils avaient déjà fort avancée, on en eût envoyé une beaucoup plus exacte que toutes celles qu'on a vues jusqu'à présent. Je ne dirai que ce que le Père Comilh, qui en a fait une étude particulière, en rapporte dans une lettre qu'il écrit du Cap le vingt-troisième mai de la même année.

J'ai pris avec la machine parallactique la déclinaison, et l'ascension droite de plusieurs étoiles vers le pôle du Sud, que nous ne pourrons observer à Siam. Comme toutes ces étoiles sont très mal marquées, ou ne le sont point du tout dans les globes et dans les cartes du ciel qui ont paru jusqu'à présent, j'ai résolu d'en faire une que j'ai déjà commencée, qui sera, si je ne me trompe, beaucoup plus exacte que toutes les autres. Je vous l'enverrai de Siam, après que nos Pères l'auront examinée et approuvée. Ayez la bonté de voir le Père Coronelli, pour savoir de lui, s'il ne pourrait pas reformer son globe céleste sur nos remarques. J'ose vous dire, que je fais fort peu de cas de connaître les étoiles dans la situation où elles ont été placées par tous les Ouranographes précédents à l'égard de la partie méridionale du Sud, qui ne cède pas assurément par le nombre, ni par la beauté de ses étoiles à la septentrionale. Il faut reformer le grand

nuage, et encore plus le petit. La Croisade, l'Abeille, le Triangle, le Centaure, le Caméléon la Grue, la Voie Lactée sont mal marquées, ou l'on y a omis des étoiles. Pour le navire Argo, la moitié des plus belles étoiles qui le composent ne sont pas seulement marquées dans les cartes célestes. Outre tous ces défauts, il y a encore beaucoup d'étoiles qu'on voit de France, qui n'ont pas été mises tout-à-fait à leur place, parce qu'on les voit toujours dans un trop grand éloignement, et trop proche de l'horizon.

Le Père Richaud, qui n'était pas dans le même vaisseau que le Père Comilh, a tâché de mieux placer quatre ou cinq constellations, dont voici les figures qu'il promet de rectifier encore plus exactement dans la fuite à la faveur des instruments, et par des observations réitérées.

Monsieur Cassini nous avait avertis avant notre départ qu'il y aurait une éclipse de soleil, l'onzième mai, et qu'elle serait même totale aux îles du Cap Vert, et en Guinée. On ne s'était point mis en peine de la calculer durant le voyage, parce que nous espérions être en ce temps-là à la hauteur du Cap de Bonne-Espérance, où nous ne croyions pas que cette éclipse fût sensible à cause que la latitude de la lune nous paraissait y devoir être trop australe. Cependant les ambassadeurs siamois en ayant ouï-dire quelque chose, comme ils sont curieux de ces sortes de phénomènes jusqu'à la superstition, ils nous demandèrent au commencement du mois, s'ils ne pourraient pas voir cette éclipse avec nos instruments. Nous leur fîmes entendre, qu'on ne croyait pas qu'elle fût visible dans l'endroit où nous serions : mais il fallut pour les contenter leur en expliquer les raisons, qui ne les satisfirent pas tout-à-fait, parce qu'ils ne les comprenaient pas assez ; et comme nous leur dûmes que nous ne nous étions pas même mis en état d'en savoir la grandeur au juste, ils nous prièrent de la calculer pour l'amour d'eux. Le Père Comilh se chargea de ce soin, quoi qu'il fût presque toujours incommodé durant le voyage, et il donna durant cinq ou six jours toute l'application que demande cette sorte de calcul très difficile. Son travail lui devint d'autant plus agréable, que contre ce

qu'il avait présumé, il trouva par son opération que le corps du soleil paraîtrait en effet éclipsé notablement à la hauteur à peu près de vingt-trois degrés Sud, et à 358 degrés de longitude, où il jugea que nous pourrions être environ ce temps-là.

Le jour étant venu, le Père exposa sur un carton le type, dans lequel on voyait le soleil qui passait peu à peu derrière la lune, et qui exprimait exactement tout ce qu'on devait voir pendant l'éclipse dans le ciel, ce qui causa un fort grand plaisir aux ambassadeurs siamois, et leur fit concevoir une haute estime de notre astronomie. Ils disaient qu'il fallait que le soleil eût eu conférence avec le Père, et lui eût dit ce qu'il ferait, tant il avait été exact à le prédire dans toutes les moindres circonstances. Ils avaient attendu longtemps sur le pont, s'informant à tous moments de l'heure et de la minute marquée dans le calcul. Nous avions monté de petites pendules à minutes sur l'observation du midi, que les pilotes avaient faite le jour précédent : mais comme ce temps-là n'est pas exact, nous n'avons pas voulu le marquer. On essaya d'observer l'éclipse avec des lunettes de deux ou trois pieds ; mais l'agitation du vaisseau nous faisait tant de peine, qu'on fut obligé de les quitter tout-à-fait, et se contenter de quelques verres rouges ou fumés, dont on se servit durant tout le reste de l'éclipse.

Comme les vaisseaux dans les longues routes s'approchent de temps en temps pour se demander des nouvelles, on fit avertir les Pères qui étaient dans les autres navires, lorsqu'ils s'approchèrent de nous, qu'on verrait l'éclipse dont Monsieur Cassini nous avait parlé. Cette nouvelle obligea le Père Richaud, qui eut bien de la peine à y ajouter foi d'abord, d'examiner la vérité dans le peu de jours qui lui restaient jusqu'au 7 de mai. Il y apporta tant d'attention, qu'il fut convaincu par lui-même de ce qu'il n'avait pas voulu croire. En effet le propre jour qu'on vit cette éclipse, une heure avant qu'elle parût, il nous fit crier qu'on la verrait. J'ai crû devoir rapporter ce qu'il en dit lui-même dans son journal.

L'éclipse du soleil nous parut l'onzième de mai, lorsque nous étions à peu près à la hauteur de 23 degrés Sud, et au 357 degrés de longitude, en comptant le premier méridien depuis l'île de Fer. Le commencement fut à huit heures du matin, et quelques 58 minutes. Le milieu fut à dix heures, et la fin sur les onze heures. Le corps du soleil parut couvert de 5 doigts, et quoi que la latitude de la lune fût alors effectivement australe, l'apparente était boréale : ainsi la lune nous éclipsa la partie du soleil la plus basse, c'est-à-dire la plus proche de l'horizon. Je voulus me servir d'une lunette de deux pieds avec un carton blanc, faisant un angle droit avec la longueur de la lunette prolongée pour y recevoir l'image de l'éclipse, mais le mouvement continuel du navire ne me permît pas de prendre autrement qu'à l'œil la quantité susdite de l'éclipse. Voilà ce que j'ai crû devoir dire touchant cette observation, laquelle, outre qu'elle satisfît la curiosité des ambassadeurs siamois, et qu'elle pût leur être utile à les désabuser des fables grossières dont ils sont entêtés sur ce point, servit encore à confirmer les pilotes dans l'estime qu'ils faisaient de leur longitude, qui se trouva véritable, et fort juste par notre arrivée au Cap de Bonne-Espérance.

Le même jour que nous observâmes cette éclipse, nous passâmes le tropique du Capricorne avec un petit vent d'Est, qui prenait un peu du Sud. L'inconstance et l'incommodité de la saison, la corruption de l'eau et des vivres, et surtout la longueur de la navigation firent tant d'impression sur les équipages déjà fort affaiblis par les chaleurs excessives qu'ils avaient souffertes, que la plupart en tombèrent malades. Les soldats furent bien plus maltraités que les matelots, par ce que ceux-ci sont endurcis de longue main aux fatigues de la mer, et accoutumés des leur enfance aux changements des climats, au lieu que les autres ne font ordinairement que de petites campagnes sur les côtes voisines de l'Europe, où ils prennent souvent des rafraîchissements.

La maladie fut si générale, que vers le 30 degré de latitude méridionale à peine avions-nous la moitié des équipages en état

de faire la manœuvre. La fièvre, le scorbut et la colique, dont presque personne n'était exempt, en firent mourir un grand nombre ; particulièrement dans le *Dromadaire*. Car quoi que dans les autres vaisseaux il y eût aussi beaucoup de malades, néanmoins parce qu'il n'y avait ni tant d'embarras, ni tant de monde à proportion que dans celui-là, il y mourut peu de gens, surtout dans les deux vaisseaux de guerre le *Gaillard* et l'*Oiseau*. Dans le *Gaillard* on ne perdit pas plus de trois ou quatre soldats, encore s'étaient-ils embarqués malades : L'*Oiseau* n'en perdit guère davantage.

La providence présenta aux ecclésiastiques de l'escadre dans cette conjoncture des occasions d'exercer leur zèle qu'ils embrassèrent avec beaucoup de ferveur ; et cette ferveur ne parut nulle part plus grande, qu'où il y eut plus de malades. Dans la *Normande* où était Monsieur Morlot avec deux autres missionnaires qui n'étaient pas encore prêtres, j'ai su des officiers, que ces trois ecclésiastiques s'employèrent au service des malades avec une application, et une piété très exemplaire et très édifiante. Dans le *Dromadaire*, où je viens de dire que le nombre des malades avait été le plus grand, il semble qu'on travailla aussi avec plus de fruit et de succès que nulle part ailleurs ; Dieu voulant sans doute favoriser de ces grâces spirituelles d'une manière toute spéciale ceux qui étaient dans ce vaisseau, en même temps qu'il permettait que la maladie s'y fit sentir avec plus de violence et de mortalité qu'en aucun autre. Car en moins de quinze jours, c'est-à-dire depuis que nous eûmes passé le Tropique du Capricorne jusqu'à notre arrivée au Cap, il mourut dans ce bâtiment jusqu'à vingt-six soldats ou matelots, et le reste de l'équipage y était si languissant, que ce fut avec beaucoup de peine qu'ils purent arriver jusqu'au mouillage. Voici comme en parle le Père de la Breuille dans une lettre qu'il écrivit au R. Père de la Chaize.

Comme c'est à Votre Révérence, que je dois le bonheur que j'ai d'être envoyé aux Indes, je veux lui en témoigner ma reconnaissance de tous les pays d'où je pourrai le faire. Je m'acquitte

aujourd'hui de ce devoir des extrémités de l'Afrique, où Dieu m'a conduit le plus heureusement du monde. Mes trois compagnons ont eu la fièvre, qui sont les Pères Rochette, de Saint Martin, et Bouchet. Ce dernier est retombé par trois fois sans avoir pu encore se faire à la mer. Nous avons eu dans notre flûte, qui est le *Dromadaire*, un très grand nombre de malades. On a compté depuis Brest jusqu'ici plus de 200 soldats ou matelots qui l'ont été, parmi lesquels il y a eu aussi quelques officiers. C'était une grande pitié de voir ce pauvre équipage composé de 309 personnes tous les uns sur les autres, et la plupart obligée de coucher sur le pont, exposés aux injures de l'air. Monsieur Dandennes, qui commande ce vaisseau, s'est signalé par son extrême charité, donnant aux malades jusqu'à ses provisions d'une manière très chrétienne et très édifiante. Il en a usé à notre égard de telle sorte, qu'il mérite de nous une éternelle reconnaissance. Nous ne pouvons pas douter que Dieu n'ait permis, que la maladie ait ainsi régné dans notre bord pour la conversion de beaucoup de personnes. On avait inspiré aux soldats je ne sais quelle aversion de ceux en qui ils devaient mettre toute leur confiance ; de telle sorte qu'au commencement ils avaient peine à ouvrir leur cœur.

Le temps de la maladie leur fit changer de sentiments, quand ils virent le soin qu'on prenait des plus incommodés, l'assiduité qu'on avait à les visiter, à les consoler, et à leur porter des rafraîchissements, ce que nous continuâmes jusqu'à ce que les provisions qu'on nous avait données nous manquèrent tout-à-fait. Ces petits secours donnés à propos nous attirèrent une confiance très particulière de tout l'équipage, et touchèrent même si vivement certaines personnes, qui ne venaient pas aux Indes avec des intentions tout-à-fait chrétiennes, qu'ils devancèrent ensuite les autres dans les pratiques de dévotion.

Nous avons perdu 26 personnes de l'équipage depuis la ligne jusqu'au Cap : car auparavant il n'était pas mort un homme dans notre bord, qui a été le plus grièvement affligé de tous. Parmi les gens de l'équipage il se trouva trois nouveaux

convertis, deux matelots et un soldat, qui n'étaient catholiques que de nom. Ils avouèrent même franchement dans la suite, qu'ils ne s'étaient embarqués pour aller à Siam, que dans le dessein de passer à Batavie chez les Hollandais ; que leur abjuration avait été forcée, et qu'ils avaient eu dessein de conserver toute leur vie la religion dans laquelle ils avaient été élevés. On aperçût aisément que les deux matelots agissaient de bonne foi, et que toute leur opiniâtreté ne venait que de l'ignorance où ils étaient de la fausse et détestable maxime, où beaucoup d'hérétiques sont élevés, qu'ils sont obligés de mourir dans la religion où ils sont nés.

On se contenta d'abord de gagner leur affection pour les rendre dociles, et de là on passa à les instruire, pour leur faire quitter leurs erreurs. On en vint aisément à bout, ils se convertirent sincèrement, et dans le dessein de mener une vie conforme à la profession qu'ils embrassaient. Le soldat était fils d'un magistrat d'une Cour souveraine, et petit fils d'un ministre, ce qui faisait qu'il était aussi bien mieux instruit que les deux matelots : car il savait sa religion, et répondait à nos raisons conformément à ses principes. On le convainquit quelque temps sans le persuader, quoi qu'il fût évident qu'il n'avait plus d'autre raison de demeurer dans ses premiers sentiments, que son opiniâtreté. Quand on le pressait il se plaignait qu'on le violentait, disant qu'il fallait du temps pour se résoudre à un si grand changement et que les conversions forcées étaient un état pire que celui de l'erreur. Je lui protestai que je ne voulais lui faire aucune violence, et que quand il eût même voulu rentrer dans l'Eglise, je l'en éloignerais jusqu'à ce que je fusse bien sûr de sa sincérité. Quelques jours se passèrent sans qu'on lui parlât de religion, après lesquels il me vint trouver de lui-même, et me prier de recevoir son abjuration. Je l'examinai sur tous les points qui lui avaient fait le plus de peine ; et le trouvant bien disposé, je le réconciliai à l'Eglise, en vertu du pouvoir que nous en avait donné M. l'Évêque de Saint-Pol de Léon avant notre départ de Brest.

La conversion d'un huguenot qui n'avait point encore abjuré, fut plus difficile, et plus surprenante. Il tomba malade du scorbut, et le mal en peu de temps fut si dangereux qu'il courait grand risque de sa vie : tout le monde était touché de son mal, et encore beaucoup davantage de le voir obstiné dans son erreur. On prit toutes les mesures imaginables pour le gagner ; les officiers qui souhaitaient sa conversion, nous prièrent instamment de ne le point effrayer d'abord en lui faisant trop connaître le péril où il était, de peur que le chagrin joint au mal qu'il endurait, ne l'opiniâtât davantage. Quelque soin qu'on prît de le ménager, ce n'était qu'avec une peine extrême qu'il nous voyait auprès de lui : l'aumônier du vaisseau et les jésuites se succédaient alternativement pour se soulager les uns les autres, et pour ne le pas laisser périr sans secours. Enfin sa maladie empira si fort, que le chirurgien commença à en désespérer.

Dès que nous en fûmes avertis, nous en parlâmes aux officiers, leur remontrant qu'il ne fallait plus attendre à donner à son âme les secours spirituels, et nécessaires, sous prétexte qu'ils pourraient nuire à la santé du corps : Qu'il y avait bien de l'apparence que cet homme refuserait de nous entendre, tandis qu'il ne se croirait pas en danger. Alors tout le monde convint qu'il lui fallait faire connaître le péril extrême où il était. Le chirurgien son ami particulier fut chargé de cette commission, et en même temps de le disposer à écouter seulement un de nos Pères.

Il n'en fallut pas tant : le malade n'eut pas plutôt appris du chirurgien l'extrémité où il le trouvait, qu'aussitôt il demanda de lui-même un jésuite, pour se faire instruire et se convertir. On me vint chercher sur le champ, j'y allai, et je fus bien surpris de le trouver si instruit de tous nos mystères, et de toutes nos controverses, de sorte que sans différer davantage je crûs me devoir rendre à ses demandes, et recevoir son abjuration en présence de tous les officiers, qui y assistèrent, et qui en reçurent une grande consolation. En effet pendant cette action, et pendant le reste de sa maladie, il me charma par les beaux sentiments qu'il

avait de Dieu. Il ne fut pas en repos qu'il ne se fût confessé. Je ne sais qui l'avait pu si bien instruire : mais il n'avait nul doute sur les articles les plus contestés. Il ne se lassait point de publier les grâces qu'il avait à rendre à la divine miséricorde. Il voulut avoir un chapelet, et un crucifix, qu'il baisait souvent avec beaucoup de tendresse.

On ne saurait exprimer avec quelle dévotion, et avec quel respect il reçut le Très Saint-Sacrement. Après qu'il l'eût reçu, il s'entretint avec notre Seigneur fort longtemps, sans vouloir parler à personne qu'à son confesseur. On peut dire que ce pain céleste après avoir vivifié son âme, rendit aussi la santé à son corps. À l'heure qu'il est, il se porte fort bien, et loue souvent Dieu de s'être servi de cette infirmité corporelle, pour lui donner cette vraie foi, qui est la force et la vigueur de l'esprit. Voilà, mon Révérend Père, les principales choses dont j'ai crû devoir vous rendre compte, en vous assurant que j'aurai toute ma vie une reconnaissance particulière du bonheur que vous m'avez procuré.

Cette lettre fait assez connaître quelles étaient les occupations de nos Pères non seulement dans ce vaisseau, mais aussi dans tous les autres. Il est temps de reprendre la suite de notre voyage.

Depuis la Ligne jusqu'aux environs du Tropique, nous sentîmes les vents alizés, qui descendent du Sud et de l'Est, et quand nous fûmes arrivés au 23 ou 24 degré, les calmes, les pluies, et ensuite les grains de vents commencèrent à nous faire connaître le changement du climat et de la saison. En effet les vents devinrent variables, c'est-à-dire, qu'ils soufflaient tantôt d'un côté, et tantôt de l'autre, quoi que dans l'hiver, où nous étions alors, ils vinssent le plus ordinairement d'entre le Sud et l'Ouest.

Le vingt-unième du mois de mai, étant à 31 degrés et 50 minutes de latitude Australe, et 93 degrés de longitude, nous commençâmes à apercevoir divers oiseaux, et surtout des da-

miers en assez grand nombre, que l'on vit tous les jours suivants jusqu'au troisième juin qu'on cessa d'en voir ; ce qui fit juger que ces oiseaux étaient de l'île de Tristan de Cunha, de laquelle dès que nous nous fûmes éloignés, les oiseaux disparurent. Le deuxième du même mois le vent se renforça, et enfonça une des voiles du *Dromadaire* pendant la nuit, qui fut extrêmement pluvieuse. L'orage ne dura que jusqu'au lendemain que le soleil redonna le calme.

Le dixième on commença à trouver de nouveau les damiers avec les autres oiseaux que nous avions déjà vus : mais nous en vîmes alors, et les jours suivants en bien plus grand nombre, et de tout blancs, ce qui nous fit connaître que nous approchions du Cap de Bonne-Espérance. Nous fûmes encore plus confirmés dans cette pensée par les trompes et le goémon dont nous avons parlé ailleurs, et surtout par un loup-marin que nous vîmes ce jour-là même. Ces marques sont les plus sûres que l'on puisse avoir de la terre d'Afrique. Il s'en fallut beaucoup que nous ne remarquassions ces sinaux sitôt que le voyage précédent. Car alors nous les reconnûmes la première fois à près de 300 lieues du Cap, au lieu que nous n'en étions pas éloignés de 50 dans cette dernière navigation, quand nous aperçûmes le loup marin et le goémon.

L'on força de voiles le jour suivant, le vent étant favorable et véhément, quoi que la mer fût grosse. À minuit dans la crainte d'aller donner contre la terre, dont on se croyait fort proche, on serra presque toutes les voiles, et le commandant fit signal par un coup de canon et quelques feux à tous ses vaisseaux de l'escadre d'en faire de même jusqu'à la pointe du jour. Alors nous voguâmes avec un très bon vent, et avec toutes nos voiles, dans une extrême impatience de voir la terre que nous cherchions depuis si longtemps. Ce fut à une heure après midi de ce même jour-là, que la brume étant dissipée, et le ciel s'étant éclairci, nous vîmes tout d'un coup la montagne de la Table, et les autres montagnes qui sont le fameux Cap de Bonne-

Espérance, dont nous n'étions plus éloignés que de quatre lieues.

Ceux qui le virent les premiers l'ayant montré aux autres, on ne saurait comprendre la joie que tout l'équipage ressentit à cette vue. Chacun respirait avec avidité l'air de la terre, et il semblait que l'on y trouvait déjà du rafraîchissement. Nous avions plus de trois cent malades qui ne pouvaient se lever, et le reste était si faible, surtout dans les flûtes, qu'à peine pouvaient-ils monter sur le pont. Ils faisaient pourtant des efforts, et le désir de voir la terre leur faisait déjà oublier le mal que leur causait la mer.

On délibéra quelque temps, si l'on donnerait dans la passe pour aller mouiller. Ce qui fit douter d'abord le commandant s'il ferait cette manœuvre, c'est qu'il avait peur que les flûtes qui étaient un peu loin derrière, n'eussent pas le temps de se venir poster de jour, parce qu'ordinairement le vent manque, quand on s'approche de cette baie entre la montagne du Lion, et l'île Robin, qui est cependant un passage dangereux. Il lui semblait que c'était hasarder un peu trop que d'entrer aux approches de la nuit. Il se détermina cependant à passer sur ces difficultés, parce qu'il appréhenda d'un autre côté que s'il manquait l'occasion favorable d'entrer, il ne la recouvrerait peut-être pas une autre fois si facilement, à cause des nuages, et de la brume, qui couvrent ordinairement ces terres dans la saison où nous étions : outre qu'il ne douta pas que les autres vaisseaux le voyant entrer dans la baie, ne fissent servir toutes leurs voiles pour le suivre. Y ayant donc grande apparence que le vent ne cesserait pas sitôt, il prit son parti d'aller à l'heure même au mouillage ; et en effet bien nous en prit d'être entrés cette journée-là. Nous ne l'eussions pu faire de six jours après, le temps étant devenu si obscur, qu'on avait peine à reconnaître un vaisseau à la portée du mousquet. Les autres bâtiments eurent tout le temps qu'il leur fallut pour s'aller mettre en leur poste avant la nuit. Ainsi après un voyage de trois mois, et onze jours : car nous étions-partis le premier de mars, et nous arrivâmes le on-

zième de juin, après bien des fatigues, et des dangers, nous nous vîmes enfin en état de nous délasser un peu, et de prendre de nouvelles forces, pour poursuivre notre voyage à Batavie, et à Siam.

Fin du premier livre.



LIVRE SECOND



OMME nous mouillâmes la nuit, Monsieur de Vaudricourt ne put envoyer personne à la forteresse, non seulement parce qu'il n'est pas permis de mettre pied à terre en arrivant la nuit en des rades étrangères : mais encore parce qu'on ne salue jamais qui que ce soit dans les vaisseaux dès que le soleil est couché. On attendit donc au lendemain matin que Monsieur de Saint Clair capitaine de frégate légère qui s'est acquitté si longtemps, et avec tant d'approbation de l'emploi d'aide-major dans le Ponant, fut député vers le gouverneur pour lui faire compliment de la part du commandant de l'escadre, et pour lui demander permission en même temps de prendre des rafraîchissements, et de mettre les malades à terre.

Tandis que cet officier s'allait acquitter de sa négociation, Monsieur de Joyeux capitaine de la *Loire* arriva à bord du *Gaillard* ; il nous avait quitté à la hauteur de Lisbonne, comme nous avons déjà dit, et il était arrivé au Cap trois jours avant nous, parce qu'outre que sa flûte allait fort bien à la voile, il n'avait point été obligé comme nous de perdre beaucoup de temps à attendre d'autres navires. Après que cet officier eut rendu compte au commandant de ce qui s'était passé dans son bord durant la navigation, il nous apprit à tous l'accueil favorable qu'il avait reçu du gouverneur, qui était ce même Monsieur de Vandestellen

que nous avions vu le voyage précédent. Ainsi nous ne doutâmes plus, que nous n'en reçussions encore cette fois les mêmes honnêtetés, qu'il nous avait faites la première. On en fut bientôt assuré par le retour de Monsieur de Saint-Clair, qui nous rapporta que le gouverneur avait fait paraître beaucoup de joie de notre arrivée, et qu'il se ferait un fort grand plaisir de nous procurer tous les rafraîchissements dont nous aurions besoin seulement que sur l'article des malades, il priaît Monsieur de Vaudricourt de se mettre à sa place, et d'examiner s'il pouvait laisser venir à terre un si grand nombre d'étrangers, car il y en avait bien trois cent ; qu'ainsi il le conjurait de n'en envoyer que soixante d'abord, auxquels on en ferait succéder autant, quand ceux-là se seraient remis.

Ce procédé parut raisonnable, et fort honnête à tout le monde ; la nécessité néanmoins nous obligea de redoubler nos prières auprès du gouverneur, et de le conjurer de nouveau, après l'avoir assuré de la parfaite intelligence qui était entre la France et la Hollande, de ne laisser pas languir dans les vaisseaux un si grand nombre de Français, qui n'y pouvaient demeurer plus longtemps sans être en danger de périr.

Quand j'étais parti du Cap la dernière fois pour revenir en France, j'avais assuré Monsieur de Vandestellen, que je repasserais l'année suivante pour retourner aux Indes, et que j'amènerais bonne compagnie : sur quoi il m'avait fait beaucoup d'offres. Dans l'entretien qu'il eut avec Monsieur de Saint Clair, il se souvint de ses offres obligeantes, et de la promesse que je lui avais faite ; et ce capitaine m'assura qu'il s'était informé particulièrement de mes nouvelles. Je ne manquai pas de l'aller voir dès ce jour-là même avec un de nos Pères. Après les premiers compliments, où il nous fit mille amitiés, ayant appris que j'avais amené quatorze jésuites mathématiciens avec les mêmes recommandations du roi, que les six premiers, il nous dit que le pavillon où nous avions logé la première fois ne pouvait pas tenir commodément tant de personnes, qu'ainsi il nous offrait une grande maison qu'il avait à la campagne à une lieue du Cap avec

un fort beau jardin, où nous aurions toutes sortes de rafraîchissements pour nous remettre des fatigues passées, et un lieu propre à faire nos observations astronomiques. Nous le remerciâmes avec beaucoup de reconnaissance de son honnêteté, et lui ayant témoigné que le peu de temps que nous avions à rester au Cap, et la communication continuelle que nous étions obligés d'avoir avec les Français, surtout avec les malades, ne nous permettait pas de nous loger si loin, et que puisqu'il nous l'avait offert si obligeamment, nous demeurerions encore cette fois dans l'ancien observatoire qu'il nous avait donné le voyage précédent. Comme nous n'y avons rien trouvé de changé, je n'ai rien à ajouter ici à la description que j'en ai faite.

M. de Vaudricourt, et M. Desfarges m'avaient chargé fort particulièrement de faire tous mes efforts pour obtenir du gouverneur, qu'il se relâchât sur le nombre des malades. Je l'en priai avec tant d'instances, en lui disant que nous autres jésuites lui servirions d'otages, s'il craignait quelque accident, qu'il se rendit à mes remontrances, et me pria d'aller dire à ces Messieurs, qu'ils pouvaient faire dès le lendemain matin mettre tous leurs malades à terre, leur offrant même ses chirurgiens pour en avoir soin avec les nôtres. Il me recommanda seulement de prier de sa part nos officiers de ne pas souffrir qu'aucuns de leurs gens abusassent de son honnêteté. Étant de retour à bord, j'informai Monsieur de Vaudricourt de la parole que m'avait donné le gouverneur, et je fis en même temps avertir les jésuites qui étaient dans les autres vaisseaux de la grâce qu'il nous avait faite, et que je serais bien aise qu'ils missent le lendemain tous pied à terre pour l'en aller remercier avec moi.

Ce fut une joie bien singulière pour nous, de nous trouver ainsi tous quinze réunis ensemble, et en bonne santé après une si rude traversée : car quoi qu'il y en eût quelques-uns d'incommodés, l'air de la terre, et la bonne nourriture les remit bientôt. Le commandeur nous reçut avec de nouvelles marques de bonté, et nous offrit tout ce qui dépendait de lui. Nous n'eûmes pas besoin de nous servir de ses offres, parce que

M. de la Loubère m'avait envoyé dire en débarquant, qu'il ne souffrirait point que nous eussions d'autre table que la sienne pendant tout le séjour qu'on serait au Cap. Il ne voulut pas même permettre que les malades logeassent ailleurs que chez lui, et il s'opiniâtra malgré toutes mes prières à céder sa propre chambre à un de nos Pères qui était le plus incommodé. C'est ainsi que la providence divine fait trouver à ceux qui s'abandonnent à sa conduite, dans les terres les plus éloignées, et parmi les nations les moins favorables, des commodités, et des douceurs qu'ils ne trouveraient pas chez eux au milieu même de leurs frères.

Monsieur Thévenot nous avait recommandé dès le premier voyage de nous éclaircir d'une chose fort singulière, et qu'on lui avait néanmoins assuré être vraie, qui est qu'on trouverait sur la haute montagne de la Table des marques indubitables que la mer y avait autrefois passé. Le Père le Blanc, et le Père de Bèze eurent la curiosité de découvrir la vérité de cette remarque. On sera bien aise de l'apprendre par une lettre que ce dernier écrit à un de ses amis, dont voici les propres termes.

Nous voilà enfin arrivés au Cap, et nos malades sont déjà à terre. On ne peut pas voir un plus honnête homme qu'est le gouverneur de la forteresse : tous nos officiers en sont charmés. Nous le devons être encore davantage, et ne jamais oublier la bonté qu'il nous témoigne. Je puis vous dire qu'il ne nous a jamais refusé aucune grâce, et je lui en ai demandé moi en particulier, qu'il m'a accordée avec une honnêteté dont je ne saurais assez me louer. Le Père Tachard l'alla saluer, et je fus témoin des amitiés qu'il lui fit. Nous dînâmes chez lui ce jour-là, d'où nous allâmes loger dans un pavillon qui est au milieu du fameux jardin du Cap. Je ne vous dirai rien, au moins très peu de chose de ce vaste pays, parce que vous en avez une grande description, que nos Pères ont donnée au public.

J'y ajouterai seulement, que j'ai trouvé le pays plus beau qu'il ne nous y est représenté, et les Hottentots beaucoup plus

hideux. Il serait difficile de vous exprimer jusqu'où cela va ; cependant il ne s'est trouvé personne de nous, qui n'ait souhaité d'être destiné à la conversion de ces pauvres peuples, qu'on laisse dans la profonde ignorance du vrai Dieu, dans laquelle ils sont nés. Ils vivent beaucoup plus en bêtes qu'en hommes, et je crois qu'il serait difficile de les bien convertir : mais avec la grâce on vient à bout de tout. Nous ne sommes pas inutiles ici. Pour moi je me promène dans le dessein d'y chercher des plantes curieuses, ou d'y faire quelques autres remarques sur les simples. J'en ai trouvé en abondance et de fort beaux ; quoi que nous soyons en hiver, le pays y est fleuri comme nos plus belles campagnes le sont au mois de mai. La saison ne nous paraît en rien incommode, et nous ne sentons pas le moindre froid.

Je fus, il y a quelques jours, sur une fameuse montagne, dont vous avez vu la description dans le voyage de Siam. C'est la montagne de la Table : elle est à une lieue du Cap : mais sa hauteur fait qu'elle semble être au pied. On m'avait prié en France d'y chercher des plantes, et M. Thévenot dans les instructions qu'il nous avait données pour le Cap, marquait qu'on lui avait dit que la mer avait autrefois passé sur le haut de la Table, et qu'on y trouvait tout plein de coquillages. Vous pouvez croire, s'il y a de l'apparence, qu'une des plus hautes montagnes de l'Afrique ait été inondée depuis le déluge. Comme on souhaitait que quelqu'un y montât, et que d'ailleurs il était important d'y aller, pour prendre la carte du pays, que cette montagne domine de tous côtés. J'entrepris d'y monter, quoi que quelqu'autre se fût déjà mis en état de le faire, sans en pouvoir venir à bout. Le Père le Blanc eut le courage de nous suivre avec deux de nos gens.

Nous vîmes du pied de la montagne une grande quantité d'eau, qui en tombe de plusieurs endroits comme en cascade le long du Roc, dont la hauteur est fort escarpée. Si on ramassait toutes ces eaux, on en ferait une rivière considérable, mais la plupart se va perdre en terre au pied de la montagne : le reste se réunit en deux autres gros ruisseaux, qui font aller des moulins

auprès des habitations hollandaises. Ces eaux n'ont point d'autre origine que les nuages, qui rencontrant dans leur passage le sommet de cette haute montagne fort échauffée des rayons du soleil se résolvent en eau, et tombent ainsi de tous côtés. Il y aurait les plus belles observations du monde à faire là-dessus. J'en enverrai quelque chose à la première occasion. Quand nous approchâmes de la hauteur, nous entendîmes un grand bruit de singes, qui y habitent, et qui faisaient rouler du haut en bas d'assez grosses pierres, lesquelles faisaient beaucoup de bruit en tombant dans les rochers.

Notre guide, qui n'y avait jamais monté en fut fort surpris, et me dit qu'il y avait sur la montagne des animaux plus gros que des lions, qui dévoraient les hommes. Je m'aperçus d'abord que c'était la peur qui le faisait parler ainsi, et qu'il était fatigué du chemin aussi bien que les autres, qui songeaient à s'en retourner. Je l'encourageai, et nous continuâmes notre route avec une fatigue extrême. Nous vîmes peu de temps après beaucoup de singes qui bordaient le haut de la montagne, mais ils disparurent aussitôt que nous y fûmes arrivés. Nous trouvâmes seulement de leurs vestiges.

Le haut de la montagne est une grande esplanade d'environ une lieue de tour presque toute de roc, et fort unie, excepté qu'elle se creuse un peu dans le milieu, où il y a une belle source qui vient, à ce que je crois, des endroits de l'esplanade les plus élevés, où nous trouvâmes beaucoup d'eau. Nous vîmes aussi quantité de plantes odoriférantes, qui croissaient entre les rochers. Je les fais dessiner pour les envoyer en France. On en envoie par avance à Messieurs de l'Académie : mais ce que je trouvai de plus beau, fut les vues de cette montagne, que je fis dessiner. D'un côté on voit la baie du Cap et toute la rade ; de l'autre côté les mers du Sud, du troisième le faux Cap une grande Île qui est au milieu, et du quatrième le continent de l'Afrique, où les Hollandais ont plusieurs habitations : nous ferons une carte de tout cela. Je fis creuser la terre, pour contenter Monsieur Thévenot ; elle est fort noire et remplie de sable et de petites

pierres blanches. Voilà, mon cher Père, une petite relation de notre voyage ; je suis obligé de la finir par un endroit fâcheux.

Nous avons travaillé à rétablir quelques uns de nos Pères qui étaient arrivés malades, et j'y avais un peu contribué par les remèdes que M. le Marquis de Seignelay avait eu la bonté de nous faire donner, et par quelques spécifiques que Monsieur Helvetius et le frère du Soleil m'avaient mis entre les mains. Mais le Père du Chaz qui était débarqué en bonne santé, est depuis quatre jours alité d'une grosse fièvre continue, qui nous obligera de le laisser ici. Le Père Thionville s'est offert avec beaucoup de zèle et de charité à demeurer avec lui. On leur laisse un valet pour les servir. Monsieur le Gouverneur nous a promis d'en prendre tous les soins possibles : mais tout cela ne nous console pas du chagrin que nous avons de nous séparer d'eux. Ils passeront à Batavie sur les premiers vaisseaux qui se rencontreront. Adieu, mon cher Père : priez Dieu qu'il me fasse la grâce de me rendre digne du grand emploi auquel il m'a appelé.

À mon retour en France j'ai trouvé ceux qui prenaient part aux affaires des missions, persuadés de la mort du Père du Chaz, dont il est parlé dans cette lettre : ce qui serait pour nous une fort grande perte, dont Dieu nous a voulu préserver.

La veille de notre départ je fus voir ce cher malade dans la maison d'un honnête bourgeois du Cap, qui m'avait promis d'en prendre un soin tout particulier. Ce n'était qu'avec une extrême affliction de cœur, que je m'étais résolu de le laisser ainsi, quoi que j'eusse pris toute forte de précautions, pour lui procurer les secours dont il pouvoir avoir besoin, et qu'on pouvait trouver dans le pays : mais ma douleur fut augmentée, en le voyant ce jour là dans une si grande extrémité ; que les chirurgiens du gouverneur que je trouvai dans sa chambre, m'avouèrent franchement qu'ils en désespéraient. Un transport violent au cerveau qu'une fièvre maligne avait causé, les avait obligé à lui tirer une grande quantité de sang. Cette abondante saignée l'avait ex-

trémement affaibli, et n'avait rien diminué ni de l'ardeur de sa fièvre, ni de la violence du transport. Ils me dirent même, ou qu'il mourrait cette nuit-là, ou qu'il ne passerait pas le lendemain.

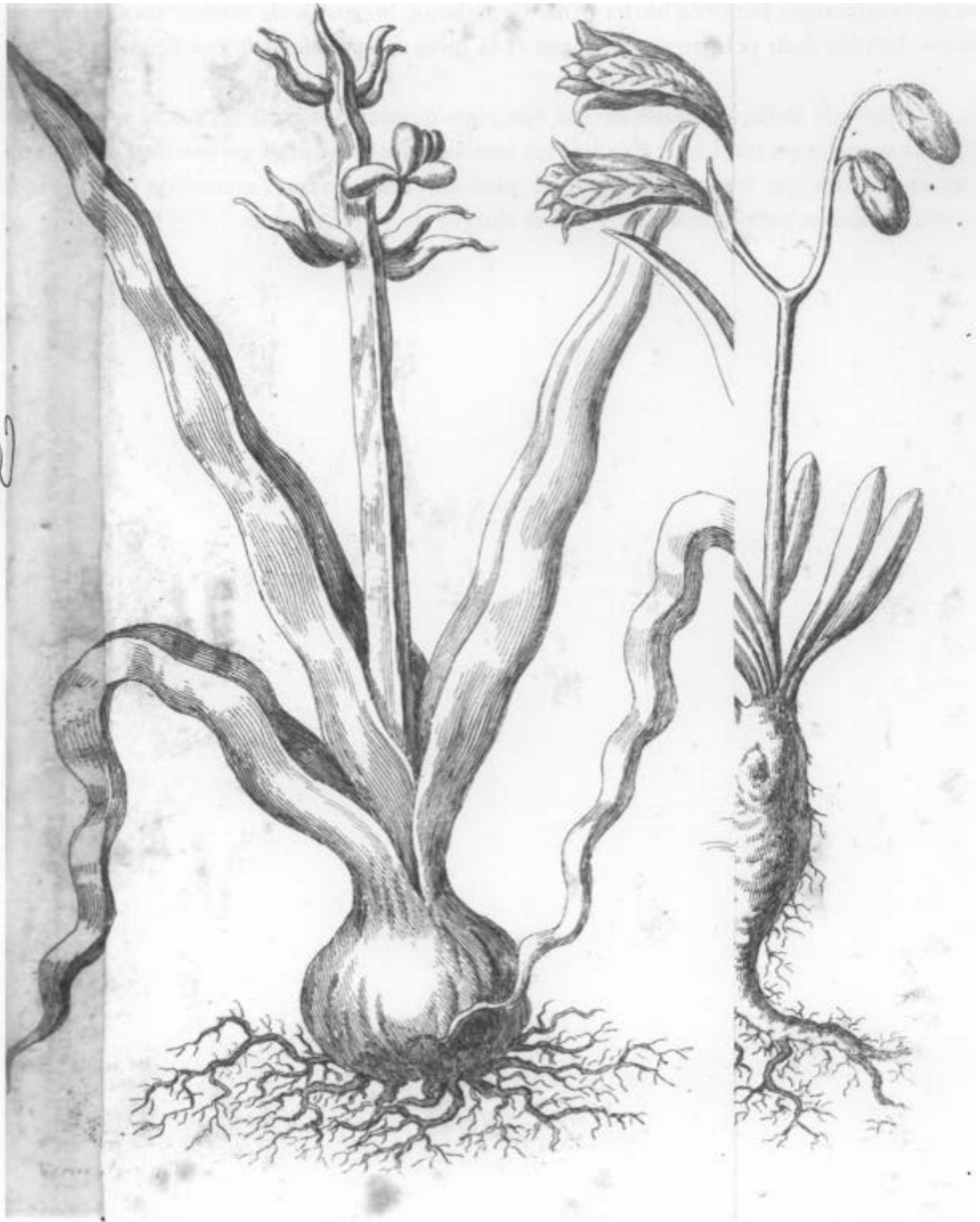
Cette nouvelle si affligeante me fit délibérer, s'il ne serait pas plus expédient dans cette conjoncture de le transporter sur les vaisseaux, où nous avions des chirurgiens plus habiles, et plus de remèdes, et où le malade trouverait plus de gens affectionnés à le servir, que de le laisser à terre mourir dans un pays, où il n'y avait nul exercice de la religion catholique, et où par conséquent il serait privé après sa mort de toutes ces saintes cérémonies de l'Église, qui excitent la piété des vivants à prier pour le repos des morts. Le Père de Bèze avec qui j'étais, et que je consultai là-dessus, fut de mon avis, et nous crûmes qu'il fallait prendre le même parti dans l'état où nous trouvions le Père, que nous eussions souhaité qu'on eut pris pour nous, si nous eussions été à sa place. J'allai donc à la forteresse prier Monsieur le Gouverneur de me donner une chaloupe, pour aller à nos vaisseaux, et des gens pour porter le malade : il m'accorda l'un et l'autre de fort bonne grâce, et avec sa civilité ordinaire. Ainsi nous transportâmes le Père sur l'heure à bord de la *Loire*, où le Sieur de la Coste chirurgien major du vaisseau en prît un si grand soin, et lui donna des remèdes si à propos, qu'il le remît en santé bientôt après, comme il se verra par la suite.

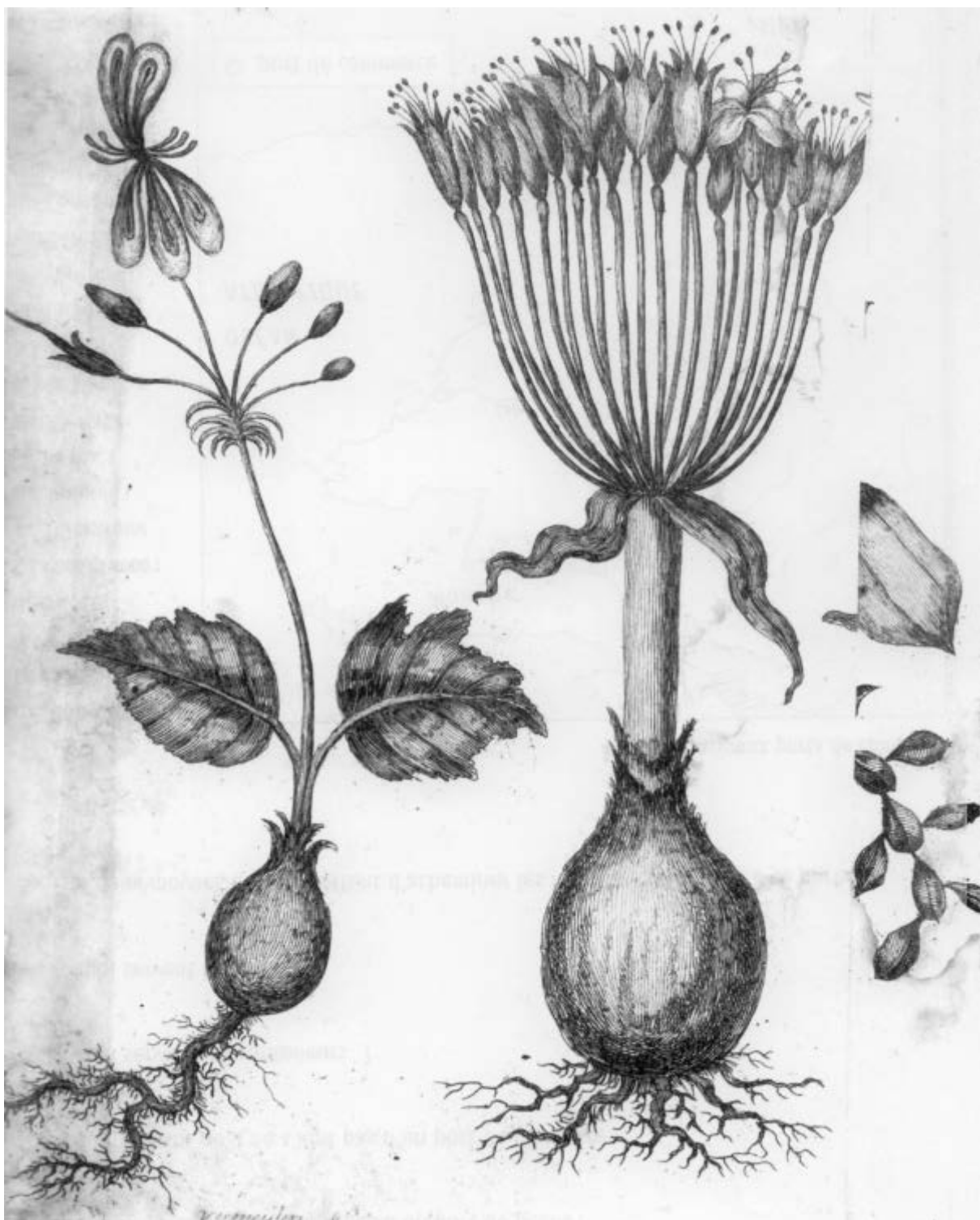
Le Père du Chaz avait pris son mal à observer une partie de la nuit, et à passer le reste à prendre un peu de repos sur un degré dans une maison exposée de toutes parts aux injures de l'air, et dans une saison froide et pluvieuse.

161



Veronica





C'est une providence particulière de Dieu que les autres Pères aient résisté à toutes ces fatigues et surtout le Père Richard, dont la santé est très délicate, et qui est déjà avancé en âge. Car après une traversée de trois mille lieues nous passâmes tout le temps que nous séjournâmes au Cap à travailler durant

le jour en beaucoup de différents emplois, auxquels nous nous étions partagés, et la plus grande partie de la nuit à faire des observations astronomiques. Il est vrai que le temps fut si chargé, et si incommode, que ce ne fut qu'avec des peines incroyables que nous observâmes deux émersions du premier satellite de Jupiter : voici comme en parle le Père Richaud le 19 du mois de juin. Le même Satellite, après avoir disparu quelque temps auparavant, fut observé reparaître à onze heures et 55 minutes du soir. Le 21 suivant j'observai son émersion à six heures 13 minutes du soir, combinant le temps de ces deux émersions avec celui que marquent pour Paris les Éphémérides de M. Cassini : savoir dix heures 2.5 minutes, et cinq heures 3 minutes. La différence de longitude entre Paris et le Cap de Bonne-Espérance sera de 1 degré. Il est vrai que la lunette d'environ 14 pieds n'étant pas tout-à-fait bien arrêtée, et ayant quelque mouvement, je crains que l'émersion réelle n'ait précédé de quelque minute le temps que je l'ai aperçue : mais ce ne peut être que d'une minute ou de deux au plus. Dans une conférence que nous eûmes le P. de Bèze et moi avec Monsieur de Vandestellen, il nous parla de quelques plantes curieuses qu'il avait découvertes dans ses voyages, et dont il nous montra un recueil. Il nous voulut bien permettre d'en faire dessiner quelques-unes des plus curieuses, dont voici les figures, et me promît au retour de me les donner toutes pour la Bibliothèque du Roi, avec une courte description du pays où elles naissent, et des principales vertus qu'on leur attribue.

Partant de Brest je reçus une lettre d'une personne fort savante, qui me recommandait de m'instruire au Cap de Bonne-Espérance, si les flux et reflux des marées arrivaient en même temps qu'en France, et si elles étaient aussi réglées. Je m'en informai de M. le Gouverneur et de deux pilotes hollandais, qui me répondirent fort affirmativement qu'elles arrivaient à la rade du Cap aussi régulièrement qu'en Europe dans les ports situés de la même manière. Je dis à la rade du Cap, parce que du côté que le Cap regarde le Sud, les marées ne sont pas si réglées, le vent les faisant extrêmement changer ; de telle manière que

lorsque le vent de Nord souffle, on n'y remarque presque point de reflux, et lorsque le vent de Sud règne, la mer monte à une hauteur prodigieuse, et ne descend point. La raison de cela se prend de l'opposition des terres, et de la vaste étendue de ces mers vers le Sud : ce qui fait que quand le vent vient du midi, la mer qui vient de ce même pôle avec beaucoup d'impétuosité, sans être arrêtée nulle part qu'au Cap, ne peut défendre que très peu.

Pendant notre séjour au Cap nous nous informâmes si l'on n'avait point appris de nouvelles de Siam, et si l'on ne disait point qu'il fut arrivé quelque chose de nouveau. J'avais surtout la curiosité de savoir comment on aurait reçu une célèbre ambassade de Perse, dont on parlait, quand je partis des Indes. Monsieur le Gouverneur ne m'en put rien dire que de confus et de général, parce que, quoi qu'il fut arrivé depuis quelque temps au Cap un vaisseau hollandais que nous avions laissé à la rade de Siam, lorsque nous en étions partis, les ambassadeurs persans n'ayant point encore leur audience, lorsque ce vaisseau avait mis à la voile, il n'en savait guère plus que nous. Quelque temps après nous apprîmes tout ce qui concerne cette affaire, que j'ai crû assez curieuse, pour en faire ici le récit, puisque j'ai commencé à en parler.

Cette ambassade était composée de trois personnes qui avaient été longtemps sans se pouvoir accorder, chacun prétendant en être le chef, parce qu'un quatrième que le Sophi avait nommé pour l'être, était mort dans le voyage. Ils s'étaient battus à coups de poings, à qui monterait l'éléphant que le roi avait envoyé pour le premier ambassadeur ; mais s'apercevant qu'ils donnaient à toutes les nations des Indes une comédie qui déshonorait la leur, ils s'accordèrent enfin, et convinrent de celui qui devait porter la parole. Cet accord fait, ils demandèrent audience, qu'on n'eut pas de peine à leur accorder : mais ils y firent naître une difficulté qui la retarda, et qui causa un grand embarras ; car ils demandèrent d'y être traités comme l'ambassadeur de France, et ce fut ce que le roi de Siam

s'opiniâtra à ne leur point accorder, étant bien aise de leur faire sentir à eux, et à toutes les nations de l'Orient la différence qu'il mettait entre le roi de France et les autres princes.

On dit que cette pensée leur avait été suggérée par les Maures qui sont puissants dans ce royaume-là, et qui regardaient cette ambassade d'un monarque de leur religion, comme un moyen de le devenir encore plus. Quoi qu'il en soit le roi leur fit dire qu'ils le salueraient en battant la terre de leur front selon la manière du pays, qu'ils seraient seuls à l'audience, et qu'ils donneraient leurs lettres à ses ministres, non pas immédiatement à lui. Sa Majesté fit ajouter que comme à Hispahan on n'avait reçu son ambassadeur, que selon les coutumes de Perse, il ne voulait recevoir celui de Perse, que selon les coutumes de Siam : il leur offrit néanmoins ensuite de leur donner audience selon le cérémonial persan, qui est pour le moins aussi plein de formalités, et de révérences que le Siamois. Les ambassadeurs ayant refusé cet offre, le roi leur refusa aussi audience, et partit pour un voyage, où il demeura longtemps.

Ces ministres, que ce refus avait rendu de mauvaise humeur, maltraitèrent quelque temps après de paroles les officiers du Barcalone, qui leur allaient parler de la part du roi, pour leur en punir. Sa Majesté fit mettre des gardes, à leur porte, afin d'empêcher qu'on n'entrât chez eux, et défendit aux Maures et aux Siamois de les voir. Cette fermeté, qui selon les démarches qu'ils avaient faites, semblait les devoir irriter davantage, les rendit plus doux, et ils envoyèrent depuis ce temps-là continuellement des messages à Monsieur Constance, pour lui dire qu'ils étaient tout prêts de s'en rapporter entièrement à lui, s'il voulait bien se mêler de leur affaire. Ainsi ces ambassadeurs devenant plus raisonnables qu'ils n'avaient été au commencement, et lassés de se voir renfermés si longtemps dans leur maison dont ils n'osaient sortir à cause des ordres du roi, qui les y retenaient comme prisonniers tombèrent d'accord avec Monsieur Constance d'en passer par où Sa Majesté voudrait.

Les choses étant ainsi arrêtées, ils furent conduits à leur audience, dont voici la cérémonie. Les ambassadeurs sortirent à cheval de leur palais accompagnés d'un assez petit nombre de gentilshommes, montés et précédés de quelques douze gardes aussi à cheval, et de dix chevaux de main partie couverts de tapis de soie, partie avec des harnais et des selles couvertes de lames d'argent, chacun conduit par son estafier. Ils marchèrent vers le palais, passant entre deux haies de soldats siamois, trouvant de distance en distance divers mandarins, montés les uns sur des chevaux, et les autres sur des éléphants. Un cavalier portait par honneur quelques pas devant les ambassadeurs un gros turban à la persane. Cette marche avait quelque chose de grave et d'assez beau, mais qui ne ressentait guère ni pour la richesse des habits, ni pour le reste la magnificence ordinaire aux Persans dans ces occasions. Devant la porte du palais étaient rangés sur une même ligne vingt ou trente des plus beaux éléphants du roi avec leurs riches harnais, portant chacun deux mandarins, l'un sur le col, et l'autre sur la croupe, vêtus en habits de cérémonie, c'est-à-dire avec la chemise de mousseline, et le bonnet pyramidal en tête. Là les ambassadeurs étant descendus de cheval avec toute leur suite, ils furent conduits avec leurs gentilshommes à la salle d'audience, où ils entrèrent les uns et les autres pieds nus.

En entrant le premier ambassadeur qui portait la lettre du roi son maître, ayant aperçu le roi de Siam assis sur un trône extrêmement élevé, le salua à la Persane, en abaissant seulement la tête. Il mit en même temps les lettres du roi son maître entre les mains d'un grand mandarin qui était là pour les recevoir ; et qui les alla présenter au roi. Ensuite ayant avancé quelques pas dans la salle, il s'assît à terre sur un tapis aussi bien que ses deux collègues ; car les gentilshommes de sa suite étaient assis à la porte de la salle, avant que le roi parût. Dès que l'ambassadeur eut pris sa place, il salua Sa Majesté siamoise, à la manière des Indes, c'est-à-dire en battant par trois fois la terre du front. Cette action a surpris ici bien des gens, et a augmenté dans tout le monde la juste estime qu'ils ont conçue des

grandes qualités du roi de Siam, particulièrement de la fermeté qu'il a fait paraître en cette occasion, à soutenir sa grandeur royale à l'égard d'une nation aussi fière que sont les Persans.

L'ambassadeur parla peu, ne faisant que répondre à quelques questions que le roi fit. Ils offrirent ensuite leurs présents, dont les dix chevaux de mains, desquels je viens parler, faisaient la meilleure partie. Ils ne furent pas fort estimés. Avant le départ de Monsieur le Chevalier de Chaumont on avait fait courir le bruit que les ambassadeurs de Perse étaient venus présenter l'Alcoran au roi de Siam de la part du Sophi : mais c'était un conte fait à plaisir sans aucune vraisemblance : car il ne fut fait nulle mention de l'Alcoran dans toute l'audience : et quand on serait assez hardi, pour faire cette proposition à ce prince, on est bien sûr qu'il ne l'écouterait pas : car on doit être mal disposé à recevoir la loi de Mahomet, quand on bâtit des temples à Jésus-Christ, et qu'on paraît si affectionné aux prédicateurs de l'Évangile.

En même temps que nous nous informions si curieusement des nouvelles de Siam, nous pensions à nous remettre en mer, pour en aller apprendre nous mêmes. Monsieur de Vandestellen nous avait dit qu'il avait depuis quelque temps reçu un ordre du Général de Batavie, par lequel il lui était ordonné de faire partir cette année-là les vaisseaux hollandais qui viendraient aux Indes, plutôt qu'à l'ordinaire ; parce qu'on avait remarqué que depuis quelques années les saisons étaient fort avancées, et que les vents qui auparavant soufflaient en certains temps réglés, commençaient à se faire sentir beaucoup plutôt.

Sur cet avis Monsieur de Vaudricourt pressa le rembarquement des malades, et quand on lui représenta que la plupart des soldats et des matelots qu'on embarquait en cet état, seraient trop faibles, pour résister à la mer ; il répondit que si on attendait davantage, on perdrait la saison et le voyage, et qu'ainsi il en périrait beaucoup plus. Il fit néanmoins assembler le Conseil, où il fit appeler Messieurs les Envoyés, et Monsieur

Desfarges. Tous ceux qui assistèrent à ce Conseil, non seulement conclurent au départ, mais le signèrent même de leur main.

Cette résolution prise, Monsieur de Vaudricourt représenta à Messieurs les Envoyés qu'ayant fait assembler tous les capitaines, et su d'eux qu'il y avait place dans leurs vaisseaux par la consommation des vivres faites depuis Brest jusqu'au Cap, pour les ballots qui étaient dans la Maline, et qu'ainsi il était d'avis qu'on renvoyât cette frégate en France, puisqu'on ne l'avait demandée au roi, que pour soulager les autres bâtiments. Messieurs les Envoyés, qui étaient plus intéressés que personne, y consentirent volontiers ainsi il fut résolu que ce vaisseau reporterait en France l'heureuse nouvelle de notre arrivée au Cap, du : bon accueil qu'on nous avait fait, et de la bonne disposition avec laquelle nous nous embarquions pour continuer notre voyage.

Avant que d'en partir, les ambassadeurs siamois écrivirent plusieurs lettres en France à des personnes, dont ils croyaient devoir reconnaître les bons offices. Je les rapporterais ici volontiers toutes ; et je suis sûr qu'on les lirait avec plaisir : mais je n'ai entre les mains que celle dont ils me chargèrent pour le Père de la Chaize, et que je leur traduisis en Français avec l'aide de leur interprète : en voici la copie fidèle, où je conserve autant que je puis l'expression siamoise.

Lettre de OC PRAVISU TA, SON TOM RAIATOUD, DE OC LUAN CALA RAIA MAETRI OPATOUD, DE OCCOUM SI VISARA VACHA TRITUD, Au Révérend Père DE LA CHAIZE, confesseur du roi, dont le cœur est très noble, très-généreux et sans aucune tache, très-fidèle à son Prince, très-religieux, n'ayant d'autres vues que pour la propagation dans toutes les parties du monde, qui ne l'ont pas encore reçue ; et dont les entrailles sont si tendres pour tous les peuples, qu'il ne travaille que pour leur repos sur la terre, et pour leur salut éternel.

« Le roi notre maître étant instruit de toutes vos grandes qualités a conçu une estime très-particulière, et une grande confiance pour une personne d'un si rare mérite. Il a bien vu que vous deviez prendre la meilleure part à l'union des deux nations que nous étions venu ménager, et il était sûr qu'à sa recommandation vous auriez soin de nous instruire, pour bien soutenir notre caractère, et réussir dans notre grande entreprise. Mais quelque assurance que nous eut donné ce grand prince, notre maître d'une protection si favorable et si puissante, nous en avons ressenti, étant arrivés en France, des effets qui ont surpassé nos attentes, et qui étonneront Sa Majesté quand nous aurons l'honneur de lui en rendre compte. Nous devons vous assurer en notre particulier que nous n'oublierons jamais les bons offices que vous nous avez rendus. Nous nous en souvenons encore chaque jour avec un singulier plaisir, et nous avons une grande joie de penser que nous l'allons dire au roi notre maître et à toute la nation. L'affection que vous avez témoignée avoir pour nos personnes, nous fait croire que vous serez bien aise d'être informé de l'état de notre santé qui a été parfaite depuis que nous avons pris congé de vous. Nous attribuons toute cette bonne disposition de corps, et d'esprit où nous sommes, au grand bonheur qui se répand sur tous ceux qui ont l'honneur d'approcher du roi très-chrétien, et au bon souvenir que vous avez chaque jour de nous. Nous souhaitons que le Dieu qui a créé le ciel et la terre, vous accorde tout ce que vous désirez, et surtout qu'il vous inspire les moyens de rendre l'amitié de nos deux grands rois éternelle. Cette lettre a été écrite le huitième mois, le second plein de la lune, l'année *Ihoh nopafoc l'ere* 2231. C'est le vingt-quatrième juin de l'année 1687. »

Avant que de quitter le Cap de Bonne-Espérance, je ne saurais passer sous silence une grâce bien particulière que nous reçûmes de Monsieur Duquesne, et que ceux qui prennent intérêt à nos personnes, ne sauraient assez reconnaître. Il avait déjà quatre de nos Pères dans son vaisseau, pour lesquels il avait une bonté, et dont il prenait un soin extraordinaire : mais ayant su que le mauvais air des flûtes avait tellement affaibli la santé de

deux autres qu'ils couraient risque de mourir avant que d'arriver à Siam s'ils changeaient de vaisseau, il me fit offrir de les prendre dans son bord, et de leur donner même sa table. La faiblesse du Père Boucher, et les grandes incommodités qu'il avait souffertes durant la navigation, dont la terre n'avait pu encore le remettre, m'obligèrent d'accepter pour lui des offres si obligeantes. En effet le bon traitement que ce Père y reçut le reste du voyage le rétablit en si parfaite santé, qu'il fut dans la suite un des plus robustes, et en état de travailler à son arrivée à Siam, comme ceux qui n'avaient point été malades.

La veille du jour qu'on avait pris pour l'embarquement des troupes, il arriva pendant la nuit un accident qui nous fâcha, et qui alarma le gouverneur avec toute sa garnison. On lui avait fait savoir le dessein qu'on avait pris de faire rembarquer le lendemain tous les Français dans leurs vaisseaux pour partir au premier bon vent. On l'avait remercié de toutes les honnêtetés dont il nous avait tous comblé. Comme il avait sujet d'attendre de nous de la bonne foi, et de la reconnaissance, il fut surpris sur les onze heures du soir de voir par je ne sais quel hasard le feu se prendre à une maison tout au milieu de la bourgade. Les flammes de l'incendie, les cris des habitants et des soldats s'élevèrent presque en même temps. Je ne sais quels furent les premiers sentiments du gouverneur à cette vue : mais il agit en homme fort sage, il ne se perdit point, il prit ses précautions, et borda les murailles de la forteresse de soldats, en faisant sortir une vingtaine bien armés, ou pour remédier au désordre du feu, s'il était arrivé par mégarde ; ou pour s'opposer aux entreprises qu'on aurait pu former contre lui ; ou du moins pour découvrir la cause de l'incendie. Il en fut bientôt informé. Les Français qui étaient en grand nombre en diverses maisons du bourg, accoururent les premiers au feu, et l'éteignirent lorsqu'il menaçait toutes les habitations de la bourgade qui ne sont couvertes que de joncs, ou de paille. Ce fut ainsi que nous reconnûmes au moins en quelque façon avant que de partir du Cap, le bon accueil que le commandeur nous avait fait durant notre séjour qui fut de douze jours entiers : car nous mouillâmes l'onzième de

juin, et nous levâmes l'ancre le vingt-cinquième. Il est vrai qu'étant partis, un calme qui nous surprit après avoir fait environ une lieue, nous obligea de revenir presque au même endroit d'où nous venions de mettre à la voile, et nous fûmes contraints d'y rester encore deux jours, c'est-à-dire jusqu'au vingt-septième que nous nous remîmes en mer.

On appareilla dès le grand matin ce jour-là même avec un vent de Sud-Est assez faible, et nous tâchâmes de nous mettre au large, la saison étant déjà fort avancée : et nous en serions venus à bout, si le vent ne nous eût pas sitôt abandonné. En effet le calme nous ayant repris à une heure après midi entre la pointe du Lion, et la tête de la Baleine, poste fort incommode, non pas à cause de la profondeur du fonds qui n'a pas plus de douze, treize, ou quatorze brasses d'eau, mais parce qu'il est plein de roches tranchantes. Nous revînmes encore mouiller à la rade dans le dessein de ne tenter plus ce passage, et d'aller par l'autre passe, laissant l'île Robin sur la gauche, et la terre ferme sur la droite, où il y a partout un mouillage fort sûr depuis dix jusqu'à vingt brasses d'eau dans un fond de sable fin. Précaution qu'il faut toujours prendre quand le temps est tant soit peu douteux, parce que la violence des courants étant fort grande, et le fonds n'étant pas bon dans la passe où nous voulions donner d'abord, il vaut mieux prendre ce petit détour, que de risquer quand le vent n'est pas favorable.

Le samedi vingt-huitième, nous allâmes mouiller par dix brasses d'eau à la rade de l'île Robin, dont nous venons de parler pour y attendre les autres vaisseaux qui ne furent pas sitôt prêts à sortir que nous. Dès que nous les vîmes approcher, nous nous remîmes en route, et donnant un assez grand tour à l'île Robin, nous nous tirâmes d'affaires. On sonda continuellement depuis la rade du Cap jusqu'à cette île, et on y trouva depuis dix jusqu'à vingt brasses d'eau.

Le dimanche vingt-neuvième, le vent de Nord-Ouest s'étant levé, et étant devenu assez frais, nous perdîmes bientôt la terre

de vue, et nous commençâmes à faire bien du chemin. Car depuis midi de ce même jour jusqu'au lendemain, nous fîmes près de cinquante lieues. Il nous arriva un accident fâcheux le premier jour de juillet. Un calefas, c'est un ouvrier qui a soin de fermer les voies d'eau, et d'empêcher quelle n'entre dans le navire ; soit dans les chambres, ou entre les ponts, ce pauvre homme visitait ses hardes dans son coffre lorsqu'on lui vint dire qu'une de ses chemises qu'il avait attaché à une manœuvre du vaisseau, était tombée dans la mer, et courait risque d'être perdue. À cet avis il laisse son coffre en désordre, et courant sur le pont, il aperçut ce linge accroché à un clou le long du bord. Pour le pêcher, il se saisit d'une gaffe qui est une espèce d'aviron à croc, et se tenant d'une main aux haubans, il descendit sur le côté du navire, et se courba pour reprendre la chemise avec cet instrument. Le malheur voulut qu'en ce moment le vaisseau pencha si fort du même côté, que l'homme se trouva dans l'eau. Le vaisseau venant à se relever le calefas qui s'y tenait d'une main, et qui croyait que cela suffisait, ne voulut point quitter sa gaffe, et c'est ce qui fut cause de sa perte, n'ayant pas assez de force pour se soutenir.

Le vent était arrière, et si violent, qu'on eût couru risque de démâter si on eût voulu revirer. Outre cela la mer si enflée, qu'on n'osa jamais exposer la chaloupe. D'ailleurs il eût fallu plus de trois heures pour l'aller rejoindre. Nous espérâmes quelque temps qu'une flûte de l'escadre qui suivait, pourrait bien le retrouver dans sa route : mais il fut englouti par les vagues qui étaient extrêmement grosses, avant que le vaisseau pût être à lui. Notre chemin ce même jour-là fut de cinquante lieues. Nous ne pûmes, que deux jours après, dire la messe pour le repos du défunt à cause de la violence du vent qui agitait beaucoup la mer, et faisait furieusement rouler notre vaisseau.

Cet accident fut suivi trois jours après d'un autre qui ne fut pas à la vérité si déplorable, mais qui ne laissa pas de nous inquiéter beaucoup. Le vent de Nord-Ouest s'augmenta si fort, et souleva tellement les flots les jours suivants, que le quatrième

du même mois de juillet, l'*Oiseau* qui embarquait l'eau des deux bords dans ses roulis fréquents, fut obligé de porter de la voile pour se soutenir, et éviter les coups de mer. Ainsi sur la fin du jour nous le perdîmes entièrement de vue, parce que nous portions peu de voiles pour attendre les flûtes qui nous suivaient. Cependant la nuit d'après, quelque attention que nous prissions de les garder à vue, et de leur faire mettre leurs feux par nos signaux, elles se séparèrent de notre vaisseau, de sorte que lendemain nous n'en pûmes voir aucune sur notre horizon. Ainsi les ayant inutilement attendu durant tout un jour, nous fîmes servir nos voiles pour continuer notre route.

Nos pilotes s'estimaient être ce jour-là au 38 degrés 45 minutes de latitude australe, et au 51 onze minutes de longitude. Nous nous entretînmes dans ce parallèle fort longtemps, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'on jugea être aux environs de l'île d'Amsterdam, éloignée de plus de mille lieues du Cap : on navigua toujours entre le 37 et 38 degrés et quelques minutes de latitude australe.

Les apparences qui nous firent présumer que nous n'étions pas éloignés de cette île, furent du goémon, et des trompes semblables à celles du Cap, que nous rencontrâmes en assez grande quantité le dix-huitième juillet à 36 degrés 53 minutes de latitude du Sud, et à 88 degrés huit minutes de longitude selon l'observation des pilotes. Le lendemain dix-neuvième, on vit quelques oiseaux, entr'autres une maupouille, et quelques petits goélands qui sont les signes ordinaires de la proximité de l'île d'Amsterdam.

Après ces remarques nous dressâmes notre route un peu plus vers le Nord, parce que pour nous conserver les vents favorables, et éviter les calmes, nous avions fait droit à l'Est mille ou onze cent lieues, ayant remarqué le premier voyage qu'en descendant vers la ligne, les vents s'affaiblissaient quelquefois si fort, qu'ils prenaient ensuite de l'Est, et nous devenaient contraires.

Une observation que nous avons faite déjà quatre fois, et qui est de la dernière conséquence, c'est la variation, ou comme partent quelques uns, la déclinaison de la boussole qui est la preuve la plus infallible que nous ayons trouvé pour la longitude. Cette variation fut observée par nos pilotes avec leurs boussoles au Cap, huit degrés, trente minutes Nord-Ouest, et nous l'avions trouvée huit degrés 40 minutes Nord-Ouest avec un anneau astronomique du Sieur Chapotot, placé sur la ligne méridienne, que nous avons tirée assez exactement dans le pavillon où nous logions. Cette même déclinaison fut trouvée par les pilotes après être sortis de la rade à huit lieues des terres en haute mer le vingt-huitième de juin au coucher du soleil. Le troisième juillet, étant à 35 degrés 38 minutes de latitude, et à 45 de longitude, on observa la variation au lever du soleil, qui fut de quinze degrés Nord-Ouest. Il faut remarquer que les bonnes cartes marines mettent le Cap à trente-sept degrés de longitude, ou environ, et ainsi nous nous en étions éloignés de huit degrés depuis notre départ, et la variation avait augmenté de six degrés et demi. Elle augmenta ainsi à proportion que nous avançons vers l'Est jusqu'à vingt-cinq degrés Nord-Ouest. Car c'est la plus grande déclinaison que nous ayons remarquée, et nous l'avons remarqué deux fois de suite, le quatorzième juillet au coucher du soleil, et le quinzième à son lever, avec tout le soin, et toute l'exactitude qu'on peut faire sur mer. Les pilotes assuraient qu'ils étaient par leur point à trente-sept degrés dix-neuf minutes de latitude australe, et à 75 degrés de longitude. Dès ce même jour, après avoir fait environ vingt-deux lieues, la variation observée ne se trouva au coucher du soleil que de vingt-quatre degrés trente minutes Nord-Ouest. Ainsi décroissant toujours avec quelque proportion, tandis que nous nous approchâmes de l'île de Java, enfin à onze degrés de latitude Sud, et à 12 degrés de longitude, qui est à peu près la situation de cette île de Java, nous ne trouvâmes que deux degrés trente minutes de variation Nord-Ouest.

M. Le Duc du Maine nous avait ordonné, lorsque nous partîmes de Paris, d'observer l'inclinaison de l'aiguille aimantée, ou

de la boussole ; quelques savants ayant remarqué que lorsque l'aiguille non aimantée est dans un parfait équilibre, si on vient à l'aimanter, elle incline d'abord, et se penche en bas par le côté qui regarde le pôle. Ce prince habile en plus d'une science, et dont l'esprit égale le grand courage qu'il vient de faire paraître au siège de Philisbourg, voulait être éclairci sur ce point par de sûres expériences, et pour cela il avait commandé qu'on nous fît un instrument exprès, sur ce que je lui avais représenté que les boussoles des pilotes n'étaient pas suspendues assez délicatement, ni dans un équilibre assez exact pour faire cette observation avec la justesse qu'il fallait. Mais le temps ayant été trop court pour faire l'instrument, et nous étant trouvés pressés de partir avant qu'il fût achevé, nous n'avons point fait l'expérience.

Dans la navigation du Cap à Batavie, il mourut beaucoup de soldats dans les flûtes. Quelques uns peu informés des saisons de la navigation, et qui se trouvaient mieux à terre qu'en haute mer, attribuaient une perte si considérable au peu de séjour qu'on avait fait au Cap, et disaient que les malades n'ayant pas eu le temps de se remettre, et les sains celui de se reposer, les uns et les autres n'avaient pu résister aux fatigues, et aux incommodités de la seconde partie du voyage. D'autres disaient qu'il ne s'en fallait prendre qu'à la mauvaise qualité des vivres, qu'on avait embarqués avec trop de précipitation, et sans choix, et plusieurs croyaient que le mauvais air des flûtes, et l'embarras où l'on y était, avait beaucoup contribué à toutes ces maladies. Je ne sais pas assez ces choses pour en dire mon sentiment : mais les soldats ne furent pas les seuls maltraités durant cette navigation. Quelques officiers des principaux y moururent, et nous y perdîmes deux jésuites, le Père Rochette de la province de Lyon, et notre frère Serrelu que j'avais reçu dans notre Compagnie au Cap de Bonne-Espérance, avec le contentement de tous nos Pères qui avaient reconnu depuis longtemps, et surtout dans ce voyage, sa capacité, sa vertu, et son beau naturel. Je voudrais être assez informé du détail de la maladie, et de la mort du Père Rochette, pour en faire ici le récit.

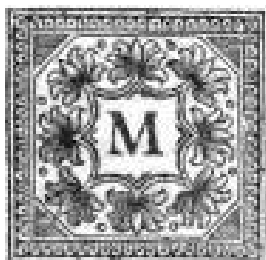
Tout ce que j'en sais, c'est qu'il avait gagné la fièvre maligne dont il mourut auprès des malades qu'il servit, et qu'il assista toujours avec un zèle, et une assiduité tout extraordinaire. Il s'était attiré un si grand respect dans le vaisseau par sa douceur, par sa modestie, et par la sainteté de ses mœurs, qu'après sa mort, il se trouva des gens qui l'invoquèrent en particulier comme un Saint, jusque-là qu'un capitaine des plus considérables des troupes, qui avait été de ses amis, étant malade à l'extrémité, et se trouvant touché de Dieu, s'écria à la nouvelle de la mort de ce Père : *Saint homme, priez Dieu pour moi, c'est par votre intercession qu'il me fait à présent sentir les effets de sa miséricorde, et ce que vous n'avez pu sur moi durant votre vie par vos saintes exhortations, vous l'obtenez de Dieu après votre mort par vos puissantes et efficaces prières.* Dans cette disposition le malade fit appeler un autre jésuite, qu'il pria d'avoir soin de son âme durant le peu de temps qui lui restait à vivre. Il fit assembler même tous les officiers qui étaient dans le vaisseau, et après leur avoir fait une confession publique de ses fautes, il les exhorta à mener une vie chrétienne. Deux ou trois jours après il mourut avec toutes les marques d'un prédestiné ayant reçu tous ses sacrements avec une dévotion exemplaire.

Nous sûmes tous ces détails par la *Loire*, qui fut le premier de nos vaisseaux que nous rencontrâmes le huitième d'août à dix-huit degrés huit minutes de latitude australe, et à 115 degrés quarante minutes de longitude. Monsieur de Joyeux, Capitaine de cette flûte, et ses pilotes jugeaient que nous étions environ de soixante dix lieues plus près de l'île de Java, que ne le jugeaient les nôtres. Il ne fut pas cru non plus que les remarques que nous avons faites dans la relation précédente, par lesquelles nous faisons voir que l'île de Java est plus occidentale de soixante lieues, qu'elle ne l'est sur les cartes marines, qui sont encore plus justes que les cartes géographiques : car quelques unes de celles-ci marquent l'île de Java à 140 ou 145 degrés de longitude, et nous avons constamment remarqué que cette île est située au 121 degrés de longitude ce qui montre que les géographes font l'île de Java de 500 lieues plus éloignée de nous,

qu'elle ne l'est en effet. Le seizième du même mois à midi nous aperçûmes la terre de Java, et nous reconnûmes que c'était la pointe la plus australe, et la plus occidentale de cette île. Nous en côtoyâmes les bords les jours suivants, la sonde à la main en revenant plus de cent cinquante lieues presque sur nos pas. Enfin le vingt-cinquième du même mois, ayant reconnu le détroit de la sonde, nous donnâmes dedans par la grande passe, et arrivâmes heureusement à la rade de cette fameuse île.



LIVRE TROISIÈME



MONSIEUR de Vaudricourt avait donné Bantam aux vaisseaux pour le lieu du rendez-vous, en cas de séparation. Nous y arrivâmes le 14 d'août, et nous croyions y être les premiers : mais à peine fûmes-nous à la vue de la ville, qu'un bateau de pêcheurs vint nous apporter une lettre de Monsieur Duquesne, qui en était parti quelques jours auparavant. Par cette lettre il avertissait M. de Vaudricourt, qu'ayant envoyé à terre un officier avec sa chaloupe, pour demander des rafraîchissements, on lui avait répondu qu'il n'y en avait pas à Bantam, et qu'il fallait aller à Batavie pour en trouver, qu'il allait nous y attendre jusqu'à certain temps, après lequel il devait partir pour faire sa route vers Siam, de peur qu'attendant plus longtemps il ne perdît la saison.

Sans différer davantage, nous dressâmes la route vers Batavie, pour aller joindre incessamment l'*Oiseau*. Batavie n'est éloignée de Bantam que d'environ 14 lieues : mais nous trouvâmes les vents si contraires, que nous employâmes huit jours à faire ce chemin. Dès que nous eûmes mouillé à la rade, l'*Oiseau* salua la flamme de neuf coups de canon. On ne voulut pas répondre à cette civilité, de peur que les Hollandais ne prissent le salut rendu à Monsieur Duquesne pour un salut fait à leur pavillon. On se souvenait de la difficulté qu'avait fait le général le

voyage précédent, de rendre coup pour coup aux vaisseaux du roi, et on jugea sagement de n'exposer pas les vaisseaux de Sa Majesté à recevoir cet affront dans un lieu et dans des circonstances, où il était difficile de s'en ressentir. Il ne fallut pas attendre longtemps, pour être convaincu qu'on avait pris le bon parti.

On avait à peine laissé tomber l'ancre de notre vaisseau, qu'un officier de l'*Oiseau* vint à notre bord, et nous dit que le Général de Batavie n'avait pas fort bien reçu Monsieur Duquesne ; nous le fûmes mieux nous autres jésuites, quoi que nous nous y dussions moins attendre ; car ceux de nos Pères qui étaient dans l'*Oiseau* ayant su que le général était informé qu'il y avait des jésuites dans les vaisseaux du roi, descendirent à terre pour lui rendre visite. Ils en furent fort bien reçus, et il leur offrit le même logement qu'on nous avait donné il y a deux ans, pour y faire des observations. Ces Pères acceptèrent d'autant plus volontiers l'honnêteté du général, qu'outre qu'ils étaient extrêmement fatigués de la mer, ils espéraient trouver cette fois un temps plus favorable pour observer, que nous ne l'avions eu le premier voyage. Ainsi dès qu'ils furent revenus à bord, ils préparèrent leurs pendules et leurs quarts de cercles, avec les autres instruments nécessaires, pour les porter au jardin du Général Spelman, dont j'ai donné la description dans la relation précédente, aussi bien que de la rade et de la ville de Batavie.

Dans cette pensée le lendemain matin ils mirent dans la chaloupe de l'*Oiseau* qui allait à terre tous ces instruments, et partirent ensemble pour les aller disposer incessamment. Ils avaient même déjà commencé à s'établir, lorsque Monsieur Duquesne, qui était descendu à terre, leur manda qu'ils seraient bien de se rembarquer avec leurs instruments, et de s'en aller à bord, où il les allait joindre, et leur dire ce qui l'obligeait à leur donner ce bon conseil. Ces Pères ne balancèrent pas à prendre ce parti, et se rembarquèrent sur le champ : mais comme il était déjà tard, et que la chaloupe était pressée de sortir avant qu'on fermât les portes de la ville, ils ne purent prendre leurs pen-

dules, qui étaient déjà montées dans une salle, qui devait leur servir d'observatoire.

Monsieur Duquesne y fut presque aussitôt, et leur dit que le général avait changé de sentiment à leur égard sur les remontrances de certaines personnes, qui lui avaient représenté les désordres qui pourraient arriver dans la ville, si on y voyait des jésuites, et la peine qu'on aurait à retenir le peuple irrité depuis les dernières nouvelles de France apportées par la flotte de Hollande.

Les affaires étaient en cet état, quand nous arrivâmes avec nos deux flûtes. Monsieur de Vaudricourt ayant mouillé à la rade envoya Monsieur de Saint Clair Capitaine en second dans le *Gaillard*, avec ordre de complimenter Monsieur Campiche, qui est le nom du général, comme nous avons dit dans le voyage précédent, et de demander permission de faire de l'eau et du bois, et de chercher les autres rafraîchissements nécessaires. Monsieur de Saint Clair fut reçu par le lieutenant du trésorier, lequel après avoir averti le général, lui revint dire que Son Excellence était occupée à de grandes affaires, et que s'il revenait le lendemain, il pourrait avoir audience. Cet officier hollandais ajouta que le général lui avait donné commission de savoir de Monsieur de Saint Clair, s'il avait quelques propositions à lui faire outre le compliment ordinaire ; à quoi Monsieur de Saint Clair répliqua qu'il n'avait autre chose à dire à Monsieur le Général, après l'avoir assuré des respects de Monsieur de Vaudricourt commandant de l'escadre du roi, que de convenir du salut, et de demander permission de faire quelques provisions dont on avait besoin dans les vaisseaux. Le lieutenant du trésorier répondit que pour le salut, c'était à Monsieur de Vaudricourt à saluer, et qu'on ne manquerait pas de répondre à son honnêteté, et qu'on pouvait bien s'en remettre à la civilité et à la bonne volonté de Son Excellence, sans l'obliger à quoi que ce soit par traité ou par convention. Monsieur de Saint Clair prît congé du lieutenant du trésorier, et se retira fort mal satisfait de cette réponse. Étant de retour à bord, il en fit part à Monsieur de Vau-

dricourt, qui en fut vivement piqué dans l'état où étaient les choses. Il prît sagement son parti, et chargea Monsieur de Saint Clair de retourner le lendemain à Batavie, et si on lui donnait audience de dire au général fort nettement, que s'il ne promettait pas de rendre coup pour coup de la forteresse, on ne la saluerait point. Quand je vis Monsieur de Saint Clair sur le point de partir, je pris la résolution de l'accompagner, et de faire demander une audience particulière à Monsieur le Général. Ce qui me fit suivre cette résolution nonobstant les ordres du général, pour m'informer de la vraie cause de cette nouvelle conduite, à laquelle je m'imaginais que quelque soupçon mal fondé pouvait avoir donné sujet : mais surtout pour obtenir permission de mettre à terre six de mes compagnons, dont deux étaient actuellement malades, et les autres extrêmement affaiblis, parce qu'ils l'avaient été.

Nous nous rendîmes chez le lieutenant du trésorier, lequel étant revenu de la forteresse, et après avoir disputé assez longtemps le terrain, pour obliger Monsieur de Saint Clair à se contenter de la réponse qu'on lui avait fait le jour précédent, lui dit que le général lui donnerait audience. Comme j'eus demandé à ce lieutenant, s'il avait représenté à Son Excellence, que j'attendais ses ordres pour l'assurer de mes très humbles respects, il me dit que Monsieur le Général n'avait que le temps de voir Monsieur de Saint Clair, s'y étant engagé dès le soir auparavant, et que je pourrais revenir une autre fois. Monsieur, lui répliquai-je, je vous prie de dire à Monsieur le Général que je n'ai point d'autre affaire, que de lui faire la révérence, et l'assurer que j'ai eu l'honneur de rendre compte à Sa Majesté du bon traitement qu'il nous avait fait le voyage précédent. Si Son Excellence veut bien me faire la grâce que je lui dise moi-même les choses plus en détail, je lui en aurais de l'obligation : mais s'il refuse de me donner audience, obligez-moi, je vous conjure, après lui avoir marqué la reconnaissance que je conserve de toutes ses bontés, de le prier qu'il me dispense de revenir, parce que je vois bien que ce serait me rendre importun. Je vais, Monsieur, me répondit-il, conduire M. le Capitaine à l'audience, et je

ne manquerai pas de rendre compte à Son Excellence de tout ce que vous me venez de dire. Je vous prie d'attendre ici la réponse.

Monsieur de Saint Clair revint quelque temps après avec cet officier, et il me raconta de quelle manière le général l'avait reçu, me disant qu'il était extrêmement content de ses manières obligeantes : mais qu'il l'était peu de la réponse qu'il lui avait faite sur le chapitre du salut que le général tenait ferme, quoi qu'il lui eût déclaré qu'on ne faisait nulle part en Hollande cette difficulté, que cette résolution pourrait offenser le roi, le prince du monde le plus délicat sur ce qui regarde sa gloire et sa réputation. Il eut beau lui faire toutes ces représentations, il fallut se déterminer à ne point saluer du tout, et à faire incessamment les provisions dont nous avons besoin, pour nous remettre en chemin. Le lieutenant du trésorier me dit que je pouvais aller saluer Son Excellence, quand je voudrais. Nous partîmes ensemble, et je me rendis au palais avec le Père le Royer, qui était avec moi. Nous fûmes introduits dans une galerie, où nous trouvâmes le général, se promenant avec le Baron de Saint Martin, qui est un gentilhomme de Béarn, qui a pris parti depuis longtemps chez les Hollandais, et qui depuis peu s'est déclaré de leur religion, en faisant publiquement ce qu'il n'avait jamais voulu faire auparavant. Il est major général de Batavie, et en cette qualité il commande toutes les troupes que la Compagnie de Hollande entretient dans les Indes, j'en ai déjà parlé dans la relation de 1686.

Dès que Monsieur le Général nous eût aperçu, il nous aborda avec un air fort obligeant, me disant qu'il était bien aise de me revoir en santé après un aussi long voyage, l'ayant remercié de tant de bontés, je lui dis que j'avais témoigné un empressement extraordinaire, pour me procurer l'honneur de lui faire la révérence, parce que j'étais persuadé qu'il serait bien aise que je lui disse que j'avais rendu un compte fort exact au roi de toutes les honnêtetés qu'il nous avait faites le premier voyage, et que Monsieur l'ambassadeur n'avait pas manqué aussi

d'informer Sa Majesté du bon traitement qu'il avait fait faire aux Français, que le roi avait voulu savoir le détail de toutes les grâces que nous avions reçues de Son Excellence, que je ne doutais pas par le plaisir que le roi avait témoigné y prendre, que Sa Majesté n'en fît remercier les États par son ambassadeur en Hollande. Il me dit qu'il me savait fort bon gré du soin que j'avais eu d'informer le roi de l'estime et du profond respect qu'il conservait pour sa personne royale, et pour tous ceux que Sa Majesté honorait de sa protection, qu'il ne demandait que les occasions d'en donner des marques publiques : mais qu'il était bien fâché d'être obligé de me dire qu'il avait de certaines raisons particulières, qui le forçaient à ne nous pas faire les mêmes bons traitements qu'il nous avait fait le voyage précédent à Batavie.

Je lui répliquai que la manière obligeante avec laquelle il nous avait reçus la première fois n'était pas pour lui un engagement à nous donner encore cette fois-ci les mêmes marques de bonté, qu'il en avait trop fait autrefois, qu'il nous suffisait qu'il nous eût comblé alors de ses bienfaits, pour en conserver une éternelle reconnaissance ; que je ne voulais point pénétrer les raisons qui l'obligeaient à ne nous pas continuer les mêmes faveurs, mais que j'étais bien aise de lui dire que je serais extrêmement affligé, si la conduite que nous eûmes à Batavie, ou quelque'autre soupçon qu'on eut de nous à présent, nous avaient attiré les ordres sévères qu'il avait donnés sur ce qui nous regardait, qu'il me semblait qu'en l'autre voyage nous nous étions, comportés avec tout le ménagement et toute la discrétion qu'on pouvait attendre des personnes de notre profession, et que je me souvenais que Son Excellence nous avait fait l'honneur de nous dire qu'elle avait à se louer du procédé que nous avions tenu pendant notre séjour à Batavie ; que je pouvais lui répondre des jésuites qui venaient à présent ; que cependant ce que je prenais la liberté de lui dire, n'était pas à dessein d'en obtenir les mêmes marques de bonté : il me suffisait qu'il me témoignât avoir quelque raison de ne pouvoir pas nous le faire sentir ; que si je voulais demander quelque adoucissement à la défense

qu'on avait fait à tous les jésuites de mettre pied à terre, ce n'était que pour avoir quelques-fois la liberté de venir assurer Son Excellence de mes respects, pendant que les vaisseaux du roi étaient en rade, et pour obtenir permission de mettre à terre, cinq ou six de nos Pères malades, pour leur faire recouvrer la santé par le bon air, le repos, et les autres soulagements qu'on ne pouvait pas leur procurer dans les navires.

Il me répartit qu'il n'avait nul sujet de se plaindre de nous : que nous nous étions bien comportés le voyage passé à Batavie, et qu'il ne doutait pas que les Pères qui étaient venus cette année, n'eussent les mêmes sentiments : mais que pour me dire la vérité, on avait si maltraité ceux de leur religion en France, qu'on trouverait à redire, si on traitait si favorablement les jésuites à Batavie ; qu'enfin quand il voudrait lui-même m'accorder que nos Pères malades descendissent à terre, la considération qu'il avait pour nous l'en empêcherait, ne pouvant répondre de la fureur du peuple irrité contre les personnes de notre Compagnie que pour moi je pourrais venir le voir quand je voudrais, et qu'il me recevrait toujours bien.

Je lui répondis que j'étais surpris de ce qu'il me disait sur le chapitre de ceux de leur religion, que le roi n'avait pas traité durement comme on lui avait fait entendre, mais au contraire avec toutes fortes d'égards, et de témoignages de bonté ; qu'au reste si ce qu'avait fait le roi pour rappeler à la religion catholique ses sujets de la prétendue réformée était la raison qui nous excluait de Batavie, nous estimions comme le plus grand bonheur de notre vie de ne la voir jamais, quelques besoins qu'eussent quelques-uns d'entre nous de reprendre l'air de la terre, pour recouvrer leur santé.

À la fin comme il vit que je prenais congé de lui, il me fit dire par le Baron de Saint Martin qui nous avait toujours servi d'interprète, qu'il ferait accommoder une chambre auprès du logement des autres Français malades, pour les Pères qui avaient besoin de prendre des remèdes, et que je pouvais les y

envoyer. J'acceptai cette permission comme une grande grâce, non seulement pour le rétablissement de la santé de nos Pères ; mais encore pour le soulagement des autres malades de notre nation qui étaient à l'hôpital. Ce fut en effet le plus grand avantage que nous tirâmes de la condescendance du général, les plus malades de nos Pères m'ayant prié de ne les point obliger à descendre, et n'y en ayant eu que deux ou trois de ceux qui commençaient déjà à se remettre, qui allèrent à terre pour assister les autres.

La saison qui pressait de partir pour Siam, et la manière dont les Français étaient traités à Batavie, firent que tout le monde fut bien aise de mettre à la voile. Car on arrêta tous les officiers à la porte de la ville, n'en laissant entrer qu'un certain nombre ; et on eut bien de la peine à permettre à Monsieur de la Loubère tout Envoyé extraordinaire qu'il était, de prendre un logis dans la ville, où il demeura avec un valet de chambre. Ayant fait dire un jour au général qu'il serait bien aise de lui rendre visite incognito, on lui fit répondre que quand Son Excellence aurait le loisir, on le lui ferait savoir. Ces manières firent repentir M. l'Envoyé de s'être avancé à faire cette civilité ; de sorte qu'il ne pensa plus à l'audience qu'il avait fait demander. Pour les autres Français, on leur défendit absolument de coucher à terre, et on en vint jusques-là que d'envoyer un nègre de la maison du général, commander à un officier français qui n'était pas des moins considérables, de se lever de table, de sortir d'une hôtellerie où il dînait avec d'autres officiers, et de quitter incessamment la ville, parce que le général avait été offensé de sa fermeté dans une occasion où il s'agissait de l'honneur du roi, et de la gloire de la nation.

Pendant tout le temps que nous fûmes là, on fit courir beaucoup de faux bruits, qui alarmaient bien des gens. On disait aux Français qui allaient dans la ville, qu'il n'était plus temps d'envoyer du secours au roi de Siam : Que ce prince avait fait la paix avec la Compagnie de Hollande ; Qu'on lui avait envoyé des troupes, et que les Français n'en seraient pas assurément bien

reçus. On confirmait ces nouvelles par le témoignage de deux mandarins siamois qui étaient à Batavie, qu'on disait être des Envoyés extraordinaires du roi leur maître ; qu'outre les troupes qui avaient déjà passé dans divers vaisseaux, il y avait encore deux flûtes en rade prêtes à faire voile pour ramener ces Envoyés avec des soldats, et des chevaux.

Ces nouvelles paraissaient d'autant plus croyables à quelques-uns, qu'il était arrivé à Siam une révolte des Macassars contre cet État qui avait fait beaucoup de bruit, et qui eût sans doute des suites fort funestes, si le roi de Siam et son premier ministre n'y eussent apporté un prompt remède. On nous parlait avec tant d'assurance de toutes ces choses, et on nous en faisait un si grand détail, qu'il était difficile de n'en pas croire beaucoup. J'étais pourtant bien persuadé que ce n'était que des faussetés : mais il m'était assez difficile d'en désabuser certaines gens. Pour le faire plus efficacement, je voulus parler aux mandarins qu'on nous avait cités, qui bien loin de confirmer ce qu'on disait à Batavie, me dirent des choses toutes contraires, m'assurant que Monsieur Constance était mieux que jamais dans l'esprit du roi, et que pour preuve de cela, ce prince lui avait envoyé un parasol, et une chaise d'argent qui est la dernière faveur dont ce monarque a coutume d'honorer ceux qu'il aime. Ces mêmes mandarins m'ajoutèrent qu'on leur avait écrit par un vaisseau arrivé depuis peu de Siam, qu'on en avait chassé tous les Macassars, mais qu'on ne leur en mandait point la raison, ni de quelle manière cela s'était fait. Je crois que puisque j'ai fait ici mention de cette grande affaire, je dois apprendre au lecteur comment elle s'est passée. En voici le récit tout au long, tel qu'il a écrit par un ingénieur français, nommé M. de la Mare, qui était sur les lieux, où il fit fort bien son devoir. On y a ajouté quelques circonstances qu'on a apprises de ceux qui étaient sur les lieux.

Pour bien entendre, dit-il, tout ce je vais raconter de la révolte des Macassars, il faut savoir qu'il y a quelques années que les Hollandais ayant vaincu le roi de Macassar, royaume situé

dans l'île Célèbes, l'une des Moluques, ce prince dont nous parlons, l'un des fils de ce roi, suivi de plusieurs autres de sa nation, se sauva des mains de ses ennemis, et vint demander asile au roi de Siam, Sa Majesté le lui accorda le plus généreusement du monde ; lui assignant un lieu à deux portées de canon de la ville de Siam, pour y bâtir des maisons pour lui, et pour ceux qui l'avaient suivi ; et ce lieu a été depuis nommé le Camp des Macassars, selon les manières de parler de ce pays. Ce camp est situé partie sur le bord de la grande rivière nommée le Menam, et partie sur le bord d'une petite rivière nommée le Cachon, qui se décharge dans la grande en cet endroit. On leur avait particulièrement désigné ce lieu-là à cause de la proximité du Camp des Malaies, qui sont de même religion qu'eux, c'est-à-dire Mahométans, qui y ont quelques mosquées déjà bâties, et cela afin de ne rien oublier pour leur donner toutes sortes de douceurs, et de consolation dans le malheur qui leur était arrivé : mais ce prince oublia bientôt ce qu'il devait à son bienfaiteur.

Il fit il y a cinq ans une conspiration contre le roi de Siam, pour lui ôter la vie, et pour mettre sur le trône le frère puîné de ce même roi. La trame en fut heureusement découverte, le monarque généreux pardonna non seulement à son frère, mais même au prince de Macassar, et à tous ses complices. Cet excès de générosité aurait dû produire un regret éternel dans l'âme de cet homme ingrat : mais bien loin de se repentir de son crime, il se porta encore il y a quatre mois à une nouvelle conspiration, à la sollicitation des princes de Champa réfugiés en cette Cour, comme lui, qui avaient résolu de couronner le plus jeune des frères de Sa Majesté, et de lui proposer ensuite le turban, ou la mort. Ils avaient, dit-on, résolu que quand même il aurait embrassé la loi Mahométane, ils ne le laisseraient que quelque temps sur le trône, et qu'ensuite ils l'obligeraient d'en descendre, pour y placer l'un d'entre eux à la pluralité des voix. Ils devaient aussi proposer à tous les chrétiens gentils, et païens qui sont dans ce royaume, de se faire de leur religion, ou de mourir. Il est encore bon de savoir que ces princes de Champa sont trois frères fils du feu roi de Champa qui se sauvèrent ici à

l'avènement de leur frère aîné à la couronne, de crainte d'en recevoir quelque mauvais traitement. De ces trois frères, il y en a un auprès du roi de Siam, qui est officier de sa Maison, et qui n'était point de la faction, et les deux autres vivaient en personnes privées. Ce fut le plus jeune qui commença la conspiration, dont voici le récit.

Le jeune prince de Champa après avoir résolu de détrôner le roi de Siam, s'aboucha avec un capitaine Malaie aussi natif de Champa, homme de courage, de tête, et de lettres, et lui proposa son dessein. Ce capitaine entra dans son parti, et ce fut lui avec un de leurs prêtres qui conduisit toute l'affaire. Voici comme il s'y prit. Il publia dans le Camp des Malaies, et dans celui des Macassars, qu'il avait vu paraître dans le ciel un signe qui les menaçait d'un très grand mal, ou leur promettait un très grand bien : Qu'il avait déjà vu ce signe plusieurs fois ; Que toutes les fois qu'il l'avait vu, il était arrivé des choses tout extraordinaires à ceux de leur religion ; Qu'ainsi il fallait prier le prophète que ce présage tournât à leur bien, et cependant se tenir sur leurs gardes. Après avoir ainsi insinué la terreur dans les esprits sans leur rien déclarer de ses desseins, il les prit tous en particulier les uns après les autres, et leur découvrit peu à peu son entreprise à mesure qu'il voyait qu'ils y donnaient, de sorte qu'à la réserve de trois cent Malaies, il les fit tous entrer dans ce parti en trois mois de temps, aidé seulement d'un de leurs prêtres, comme nous avons déjà dit.

Après qu'il eut mis les affaires en cet état, il fit assembler les trois chefs pour convenir de ce qu'ils feraient à l'égard de ces trois cent Malaies qu'il avait trouvé fort éloignés de ses sentiments. Ils résolurent que quand ils seraient prêts à donner, ils les feraient venir au lieu de l'assemblée sans leur rien dire de ce qu'on voudrait faire, et que là on leur déclarerait la chose, se flattant qu'ils n'hésiteraient point à souscrire à leurs volontés lorsqu'ils verraient tous leurs compatriotes qui y auraient déjà souscrit. Ils résolurent aussi d'aller d'abord délivrer tous les prisonniers et tous les galériens qui sont dans la ville, et de les faire

entrer dans leur parti, ce qu'ils s'assuraient que les uns et les autres ne manqueraient pas de faire avec bien de la joie. Ils convinrent aussi de piller le palais afin de donner courage à leurs gens. Ils résolurent encore que le jour de l'exécution serait le quinzième d'août sur les onze heures du soir, de sorte que les deux princes de Champa voyant ce temps s'approcher, écrivirent une lettre à leur frère qui était à Louvo auprès du roi par laquelle ils lui donnaient avis de leur dessein, et l'avertissaient de se sauver au plus vite. Ils ordonnèrent à l'homme qui portait la lettre, de ne la lui rendre que ce même jour à huit heures du soir, afin que s'il voulait entrer dans l'entreprise, il eut le temps de se sauver des mains du roi. Le porteur qui était aussi Malaie, et de la conspiration, donna à ce prince cette lettre dans le temps, et de la manière qui lui avait été prescrite, et aussitôt qu'il la lui eut donnée, se retira, et s'enfuit.

Cette fuite subite fit soupçonner au prince quelque chose d'extraordinaire, il fut assez prudent, pour ne point ouvrir la lettre. Il la porta au Seigneur Constance, qui la fit ouvrir et, interpréter par un mandarin malaie. Aussitôt que l'on eut achevé de la lire, ce ministre courut avertir le roi de ce qui se passait dans la capitale, lequel sans se troubler donna sur le champ tous les ordres nécessaires, pour rompre les desseins des factieux. Il fit un détachement de trois mille hommes de sa garde, pour aller secourir le palais de Siam. Il envoya le Chevalier Fourbin à Bangkok, de crainte que les conjurés ne s'en saisissent. Il fit distribuer le reste de ses gardes, qui étaient au nombre de cinq mille hommes dans son palais, et aux environs, il fit mettre d'autres troupes sur les avenues aux portes et sur les remparts de la ville ; enfin il n'omit rien de tout ce qu'un habile homme peut faire, pour mettre son État en sûreté.

Cependant l'heure marquée par les conjurés étant venue, tout le monde s'y trouva. Ce fut sur une langue de terre, qui sépare les deux rivières vis à vis le Camp des Macassars, les trois cent fidèles malaies s'y étant aussi trouvés en armes par ordre du prince Macassar, sans savoir ce qu'on voulait d'eux, jugeant

bien néanmoins en voyant tant de monde assemblé qu'il s'y agissait de quelque trahison. Ils s'adressèrent au prince qui les avait fait venir, et lui demandèrent où il les voulait mener. Il fit quelque difficulté de le leur dire : mais se voyant pressé, il leur déclara la chose : ils dirent tout à ce prince d'une commune voix qu'ils détestaient cette action, qu'ils n'y voulaient point aller, et qu'ils aimaient mieux mourir que de trahir le roi de Siam, qui les avait si bien-reçus dans ses États, et leur avait fait tant de biens, depuis qu'ils y étaient. Ces raisons firent rentrer en eux-mêmes d'autres Malaïes, qui avaient déjà se quelque remord de leur action, ce qui les fit résoudre à déclarer aussi qu'ils n'y voulaient point aller. Après quoi chacun d'eux commença à prendre la fuite, et s'échapper par où il pût. Le prêtre mahométan, dont nous avons parlé, jugea bien par cette action que quelques-uns de ces gens-là iraient déclarer la conjuration, et qu'ainsi le coup était manqué. Il se résolut donc d'aller lui-même découvrir la chose au gouverneur de la ville, afin d'obtenir sa grâce, ce qu'il exécuta à l'instant.

Aussitôt que le gouverneur eut reçu cet avis, il arrêta le prêtre prisonnier : il fit assembler le peu de monde qu'il avait dans le palais, tantôt en un endroit, tantôt en un autre ; afin de faire connaître aux ennemis que leur trahison était découverte, et qu'il y avait dans le palais des troupes suffisantes pour le défendre. En effet cette grande rumeur fit croire aux espions, qu'il y avait un grand nombre de soldats. Ils en donnèrent incontinent avis aux trois princes, qui nonobstant la désertion d'une partie de leurs gens, étaient prêts à marcher avec le reste pour l'exécution de leur entreprise. Cette nouvelle les alarma si fort, qu'ils rentrèrent chacun chez eux, pour songer aux moyens de se tirer de ce mauvais pas. Ils furent encore plus déconcertés le lendemain matin, quand ils apprirent qu'il était arrivé trois mille gardes du roi dans le palais, et que tous les habitants de la ville étaient sous les armes campés sur les remparts.

Sur ces entrefaites le roi ayant eu avis que les ennemis n'entreprenaient plus rien, et qu'ils s'étaient retirés chez eux,

envoya le Seigneur Constance à Siam pour tâcher de les ramener par la douceur, et de découvrir toute la suite, et toutes les circonstances de la conspiration. Le ministre réussit parfaitement bien dans son voyage. Il obligea le capitaine qui avait tout tramé, de se rendre à lui par l'espérance qu'il lui donna d'obtenir sa grâce du roi, et ce fut de lui qu'il apprit tout ce que nous venons de dire : à quoi il ajouta qu'il avait lui-même résolu de se faire roi, et de se défaire des trois princes. M. Constance ne demeura que deux jours à Siam, et en partant pour retourner auprès du roi, il fit publier que tous les factieux eussent à aller dans quatre jours au plus tard déclarer leurs fautes et leurs complices, moyennant quoi Sa Majesté leur pardonnait, et les rétablissait dans leurs biens et dans leurs familles : mais que s'ils attendaient plus longtemps, ils seraient tous châtiés rigoureusement. Tous les Malaïes généralement allèrent demander pardon au roi, et l'obtinrent. Il n'y eut que les Macassars qui ne se purent résoudre à cette soumission, et qui s'obstinèrent à périr.

Leur prince fut plusieurs fois sommé de la part du roi de venir rendre raison de sa conduite, mais il refusa toujours constamment de le faire, s'en excusant sur ce qu'il n'était point entré, disait-il, dans la conspiration ; qu'il était bien vrai qu'on l'avait fort pressé sur ce point mais qu'il avait toujours tenu ferme contre les puissantes sollicitations qu'on lui en avait faites ; que s'il avait commis quelque faute, ç'avait été de ne pas déceler les auteurs d'un si pernicieux dessein, mais que sa qualité de prince et celle d'ami étaient suffisantes pour le disculper de n'avoir pas fait l'office d'un espion, et de n'avoir pas trahi des amis qui lui avaient confié un secret de cette importance. Une réponse si déraisonnable fit prendre au roi la résolution de se servir de la voie des armes, pour le mettre à la raison. On connaissait assez le génie de cette nation, pour juger qu'ils n'étaient pas gens à se laisser prendre sans résistance : ainsi il fallut faire des préparatifs pour les forcer. Il semble que ces préparatifs leur enflèrent le courage, au lieu de les intimider, et une action qui

se passa à Bangkok quelque temps avant qu'on les attaquât les rendit encore plus fiers.

Une galère qui était venue des Célèbes, et qui avait apporté de la part du roi de Macassar un présent au prince son parent de quelque argent, et de quelques esclaves, était sur le point de partir, quand la conjuration éclata. Le capitaine, après avoir été témoin du mauvais succès de cette entreprise, où il était mêlé, crût qu'il devait pourvoir à sa sûreté en se retirant. Il fut demander selon la coutume du pays la permission de sortir du royaume avec un *Tara*, c'est-à-dire un passeport, pour enlever ses marchandises. On le lui dépêcha sur le champ : mais en même temps on envoya un ordre secret à M. le Chevalier de Fourbin de l'arrêter avec tous ses gens au passage de la chaîne, qu'on avait tendue à Bangkok au milieu de la rivière durant ces troubles, espérant par leur moyen tirer de nouvelles lumières de la conjuration, dont on ne les croyait pas tout-à-fait innocents. Ils y arrivèrent le 17 d'août. Incontinent le Chevalier de Fourbin envoya avertir le capitaine de le venir trouver dans la forteresse, pour lui rendre compte du nombre de gens qui montaient sa galère. Ce compliment étonna un peu le capitaine macassar, qui était en garde contre les surprises. Il ne croyait pas qu'il fût de la prudence de s'aller mettre entre quatre murailles, dans un temps où il commençait à connaître que sa sûreté consistait dans la fuite. Il fit naître mille difficultés pour esquiver ce coup ; jusqu'à dire qu'il ne pouvait pas y aller, sans être suivi de tous ses gens avec leurs armes.

Après de longues contestations, pour mieux cacher le piège qu'on lui tendait, on lui accorda d'entrer dans la forteresse avec huit de ses gens, sans autres armes que le crit. Le crit est un petit poignard d'un pied à un pied et demi de long, dont la lame est plate et faite le plus souvent en ondes par les côtés. Elle peut avoir deux doigts de large au dessous de la garde : de là elle va en diminuant peu à peu se terminer dans une pointe assez aiguë. Il y a de ces crits, dont la lame est empoisonnée. Ce qui se fait en deux manières, ou bien en y appliquant le poison à

chaque fois qu'on s'en veut servir, ou bien en mêlant le poison dans la trempe où l'on met le fer, afin que la substance en soit pénétrée, et de ces derniers on en trouve, à ce qu'on dit, dont la lame coûte jusqu'à mille écus. Il est vrai qu'il faut un temps considérable à faire ces sortes d'ouvrages. Ils observent certains moments superstitieux pour la trempe : ils frappent un nombre déterminé de coups à certains jours du mois pour le forger : ils interrompent leur travail des semaines entières, et ils passent quelques fois ainsi à diverses reprises toute une année à faire ce chef d'œuvre de leur art diabolique. Les faiseurs de talismans gardent moins de cérémonie dans la fabrique de leurs figures. Ce poison est si subtil en effet, qu'il suffit que le crit fasse une légère égratignure, et tire une goutte de sang, pour être en peu de temps porté jusqu'au cœur. Le seul remède, à ce que tout le monde dit, est de manger au plus vite de ses propres excréments, au reste un brave Malaie et son crit sont inséparables. Le rendre est parmi eux un insigne affront : le tirer et ne tuer personne est une marque de lâcheté. Ces deux maximes ont encore plus de cours chez les Macassars, que chez les autres. Quand ils ont une fois pris leur *opium*, qui les rend à demi furieux, ils se jettent à travers des piques et des épées sans crainte de la mort, en criant *Moca, Moca*, et manquent rarement leur homme. Reprenons la suite de notre narration.

Le capitaine avec son escorte mit pied à terre, pour venir à la citadelle, après avoir pris congé du reste de ses camarades, et leur avoir déclaré que si on lui demandait le crit, il ferait amoque : à quoi ils répondirent tous qu'en ce cas ils suivraient son exemple, et mourraient pour le venger. Aussitôt qu'il fut entré, on le conduisit dans une espèce de salle bâtie sur un des bastions de la place, où l'on commença par lui ordonner de faire venir ses gens, pour être comptés. Le dessein du Chevalier de Fourbin était de les faire entrer dans le dehors de la citadelle, de les faisant suivre en queue par une compagnie de soldats commandés pour cela, les envelopper de toutes parts, de les obliger ainsi de rendre les armes. Le capitaine répondit froidement qu'il avait cinquante hommes, et qu'on pouvait sans tant de façons

s'en fier à sa parole : mais comme on insista sur ce point, et comme il se vit dans la nécessité d'obéir, il en fallut passer par là. Il détacha deux de ses gens, pour aller avertir les autres.

Le Chevalier de Fourbin prit ce moment pour faire avancer un gros de piquiers, et de mousquetaires, qui se rendirent maîtres de l'entrée de la salle qui était toute ouverte à ce dessein. Alors le Macassar reconnut, mais trop tard, le péril où il s'était engagé. Il parut rêveur, et en action d'un homme qui roule quelque grand dessein dans sa tête. La sueur lui tombait à grosses gouttes du visage. Cependant le Chevalier de Fourbin envoya un officier lui demander le crit de la part du roi. Le capitaine ne lui répondit qu'en le lui enfonçant dans l'estomac, et le renversant mort à ses pieds. Le coup fut si violent, qu'il lui coupa trois côtes. Deux des gens du capitaine siamois se mirent en devoir de se saisir du Macassar : mais deux coups de crit délivrèrent celui-ci de ses deux ennemis l'un après l'autre, et après avoir étendu un quatrième sur le carreau, il vint en furieux se jeter au travers des piques ; mais comme il était impossible de les enfoncer, après en avoir essuyé quelques coups ; il sauta avec trois des siens par une fenêtre de la salle, et se jeta dans une embrasure du bastion, pour se précipiter du haut en bas. Comme le saut néanmoins leur parut violent, il fallut quelques mousquetades pour les déterminer à prendre ce parti. On leur fit une seconde décharge en tombant. Il y en eut qui eurent encore assez de force pour se relever, et pour courir à pas chancelants sur des soldats qui étaient postés près de là, mais il fut facile de les achever.

Le Sieur de Beauregard capitaine français voyant que le capitaine macassar, quoi que percé de plusieurs balles, avait encore un reste de vie, défendit à son sergent de le tuer, et s'approchant de lui, il se mit en devoir de lui ôter son crit. Il prit le fourreau au lieu de la poignée, ce que cet homme presque mort ayant vu, il eut encore assez de force pour le tirer, et lui en fendre le ventre. Car il faut avouer que les blessures de ce poignard sont horribles, ils donnent en frappant un certain tour de

bras, qui fait une ouverture aussi grande que les plus larges pertuisanes pourraient faire.

M. le Chevalier de Fourbin jugeant par la résolution de ceux-ci de ce que les autres pourraient faire, fut obligé de prendre des mesures bien différentes de celles qu'il avait prises. Il fit sortir sa garnison, qui pouvait faire trois ou quatre cent hommes, qu'il rangea en bataille hors de la place ; et les posta de telle sorte, que les Macassars en devaient être investis. Pendant ce temps-là les Macassars, qui avaient mis pied à terre, se doutant de ce qui était arrivé par les mousquetades qu'ils avaient entendues, redemandaient leur capitaine. Le Chevalier de Fourbin les payait de belles paroles pour gagner temps, et pour se mettre en état de les prendre, ou de les tuer. Eux de leur côté se mettaient en devoir de vendre bien cher leur vie. Ils entortillaient les pièces de toile dont ils se couvrent les épaules au tour de leurs bras pour leur servir de bouclier. Tout paraissait le mieux disposé du monde, lorsqu'un capitaine anglais quitta son poste, et s'avança avec quelques soldats, envoyant dire au Chevalier de Fourbin qu'il allait lui amener pieds et poings liés toute cette canaille, il laissa par malheur un petit fossé derrière lui. Les Macassars jugeant cette conjoncture favorable pour donner, partent de la main, et après avoir essuyé une décharge, et quelques coups de piques qui en tuèrent quelques-uns, le mirent en pièces à coups de crit avec ses gens. On en trouva qui en avaient reçus plus de douze. Le reste de la garnison fut si fort épouvanté de cette première charge des Macassars, que sans en attendre une seconde, chacun songea à se sauver, et l'on vit place nette en un moment. Le Chevalier de Fourbin eut beau crier, il fut impossible de les rallier : il fut obligé lui-même de se retirer, et courut grand risque de sa personne.

S'ils eussent su profiter de leur avantage, ils pouvaient se rendre maîtres de la forteresse dans l'épouvante où l'on était : mais on peut dire que si ces gens là ont un courage de lion, ils en ont aussi la brutalité. Ils ne firent point de raisonnement, ils se contentèrent de tuer tout ce qui se présentait devant eux,

sans discernement d'âge, ni de sexe, et allèrent chercher un asile dans les bois, où les sangsues, les moucheron, la faim et cent autres misères ne les purent tant affaiblir durant l'espace de douze ou treize jours, qu'il ne leur restât encore assez de vigueur pour mourir les armes à la main, et pour tuer encore cinq ou six hommes de ceux qui venaient pour les exterminer. Un jeune Macassar de dix à douze ans, qui était retranché dans un temple d'idoles avec quelques-uns de ses camarades, fit deux sorties le crit à la main, et en tua deux pour sa part. On en prit quelques-uns en vie, que leurs blessures avaient mis hors de combat, un desquels expirant, disait : *Hélas ! je n'en ai tué que deux, qu'on m'en laisse encore tuer sept, et je mourrai content.* D'autres priaient qu'on les dépêchât au plutôt pour aller retrouver leurs compagnons, auxquels ils ne voulaient pas survivre. Mais Dieu, qui des plus grands maux tire les plus grands biens, en avait choisi trois de cette malheureuse troupe pour le ciel. Ils se firent chrétiens, et furent baptisés par ceux de Messieurs les missionnaires qui se trouvèrent pour lors à Bangkok. Deux surtout parurent être convertis de bonne foi, en quoi certes on ne peut assez admirer la profondeur des jugements de Dieu, qui fait ainsi tout coopérer au salut de ses élus. Un quatrième au contraire pressé de renoncer au Mahométisme, demanda brusquement : *Me pardonnera-t-on, si je me fais chrétien,* et sur ce qu'on lui répondit, que non, mais que cela même était une raison pour lui de penser à s'assurer l'autre vie, puisqu'il se voyait dans la nécessité de perdre celle-ci. *Que m'importe* dit-il, avec une impiété sans pareille, *que je sois avec Dieu, ou avec le Diable si je dois une fois mourir,* et là fut vérifié cette parole de l'Écriture : *l'un sera pris ; et l'autre laissé.* Nous marquons toutes ces particularités pour faire connaître le génie de cette nation qui sans doute à un grand fond de bravoure naturelle ; et si les coutumes barbares dans lesquelles ils sont élevés et le défaut de discipline ne faisait pas dégénérer ce courage en une férocité brutale, elle pourrait tenir lieu parmi les plus vaillantes nations du monde.

Pendant que cette exécution se faisait à Bangkok, le roi tentait toutes sortes de moyens pour n'être pas obligé à en faire une

semblable à Siam. Nous sommes témoins qu'il n'omit rien pour faire rentrer le malheureux prince de Macassar dans son devoir, et pour ne se voir point obligé de verser un sang royal : mais il semble que ce prince avait conjuré contre lui-même. L'exemple tout récent du pardon que les autres avaient obtenu, lui devait faire espérer le même traitement pour lui et pour les siens, s'il voulait comme eux s'abandonner à la clémence du roi, et d'un autre côté la justice qu'on venait de faire à Bangkok de cinquante de sa nation, lui devait bien dessiller les yeux, pour lui montrer sa perte inévitable et celle de tous les Macassars : néanmoins ce prince aveuglé de son malheur ne voulut jamais se soumettre à aller lui-même demander pardon au roi, quelque félicitation que ce monarque lui en fît faire par le mandarin de son quartier nommé Okpra-Chula, qui est un mandarin qui a toujours accompagné M. l'Ambassadeur de France pendant son séjour dans ce royaume. Cet Okpra-Chula ayant envoyé dire à ce prince qu'il voulait lui parler, il lui fit réponse qu'il n'osait pas entrer dans la ville à cause des troubles qui y étaient, mais qu'il priait l'Okpra de vouloir sortir de la ville, et qu'il irait lui parler. L'Okpra sortit par l'ordre du ministre, et s'en alla dans une maison qui est à lui proche du Camp macassar, et là le prince le vint trouver.

D'abord l'Okpra lui fit des reproches de sa trahison. Il répondit qu'il était vrai qu'il était extrêmement coupable, mais qu'il le priait d'intercéder pour lui auprès du roi. Le mandarin lui dit qu'il fallait qu'il allât lui-même demander rémission de son crime : Que Sa Majesté ne voulait point sa perte, mais seulement son repentir et son obéissance, et qu'enfin il devait tout espérer des bontés de son roi. Le prince répondit qu'il ne pouvait pas s'y résoudre, et ensuite se retira. Okpra-Chula fit son rapport au ministre, et le ministre le fit au roi. Cette désobéissance anima encore Sa Majesté siamoise, qui pourtant ne voulant pas exterminer un prince et tout un peuple sans y être forcé par toute sorte de raisons, donna ordre encore à Okpra-Chula de tâcher de le ramener par la douceur. Okpra-Chula l'envoya chercher une seconde fois, pour lui faire connaître les bontés

que son roi avait encore pour lui, mais ce prince lui fit dire qu'il était malade, et qu'il ne pouvait y aller. Ce mandarin lui envoya des médecins, qui lui rapportèrent qu'il n'était point malade, et qu'il n'avait pas même la moindre incommodité. Okpra-Chula le fit savoir au roi, qui résolut enfin de perdre cet opiniâtre, ou de le faire obéir. Pour cet effet il détacha cinq mille quatre cent hommes de sa garde, afin que par ce nombre il fût épouvanté, et que la peur lui fît faire ce que la douceur n'avait pu obtenir. Sa Majesté siamoise donna ce commandement à son premier ministre comme au plus digne de tous ses sujets, et le plus capable d'exécuter ses volontés.

On disposa toutes choses pour cette exécution, et le jour étant arrêté, qui fut le vingt-quatrième septembre au matin, le Seigneur Constance s'embarqua le soir de devant dans un ballon, où il fit entrer avec lui le Sieur Yjoudal capitaine d'un vaisseau du roi d'Angleterre qui était à la Barre de Siam, plusieurs Anglais qui sont au service du roi de Siam, un missionnaire, et un autre particulier. Il alla prendre en passant toutes les troupes qui l'attendaient dans d'autres ballons, et de petites galères auprès d'un fer à cheval de la ville de Siam, qui regarde le Camp macassar. Il les fit passer tous en revue, et ensuite leur ordonna à chacun un poste, puis il envoya tous les Anglais, hormis le Sieur Yjoudal, à bord de deux vaisseaux du roi armés en guerre, qui étaient à une demi-lieue au dessous du Camp macassar, et demeura jusqu'à une heure après minuit pour visiter tous les postes, après quoi nous allâmes aussi à bord desdits vaisseaux sur les quatre heures. Nous en partîmes pour l'exécution, qui devait commencer à quatre heures et demie par un signal, qui se devait faire de l'autre côté de l'eau.

Le Seigneur Constance visita encore tous les portes en remontant, et donna ses ordres par tour. L'ordre de l'attaque était que Oklouang Mahamontri capitaine général des gardes du roi, qui avait quinze cent hommes pour son détachement, devait les enfermer par derrière leur camp, faisant une haie forte de tout son monde depuis le bord de la grande rivière jusqu'à un ruis-

seau large d'environ cinq toises, qui était immédiatement au bout du camp. Vers le haut, il y avait une mare d'eau derrière le camp, qui prenait depuis la grande rivière jusqu'à deux toises du ruisseau, de sorte que les Macassars ne les pouvaient combattre, que par cet espace de deux toises, qui faisait une manière de chaussée : mais il avait ordre de faire une barricade de pieux en cet endroit. Okprachula se devait porter de l'autre côté du ruisseau, et le border avec mille hommes, et dans les deux rivières, il y avait vingt-deux petites galères, et soixante ballons tout pleins de monde pour les escarmoucher, et mille hommes sur la langue de terre vis-à-vis leur camp.

Le signal étant donné à quatre heures et demie du matin, comme on l'avait commandé, Oklouang Mahamontri partit brusquement suivi de quatorze de ses esclaves, sans donner ordre à ses troupes de le suivre, ni de prendre le poste qu'on lui avait ordonné. Il marcha sans savoir s'il était suivi, et s'en alla droit à la chaussée le long de laquelle il poussa jusqu'aux maisons des Macassars où il s'arrêta, appelant doucement Okpra-Chula. Un des Macassars que l'obscurité empêchait de le voir, lui répondit en Siamois : Que voulez-vous. Ce mandarin croyant que ce fut effectivement Okpra-Chula, s'avança vers lui, en lui demandant : Où êtes-vous ? ici, dit le Macassar, et en même temps il sortit de l'embuscade suivi de vingt-cinq ou trente autres. Ils tuèrent ce mandarin et sept de ses esclaves, les autres se sauvèrent à la faveur de l'obscurité. Après qu'ils eurent fait cet expédition une partie des Macassars passa de l'autre côté du ruisseau avant que Okpra-Chula s'en fût emparé.

À cinq heures et demie, le Sieur Cotse anglais et capitaine de vaisseau du roi de Siam les attaqua du côté de la grande rivière à l'extrémité de la pointe de leur camp. Il fit jeter plusieurs balles à feu pour brûler leurs maisons, fit faire feu continu de mousqueterie, et les contraignit de se retirer vers le haut de leur camp. Ce que ce capitaine ayant aperçu, il mit pied à terre, suivi de dix ou douze Anglais, et d'un officier français, et s'avança vers le Sieur Cotse et l'officier français, lesquels voyant accourir

les autres Macassars, et se voyant abandonnés de leurs gens, se débarrassèrent, et se jetèrent dans la rivière. Le Sieur Cotse y reçût un coup à la tête, et y mourut, et l'officier français se sauva à la nage.

Après ce coup tous les Macassars abandonnèrent leur camp, qui était déjà à demi brûlé, et gagnèrent vers le haut de la petite rivière, à dessein de passer vers le Camp portugais, pour exercer leur rage sur les chrétiens. Ce fut dans ce temps-là que Monsieur Veret chef du Comptoir de la Royale Compagnie de France dans ce royaume arriva avec une chaloupe et un ballon, où étaient tous les Français qui sont dans cette ville, qui étaient environ au nombre de vingt. Monsieur Constance se doutant bien de l'entreprise que ces Macassars allaient faire sur les chrétiens, et étant dans un ballon plus léger que les autres, s'avança avec grande diligence du côté des ennemis, suivi du ballon de Monsieur Veret et de douze ou quinze autres ballons siamois ; pour les empêcher de rien entreprendre, et de passer la rivière à une demi lieue au-dessus du camp. Ayant aperçu les ennemis, il commanda aux Siamois de mettre pied à terre pour les charger.

Cependant comme il était de la dernière conséquence de les combattre au plutôt, pour rompre l'entreprise qu'ils voulaient faire, ce ministre mit pied à terre, et alla droit à eux, suivi de huit Français, de deux Anglais, de deux mandarins siamois, et d'un soldat japonais. La chaloupe n'était pas encore arrivée, parce qu'elle ne pouvait suivre les ballons.

Il y avait en cet endroit un grand espace vide et à côté de cet espace il y avait des bambous, qui sont une espèce de grands roseaux creux hauts de vingt-cinq ou trente pieds et gros comme la jambe, et des maisons faites de ces bambous à la mode du pays entremêlées les unes avec les autres, et à deux cent cinquante pas du bord de l'eau. Il y avait aussi une haie fort épaisse de ces mêmes bambous, qui était percée par deux endroits, pour aller dans la plaine où étaient les ennemis.

Lorsque les Siamois eurent passé cette haie, et qu'ils furent dans la plaine, ils commencèrent à faire feu sur les ennemis ; deux Macassars moururent, après avoir tué un Siamois, et les autres se retirèrent derrière des bambous. Dans cette retraite comme une femme embarrassait son mari, elle en fut tuée d'un coup de crit. En se retirant ainsi, ils se partagèrent à droite et à gauche, pour venir ensuite envelopper les Siamois, et pour s'animer davantage, ils prirent leur *opium*, qui est une espèce de gomme brune, qui les rend dans le même instant comme enragés, et leur ôte toute autre pensée, et tout autre désir que de tuer et d'être tués, et c'est ce qu'ils appellent faire amoque dans leur langage. Aussitôt qu'ils eurent pris leur breuvage, ils se jetèrent tête baissée sur les Siamois.

Le ministre se préparait pour les combattre, quoi qu'ils fussent plus de soixante, quand on en vit tout d'un coup trente ou quarante autres qui coupaient des deux côtés, pour prendre en queue les Siamois. Ce mouvement nous obligea de faire une retraite fort précipitée, et à nous jeter dans l'eau, pour regagner les ballons, qui poussaient déjà au large. De douze personnes et la suite de Monsieur Constance descendus à terre, il y en eut cinq de tués, savoir le Sieur Yjoudal capitaine de vaisseau du roi d'Angleterre, percé de cinq coups, et mort sur la place ; le Sieur de Rouan marchand français blessé au côté et au visage, et mort dans l'eau en se rembarquant, le Sieur Milon commis français blessé aux reins, aussi mort dans l'eau ; deux autres Français, l'un trompette du roi de Siam, et l'autre maréchal percés de dix ou douze coups chacun, et morts sur la place. Cet échec n'étonna point le ministre ; il mit une seconde fois pied à terre, suivi de plusieurs Français, tant du ballon que de la chaloupe, qui venait d'arriver, et de plusieurs Anglais qui y étaient accourus. Il y eut plusieurs Macassars de tués dans cette seconde descente, et quoi qu'ils résistaient encore avec opiniâtreté, ils ne nous tuèrent et ne nous blessèrent pas même personne.

Le ministre voyant qu'il n'y avait point de moyen de vaincre ces gens-là qu'avec une force majeure, détacha quatre

cent hommes commandés par Okpra Jumbarar, pour aller au dessus de ce lieu-là les combattre, s'ils voulaient passer, et en même temps descendit auprès du ruisseau, prît trois mille hommes avec lui, entra dans la plaine inondée par cet endroit, et marcha vers les ennemis, étant dans l'eau jusqu'à la ceinture : tous les Français et les Anglais l'accompagnèrent. Quand nous fumes dans la plaine, nous aperçûmes de loin les ennemis, qui donnaient en désespérés sur les quatre cent hommes que l'on avait détachés vers le haut, lesquels soutinrent vigoureusement cette furie, et les contraignirent de se retirer à l'abri des maisons et des bambous, qui bordent cette petite rivière. Aussitôt Monsieur Constance fit un détachement de huit cents hommes de mousqueterie, pour aller escarmoucher au travers des maisons et des bambous, en poussant toujours vers le haut de la rivière. Ces mousquetaires firent un feu continu, et ne lâchèrent jamais pied, quelque effort que ces furieux fissent contre eux. Ainsi les Siamois, qui avaient si mal fait leur devoir au commencement, firent des merveilles dans la suite. Quelque temps après ce ministre fit avancer en croissant les deux mille deux cent hommes, qui étaient demeurés avec lui dans la plaine pour se joindre aux quatre cents hommes d'en haut. Ils s'avancèrent jusqu'aux haies de bambous portant devant eux des petites claies fort claires, qu'ils appuyaient avec des pieux à mesure qu'ils marchaient vers l'ennemi : ce qui est bon pour arrêter la course de ces furieux, quand ils font amoque.

Monsieur Constance avait aussi fait avancer tout le reste des ballons armés pour côtoyer toujours les ennemis, afin de les empêcher de passer à la nage de l'autre côté de la petite rivière : de sorte que se voyant attaqués de tous côtés ; ils commencèrent à prendre l'épouvante et à se séparer, pour tâcher de se sauver le mieux qu'ils pourraient. La plupart se retirèrent en désordre dans les maisons, deux dans l'une, trois dans l'autre ; quelques-uns se cachèrent dans les Bambous, et vingt-deux se retirèrent dans une mosquée. On fit mettre le feu aux maisons où l'on croyait qu'il y en avait de cachés ; la plupart attendaient que la maison fut à demi brûlée pour sortir, et ensuite sortaient faisant

amoque, c'est-à-dire se jetant dans le plus épais des troupes, la lance ou le sabre à la main, et se battant toujours jusqu'à ce qu'ils tombassent morts. Il n'y en eut pas un de ceux qui s'étaient retirés dans les maisons et dans les Bambous, qui ne mourût de cette manière. Le prince même qui s'était caché derrière une maison, et qui était blessé d'un coup de mousquet à l'épaule gauche, voyant que l'on l'apercevait, sortit la lance à la main, et courut droit à Monsieur Constance, lequel lui présenta aussi sa lance ; ce que le prince voyant, s'arrêta, et fit semblant de lui vouloir darder la sienne, et en même temps il la jeta sur un capitaine anglais, qui était un peu sur la gauche. Un Français qui était auprès de Monsieur Constance lui tira un coup de mousqueton, et le tua. Enfin tous les Macassars furent tués ou pris. Les vingt-deux, qui s'étaient retirés dans la mosquée, se rendirent sans combattre. Il y en eut trente trois autres de pris, qui étaient tous percés de coups. Un des fils du prince âgé de douze ans ou environ se vint rendre de lui-même. On lui fit voir le corps de son Père qu'il reconnût, il dit qu'il était cause de la perte de sa nation, mais qu'il était pourtant bien fâché de le voir en cet état, blâmant fort ceux qui l'avaient tué. Monsieur Constance ordonna à un Chrétien de Constantinople, qui est au service du roi de Siam, de s'en charger, on l'a envoyé depuis en France avec un de ses frères.

On ne trouva que les corps de quarante-deux morts ; les autres étaient périés dans la rivière. La plupart avaient des corselets de plaques de fer appliquées les unes sur les autres par les extrémités, et comme par degrés, ce qui leur donnait une fort grande facilité pour se remuer dedans ; aucun d'eux n'avait d'armes à feu, aussi ne s'en savent-ils pas bien servir. Ce qui les rend si redoutables dans tout l'Orient, c'est cette fureur que l'*opium* leur inspire en un instant, qui les rend fort légers et insensibles aux coups, et de plus cette adresse merveilleuse qu'ils ont à jeter les lances et les sagaies, comme aussi à se servir du sabre et du crit. Cette dernière arme est la plus dangereuse de toutes celles dont ils se servent. La plupart de ces crits sont d'un acier empoisonné, de sorte qu'il n'y a point de remède, lorsque

l'on en est blessé, outre qu'ils donnent de si grands coups avec ces armes, qu'ils ouvrent un homme en deux, et n'en frappent presque jamais, qu'ils ne tuent sur la place. Il y en avait aussi qui avaient de longues sarbacanes, avec lesquelles ils soufflaient des arêtes de poison empoisonnées, fichées dans de petits morceaux de bois. Quelques Siamois en furent blessés, et moururent trois heures après. On trouva plusieurs billets et caractères sur ceux qui étaient morts, cela contribuait peut-être encore à les rendre plus hardis.

Il n'y eut que dix Siamois de tués en toute cette expédition, et de blessés que ceux que les arêtes jetées par les sarbacanes frappèrent, et qui moururent peu de temps après, comme je viens de dire ; de sorte que les Siamois ne perdirent que dix-sept hommes dans l'action, en comptant les sept Européens. Ce combat dura depuis quatre heures et demie du matin jusqu'à quatre heures du soir. Tous les mandarins firent parfaitement bien leur devoir, allant par tout le sabre à la main dans les endroits les plus périlleux, et faisant exécuter avec une promptitude merveilleuse tous les ordres du ministre. Enfin tout étant achevé, Monsieur Constance donna ordre que l'on coupât toutes les têtes de ceux qui étaient mort, et que l'on les exposât dans leur camp. Il partit ensuite de là pour aller rendre compte au roi de ce qui s'était passé. Sa Majesté lui témoigna être entièrement satisfaite de sa conduite, lui faisant néanmoins une douce récompense de s'être tant exposé au péril, et lui donnant ordre de remercier de sa part les Français et les Anglais qui l'avaient partagé avec lui.

J'ajouterai à cette relation, pour montrer la constance des Macassars, ce qu'écrivit le Père de Fonteney du châtiment qu'on fit à quatre d'entr'eux, qui avaient été soldats du roi, et qui avaient abandonné son service le jour même que la conjuration éclata, ce qui fit que le roi voulut qu'on en fît un châtiment plus exemplaire. Je m'intéressai, dit ce Père, pour faire différer le supplice de ce malheureux, pour voir si je ne pourrais point leur inspirer de se faire chrétiens m'imaginant que des gens qui

avaient déjà beaucoup souffert s'appliqueraient plus aisément à écouter une doctrine qui apprend le moyen d'être toujours heureux. Car on leur avait donné la question d'une manière terrible, en les rouant de coups de bâton, en leur enfonçant des chevilles dans les ongles, en leur écrasant tous les doigts, en leur appliquant du feu aux bras, en leur pressant les tempes entre deux ais. Monsieur le Clerc, qui sait leur langue, fit tout ce qu'il pût pour les gagner à JÉSUS-CHRIST, mais ce fut inutilement. Ainsi nous fûmes obligés enfin de les abandonner à la justice. Ils furent attachés à terre pieds et mains liées, et le corps nu, autant que la pudeur dont ces peuples sont fort soigneux le pouvait permettre ; et après les avoir mis en cet état, on leur lâcha un tigre, qui ne leur fit autre chose que de les sentir tous quatre les uns après les autres, après quoi ayant considéré l'enceinte, qui était haute d'environ quinze pieds, il fit de grands efforts pour sauter par dessus, et se sauver. Il était midi, qu'il n'avait point encore touché aux criminels, quoi qu'ils eussent été exposés à sept heures du matin. De quoi les exécuteurs de la justice s'impatiant, firent retirer le tigre pour attacher ses misérables tout debout à de gros pieux. Cette posture parut plus propre à irriter la colère du tigre, qui en tua trois avant la nuit, et la nuit même le quatrième. Les exécuteurs tenaient ce cruel animal par deux chaînes passées des deux côtés de l'enceinte, et le tiraient malgré qu'il en eût sur les criminels. Ce qu'il y a d'admirable, c'est qu'on ne les entendit jamais ni se plaindre ni seulement soupirer. L'un vit manger son pied par le tigre, sans seulement le retirer, l'autre sans faire un cri se sentit briser tous les os du bras. Un troisième souffrit qu'il léchât le sang qui coulait de son visage, sans détourner les yeux, et sans branler. Un seul tourna autour de son poteau, pour éviter la vue, et la rencontre de cet animal furieux ; mais il mourut enfin avec la même confiance que les autres.

Ce ne fut pas seulement à Siam que les Macassars se soulevèrent, et voulurent changer le gouvernement. Batavie fut en grand danger d'être pillée par la perfidie de quelques troupes de cette nation, qui étaient au service de la Compagnie. Car les

Hollandais ayant reconnu l'extrême valeur de ce peuple redouté dans toutes les Indes, en ont pris un grand nombre à leur service, soit pour se rendre encore plus formidables, soit pour épargner les frais qu'il faudrait faire pour entretenir des soldats européens, les Macassars ne leur cédant point en valeur, et coûtant beaucoup moins. On peut dire même qu'ils sont d'un plus grand service, parce qu'ils sont plus faits aux chaleurs, et aux inondations de ces climats, qu'ils sont accoutumés à marcher pieds et têtes nues, au soleil et à la pluie, dans les bois et dans les marais ; et que quoi qu'ils ne vivent que d'un peu de riz et d'eau, ils ne laissent pas d'être robustes, et de vivre longtemps. Au lieu que les Européens ne peuvent souvent résister aux incommodités des saisons, et aux chaleurs de ce pays, qu'ils s'accoutument difficilement à la vie frugale qu'il y faut mener, d'où vient qu'ils succombent aux travaux, ou en y périssant tout-à-fait, ou en y devenant inutiles.

Il est vrai que les Hollandais ne permettent pas même aux soldats européens de porter aucune sorte de chaussures, afin de les accoutumer à aller dans les marécages, et sur les sables brûlants, où les souliers étant en moins de rien usés mettraient les soldats en danger de demeurer souvent en chemin, s'ils ne s'accoutumaient à marcher nus pieds, et s'ils ne s'endurcissaient à cela. Mais après tout il leur a paru plus commode de prendre des hommes tout accoutumés, et tout endurcis à cette fatigue, puisqu'ils en trouvaient de si bons dans la nation des Macassars, et c'est ce qui obligea la Compagnie à leur offrir de les incorporer dans ses troupes, et à leur y faire un bon parti. Les services qu'elle en reçut dans la suite, la porta à en augmenter le nombre, et à se confier beaucoup en eux : mais enfin ces peuples naturellement inquiets, et remuants, soit que quelques-uns de leur nation eussent été maltraités par les Hollandais qui les tenaient dans une sévère discipline, et ne leur pardonnaient rien, soit qu'ils commençassent à mépriser des gens auxquels ils se croyaient nécessaires, soit enfin qu'ils y fussent poussés par les habitants de l'île de Java qui haïssent la nation Hollandaise, y firent entr'eux une conspiration pour se rendre maîtres de Ba-

tavie, piller la ville, et massacrer tous les Européens qu'ils y trouveraient. Ces conjurés étaient fort braves, mais ils furent fort imprudents, car ils prirent si mal leurs mesures, qu'ils furent incontinent découverts. Je n'ai pu savoir par quel moyen les Hollandais avaient fait cette découverte, parce que ceux qui m'ont raconté ce que j'écris ici n'étant pas gens qui entrassent dans le Conseil, je n'en pus tirer que des conjectures incertaines, et sur lesquelles je ne puis faire de fonds. Ce qui est de sûr, c'est que le général ayant éventé cette trahison, en fit rechercher les auteurs, et mettre en prison vingt des plus coupables. Les autres ayant pris l'épouvante, et se voyant trahis ou découverts, prirent la fuite, et se retirèrent la plupart chez un prince puissant de l'Île de Java, qu'on appelle ordinairement l'Empereur de Mataran, ou simplement le Mataran. Les prisonniers étant convaincus, on en fit écarteler quatre ou cinq des principaux, et des plus coupables, et on laissa les autres en prison, pour apprendre d'eux leurs complices. Quand nous arrivâmes à Batavie, on travaillait encore à cette perquisition, et l'on conduisit presque tous les jours au supplice quelqu'un de ceux que l'on convainquait ; de sorte qu'en divers endroits de la ville, surtout aux quartiers les plus fréquentés, et aux principales portes, on voyait des échafauds, des gibets, et des membres à demi pourris.

Ceux qui se sauvèrent chez le Mataran se réunirent au nombre de deux ou trois cent, et allèrent demander à ce prince sa protection contre les Hollandais. Quelque inclination qu'eût ce roi de se déclarer pour les fugitifs, il ne l'osa faire ouvertement, mais aussi il ne voulut point qu'on les chassât de ses États, ce que le Général de Batavie ayant appris, il lui envoya un ambassadeur, pour le prier de lui remettre ces révoltés entre les mains, et lui représenter qu'il lui serait honteux de leur donner retraite. Le Mataran fut embarrassé de cette ambassade d'une puissance qu'il n'aimait pas, mais qu'il redoutait. Il se tira néanmoins de ce mauvais pas en habile homme, répondant à l'ambassadeur, qu'à la vérité il avait reçu quelques Macassars réfugiés sur ses terres, à la prière de ceux de cette nation qui étaient à son service, qu'il leur avait même promis de ne les

point livrer à leurs ennemis, mais qu'aussi il n'empêchait pas leurs ennemis de les poursuivre, ni d'en tirer toute la vengeance qu'ils pourraient en les poursuivant dans les bois, et dans les campagnes de son Royaume, où ces misérables s'étaient retirés, n'ayant point trouvé d'entrée dans les villes qu'il leur avait fait fermer. Le Conseil de Batavie ayant reçu la réponse du Mataran, jugea qu'il falloit se servir du peu de bonne volonté qu'il leur témoignait pour faire un exemple de sévérité sur les Macassars rebelles, et pour montrer à toutes les nations, qu'ils ne laissent pas de tels crimes impunis. Ce dessein pris, on leva à Batavie une petite armée composée d'environ quinze cent hommes, partie Javans, partie Malaies, auxquels on joignit près de deux cents Européens, qui était un nombre capable non seulement d'exterminer les Macassars, mais d'étonner même le Mataran ; un tel nombre d'Européens, quoi que petit à notre égard, paraissant toujours formidable aux puissances de l'Inde.

Cette armée partit de Batavie avec un grand bruit, et un grand appareil, et laissa tout le monde dans la curiosité d'apprendre le succès de l'entreprise. Il en vint bientôt des nouvelles, mais elles furent d'abord si secrètes, qu'on n'en fît part qu'à ceux du Conseil, et aux principaux de la nation, ce qui fit croire qu'elles étaient mauvaises ; en effet elles l'étaient. Les Macassars ayant pris des mesures pour se bien défendre, et ayant eu en plusieurs rencontres de l'avantage. Voici comme la chose se passa. Ces rebelles se voyant exclus de toutes les villes du Mataran, et apprenant qu'il marchait contr'eux une grosse armée de leurs ennemis, firent leurs derniers efforts pour se soutenir dans cette extrémité décisive de leur fortune, et de leur vie. Ils se retirèrent dans les bois le plus avant qu'ils purent, et s'y fortifièrent. Ils attirèrent à leur parti une centaine de Balies, quelques Malaies, et d'autres Macassars répandus en divers endroits du Royaume de Mataran. De sorte qu'après cette jonction, ils se trouvèrent bien environ cinq cent hommes résolus de périr, ou de vaincre. Ceux qui parurent les plus braves, furent les Balies. Ces peuples sortent de certaines îles un peu plus méridionales que celles de Java. Ils ne sont pas en si grand nombre

que les Macassars, mais ils les égalent en force de corps, et en férocité ; et comme ils n'ont pas tant eu de commerce qu'eux avec les Européens, ils sont encore plus barbares, et plus cruels. On peut cependant dire que dans leur courage il y a beaucoup plus de raison que dans celui des Macassars : car ils n'ont point recours à l'*opium* comme eux, pour se rendre intrépides par une espèce d'ivresse, et insensibles aux coups de leurs ennemis. Ils considèrent au contraire le péril, et ce n'est que quand ils ont reconnu qu'il est extrême, qu'ils prennent aussi les résolutions extrêmes de vaincre, ou de périr. Alors ils s'animent les uns les autres, et se dévouent à la mort, se jurant mutuellement de ne se point survivre qu'après la défaite de leurs ennemis. Ils ont une marque de ce dévouement, qui est une espèce de linge blanc, dont ils s'enveloppent la tête en forme de turban, et quiconque l'a pris une fois ne peut plus paraître parmi ceux de sa nation, à moins que d'y vouloir passer pour un infâme, s'il ne revient victorieux du combat.

Ceux de ce peuple qui s'étaient joints aux Macassars fugitifs de Batavie eurent occasion dans cette guerre de prendre une révolution pareille. Car les Hollandais les ayant cherchés, et trouvés enfin dans leur fort, les investirent, et les pressèrent de si près, qu'ils les désespérèrent enfin, et ce fut de ce désespoir, que les assiégés prenant de nouvelles forces, remportèrent la victoire sur leurs ennemis au moment qu'on les croyait perdus. Car une nuit que les Hollandais avaient choisi pour donner un assaut général par un endroit où la palissade était mauvaise, les assiégés qui s'en doutèrent, et qui se voyaient réduits à l'extrémité, se résolurent de faire aussi une sortie générale par ce même endroit. Cette résolution prise, ils s'assemblèrent, et s'exhortèrent mutuellement à ne se point survivre les uns aux autres, s'ils n'étaient vainqueurs de leurs ennemis. Les Balies prirent leurs coiffures blanches, les Macassars, et les Malaies, avalèrent leur *opium*, et sortant tous ensemble par l'endroit désigné de la palissade sur les trois heures après minuit, quoi qu'ils trouvassent les assiégeants en bataille, et tout prêts à leur donner l'assaut, ils se jetèrent sur eux avec tant de furie, qu'ils

percèrent leur bataillons, après quoi revenant sur leurs pas, tuant et massacrant tout ce qui s'opposait à eux, ils mirent l'armée batavienne dans un tel désordre, que les Indiens lâchèrent pied, et s'enfuirent incontinent après. Les Européens combattirent avec la dernière vigueur, mais ils furent enfin obligés de plier, et de prendre la fuite comme les autres, plus de quatre-vingt d'entr'eux étant demeurés sur la place.

Tel fut le succès de cette malheureuse entreprise, et telles les nouvelles que nous apprîmes pendant notre séjour à Batavie, où nous aurions demeuré plus longtemps, si les mesures incommodes que les Hollandais nous obligeaient de garder avec eux, ne nous eussent fait souhaiter d'en sortir au plutôt, et de délivrer nos hôtes des ombrages fâcheux que nous leur donnions. Nous en partîmes le 7 de septembre, sans avoir appris aucunes nouvelles de la *Normande*, depuis le temps que nous nous en étions séparés. Ce qui nous inquiétait beaucoup, quoi que nous ne nous arrêussions pas aux bruits qui couraient dans la ville, qu'un navire français avait échoué depuis peu à la pointe la plus méridionale de l'île de Java ; que personne n'était échappé de ce naufrage, et que les sauvages avaient pillé tout ce que la mer en avait jeté sur leurs côtes : car ces bruits ne commencèrent à courir que lorsque nous eûmes dit que nous attendions un cinquième vaisseau de notre escadre, qui s'était séparé de nous. Un jour quelques-uns des vaisseaux qui étaient à la rade de Batavie crurent y voir venir cette flûte parce qu'ils aperçurent un assez grand bâtiment, qui s'en approchait, mais on connut bientôt qu'on s'était trompé ; ainsi nous fûmes obligés de partir pour Siam dans cette inquiétude.

La navigation de Batavie à Siam est non seulement fort dangereuse, mais elle est même fort pénible. Il y a une infinité d'îles, de rochers et des bas fonds semés en divers endroits de ces mers ; de sorte qu'on n'y peut voguer qu'à petites voiles, et toujours la sonde à la main. Il y a pourtant une chose commode, qui est que les vents n'y sont pas violents, et que les fonds sont de bonne tenue : mais aussi il y a des courants fort grands, fort

fréquents et fort inconstants, touchant lesquels l'expérience ne peut apprendre autre chose aux pilotes, sinon que dans tout ce trajet de mer ils doivent être continuellement sur leurs gardes, pour mouiller toutes les fois que le vent devient un peu contraire, ou bien qu'il n'est pas assez fort pour surmonter les courants, ou pour lever l'ancre, quand le vent devient tant soit peu favorable ; parce qu'il faut profiter du temps, travail fatigant pour les équipages, mais nécessaire et indispensable.

Le passage le plus fâcheux et le plus à craindre sur cette route est le détroit de Banca formé par une île de ce nom, qu'on laisse à la droite, et par celle de Sumatra qu'on laisse à la gauche. J'ai raconté dans mon premier voyage comment un pilote Hollandais que nous avions, nous fit échouer en allant et en revenant, et comment nous pensâmes y demeurer au retour, notre navire ayant touché sur l'ancre que ce pilote venait de jeter, mais que le poids du navire même l'ayant fait entrer dans le fonds qui n'était que de vase molle, nous tira d'affaire en sept ou huit heures qu'il nous en coûta, pour nous mettre à flot. Dans ce second voyage nos pilotes français firent voir leur habileté, et montrèrent qu'ils n'ont point besoin de secours de ceux des autres nations, pour faire une bonne navigation : car ils prirent si bien leurs mesures, que le 10 du mois nous passâmes l'endroit le plus fâcheux de ce détroit sans aucun accident. Il est vrai que durant cinq ou six lieues ceux de l'*Oiseau* qui nous suivaient d'assez près, connaissaient la trace de notre navire par la vase qu'il faisait lever en passant. Une fois même en sondant nous ne trouvâmes que trois brasses d'eau, quoi que le navire gouvernât et fit sa route : mais ce n'était qu'un tas de vases qui s'était ramassé en cet endroit, puisque la *Loire* qui passait alors à une portée de pistolet de nous, trouvait partout six ou sept brasses d'eau, et qu'ayant avancé de la longueur du navire, nous trouvâmes avec la sonde cette même profondeur.

Le 15 étant hors de ce fâcheux détroit Messieurs les Envoyés vinrent à notre bord avec Monsieur Duquesne pour tenir conseil : on délibéra s'il ne serait point expédient de détacher

l'Oiseau, pour aller en diligence à Siam faire préparer des rafraîchissements pour l'escadre, et des logements pour les malades, qui étaient en grand nombre, surtout dans les flûtes ; parce que les difficultés que les Hollandais de Batavie nous avaient faites, avaient été cause qu'on n'avait mis à terre que ceux de *l'Oiseau*. Ces Messieurs jugèrent bien que puisque Monsieur de Rosalie ne pouvait pas quitter les ambassadeurs Siamois, je devais m'embarquer dans *l'Oiseau*, pour aller devant le reste de l'escadre à Siam solliciter toutes les choses dont nous avions besoin.

Dès que je fus embarqué dans ce vaisseau, Monsieur Duquesne commença à forcer de voiles, pour faire diligence : mais le vent était si faible, que nous vîmes les deux jours suivants nos quatre vaisseaux à quatre ou cinq lieues de nous. La nuit suivante nous eûmes un temps si favorable, que dès lors nous les perdîmes tout-à-fait de vue. Quelques jours après cette séparation nous arrivâmes sur le tard à quatre lieues de Poul-Timon, qui est une des Malayes fort considérable. Monsieur Duquesne appréhendant de manquer d'eau résolut d'envoyer la chaloupe, pour y en faire quelques tonneaux. Nous n'avions personne dans le bord qui pût reconnaître le mouillage, nul de nos pilotes n'y ayant mouillé. J'entrai dans la chaloupe qui partit le lendemain de fort grand matin avec Monsieur de Tivas, enseigne de vaisseau qui la commandait. Nous côtoyâmes longtemps les rivages de l'île, jusqu'à ce qu'enfin nous trouvâmes une petite rivière fort claire, qui se jetait dans la mer. On mit pied à terre en cet endroit, et nous ne vîmes que quelques cabanes de sauvages à demi ruinées, et les terres des environs incultes, et pleines de bois fort épais avec quelques bananiers répandus par ci par là dans la forêt. Deux Malaies qui étaient à terre, et qui nous avaient aperçus venir droit à eux, s'étaient rembarqués en nous voyant, et gagnaient en côtoyant le rivage une assez grande anse, qui paraissait devant nous. Ce qui nous fit juger que c'était le véritable mouillage, où nous pourrions faire de l'eau, et trouver des rafraîchissements. En effet les deux Malaies, qui fuyaient auparavant de toutes leurs forces, voyant qu'on ne les

poursuivait pas, et que nous les appelions même du rivage, revinrent sur leurs pas nous trouver, et nous firent entendre qu'il fallait aller plus loin vers le Nord, pour trouver l'habitation des Malaies, où il nous dit qu'un vaisseau hollandais était mouillé. Nous lui fîmes signe d'aller devant, et que nous voulions le suivre. Pour l'encourager à se hâter, nous lui avons donné un petit couteau, dont il fit un grand cas. À peine eûmes-nous fait un bon quart de lieue, que Monsieur Duquesne fâché de perdre un vent aussi favorable, qu'il était alors, et voyant la chaloupe qui montait plus haut, lui fit signal d'un coup de canon de revenir à bord. Nous voyions déjà le navire Hollandais dans la rade, et quelques cases des plus exposées, lorsqu'on nous fit le commandement de retourner ; il fallut cependant obéir. En revenant nous rencontrâmes le canot du vaisseau Hollandais avec cinq personnes de la même nation, qui venaient nous reconnaître. Ils nous dirent qu'ils étaient à Poul-Timon pour y traiter avec les Malayes, et qu'ils attendaient un vaisseau de guerre, pour aller réduire certains rebelles des îles voisines.

Monsieur de Vaudricourt fut plus heureux que nous dans cette île. Le *Dromadaire* avait très-peu d'eau avec un fort nombreux équipage ; il n'avait pas eu le temps d'en faire à Batavie, pour achever le voyage. Cette nécessité obligea le Commandant de l'escadre d'aller faire aiguade à Poul-Timon, où il espérait trouver beaucoup de rafraîchissements, et à bon prix. Les officiers qui y furent avec les chaloupes, m'ont assuré que l'eau était excellente, et très-facile à faire, et il est vrai que je n'en ai jamais bu de meilleur goût, ni plus belle. Monsieur de Vaudricourt en prit, et la conserva jusqu'auprès de Brest aussi bonne, et aussi saine que la plus fraîche qu'on puise dans nos meilleures fontaines. Pour les vivres, ils étaient d'une cherté extraordinaire, et on en trouva très-peu. Je crois que les Hollandais les avaient enlevés, parce que j'ai lu dans les routiers et dans les journaux particuliers qu'on trouvait de très-bons vivres en abondance, et à très-bon marché à Poul-Timon. Nous fîmes, un fort grand chemin cette journée-là : sur le tard nous fûmes accueillis d'un vio-

lent coup de vent, qui mit notre chaloupe et ceux qui étaient dedans à deux doigts de périr.

Ces bouffées de vent viennent tout à coup, et surprennent ceux qui se tiennent peu sur leurs gardes. Quand ce tourbillon passa, les matelots de la chaloupe s'étaient approchés du vaisseau, pour y vendre des vivres, le vent se leva subitement, et fit que le navire qui était auparavant en calme se mit en route, la chaloupe ne fut pas sitôt parée, de sorte que les amarres ou cordages qui la tenaient attachée, s'embarrassèrent avec son grand mât, et l'obligèrent à voguer à reculons, c'est-à-dire que la poupe marchait la première : ce qui pensa la faire submerger à cause de la rapidité du vaisseau qui volait. Il n'y eut que l'habileté des officiers, et l'adresse des matelots, qui purent tirer ces pauvres gens de l'extrême péril où ils se trouvèrent.

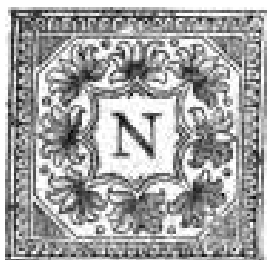
Après avoir passé l'embouchure du détroit de Malaca, nous côtoyâmes toujours les terres à deux, trois ou quatre lieues du rivage, la sonde à la main. Il faut prendre toutes ces précautions, c'est-à-dire, ne perdre jamais les terres de vue, et ne s'en éloigner jamais, jusqu'à ce qu'on puisse mouiller par les vingt ou vingt-cinq brasses d'eau pour le plus, et ordinairement par les huit, dix, douze, ou quatorze ; parce que le vent vient ordinairement de la terre, et que les courants portent au large, et qu'ainsi, si l'on s'écartait trop loin des bords, on se mettrait sous le vent, et ce ne serait que très-difficilement et avec bien des risques, qu'on pourrait gagner la rade de Siam, si on était tombé à Chantabon, ou sur les côtes de Camboye, comme l'éprouva la *Normande*, qui n'arriva que deux mois après nous, quoi que nous ne fussions partis de Batavie que 8 jours avant elle.

Le 21 septembre nous reconnûmes la pointe de Patavy à quatre ou cinq lieues de nous. C'est un royaume particulier qui relève du roi de Siam. Sur le midi nous découvrîmes un petit bâtiment qui allait à terre. M. Duquesne dans l'incertitude si c'était un vaisseau européen ou indien, et voulant prendre langue du pays, y envoya sa chaloupe pour le reconnaître.

J'entrai dedans avec un mandarin qui entendait un peu la langue Malaïe, et quelques efforts que ce petit vaisseau fît, pour gagner le rivage, nous l'atteignîmes avant qu'il pût être à terre. C'était une barque de Malaïes qui allaient en course, autant que je le pus juger par leur équipage. Il y avait 14 ou 15 hommes fort bien-faits avec quatre petites pièces de fonte de 2 livres de balle, et fort courtes. Nous entrâmes dedans, mais nous n'y trouvâmes que du riz et des cocos. Le Capitaine qui paraissait fort vieux, et qui avait longtemps demeuré à Siam parla quelque temps au Mandarin, sans lui apprendre rien de nouveau. Il lui donna du betel, et nous nous retirâmes à bord. Sur le soir un petit vent s'étant levé, nous fîmes notre route, et nous vîmes enfin mouiller le 17 du mois de septembre à la rade de Siam.



LIVRE QUATRIÈME



OUS eûmes bien de la peine ce jour-là à gagner le mouillage, parce que les courants, et les marées nous avaient tellement éloignés sous le vent, que nous nous trouvâmes le matin près de vingt lieues au large, plus que nous n'eussions dû être sans ces courants contraires : de sorte que nous n'arrivâmes à la Barre de Siam, que sur le soir fort tard, et encore fûmes-nous obligés de jeter l'ancre à plus de cinq lieues de l'embouchure du Menam. Le jour suivant, tandis qu'on levait l'ancre pour se rapprocher, je partis chargé des ordres de Messieurs les Envoyés, et de leurs instructions sur les choses particulières dont je devais informer le roi de Siam, et son ministre. J'avais prié le Père d'Espagnac de venir avec moi, parce qu'ayant demeuré deux ou trois ans à Lisbonne, il entend, et parle fort bien la langue portugaise, ce qui me fut dans la suite d'un fort grand secours. Monsieur de la Loubère voulut que le Sieur Mazuier, qui lui servait de gentilhomme, et qui portait une lettre de sa part à Monsieur Constance, s'embarquât en même temps avec un mandarin, que les ambassadeurs siamois envoient à ce ministre pour lui donner de leurs nouvelles.

Quoy que nous eussions la marée favorable, nous ne pûmes arriver à l'entrée de la rivière qu'à midi, après des peines incroyables, à cause du débordement des eaux. Ensuite côtoyant

les bords du Menam, nous trouvâmes une petite barque armée avec vingt Siamois, qui vinrent nous reconnaître. Le mandarin qui était avec nous, ayant instruit celui qui les commandait, de ce qu'ils devaient dire au gouverneur de la première Tabanque, qui est à une petite lieue de l'embouchure du Menam, celui-ci prit les devants, et alla avertir le gouverneur, que nous allions incessamment le trouver.

Nous arrivâmes à trois heures après midi. Le gouverneur vint nous recevoir, et nous fit apporter à manger. Monsieur du Brûan qui avait voulu venir jusqu'à Bangkok, commença à s'apercevoir à ce régal, de la différence qu'il y a entre les tables de l'Inde, et celles de France. Sans un peu de biscuit et de vin, dont il avait fait provision, il eût de la peine à s'accommoder de l'eau, du riz, et du poisson salé qu'on nous servit, avec quelques œufs. Notre mandarin, quoi qu'il ne fût pas des plus considérables du royaume, néanmoins parce qu'il était du palais, et qu'il avait l'honneur de paraître quelquefois l'année devant le roi, recevoir de grands honneurs de celui qui était gouverneur de la Tabanque, qui n'avait pas les mêmes accès à la Cour. Je ne veux pas omettre une chose assez particulière, pour faire connaître l'humeur et l'éducation de ce peuple.

Tandis que notre mandarin recevait les respects du gouverneur, et des autres Siamois habitants de la Tabanque, je m'informai en leur langue de la santé du roi de Siam. À cette demande chacun regarda son voisin, comme étonné de ma demande, et personne ne me répondît rien. Je crûs manquer à la prononciation, ou à l'idiome propre des gens de Cour. Je m'expliquai en Portugais par un interprète ; mais je ne pus rien tirer du gouverneur, ni d'aucun de ses officiers. À peine osaient-ils prononcer le mot de roi entr'eux fort secrètement. Quand je fus arrivé à Louvo, je racontai à Monsieur Constance l'embarras où je m'étais trouvé, voulant savoir l'état de la santé du roi de Siam, et de la sienne, sans que personne eût voulu m'en apprendre la moindre chose. Je lui ajoutai que le trouble, que ceux de qui je m'en étais informé, m'avaient fait paraître, et la peine

qu'ils avaient eue à me répondre, m'a voit donné beaucoup d'inquiétude, craignant qu'il ne fût arrivé à la Cour quelque changement considérable. Il me répondit qu'on avait été fort étonné de la question que j'avais faite, parce que ce n'est point la coutume parmi les Siamois de faire de pareilles demandes, ne leur étant pas permis de s'informer de la santé du roi leur maître, dont la plupart même ne savent pas le nom propre, et n'oseraient le prononcer quand ils le sauraient. Il n'appartient qu'aux mandarins du premier Ordre de prononcer un nom, qu'ils regardent comme une chose sacrée, et mystérieuse. Il ajouta, que tout ce qui se passait au dedans du palais, était un secret impénétrable aux officiers du dehors ; et qu'il était défendu sous de graves peines de rendre publique une affaire qui n'est sue que des personnes qui sont attachées au service du roi dans l'intérieur du palais. Que la manière de demander ce que je voulais savoir, était de s'informer du gouverneur, si la Cour était toujours la même, et s'il n'était rien arrivé d'extraordinaire dans le royaume, ou au palais depuis un tel temps ; qu'alors si on m'eût répondu qu'il n'y avait aucun changement, j'étais assuré que le roi, et ses ministres étaient en parfaite santé, et qu'au contraire s'il fût arrivé quelque révolution considérable, ils n'eussent pas fait difficulté d'en parler, parce qu'après la mort des rois de Siam, tout le monde indifféremment peut apprendre, et prononcer leur nom.

Occum Surin, c'est ainsi que s'appelait le mandarin qui venait avec moi, ne se lassait point de recevoir de l'encens : mais tous les Français s'en ennuyaient fort aussi bien que moi. Je le pressais vivement de partir : mais, outre que de son naturel il n'était pas fort vif, les lois du royaume l'obligeaient à instruire la Cour de sa venue, et des principales choses qu'il venait dire. Il dépêcha donc un exprès à Louvo avec un gros livre siamois, où était écrit le nom de notre vaisseau, et du capitaine qui le commandait, le nombre des soldats, des matelots, des canons qu'il portait, ceux qui étaient descendus à terre, et qui allaient à Siam, et pour quelles affaires, autant qu'il l'avait pu savoir.

Nous nous mîmes en chemin sur un petit ballon, où nous ne pouvions être assis qu'avec peine, et fort pressés. En cet équipage nous arrivâmes le lendemain sur les dix heures à Bangkok, où je dis la messe. Je trouvai un grand changement dans cette place. L'ancien gouverneur en était sorti, et Monsieur de Fourbin, qui devait prendre sa place, n'y était plus. Un vieux capitaine portugais y avait succédé au Sieur de Beauregard, qui était allé par ordre du roi de Siam à Tenasserin, pour apaiser les troubles qui s'y étaient excités entre les Anglais et les Siamois. Ce nouveau gouverneur de Bangkok, que j'avais connu à Siam avant mon départ, me fit mille honnêtetés, et toute sorte d'offres de services, et aussitôt qu'il eût appris qu'il y avait à la Barre de Siam deux Envoyés extraordinaires du roi, il fit chercher des fruits, de la volaille, et d'autres viandes fraîches, qu'il leur envoya à leur vaisseau. Il dépêcha un second exprès à Monsieur Constance pour lui donner avis de ce qui se passait.

Il y avait longtemps que nous vivions fort frugalement, et il n'omit rien pour nous persuader qu'il nous voulait bien traiter. Le plus grand plaisir que je reçus de lui, fut qu'il me donna un ballon léger et commode, pour achever le reste du voyage jusqu'à Siam. Monsieur Martineau, missionnaire apostolique qui avait soin de l'église de Bangkok, nous obligea à dîner chez lui. Après quelque temps de séjour à Bangkok, nous en partîmes pour nous rendre à Siam, où n'ayant pas trouvé Monsieur Constance, j'allai droit à la Maison que les Pères portugais de notre Compagnie, ont dans cette ville au Camp de leur nation. Je commençai là à être désabusé des mauvais bruits qu'on avait fait courir à Batavie, du roi de Siam, et de son ministre, et je sus en même temps tous les fâcheux accidents qui étaient arrivés en mon absence aux cinq jésuites que j'avais laissé à Siam dans le dessein de passer à la Chine par la première commodité. Les lettres qu'ils m'adressaient, et qu'ils avaient laissées au Père Maldonat Flamand, Supérieur de cette résidence, m'instruisaient fort en détail du mauvais succès de leur premier embarquement, et de leur retour à Siam. Quelque long que soit le récit qu'en fait le Père de Fonteney dans une autre lettre

écrite à Paris au Père Verjus, encore mieux circonstancié que la mienne, ceux qui prennent part à nos emplois, et à nos voyages, seront bien aise de la voir, et liront avec édification les sentiments d'un cœur apostolique : La voici sans y rien changer.

C'est particulièrement à vous, mon Révérend Père, que nous devons rendre compte du mauvais succès de notre voyage de Macao. Ceux qui nous considèrent comme mathématiciens de Sa Majesté recommandés à tous les princes de l'Orient par ses lettres patentes, ont sujet de croire que nous devons réussir dans toutes nos entreprises sous la protection d'un si grand roi ; mais vous, qui nous regardez encore comme serviteurs de JÉSUS-CHRIST, et destinés à prêcher la foi aux Infidèles, vous jugerez aisément que nous devons trouver des croix, et bénirez Dieu de ce qu'en effet nous en avons abondamment trouvé. On fait librement des observations, quand on est appuyé du plus grand monarque du monde : mais on ne se perfectionne dans l'école d'un Dieu crucifié, que par le moyen des souffrances. Je vous raconterai en peu de mots, et sans dissimulation toutes les peines que nous avons eues. Que si dans le cours de ma narration j'entremêle quelquefois les sentiments que j'avais alors, croyez que ceux de mes compagnons seraient bien plus capables de vous édifier ; mais en vous écrivant, je ne puis exprimer que les miens, outre qu'il faut continuer à vous parler sincèrement avec la même confiance que je faisais en France.

Les choses ne furent prêtes pour notre départ de Siam que le 2^{ème} jour de juillet, auquel on célèbre la Visitation de Notre-Dame. Comme nous avons fait notre premier voyage sous la protection de l'auguste mère de Dieu, nous dûmes ce jour-là la messe pour lui recommander le second qui ne devait pas, ce semble être si difficile, étant bien moins long. Nous prîmes l'après-dîner congé de nos Pères de Siam, qui nous avaient fait toutes fortes d'honnêtetés, pendant le séjour que nous avons fait en leur maison ; et le soir nous partîmes les uns dans un

ballon de Monsieur Constance, les autres dans celui de Monsieur Veret, capitaine de la faiturie française, qui nous était venu prendre pour nous mener à Bangkok.

Nous avons écrit le matin à Monsieur Constance, pour lui marquer les derniers sentiments de nos cœurs, et pour remercier par son moyen le roi de Siam, qui venait de nous donner une nouvelle marque de son affection, ordonnant au Barcalon d'écrire de sa part au capitaine général de Macao, et de lui mander qu'il ressentirait lui-même le bon accueil qu'il nous ferait. Ce prince voulait suppléer par les lettres de recommandation aux passeports de Portugal, que nous attendions tous les jours, et que nous ne pûmes apporter de France, parce que nous en partîmes avant qu'ils fussent arrivés.

Nous nous rendîmes le lendemain de notre départ à Bangkok, qui est une forteresse du roi de Siam, et la principale clef du Royaume, où Monsieur le Chevalier de Fourbin nous attendait depuis quelques jours. Nous n'eûmes pas néanmoins l'honneur de le voir, parce qu'il en était parti ce jour là même pour l'exécution d'un ordre pressant qu'il avait reçu de la Cour. Le gouverneur du château, qui est un mahométan né dans Constantinople même, nous vint incontinent visiter, et comme Bangkok est le jardin de Siam, où les meilleurs fruits du royaume viennent en abondance, il nous mit entre les mains un rôle de ceux qu'il avait envoyés pour nous au vaisseau par ordre de Monsieur Constance, qui ne pouvait mettre de bornes à ses soins, non plus qu'à l'affection qu'il avait pour nous.

Nous ne fûmes qu'une nuit à Bangkok. Nous y quittâmes Monsieur Veret, et le Père le Comte destiné comme nous à la Chine, mais retenu dans le royaume jusqu'à l'arrivée des Pères qu'on attendait de France. Cette séparation fut sensible de part et d'autre ; car si nous avons beaucoup d'estime pour lui, il avait aussi beaucoup d'affection et d'attachement pour nous. Enfin nous arrivâmes à notre vaisseau qui était à la Barre de Siam trois lieues au-delà de l'embouchure de la rivière.

On appelle barre dans les Indes un banc de sable qui j'amasse devant les rivières, et qui en ferme l'entrée. Celle de Siam occupe dans sa longueur une grande partie de la côte, et est large d'environ trois lieues. Comme l'eau qui la couvre à peu de profondeur, les vaisseaux, quand ils sont prêts d'entrer dans la rivière, sont obligés de prendre un chemin qu'on appelle le canal. Ce canal est Nord et Sud par rapport à la rivière de Siam, et n'a que douze pieds d'eau vers le milieu dans les plus grandes marées ; ce qui fait que les plus gros vaisseaux demeurent à l'ancre proche de la barre. Nous en trouvâmes près de douze en comptant le nôtre, qui étaient prêts à faire voile, les uns à la Chine et au Japon, les autres à Manille.

Nous étions tous en bonne santé, et particulièrement le Père de Visselou, qui avait été fort malade durant huit jours, et qui n'était pas encore guéri, quand nous partîmes de Siam. Les approches de la mer, et peut-être la joie qu'il avait d'achever son voyage le guérèrent entièrement. Nous avions d'autant plus sujet d'en remercier Dieu, que nous rencontrâmes en notre chemin un religieux de Saint François, qui remontait la rivière fort abattu de la même maladie qu'il avait eue, et qui perdait ainsi l'occasion d'aller à Manille cette année. Il nous pria de le confesser en passant, car il était très-faible. Nous l'avions vu plusieurs fois à Siam, et l'estime que nous faisons de son mérite, augmentât la peine que nous souffrions de le voir en cet état. Après l'avoir entretenu quelque temps, et lui avoir donné toute la consolation que nous pûmes, nous prîmes congé de lui.

Presque toutes les cartes marines que nous avons vues, mettent la Barre de Siam à 13 degrés 45 minutes de latitude septentrionale. Néanmoins si l'on en juge par la hauteur du pôle que nous avons trouvée pour Louvo, qui est de 14 degrés 42 m. 30 s. par celle de la ville de Siam que le Père Thomas a trouvé de 14 degrés 18 m. il faut que celle qu'on donne communément à la Barre, soit un peu moins grande. Car de l'embouchure de la rivière jusqu'à la ville de Siam on compte pour le moins 30 lieues de chemin par eau, quoi que la rivière tourne beaucoup : ce n'est

pas néanmoins jusqu'à faire croire qu'il n'y ait que dix lieues en droiture de l'un à l'autre.

Comme la saison était avancée, notre capitaine se pressait de partir. Il refusa trois cents pics de Sapan qu'on lui envoyait, pour achever sa charge ; de sorte que nous mîmes à la voile le 10 de juillet, après avoir tous dit une messe votive à la Sainte Vierge, pour obtenir un bon voyage.

Le chemin de Siam à Macao est de gagner premièrement certaines montagnes éloignées d'environ trente lieues de la Barre vers le Sud-Sud-Ouest. Les Portugais les appellent *Penthes*, c'est à dire en notre langue peignes. Je n'en sais point la raison, si ce n'est peut-être que les pointes de ces montagnes paraissent rangées et serrées dans une même ligne, comme les dents d'un peigne. On tourne de là vers le Sud-Est, et ensuite vers l'Est, pour aller à Pol Ubi, et Pol Condor, qui sont des îles du Royaume de Camboye. On côtoie toute la Cochinchine, d'où l'on tire droit à Sancian, île célèbre par la mort de l'apôtre des Indes Saint François Xavier, et le commencement des îles de Macao, laissant l'île de Hainan à la gauche ; de sorte que pour faire le voyage, on a besoin de deux sortes de vents, les uns qui mènent au Sud-Sud-Ouest, et les autres à l'Est.

Ceux qui règnent les mois de mai, juin et juillet non seulement à Siam, mais aussi dans toutes ces mers des Indes depuis Batavie et Malaca jusqu'au Japon, sont les vents d'Ouest, et Sud Ouest, avec lesquels on va très-bien à la Chine pendant ce temps-là ; mais il est difficile d'aller avec les mêmes vents aux *Penthes*, si ce n'est en louvoyant. De là vient que le plus rude travail de tout le voyage qu'on fait de Siam à Macao est ordinairement de gagner ce terme, où l'on n'arrive souvent que quinze jours après le départ, à moins que des vents d'orage qu'on appelle *sommatres* en ce pays, n'y fassent arriver de meilleure heure.

Le 11 de juillet à midi nous avons avancé d'environ huit lieues depuis la Barre. Le soir du 11 nous en avons fait encore

dix, et nous étions vis-à-vis des fausses *Penthes*, qui sont d'autres montagnes éloignées d'environ douze lieues des véritables, lesquelles se découvraient déjà dans l'horizon. Nous ne rangions pas les terres d'assez près, en quoi nous reconnûmes trop tard que nous avions commis une faute considérable. Cette mer est pleine d'une espèce de poisson appelé bagre par les Portugais. Il ne ressemble pas mal à nos rougets, si ce n'est qu'il est un peu plus grand. On en prenait incessamment avec la ligne, et quand il était pris, il jetait un cri qui venait de l'air exprimé par ses ouïes ; car nous ne lui trouvâmes pas de poumon.

Le soir du 13 nous avions encore fait près de six lieues ; nous commençâmes à nous apercevoir ce jour-là de notre méchant équipage, n'y ayant que cinq personnes pour monter aux vergues. La plupart des mariniers ne connaissent pas les manœuvres, et quelques-uns n'entendaient pas la langue ; de sorte qu'on était obligé de leur parler par gestes ; ou les mener aux endroits où l'on voulait qu'ils fussent. Le vaisseau chassa quelques heures de la nuit sur son ancre, et l'on en mouilla une seconde, pour n'être point emporté par la violence des flots, et par la force des vents.

Le 14 au matin le vent s'étant trouvé bon, pour continuer notre route, on employa près de 2 heures à lever les ancres. Sachant avec quelle diligence on exécutait les ordres des officiers sur les vaisseaux du roi, nous étions surpris de la lenteur affectée de nos mariniers. Ils paraissaient à peine, quand on les appelait pour une manœuvre. Le capitaine leur tint une fois ce discours. Mes enfants, il faut venir au travail, quand on vous y appelle : vous voyez que je vous donne mon bien et mon sang, et que je tire le morceau de la bouche de mes enfants pour vous le donner. On me dit qu'il fallait traiter ainsi les matelots portugais, si l'on en voulait trouver. Quoi qu'il en soit, une condescendance si molle me faisait juger encore davantage qu'il était difficile de naviguer sûrement dans les vaisseaux portugais, et que ce peu de résolution était la véritable cause, pour laquelle

tant de riches marchands de Macao ont fait naufrage dans ces mers.

Nous fîmes six lieues ce jour-là, et le soir à six heures nous étions vis-à-vis des véritables Penthes ; mais un peu trop avant dans la mer, pour y pouvoir mouiller. Nous allions au plus près avec un vent qui nous faisait dériver extrêmement, et qui rompit l'écoute de misaine. On n'y eut pas sitôt remédié, que le vent, qui s'augmentait à tous moments, se tourna en une véritable tempête, qui dura jusqu'au jour. Il est mal aisé de vous expliquer les peines de corps et d'esprit que nous souffrîmes pendant cette nuit ; nous la passâmes à implorer le secours du ciel par l'intercession du grand apôtre des Indes qui avait été lui-même exposé à des périls aussi pressants sur ces mers, et qui y avait fait sentir si souvent son pouvoir miraculeux. Notre vaisseau que l'on avait crû bon, se trouva mauvais. Il s'ouvrait de tous côtés, et l'on ne pouvait déjà vaincre l'eau par le moyen des pompes. On jeta dans la mer plusieurs sacs de riz, des jarres pleines de viandes et d'autres provisions que les matelots avaient apportées. On amena tout bas la grande vergue ; le pilote me dit secrètement qu'on ferait bien aussi de jeter une partie des marchandises en mer, pour soulager le vaisseau : mais il n'osait en parler au capitaine, qui de son côté voyait le danger sans déclarer encore sa résolution. Je l'allai trouver, et l'ayant entretenu sur le péril où nous étions par la violence de l'orage, et par la faiblesse et la pourriture du vaisseau, je lui fis remarquer qu'il avait refusé fort à propos les trois cent pics qu'on lui avait apportés à la Barre, et qu'avec ce surcroît de charge, nous aurions coulé à fonds. Je le priai de considérer s'il n'était pas dans le dessein de décharger encore un peu le vaisseau à cause de l'eau qu'il faisait sans cesse, et qu'il valait mieux risquer une partie de son bien, que de le perdre tout entier avec la vie.

Ce capitaine qui était un homme sage, et intelligent dans la navigation, ne me répondit rien : mais il descendit pour visiter encore son navire, et ayant vu qu'il continuait à faire de l'eau, que toutes les œuvres mortes étaient ébranlées, qu'un seul coup

de mer pouvait aisément les emporter, et que les matelots étaient sans force, et quittaient leurs postes, il jugea que nous étions perdus, s'il persistait à tenir contre le vent. Il résolut donc de quitter sa route, et d'aller vent arrière à la première terre pour se sauver.

Il était quatre heures du matin, quand nous tournâmes le cap à la terre, dont nous étions éloignés de vingt-quatre lieues ; encore les fallait-il faire devant la nuit pour nous sauver des écueils qui rendent cette côte très-dangereuse. Le vent fut fort et violent, et néanmoins si favorable, que nous y arrivâmes à sept heures et demie du soir. Nous nous jetâmes entre une île, et une pointe de terre appelée Cassomet, et nous mouillâmes à trois brasses et demie dans un endroit qui rompait un peu la marée ; mais le vent qui venait droit à nous, nous tourmenta durant toute la nuit. Il rompit notre câble sur les deux heures du matin, et emporta la moitié de la Teugue qui couvrait le château de poupe.

Nous n'eûmes guère plus de repos cette nuit-là que les précédentes, notre vaisseau étant dans une agitation continuelle. Nos passagers s'attristaient de ne pouvoir pas aller cette année à Macao, et nous n'étions pas moins tristes de voir aussi notre voyage de la Chine différé. Ce qui m'occupait davantage, était la considération du danger que nous avions couru, et de ceux où notre profession nous expose continuellement. Saint François Xavier, cette grande âme qui s'est vu si souvent dans les occasions de faire naufrage, demandait instamment à Dieu, qu'il ne le délivrât de ces dangers, que pour l'exposer à de plus grands, et souffrir encore davantage pour sa gloire. Si nous n'avions pas assez de force pour faire la même prière, Dieu sait néanmoins que nous étions bien aises d'être sortis de France, et que nous ne souhaitions pas y être restés pour éviter ces dangers.

Le seizième au matin, le vent continuant à maltraiter le vaisseau, nous levâmes l'ancre pour avancer un peu sous l'île voisine. Il échoua dans ce mouvement sur un fonds de sable, re-

cevant de grandes secousses, quand les flots, qui l'élevaient de temps en temps, venaient à le quitter. La chaloupe qu'il fallait mettre d'abord en mer pour sonder les chemins, y fut mise pour lors, afin de donner quelque soulagement au vaisseau, et s'aller saisir d'un mirou qui est une barque siamoise qu'on voyait à l'abri sous l'île, et que l'on emmena par force pour décharger encore le vaisseau. Durant ce temps là il se remit un peu, et le pilote ayant fait mettre la voile du beaupré, acheva de le tirer : mais d'une manière qui l'ébranlait extrêmement, et nous attendions le moment qu'il s'ouvrirait en deux. On se remit à l'ancre à trois brasses, et demie d'eau, et on en mouilla deux en assurant les câbles autant qu'il se pouvait, car il n'y en avait point de rechange.

Cependant le mirou n'étant plus nécessaire pour le vaisseau, je résolus de le prendre pour nous, et même d'en fréter un autre qui paraissait sous l'île. Notre dessein était d'y charger tous nos paquets, et d'aller incessamment à la Barre de Siam, où nous espérions arriver à temps pour trouver encore quelque vaisseau qui nous mènerait à la Chine. Le Sieur André Noret notre capitaine approuva fort cette résolution : mais la mer était si grosse que le mirou ne put approcher du vaisseau pour recevoir nos hardes. Ainsi nous nous contentâmes de nous y mettre le soir à dessein d'aller passer la nuit à terre, pour reposer un peu, et de revenir le lendemain, pour charger nos ballots, et pour entendre les confessions de tous, chacun étant encore dans l'étonnement, et se voulant réconcilier avec Dieu.

Pendant que nous travaillions à notre sûreté, Dieu qui voulait que nous missions en lui notre confiance, nous préparait d'autres sujets d'inquiétude. Le mirou dans lequel nous entrâmes le soir, ne pût jamais gagner la terre, et fut obligé de mouiller à la moitié du chemin à cause du vent qui nous était contraire. Sur la minuit, il s'alla mettre dans un autre lieu, où il n'était pas plus à couvert, de sorte que nous souffrîmes autant cette nuit que les précédentes. Le matin étant venu, nous nous trouvâmes éloignés de notre vaisseau d'une lieue et demie. Il

était impossible d'y retourner, parce que le vent en venait. Cependant nous manquions de vivres, et nous étions huit personnes, nous quatre avec un serviteur, un matelot du bord qui nous servait d'interprète, et deux Portugais de Macao qui avaient perdu leur vaisseau l'année de devant, et qui désiraient de se rendre cette année chez eux. Ils nous avaient prié de les emmener avec nous, et nous leur rendions avec joie ce petit service. Le patron de notre mirou était Chinois, et disait qu'il ne connaissait point de rivière près de là, ni d'autre lieu de retraite pour se couvrir de la violence du vent, que l'île que nous avions quittée, et qu'il n'était plus en notre pouvoir de gagner. Dans l'embarras où nous nous trouvions, ne pouvant ni demeurer en ce lieu, parce que le vent nous y tourmentait trop, ni retourner au vaisseau parce qu'il était contraire, notre interprète nous assura qu'à quinze lieues plus bas, il y avait une ville nommée Chantaboun, capitale d'une province dont le gouverneur avait des galères armées de vingt-cinq hommes, avec lesquelles nous pouvions arriver en peu de jours à la Barre de Siam en naviguant le long des côtes ; qu'il était obligé de secourir tous ceux que le mauvais temps faisait relâcher en son gouvernement ; que lui-même l'avait expérimenté l'an passé, car ayant fait naufrage vers Pol-Ubi dans une Somme du roi qui allait à la Chine, il gagna Chantaboun avec quelques gens de la Somme, et que le gouverneur les fournit de tout pour retourner à Siam ; qu'il le ferait encore avec plus de soin, et de diligence pour nous, quand il saurait que nous portions des lettres de recommandation du roi, ce que M. Constance nous appelait ses frères.

Nous savions déjà que la ville de Chantaboun n'était pas éloignée, et que le gouverneur de cette côte avait cet ordre particulier, dont il nous parlait. Ainsi nous prîmes la résolution d'y aller, tant pour chercher un prompt secours à notre navire, que pour chercher les moyens de gagner nous mêmes incessamment la Barre, persuadés toujours qu'avec un peu de diligence, nous pouvions encore trouver quelques-uns des vaisseaux qui allaient aux îles de Macao. Nous mîmes à la voile sur les six heures du matin, et le soir au coucher du soleil, nous entrâmes dans la ri-

vière de Chantaboun. Cette rivière est large, et environné d'arbres, mais elle a peu de profondeur. On voit quantités de ruisseaux qui s'y rendent du milieu des bois, et qui viennent des montagnes voisines. Comme nous étions pressés de parler au gouverneur, et que notre mirou ne pouvait monter qu'à peine, nous allâmes sur un petit ballon le Père Gerbillon et moi jusqu'à Chantaboun, où nous arrivâmes entre quatre et cinq heures du soir.

Chantaboun est situé aux pieds d'une de ces grandes montagnes qui font une longue chaîne du Septentrion au midi, et qui séparent le royaume de Siam de celui de Camboye. Il est sur une hauteur au milieu des bois. Du côté que nous y entrâmes, il paraissait enfermé d'une enceinte de vieilles planches plus propres à défendre les habitants des bêtes sauvages, qu'à les assurer contre les ennemis. Ayant marché plus d'un quart d'heure, et presque toujours dans l'herbe jusqu'aux genoux, nous arrivâmes enfin à la maison du gouverneur. Un de ses domestiques accourut, et nous fit signe d'arrêter. Il dit à notre interprète que nous pouvions attendre dans la salle du conseil qu'il nous montrait, et qui n'était pas assurément comme les nôtres de France. Elle consistait dans une couverture de feuilles de roseaux, soutenue par des piliers de bois aux quatre coins, et au milieu. Le plancher était élevé d'environ cinq pieds au-dessus de la plate-terre, et l'on y montait sans autre façon par une pièce de bois toute ronde, et un peu inclinée. Nous attendîmes près d'une heure dans la salle, que le Conseil s'y rendît avec le gouverneur qui était Malaie âgé d'environ quarante ans, et de la religion mahométane.

Après qu'il eût pris sa place, je lui dis que nous étions des religieux d'Europe, serviteurs du vrai Dieu, et destinés par notre Profession à prêcher sa loi par tout le monde ; que nous avions accompagné Monsieur l'Ambassadeur de France jusqu'au Royaume de Siam, où nous étions restés près du roi qui nous avait comblé de faveurs, en nous faisant bâtir une maison magnifique dans la ville de Louvo ; que nous connaissions particu-

lièrement Monsieur Constance ; et que depuis que nous étions dans le royaume, nous avions demeuré chez lui. J'ajoutai que nous étions partis depuis dix jours pour aller à Macao, mais que le mauvais temps nous ayant contraint de relâcher à Cassomet, nous venions pour lui représenter les nécessités de notre vaisseau, et pour lui demander une galère pour nous, afin de retourner au plutôt à la Barre ; Que le roi nous avait chargé de plusieurs commissions pour la Chine, lesquelles nous pouvions exécuter encore, si nous arrivions à temps pour rencontrer les Sommes qu'il envoyait à Canton.

Le gouverneur me répondit que ses galères n'étaient point à Chantaboun : Que les unes étaient plus bas-sur les frontières du royaume près de Camboye, et les autres plus haut à une lieue de Cassomet. Il nous fit plusieurs questions touchant notre vaisseau, à qui il appartenait, quelles marchandises il portait, et de quoi particulièrement il avait besoin. Nous lui répondîmes à tout en peu de mots : mais comme le désir de renouer notre voyage nous touchait le plus, nous le priâmes de voir par quels moyens il pourrait nous renvoyer incessamment à la Barre. Le nom, et la crainte de Monsieur Constance qui avait quelque part au vaisseau, le possédaient tellement, qu'il ne pouvait parler d'autre chose : ce qui m'obligea de lui déclarer enfin que le vaisseau pouvait plus attendre que nous. Que Monsieur Constance prenait un intérêt particulier à notre voyage, et qu'il se ferait rendre compte du secours qu'il nous aurait donné ; Que nous étions serviteurs du roi, chargés de plusieurs ordres de Sa Majesté qu'il fallait exécuter à la Chine ; et que si nous manquions l'occasion qui se présentait, il en serait responsable. Il m'offrit de nous envoyer par terre, c'est-à-dire par les bois en danger d'être tués par les éléphants, ou dévorés des tigres ; encore fallait-il marcher quatorze jours pour gagner un village, d'où l'on comptait une journée de chemin à Bankok. Cette proposition nous accommodait peu : car outre les fatigues d'une route si difficile nous arrivions trop tard à la Barre de Siam, et d'ailleurs il fallait retourner au vaisseau pour prendre ce qui nous appartenait. Je lui proposai de faire venir une de ses galères. Il m'assura

que cela ne se pouvait exécuter qu'en dix jours. Enfin la nuit nous prit avant que de rien conclure. Le gouverneur nous demanda si nous ne voulions pas souper ; je lui dis que, nous le ferions très-volontiers, n'ayant point mangé depuis le matin.

Deux heures après qu'il se fût retiré, l'on nous envoya du riz, cinq ou six concombres crus, et quelques figes que nous abandonnâmes à nos-rameurs qui avaient plus d'appétit que nous. Un morceau de pain que nous avions apporté du mirou fut tout notre souper. Nous nous couchâmes ensuite dans un coin de la salle du Conseil sur une natte qu'on y avait étendue, ayant près de nous une troupe de Talapoins qui chantèrent dans leur pagode toute la nuit, c'est-à-dire huit heures de suite pour un mort qui fut brûlé deux jours après avec leurs solennités ordinaires.

Sur les six heures du matin, le Conseil se rassembla. Le gouverneur plus disposé que le jour précédent à nous satisfaire, s'étant fait expliquer la manière dont Sa Majesté nous avait traités à Louvo, dit à ses conseillers que nous étions protégés du roi. Un accident contribua beaucoup à le confirmer dans ses bonnes inclinations pour nous. Car le Père Gerbillon qui s'ennuyait aussi-bien que moi de leurs longues délibérations, tira une montre à réveil de sa poche pour voir l'heure qu'il était. Le gouverneur eut la curiosité de la voir. Nous lui en expliquâmes l'usage, et nous la fîmes sonner plusieurs fois devant lui. Le Conseil de Chantaboun qui n'avait jamais rien vu de pareil, en était ravi. Je promis au gouverneur une pareille montre, s'il nous faisait arriver à la Barre pour le vingt-cinquième du mois c'est-à-dire dans six jours : car nous étions alors au dix-neuvième. Il nous dit qu'il nous ferait rendre en trois jours à notre vaisseau et qu'ensuite nous prendrions nos mesures pour aller à la Barre.

Sur sa parole qui se trouva fausse depuis, nous partîmes pour chercher les deux autres Pères, et les deux Portugais que nous avions laissés au bas de la rivière. Je ressentais au fonds de mon cœur une secrète tristesse de quitter notre mirou n'osant

presque me confier à la bonne foi d'un Mahométan, et d'un Malaïe : mais dans l'état où nous étions destitués de tout secours, c'était une nécessité de le faire. Nous arrivâmes le soir à la salle du Conseil. Le gouverneur nous envoya demander si nous portions quelque chose de précieux, afin de nous donner des gardes durant la nuit. Je lui fis dire le plus civilement que je pus que tout était dans notre vaisseau, et que nous portions seulement quelques livres pour faire nos prières. Nous le suppliâmes encore de nous dépêcher le lendemain le plutôt qu'il pourrait, parce qu'un seul jour de retardement suffirait pour nous faire manquer l'occasion d'aller à la Chine : mais quelques pressantes que furent nos paroles, nous ne pûmes sortir de Chantaboun qu'environ midi. Le gouverneur qui nous fit entrer cette fois dans sa maison, qui était bâtie, de simples bambous sans, aucun ornement, nous dit qu'il nous donnait un ballon, et cinq rameurs qui nous rendraient incessamment jusqu'à Cassomet, et qu'il y serait avant nous pour voir l'état de notre vaisseau. Il nous pria de ne point battre les rameurs qu'il nous donnait comme quelques Portugais avaient fait en pareille occasion ; Que s'ils étaient maltraités, ils pourraient s'enfuir, et nous abandonner au milieu des bois ; qu'à cela près, ils nous conduiraient sûrement au lieu qu'on leur avait marqué. Il nous donna des vivres, c'est-à-dire du riz pour cinq ou six jours avec quelques volailles.

Après l'avoir remercié de tous ses soins, et l'avoir assuré que nous en écrivions à Monsieur Constance, ce qu'il paraissait désirer le plus, nous commençâmes notre voyage, durant lequel Dieu nous fournit assez d'occasions d'exercer la patience, et de faire notre premier apprentissage de la vie pénible des missionnaires. Comme ce point est celui qui vous agréera davantage, je vous en marquerai toutes les particularités, persuadé que vous serez bien aise d'en savoir tout le détail.

En premier lieu nous marchâmes, mon Révérend Père, depuis la maison du gouverneur jusqu'à la rivière nus pieds durant une demie heure ; la pluie qui était tombée la nuit et tout le ma-

tin en abondance, ayant tellement gâté le chemin, que ce n'était plus que de la boue. En second lieu quand nous fûmes arrivés à notre ballon, on nous vint dire que nos rameurs étaient ivres, de sorte que nous fûmes obligés de les attendre plus d'une heure, et de mortifier le désir que nous avions de partir promptement. Ils n'avancèrent presque point le reste du jour. Sur les six heures du soir, après avoir fait trois ou quatre lieues seulement, ils nous mirent à terre dans un lieu défriché, pour avoir le loisir de cuire leur riz : on y voyait plusieurs buffles qui paissaient, et quelques habitations éloignées d'environ un quart de lieue. C'était un endroit agréable pour une heure de temps, et pour des personnes qui ne trouvaient en leur chemin que des forêts. Nous ne fûmes pas si-tôt descendus, que chacun se retira, pour méditer un peu de temps, et se recueillir avec Dieu. Je ressentais une extrême tristesse de voir notre voyage reculé d'un an, car je ne pouvais espérer autre chose de la nonchalance de nos rameurs. Plus nous tardions, plus je prévoyais que la langue et les caractères de la Chine me seraient difficiles à apprendre ; mais comme le danger où nous avions laissé notre vaisseau, me revenait toujours en l'esprit, j'appréhendais que cet empressement avec lequel nous en étions sorti, ne fût venu en partie de quelques sentiments de crainte, et dans ce doute qui me faisait de la peine, je résolus de ne rien faire par crainte dans tous les dangers où je me trouverais désormais, en accomplissant les devoirs de ma profession. Je considérais que Moïse fut exclu de la terre de Promission, pour avoir douté ; que la défiance fit enfoncer Saint Pierre dans les eaux ; que ces occasions de perdre sa vie sont les plus grandes épreuves, par lesquelles Dieu perfectionne les hommes apostoliques, et les attache particulièrement à foi ; que Saint François Xavier avait accoutumé de remercier Dieu, quand il s'y trouvait, et regardait la crainte comme la chose du monde la plus indigne d'un missionnaire, qui doit mettre toute son espérance en JÉSUS-CHRIST, et vivre selon cette maxime de l'Évangile. Celui qui perdra son âme pour l'amour de moi, la trouvera. Je vous raconte, mon Révérend Père, ce qui se passait en moi durant cette retraite, où Dieu qui

fait entendre sa voix dans les vastes solitudes de Siam, aussi bien que dans les villes de France, m'instruisait intérieurement des maximes que je dois suivre. Priez Dieu qu'il me fasse la grâce de les pratiquer fidèlement, et surtout celle-ci, qui est une des plus importantes dans les missions.

Nos rameurs nous menèrent encore près de deux lieues, après quoi, soit qu'ils fussent lassés de travailler, ou que véritablement il y eût du danger à s'avancer davantage, ils nous dirent qu'on allait entrer dans un endroit où la rivière n'était qu'un ruisseau large seulement de dix ou douze pieds, et presque sans eau ; qu'en s'y engageant durant la nuit, les tigres pouvaient venir à nous de l'un et de l'autre côté de la rivière. Que pouvions-nous faire, sinon de les croire sur leurs paroles, n'ayant aucune connaissance du pays ? Nous passâmes donc toute la nuit assis, et pressés comme nous étions dans notre ballon, où la petitesse du lieu, la chaleur et une nuée de ces moucherons qu'on appelle cousins en France, et mousquitoes ici, nous empêchèrent de fermer l'œil : mais rien ne nous affligeait plus que de voir nos premières espérances de regagner la Chine cette année, s'en aller peu à peu en fumée.

Le 21 au matin nous passâmes en effet par ce lieu plus étroit de la rivière, dont on nous avait parlé, et vers le commencement de la nuit, après avoir bien tourné dans les bois, nous arrivâmes à l'embouchure d'une rivière proche de la mer. La plupart de nous lassés du ballon où nous étions extrêmement à l'étroit, aimèrent mieux coucher à terre sur le sable. Les Siamois qui nous conduisaient, faisaient de temps en temps des feux, pour éloigner les tigres. Ils nous dirent le lendemain qu'il fallait entrer dans la mer avec notre ballon, et côtoyer la terre durant tout le jour, pour regagner une autre rivière, qui nous menait à notre route.

Le vent était toujours le même, la mer extrêmement grosse, et notre ballon si faible, qu'un seul de nous n'y pouvait remuer, ni changer de côté, sans l'exposer à tourner. Nous leur représen-

tâmes que ce qu'ils nous proposaient, était impossible pour ces raisons, et ils le voyaient clairement eux-mêmes. Ils prirent donc la résolution de nous mener par un autre chemin, nous faisant accroire que deux ou trois journées nous rendaient à notre vaisseau, bien que nous en fussions éloignés de douze. Nous arrivâmes le soir à un village nommé Lamparie, qui est au milieu des bois. Il y a quantité de ces villages dans le royaume, et les Siamois s'y retirent des villes et de la campagne, aimant mieux défricher un peu de terre, et la cultiver en liberté parmi les bêtes sauvages dans l'épaisseur des bois, que de venir proche des villes dans une continuelle sujétion, dépendants et maltraités de leurs mandarins. Ce n'est pas qu'ils n'obéissent dans la plupart de ces lieux aux prochains gouverneurs : mais la crainte qu'on a qu'ils ne s'éloignent encore davantage fait qu'on les traite avec plus de modération.

Nous passâmes la nuit dans ce village, et nos conducteurs qui s'y trouvaient bien, avaient dessein d'y demeurer le lendemain lorsque les officiers du gouverneur arrivèrent heureusement, et nous apprirent qu'il allait lui-même au vaisseau, pour en faire son rapport à la Cour. Cette nouvelle fit plus d'impression sur nos guides, qui s'étaient déjà enivrés, que toutes nos exhortations. Ils prirent nos hardes sur leur dos, et commencèrent à marcher vers un autre village à quatre lieues de celui-ci. Nous les suivions à pied, le bâton à la main. Il fallait marcher par les bois où les occasions de souffrir ne nous manquèrent point ; mais nous apprîmes en même temps que ce n'est pas une chose bien difficile d'aller pieds nus parmi les cailloux, quand on se propose la gloire de Dieu dans ce genre de vie.

Nous arrivâmes à ce village nommé Samhay à une heure après midi, et l'on nous mena dans une espèce de pagode toute ruinée, où du moins nous étions à couvert de la pluie. Il semble qu'on faisait en ce lieu des sacrifices au diable : car nous y trouvâmes de petites bougies à demi brûlées, et des figures d'éléphants, des tigres, de rhinocéros et de ces poissons de mer appelés communément espadons. Comme les Siamois croient

que le démon seul est auteur des maux, qui regardent le corps ; car ceux de l'âme ne les touchent guère : ils ont coutume de le remercier, lorsqu'ils ont été délivrés de quelque danger tant sur mer que sur terre, s'imaginant que c'est lui qui leur a pardonné cette fois, et qu'ils doivent leur salut à sa miséricorde. Nous renversâmes les bougies, et toutes ces figures, pour remercier le vrai Dieu, qui seul avait été miséricordieux envers nous, en nous préservant du naufrage : *misericordiæ Domini quia non sumus consumpti*.

Le chemin que nous avons fait le matin, nous fit demeurer le reste du jour à Samhay, pour nous délasser un peu. Nous remarquâmes dans ce village quantité de perdrix, qui volaient en troupes par la campagne. Nous avons aussi trouvé beaucoup de paons dans les forêts, et une infinité de singes. Les fourmis font en Europe leurs petits magasins sous terre, et elles s'y retirent durant l'hiver. C'est au sommet des arbres qu'elles se retirent ici, et quelles portent leurs provisions, pour éviter les inondations qui couvrent la terre durant cinq ou six mois de l'année. Nous voyions leurs nids bien fermés, et maçonnés contre la pluie, qui pendaient des extrémités des branches. Voilà ce que nous avons pu remarquer dans un pays, qui n'a rien de particulier que des solitudes affreuses, et dans un temps où nous n'étions guères disposés, à réfléchir sur la philosophie.

Nous partîmes le jour suivant de Samhay dans un ballon plus grand, et plus commode que le premier, et nous allâmes jusqu'à la mer. Le gouverneur s'y rendit quelque temps après nous : les civilités ordinaires étant achevées, nous lui fîmes connaître que nous étions mécontents de nos rameurs ; qu'ils n'avançaient point, et qu'ils s'enivraient continuellement. Je croyais qu'il les allait battre sur l'heure, et dans cette pensée je me préparais à demander grâce pour eux ; mais il me répondit sérieusement qu'en sa présence ils ne s'enivraient point que s'ils le faisaient hors de-là, ce n'était point sa faute. Il fallut venir à notre chemin, qui était, disait-il, de nous mettre sur mer, comme l'on avait voulu faire deux jours auparavant. Notre bal-

lon était un peu meilleur, et nous avions l'exemple d'un petit ballon qui venait d'arriver, et qui avait tenu la même route que nous devions faire ; mais on n'ajoutait pas que les Siamois s'exposent aisément à ces voyages, et que leur ballon venant à se remplir d'eau, ils en sont quittes pour le vider à force de bras, ou pour le sauver sur le rivage.

En effet nous n'eûmes pas avancé deux cents pas dans la mer, que les flots qui s'élevèrent extrêmement, pensèrent engloutir notre ballon, et nous fûmes trop heureux de regagner incessamment la terre. Je dis à M. le Gouverneur, qui avait été présent à ce danger, que je le remerciais très-humblement des peines qu'il prenait, pour nous renvoyer à notre vaisseau ; que s'il n'avait point d'autre moyen de nous y rendre, je choisisais de demeurer à Samhay, en attendant des nouvelles de Monsieur Constance, à qui j'allais écrire. Il me répondit qu'il était en mon pouvoir d'écrire contre lui, mais que je voyais moi même qu'il s'était mis en marche pour l'amour de nous. Je l'assurai que nous n'étions pas venu aux Indes, pour désobliger personne, beaucoup moins un homme comme lui, à qui nous avions de l'obligation, mais aussi que ne pouvant plus aller à la Chine cette année, rien ne me pressait de retourner à Siam ; et que je ne pensais plus qu'à m'y rendre sûrement ; que le roi qui nous avait honoré de tant de faveurs, nous enverrait indubitablement une de ces galères, et que j'aimais mieux attendre cette voie, que de m'exposer à celles qu'il nous offrait, qui étaient toutes périlleuses. Il voulut nous ramener à Chantaboun ; mais c'était nous remettre dans les voyages, dont nous étions déjà fort las. Je le priai seulement de nous faire trouver une maison à Samhay, et de nous donner un homme de sa main, qui put répondre de nous au roi. Il nous offrit civilement son secrétaire, dont l'air et les manières nous revenaient assez. Ainsi nous prîmes le chemin de Samhay, où nous éprouvâmes un jour après l'extrême dureté d'un Cochinchinois qui trafiquait avec son mirou dans ce village : car ayant voulu traiter avec lui de nous mener à Siam, et le payer de tout le profit qu'il pouvait tirer de ses marchandises, afin que rien ne l'empêchât de partir, il nous dit absolu-

ment qu'il n'en ferait rien, quand nous lui donnerions tous les biens du monde, et qu'on le tuerait sur la place. Il refusa même de nous changer des pataques en argent du pays, dont nous avions un extrême besoin, pour acheter des vivres, à moins que nous n'en donnassions une et demie pour un rical, qui ne vaut pas quarante sols de notre monnaie de France. Il n'y a rien de plus dur à persuader que ces peuples, quand ils ne sentent pas actuellement une autorité supérieure, et c'est pour cela que leurs maîtres les traitent sans pitié jusqu'à les faire mourir quelquefois sous les coups, quand ils commettent quelque faute, encore ont-ils beaucoup de peine à les assujettir par cette sévérité.

Le village où nous étions manquait de tout, et l'on n'y pouvait trouver des vivres pour nous, et pour ceux de notre ballon. Ainsi nous fûmes contraints de le quitter deux jours après, et de suivre l'avis du secrétaire qui nous proposa de marcher à pied le long du rivage, pendant que des Siamois qu'il allait faire venir, conduiraient notre ballon par mer. Ce voyage fut assez doux à la nourriture près qui n'était quelquefois qu'un peu de riz cuit dans l'eau. Une grosse pluie nous prit le second jour, nous en fûmes tellement mouillés parce qu'elle dura fort longtemps, que nous tremblions même de froid au milieu de la zone torride. Nous ne pouvions changer d'habits, ayant tout laissé dans le vaisseau, ni faire du feu pour nous réchauffer, tout le bois étant mouillé. Le quatrième jour nous fîmes le plus affreux de tous les voyages, marchant dans les bois et enfonçant dans une boue fort épaisse jusqu'au dessus des genoux. Nous rencontrions souvent des épines qui nous piquaient rudement, et des sangsues qui nous faisaient la guerre. Le soleil qui paraissait ce jour-là nous incommodait aussi beaucoup ; et pour comble de peines, il fallait suivre nos guides que la peur des bêtes sauvages qui vont dans ces bois faisait courir avec une grande vitesse. Le Père de Visdelou qui n'est pas le plus fort de nous tous, se tirait le mieux d'un si méchant chemin. Pour moi j'étais tellement abattu de sueurs, que les forces me manquèrent après avoir achevé trois lieues. Nous ne laissâmes pas d'arriver à notre terme qui était

un village nommé Pessay, et nous y demeurâmes le reste du jour.

Nos premiers guides nous quittèrent en ce lieu, et nous remirent entre les mains d'autres gens que le gouverneur avait nommés pour achever de nous conduire. Quelque argent que nous leur donnâmes quand ils nous dirent adieu, les remplît d'une si grande joie, qu'ils ne se tenaient pas. Le bruit qu'ils faisaient dans tout le village nous divertit un peu. Un d'eux avait été vingt ans Talapoin, et s'était retiré des pagodes pour avoir, disait-il, la liberté de boire du vin. Le mal est qu'il le faisait un peu trop, et nous en avions senti de l'incommodité dans le voyage. Le Père Gerbillon, et le Père Bouvet couchèrent cette nuit-là dans la salle des Talapoins, qui n'était qu'un toit couvert de roseaux, et soutenu par des piliers et où le vent entraît de tous côtés. Le Père Vissdelou et moi allâmes dans une de leurs maisons, où nous fûmes plus à couvert. En y entrant nous trouvâmes un Talapoin qui faisait sa prière devant sa pagode, c'est-à-dire devant une petite statue posée sur une table fort haute. Il chantait sans faire la moindre pause, et remuait son éventail avec tant d'action qu'on eût dit qu'il était possédé. Quand il eut achevé de prier, je lui fis signe de demeurer un peu de temps avec nous, et ayant appelé notre interprète, je lui dis que nous étions des religieux venus depuis six ou sept mois d'Europe ; Que nous en savions toutes les coutumes et les sciences ; que si la curiosité le portait à savoir quelque chose de ce pays-là, nous le satisferions avec beaucoup de joie ; mais que nous le prions de nous éclaircir aussi sur quelques questions que nous lui voulions faire. Il nous répondit assez doucement que nous pouvions l'interroger.

Je le priai donc de nous expliquer quelques unes des paroles qu'il chantait à sa prière. Après plusieurs questions et réponses, il me fit entendre qu'il y demandait du mérite. Nous le priâmes de nous dire à qui il s'adressait pour en obtenir, il répondit que c'était à Dieu ? Nous continuâmes à lui demander, où était le Dieu qu'il invoquait, et sur ce qu'il nous répliqua qu'il

était depuis près de deux mille ans dans le Nireupan, c'est le paradis des épicuriens. Nous eûmes lieu de lui faire diverses instances : car il voulait que son Dieu ne fût occupé que de ses plaisirs, et néanmoins qu'il entendait encore sa prière, ce qui ne s'accorde pas. Nous le pressâmes de nous expliquer nettement comment il concevait que cela se pût faire ? Il nous répartit que si son Dieu n'entendait pas, il avait laissé du moins un commandement de prier, qu'il accomplissait en priant. Nous combattîmes sa réponse, en lui montrant que si son Dieu ne pensait plus à nous, l'observation de ses commandements était inutile, et nous lui prouvâmes ce raisonnement par une comparaison familière. Tandis que le maître de la maison vit, les serviteurs exécutent ses ordres, parce qu'ils espèrent de lui plaire, ou qu'ils craignent d'en être punis, mais quand il est mort, chacun se retire de son service, les bons serviteurs ne pouvant plus lui plaire, ni les méchants en appréhender aucune punition. Nous lui demandâmes pour quelle raison il n'en usait pas de la sorte, son Dieu étant hors d'état de lui faire du bien et du mal. Le Talapoin ne raisonnait pas beaucoup, quoi que nos raisonnements fussent fort clairs. Nous lui dûmes ensuite que les Européens priaient un Dieu qui entendait et voyait tout, et qui gouvernait le ciel et la terre, qu'il n'avait point eu de commencement, et qu'il ne pouvait finir : que ceux qui ne l'adoraient, et ne le servaient pas en cette vie, allaient après leur mort en enfer, où ils étaient brûlés éternellement, et que ceux qui le servaient, allaient en paradis, où ils jouissaient d'un bonheur éternel.

Il prit congé de nous, sans vouloir s'informer davantage des choses d'Europe. En se retirant il alluma un cierge devant son idole, que nous fîmes éteindre en sa présence, disant que la lumière nous empêchait de dormir. Nous nous mîmes à genoux dans un coin de la chambre pour réciter les litanies de la Sainte Vierge, et pour prier le véritable Dieu d'éclairer une nation que l'esprit de ténèbres aveuglait tellement sur les premières notions de la divinité, qu'en ôtant à Dieu le principal de tous ses attributs qui est la puissance, il leur avait persuadé d'adorer une divinité qui n'agit point, et qui n'a nulle providence.

Trois Talapoins vinrent le lendemain avant le commencement du jour, et se mirent à chanter devant l'idole avec une modestie extraordinaire. Je ne sais si notre présence les excitait à faire paraître ce respect. Ils étaient assis à terre, les mains jointes, un peu élevées, et psalmodièrent ainsi près d'une heure, chantant ensemble sans aucune discontinuation, et sans regarder autre chose que leur idole. On voit peu de personnes en Europe qui montrent une si grande modestie, et qui la conservent si longtemps de suite dans leurs prières. J'avoue que l'exemple de ces pauvres gens m'a fait plus sentir que tous les sermons, et les livres spirituels, avec quelle humilité il faut se comporter devant Sa Majesté divine, soit que nous soyons en sa présence dans l'Église, ou que nous lui parlions en priant.

Après deux autres jours de chemin, que nous fîmes cette fois en charrette, sans en être beaucoup incommodés, nous arrivâmes à la Baye de Cassomet, où le gouverneur accompagné de ses officiers nous attendait. Il nous avait fait préparer un petit lieu couvert, pour y passer la nuit. Nous lui racontâmes une partie de nos aventures, et des peines que nous avions endurées ; après quoi nous lui dîmes qu'elles nous avaient ôté la pensée d'aller plus loin par le chemin de terre ; aussi bien n'était-il plus temps de joindre les navires qui allaient à Macao. On ne manqua pas dans la conversation de rappeler l'horloge à ressort, qui avait tant donné dans les yeux à Chantaboun, je répondis que si l'on nous eût mené jusqu'à la Barre pour le temps que nous avions marqué, j'aurais fait à Monsieur le Gouverneur un présent deux fois plus considérable. Cependant pour ne pas méconnaître sa peine, et pour l'engager à secourir une autre fois les missionnaires, qu'un pareil accident pourrait emmener en ses terres, je lui envoyai du bord une tasse d'argent, et quelques autres curiosités d'Europe qu'il reçut avec plaisir. J'écrivis à M. Constance pour l'informer de notre malheur, et particulièrement du voyage que nous venions de faire, durant lequel notre plus grande mortification fut de ne pouvoir pas entendre, ni dire la messe, même le jour de notre bienheureux Père S. Ignace, qui fut le dernier de notre course. Je compte pour rien toutes les

autres inconvénients que nous eûmes. On ne vient pas aux Indes pour chercher ses aises ; et d'ailleurs nous étions aussi pleins de santé que si nous eussions toujours vécu dans un des collèges d'Europe. Je prie Dieu qui nous a conservés parmi ce peu de peines, de nous en faire souffrir davantage pour son amour, et de nous disposer par les voies les plus convenables, non seulement à contenter les savants par nos observations, mais encore à bien persuader aux infidèles de la Chine les vérités de notre sainte foi : ce qui sera, si nous en pratiquons nous-mêmes les maximes.

La baie de Cassomet s'avance dans les terres près d'une lieue et demie. Elle est fermée du côté de la mer par une île qui la met à couvert des vents depuis le Sud jusqu'à l'Ouest. Elle a près de deux brasses d'eau partout, à la réserve de son entrée, et du long de l'île, dont je viens de parler, où elle en a trois ou quatre, ainsi que vous verrez par la carte que je vous envoyé. Si nous eussions su la disposition et les sondes de cette baie, nous n'aurions pas été échoués, comme nous fîmes au commencement en danger de nous perdre. On découvrit enfin cet abri, après avoir envoyé la chaloupe sonder de tous côtés, et l'on y retira le vaisseau le 18 de juillet. Il était en ce lieu le premier jour d'août ; quand nous y retournâmes. Monsieur le Capitaine les officiers et tout l'équipage qui nous avaient vus aller à la dérive, nous reçurent avec une grande joie. Nous n'en avons pas une moindre de nous voir enfin avec eux, après dix-huit jours de marche et presque d'un égarement continuel.

La première nouvelle que nous apprîmes, fut que notre vaisseau, dont on avait fait une exacte visite, valait encore moins qu'on n'avait crû. En levant les ais dont il était couvert, on trouvait de tous côtés beaucoup de pourriture : ce qui nous mettait extrêmement en peine ; car le vaisseau n'étant plus en état de faire de grandes bordées, il falloir attendre le changement de mouflon, pour le ramener avec de petits vents à Siam. Nous ne manquâmes pas d'occupation durant ce temps-là. Outre nos études auxquelles nous avions loisir de vaquer en

cette solitude, nous aidions l'équipage pour le spirituel, autant que des personnes qui n'étaient pas encore rompus dans la langue, le pouvait faire. Nous nous assemblions régulièrement après le souper, et tous récitaient ensemble le chapelet et les litanies de la Sainte Vierge. Ils entendaient la messe tous les jours, et plusieurs se confessèrent et communierent. La paix avec laquelle tous vivaient dans le vaisseau, sans avoir jamais la moindre querelle, nous paraissait extraordinaire ; on n'y jurait en aucune manière ; enfin il y aurait du plaisir à naviguer avec les Portugais de ce pays, s'ils étaient aussi laborieux, que paisibles. Nous n'eûmes pas été quinze jours en ce lieu, que l'on vint avertir le capitaine que le riz manquait. Les sacs et les jarres qu'on avait jetés dans la mer durant la tempête, réduisaient plusieurs matelots à la nécessité. Cela le contraignit de prendre tout le riz du vaisseau pour lui, et d'en distribuer tous les jours à chacun une certaine quantité. Les grosses provisions que Monsieur Constance nous avait envoyées, furent bien utiles en cette occasion, pour soulager un peu l'équipage ; car il ne fallait pas espérer de recours du côté des terres voisines, où tout était extrêmement pauvre, outre que le capitaine ne voulait pas exposer la chaloupe, et craignait que ses gens ne désertassent, si on les envoyait à terre.

Le pilote du vaisseau nous avertit le 19 d'août qu'il avait vu le matin une comète vers le Sud-Est. Il nous dit qu'elle avait une queue longue, éparse, et médiocrement éclairée. Le 17 nous la découvrîmes environ les quatre heures du matin entre plusieurs nuages qui couvraient le ciel, et qui nous ôtaient la vue des petites étoiles. La tête de la comète me paraissait aussi grande que les étoiles de la première grandeur, et a un des Pères qui observait avec moi, comme celles de la seconde, mais beaucoup moins illuminée. Avec une lunette de deux pieds et demi on la voyait comme un nuage fort clair, elle faisait un grand triangle isocèle avec le pied d'Orion nommé Rigel, et la belle étoile du grand chien nommé Sirius. De plus elle faisait un petit triangle isocèle avec Sirius, et le pied du grand chien appelé B dans Bayer. Elle était encore dans une ligne sensiblement droite avec Si-

rius et Canopus. La queue touchait l'étoile du lièvre, que Bayer appelle Z et passait sur celle qu'il nomme N. On la voyait jusqu'à la première de ces deux étoiles tout au plus d'une couleur effacée. C'est tout ce que nous en pouvions remarquer dans la brune. Le ciel fut toujours couvert ; le 18 nous l'observâmes seulement un moment ; le 19 à cinq heures du matin au travers des nuages, en tirant une ligne droite depuis Sirius jusqu'à Procion, elle demeurait au dessous environ un demi degré vers l'Orient. Elle faisait outre cela un triangle bien isocèle avec Rigel, et l'épaule droite d'Orion nomme P dans Bayer. La queue ne pouvait pas se voir à cause des nuages.

Le 20 la comète paraissait en un autre lieu ; mais le mauvais temps et le crépuscule nous empêchèrent de marquer sa place, et nous firent juger que nous aurions de la peine à l'observer davantage ; car elle s'approchait du soleil. Le 23 d'août le ciel s'étant bien découvert sur les cinq heures du matin, nous donna tout le loisir de la bien considérer. La tête paraissait pour le moins aussi grande que la belle étoile du petit chien, et d'une lumière fort claire, qui la faisait remarquer, étant encore tout proche de l'horizon avec une lunette de deux pieds et demi. La seule qu'on pouvait pointer dessus dans le vaisseau, elle paraissait un nuage fort éclairé principalement au milieu. Elle était d'un côté dans une ligne droite tirée par l'épaule gauche d'Orion, qui est de la première grandeur, et par le milieu des deux étoiles du petit chien nommé Procyon, et celle du Col : de l'autre dans une ligne droite avec la patte méridionale du Cancer, que Bayer appelle B et avec l'épaule des Jumeaux, qu'il nomme X. La queue faisait une ligne sensiblement parallèle à la patte méridionale du Cancer, et à Procyon. Il s'en fallait beaucoup qu'elle n'arrivât jusqu'à cette dernière étoile. En comparant cette observation avec la première, on voit que la comète avait passé de la partie australe du ciel dans la septentrionale, et qu'elle avait coupé l'équateur dans le troisième degré d'ascension droite. Le 26 nous ne pûmes plus la trouver au ciel : sa route semblait la mener droit au soleil. Votre Révérence la pourra voir dans la figure que je lui envoie, et que je la supplie

de présenter à Messieurs de l'Académie, après en avoir fait part au Révérend Père de la Chaize.

Je n'ai rien de particulier à vous dire de la Baie de Cassomet, sinon qu'elle est assez poissonneuse. L'île qui nous couvrait, est une grande forêt sans habitations. Nous allions quelquefois nous promener sur le rivage, qui est d'un sable très-fin. On y trouve quantité d'huîtres attachées aux rochers, des pierres de ponce, et de l'eau douce. Tous ces pays qui sont ici des déserts, seraient habités en Europe, ou l'on a l'art de défricher et cultiver les terres. Le voisinage de la mer, et le grand nombre des rivières, qui coupent de tous côtés les forêts, porteraient l'abondance dans les villes : mais on n'est pas si curieux en ce pays, et pour s'épargner un peu de travail, on consent aisément que la plus grande partie du Royaume soit inhabitée.

J'ai déjà fait remarquer à votre Révérence que le mauvais état de notre vaisseau nous obligeait d'attendre le changement de mousson, c'est-à-dire que les vents d'Ouest fussent entièrement passés ; mais la famine qui nous menaçait, ne nous permettait pas de demeurer si longtemps en un même lieu, et cela même nous donnait une nouvelle crainte. En effet un vent de Nord s'étant élevé le 30 d'août vers le milieu de la nuit, il n'y eut personne qui ne conclût à mettre le lendemain à la voile. On se prépara le matin au voyage, et on leva après dîner les ancres. Le calme nous prît dans le canal même de la baie ; de sorte que nous étions entre deux terres dans un endroit fort commode pour mouiller, mais aussi fort dangereux, quand on y est surpris du mauvais temps. Le lendemain nous eûmes des vents contraires toute la journée, ce qui ne nous empêcha pas de demeurer sur nos ancres, dans l'espérance que le vent de Nord reviendrait la nuit. Cinq ou six heures de ce vent, ou de celui du Sud suffisaient, pour nous faire doubler cette longue pointe de Siam, qui s'étend de l'Est à l'Ouest environ dix lieues, et qui nous tenait enfermés depuis près de six semaines à Cassomet, comme vous verrez assez par la carte. Mais le mal que nous avions appréhendé, nous arriva le soir sur les cinq heures. Le furieux vent

de Nord-Ouest accompagné d'orages nous vint prendre dans ce lieu, et nous chassa durant quelque temps du côté de l'île. Nous ne pûmes y remédier qu'en mouillant les plus grosses ancres, pour nous retenir. Mais ce qui redoubla nos craintes, fut que ce vent venant à diminuer, continua durant quelques heures du même côté ; de sorte que nous ne pouvions rentrer dans la baie, ni en sortir.

Il s'en faut bien qu'on ait autant de résolution qu'on s'imagine hors du péril, quand on a senti les approches du naufrage, qu'on se trouve dans un vaisseau qui n'est plus en état de se défendre. Le souvenir du danger passé qui est encore présent à l'esprit, remplit de crainte les plus assurés, et cela se remarquait assez dans tous ceux du navire, qui soupiraient à tous moments après la terre. C'est en ces rencontres qu'un missionnaire qui se voit éloigné des maisons religieuses, où l'observation de ses règles lui faisait goûter une paix confiante, conçoit évidemment que le seul moyen de posséder son âme dans les dangers, est de souhaiter de la perdre. Celui qui prend d'autres maximes, quand il est à terre, sera bien étonné, quand il se trouvera les mois entiers sur mer, prêt de faire chaque jour naufrage ; un autre dans le doute s'il le fera, sera cruellement, troublé de l'avenir ; parce que tous ces appuis humains, et tous ces motifs de sûreté qu'il avait auparavant, lui sont entièrement ôtés. Le seul moyen de conserver la paix au milieu de ces peines, est de n'aimer point cette vie, et, de s'en détacher véritablement. Un religieux y parviendra, considérant souvent que c'est elle seule qui nous sépare de la vue de Dieu, que s'il a méprisé les richesses du monde parce qu'elles sont périssables, il doit par la même raison perdre l'affection de cette vie qui est le plus fragile de tous les biens. Non, seulement l'esprit et le cœur s'accoutumeront à ces vérités par la méditation, mais la nature même s'en accommodera, si nous vivons en véritables religieux, et d'une manière, dit Saint François Xavier, qui nous rende la vie véritablement pénible. Dieu qui sait que notre profession a besoin de cela pour se soutenir, voyant tous les efforts que nous faisons, ne manquera pas de nous élever à cet état heureux, qui

a ses utilités sur terre, mais qui est comme nécessaire sur mer, pour ne pas ressentir une certaine tristesse quand les dangers arrivent, et un secret désir d'en sortir, qui occupe perpétuellement l'âme, qu'on n'est plus en état de mourir avec cette résignation des saints, et des hommes apostoliques.

Le premier jour de septembre nous retournâmes en diligence à notre premier abri ; mais la crainte de la faim nous en fit encore sortir le cinquième avec un vent de Sud. Nous fûmes cette fois plus heureux : car nous arrivâmes à la Barre le douzième ; et le vent se trouvant favorable ; nous entrâmes en même temps dans le canal, le long duquel on a planté de longues perches des deux côtés, pour montrer le chemin. Nous avions déjà fait deux lieues, et passé le plus difficile, lorsque nous fûmes jetés malheureusement hors du canal sur des bas-fonds. Le capitaine fit mouiller, pour se retirer de là quand le vent aurait cessé, craignant avec raison que s'il avançait un peu davantage, son vaisseau ne se perdit entièrement. C'est ainsi que nous fûmes arrêtés au port même, où nous espérions entrer en une demie heure, Dieu nous voulant faire souvenir encore que nous dépendions de lui jusqu'à la fin, et qu'après un danger passé, c'est en lui seul qu'il faut mettre sa consolation et non pas à se voir près de la terre, et délivrés du péril.

Nous nous tirâmes le lendemain de ce mauvais pas, après quoi ce ne fut plus que réjouissances dans le vaisseau. En entrant dans la rivière, nous rencontrâmes le lieutenant du palais qui nous venait chercher de la part du roi, et qui nous apporta une lettre de Monsieur Constance. Nous allâmes en sa compagnie jusqu'à Bangkok, où Monsieur le Chevalier de Fourbin nous obligea par ses honnêtetés à demeurer un jour avec lui. Enfin nous arrivâmes à Siam dans la Maison de nos Pères, qui eurent une extrême joie de nous voir. Nous allâmes le lendemain saluer Monsieur Constance, et deux jours après Sa Majesté nous fit l'honneur de nous envoyer de son palais un dîner magnifique.

Voilà, mon Révérend Père, quelles ont été les aventures de notre voyage. Je ne croyais pas au commencement que le récit en serait si long et si j'écrivais à d'autres qu'à vous, je tâcherais de l'abréger : mais l'amitié pardonne tout, et particulièrement la vôtre, qui vous fait aimer avec une affection tendre toutes les choses qui nous touchent. Priez souvent Dieu, que nous soyons l'an prochain plus heureux, afin que nous allions exécuter les desseins de tant de gens de bien, et surtout ceux du seigneur qui nous appelle depuis si longtemps à la conversion de la Chine.

Je passai une partie de la nuit à lire ces nouvelles, auxquelles le zèle et l'amitié m'intéressaient plus que je ne le puis dire. Le lendemain j'écrivis à Monsieur Constance à Louvo par un exprès, pour lui donner avis de mon retour, et lui demander ses ordres pour l'aller trouver où il lui plairait. Dans cette lettre je lui marquais en général le grand succès des ambassadeurs siamois, les honneurs qu'ils avaient reçu du roi, et la réputation qu'ils avaient acquis à leur nation par la sagesse de leur conduite. Je descendais un peu plus en détail sur les honneurs dont notre grand roi l'avait comblé lui-même ; surtout par l'approbation que Sa Majesté avait donnée à ses vues, et à ses projets. Je lui expliquais en peu de mots les intentions de ce grand monarque dans ce voyage, et les avances qu'il avait faites pour la satisfaction du roi de Siam et pour l'intérêt de ses peuples.

Quelque temps après avoir donné ma lettre, dans l'impatience que j'avais d'exécuter les ordres qu'on m'avait donnés. Je pris un bateau sur le midi, et je m'embarquai, pour me rendre à Louvo. Nous en étions déjà à une demie lieue le lendemain sur les huit heures, lorsqu'un officier du roi de Siam qui descendait en diligence dans son ballon, nous aborda, et mit entre les mains un ordre du roi écrit en siamois, que je donnai à interpréter à Occum Surina qui nous accompagnait. Il me dit, après avoir lu la lettre, que Monsieur Constance envoyait cet exprès par précaution, pour empêcher qu'aucun ballon portant des Européens, ne montât à Louvo, parce qu'ils ne les trouve-

raient pas, et qu'il descendait lui-même, ayant su que les Envoyés du roi étaient arrivés. Quand les Siamois qui menaient le ballon eurent appris le commandement du ministre, ils ne voulurent jamais donner un coup de rame. Le gentilhomme français que Messieurs les Envoyés avaient fait partir avec moi pour le dessein dont j'ai déjà parlé ; chagrin de se voir arrêté si près du terme, et obligé de retourner sur ses pas, sans pouvoir s'acquitter de sa commission, fit semblant de mettre la main à l'épée, pour obliger les rameurs à faire leur devoir. Ces pauvres gens intimidés par ces menaces, et plus encore par celles de l'Occum, se jetèrent dans l'eau, et gagnèrent le rivage. Quelques paysans d'une bourgade voisine ayant aperçu la fuite de nos rameurs, prirent aussi l'épouvante, et donnèrent l'alarme à tous les habitants, de sorte que le bourg dans un moment fut aussi désert que notre ballon. Deux interprètes siamois que j'avais pris à Siam, étaient demeurés avec moi. Je les envoyai chercher les fuyards, leur faisant promettre qu'on ne les insulterait pas et qu'on n'avait aucun dessein de rien faire contre les ordres du roi. Ils revinrent insensiblement l'un après l'autre ; et après les avoir rassurés peu à peu, je leur dis que j'allais trouver Son Excellence, pour lui donner des nouvelles très agréables : qu'ils augmenteraient sa joie, s'ils contribuaient par leur diligence à les lui faire savoir au plutôt. Ils m'écoutaient avec beaucoup de respect : mais ils ne purent jamais se résoudre à ramer comme auparavant. À la vue de chaque ballon qui descendait la rivière, ils levaient incontinent leurs rames, et se mettaient en posture de gens qui attendaient quelqu'un de pied ferme. Ce manège ne dura qu'environ une demie heure, car une foule de ballons que nous vîmes paraître, nous avertit incontinent que Monsieur Constance n'était pas loin.

Dès qu'il m'eut aperçu du ballon où il était, il fit ramer vers moi pour me prendre, et il me reçut avec toutes les marques d'une grande affection, et d'une tendresse extraordinaire. Je lui répétai à peu près les mêmes choses, que je lui avais dites dans la lettre que je m'étais donné l'honneur de lui écrire de Siam touchant la manière dont on avait reçu en France les ambassa-

deurs du roi son maître, la considération que notre monarque avait témoigné avoir pour sa personne en particulier, et l'approbation que Sa Majesté avait donnée à ses desseins ; et comme je lui ajoutai que j'avais des choses particulières à lui communiquer, il me fit entrer avec lui dans un grand ballon couvert, où nous demeurâmes seuls le reste du jour et la nuit suivante. Dans l'entretien que j'eus durant tout ce temps-là avec lui : il me parut également attaché aux intérêts de son roi, et zélé pour ceux du nôtre. Il examina avec beaucoup de sagesse les propositions que Messieurs les Envoyés lui faisaient faire dans les instructions qu'ils m'avaient chargé de lui rendre. Après en avoir fait un mémoire fort long et fort raisonné, il l'envoya au roi de Siam qui le fit lire en son Conseil, où il fut approuvé d'une commune voix. De sorte que dès le lendemain le roi lui envoya les ordres avec un plein pouvoir d'agir en son nom, lui recommandant expressément de ménager dans les traités qui se feraient avec la France la gloire du roi très chrétien, et les intérêts de la nation française avec le même soin que les siens.

Monsieur Constance ayant reçu de Sa Majesté siamoise et de son Conseil une réponse si favorable, et une autorité si étendue, s'en servit fort utilement pour le bien de la religion, et celui des deux nations. Nous nous étions quittés pour quelque temps, ce fut dans cet intervalle qu'il m'écrivit une lettre, par laquelle il me pria d'aller dire à Messieurs les Envoyés qu'on avait reçu avec respect ce qu'ils avaient fait signifier des ordres, et des intentions du roi, et qu'on se mettait en état de les exécuter, m'assurant de nouveau qu'en toutes les occasions, où son devoir et le service de son prince ne seraient point intéressés, le roi très chrétien ne trouverait jamais personne plus prompte à recevoir ses ordres et plus zélé à les exécuter. Il ne se contenta pas de donner sa parole, il ordonna que tout fût prêt le lendemain pour descendre à Bangkok, où il fit préparer toutes choses pour y recevoir les Français, et sans attendre que le traité fût signé, il logea près de deux cent soldats malades dans des maisons fort commodes qu'il avait fait bâtir exprès.

Cette lettre me fut rendue à minuit, et je partis de Siam à deux heures du matin. On peut aisément juger que ce fut avec bien de la joie que je me vis porteur d'une nouvelle si favorable à l'établissement de la religion, si glorieuse au roi, si agréable à la France, et au Royaume de Siam. Dans un jour et demi j'arrivai à l'*Oiseau*, où j'étais attendu avec bien de l'inquiétude. Pendant le temps de mon absence, nos Pères avaient fait une espèce de mission qui avait duré huit jours, pour demander à Dieu qu'il bénît la négociation que j'allais ménager pour sa gloire. Leur zèle avait eu tout le bon succès qu'on en pouvait attendre. Tout l'équipage s'était confessé, et communie suivant l'exemple des premiers officiers, lesquels s'acquittèrent de ce devoir de piété d'une manière qui fut de grande édification, et un modèle fort efficace pour les autres.

Les nouvelles qu'on avait eues à Batavie, et les mauvais bruits qu'on avait fait courir de la situation de la Cour de Siam avaient excité, comme j'ai déjà dit, des sentiments bien différents dans l'esprit, et dans le cœur des Français de l'escadre. Mon départ, et le séjour que j'avais fait dans mon voyage, avait renouvelé tous ces soupçons, et en avait encore fait naître de plus violents. Aussi quand on me vit venir, tout ce qui était dans le vaisseau fit paraître une extrême impatience d'apprendre les nouvelles que j'apportais. On était sur le point de se mettre à table, et quoi qu'on eût déjà servi, Messieurs les Envoyés voulurent que je les entretinsse en particulier du détail de mon voyage, et du succès de ma négociation. Après que je leur en eus dit en général les principales circonstances, ils en voulurent lire les particularités dans la lettre que Monsieur Constance m'avait écrite, ou ils virent des assurances positives que l'on ferait en toutes choses tout ce qui se pourrait faire pour la satisfaction du roi.

Ces heureuses nouvelles furent bientôt répandues dans tout le vaisseau. Chacun s'empressa à me faire des amitiés, et à me féliciter même de ce succès, qui ne m'était nullement dû, mais à la réputation du roi. En effet le roi de Siam et son Conseil

sont si pénétrés de respect pour toutes les volontés de ce grand monarque, et ils sont si convaincus qu'il n'agit que par des vues désintéressées, et par des sentiments de justice, de modération et de bonté, qu'il ne faut que leur faire sentir les desseins de Sa Majesté dans les affaires qu'on traite avec eux pour leur donner du penchant à les suivre. Monsieur Constance avait projeté un traité avantageux aux deux couronnes, qu'il souhaitait être signé avant l'introduction des troupes françaises dans les places du Royaume de Siam, qu'on leur avait destinées. Je fus contraint de faire quelques voyages pour porter les propositions qui se firent là-dessus de part et d'autre, parce que Messieurs les Envoyés avaient ordre de ne point débarquer avant les troupes, et il ne convenait pas à Monsieur Constance : il lui était même défendu par les lois du royaume, de les venir trouver dans les vaisseaux. Enfin ce ministre m'ayant chargé de porter à Messieurs les Envoyés les points principaux de ce traité dans un mémoire signé de sa main, ils en choisirent ceux qu'ils voulurent, et ce fut sur cela que le traité fut fait. Le roi de Siam leur avait envoyé deux mandarins, pour savoir d'eux quel jour ils voudraient mettre pied à terre, et d'offrir à Monsieur Desfarges des ballons pour embarquer les soldats, et les mener à Bangkok, avec ordre néanmoins de ne leur faire ces propositions qu'après qu'ils auraient signé le traité. Ainsi dès que les conventions furent faites, les deux mandarins qui jusques là avaient demeurés incognito dans le bord, y vinrent rendre visite en cérémonie à Messieurs les Envoyés, et leur demandèrent de la part du roi quel jour il leur plairait de débarquer, assurant qu'ils trouveraient les ballons, et les officiers de Sa Majesté prêts, avec toutes les autres marques d'honneur qu'on devait à leur caractère. Comme Monsieur Desfarges n'était pas dans l'*Oiseau* avec Messieurs les Envoyés, et qu'on n'avait pas eu à la Cour, nouvelle de son arrivée, quand les mandarins en étaient partis, on n'avait point ordre de lui offrir des ballons de la part du roi, pour lui, et pour ses troupes, les mandarins se contentèrent de dire à Monsieur Duquesne, et à Monsieur du Brûan qu'ils feraient mettre pied à terre à leurs soldats quand bon leur semblerait.

Je viens de dire qu'on n'avait point eu de nouvelles de l'arrivée de Monsieur Desfarges lorsque je partis de Siam. En effet Monsieur de Vaudricourt n'arriva à la rade avec toute l'escadre que le huitième d'octobre, la veille qu'on conclut toutes choses. Il y avait beaucoup de malades dans les flûtes ; de sorte que les rafraîchissements que Monsieur Constance avait fait tenir prêts en abondance, arrivèrent fort à propos pour les équipages, qui en avaient grand besoin. Tout le monde en fut pourvu si libéralement, que durant le séjour qu'on fit en cette rade, les matelots et les soldats eurent de la volaille, des canards, des bœufs, et des cochons à discrétion.

On n'eut pas plutôt mouillé l'ancre, que les ambassadeurs siamois, impatients d'aller rendre compte de leur négociation, demandèrent qu'on les mît à terre. Ils partirent dès le lendemain au bruit des décharges du canon, qu'on tira de tous les vaisseaux, et ils furent trouver Monsieur Constance pour le saluer, et pour savoir de lui, quand ils auraient l'honneur de le voir : car avant que d'avoir rendu compte à Sa Majesté de tout ce qu'ils avaient fait en Europe, il ne leur était pas permis d'aller dans leurs maisons, sans un congé exprès qui ne s'accorde guère.

Les ambassadeurs de Siam observent religieusement cette coutume, non seulement quand ils arrivent à Siam au retour de leur ambassade, mais quand ils partent même pour l'aller faire. Car dès que le roi leur a donné ses derniers ordres, ils ne peuvent plus entrer dans leur maison sous quelque prétexte que ce soit. De même quand ils sont arrivés dans les Cours, où on les envoie, il ne leur est pas permis d'assister à aucune cérémonie, ni à aucune assemblée publique, avant qu'ils aient eu audience du prince, comme on l'a pu remarquer, que l'ont observé en France les ambassadeurs dont je parle.

Dès qu'ils virent Monsieur Constance, ils se prosternèrent à ses pieds, lui disant qu'ils venaient savoir de lui, s'ils avaient eu le bonheur de contenter Sa Majesté, et Son Excellence. Après

que ce ministre leur eut témoigné la satisfaction qu'on avait d'eux, il leur demanda ce qu'ils pensaient des belles choses qu'ils avaient vues, et surtout du grand roi, auquel on les avait envoyés. Ils répliquèrent qu'ils avaient vu des anges, non pas des hommes, et que la France n'était pas un royaume, mais un monde. Ils étalèrent ensuite d'un air touché la grandeur, la richesse, la politesse des Français, mais ils ne purent retenir leurs larmes, quand ils parlèrent de la personne du roi, dont ils firent le portrait avec tant d'esprit, que Monsieur Constance m'avoua depuis qu'il n'avait rien entendu de plus spirituel.

Le premier ambassadeur eut ordre de suivre le ministre, pour lui faire son journal tout entier. Après quoi les ayant fait venir tous trois, il les présenta au roi. Ce prince les reçut fort bien, et donna ordre au premier de rester à la Cour, pour lui faire tous les jours à certaine heure la lecture de sa relation. Les deux autres furent occupés auprès de Messieurs les Envoyés, afin de reconnaître par la bonne chère et les honneurs qu'ils leurs feraient rendre ceux qu'ils avaient reçus eux-mêmes en France.

Le 18 d'octobre, c'est à dire le lendemain après que toutes choses eurent été déterminées, Monsieur Desfarges à la tête de toutes ses troupes s'embarqua dans les chaloupes de l'armée pour se rendre à l'embouchure de la rivière, où les ballons du roi de Siam l'attendaient, pour le porter à Bangkok avec les officiers. On mit les soldats sur des demi galères : j'avais pris le devant le jour précédent, et j'avais informé Monsieur Constance de ce qui s'était passé dans les vaisseaux, en lui remettant entre les mains les papiers qu'on m'avait donnés. Je le trouvai à l'embouchure de la rivière, où il était venu m'attendre, et où il avait demeuré deux jours entiers avec une extrême impatience de savoir le succès de cette négociation. Il m'en parut fort satisfait, et pour commencer par l'exécution des choses qui le regardaient, il remonta incontinent à Bangkok, et m'obligea de le suivre.

Nous y fûmes reçus le lendemain au bruit du canon de la forteresse. Monsieur Desfarges y arriva presque aussitôt avec une partie des troupes et des officiers, et le reste ne tarda pas longtemps à venir. Quelques heures après que tout fut arrivé, Monsieur Constance ayant ordonné au gouverneur de faire mettre la garnison portugaise et siamoise sous les armes, leur commanda de la part du roi de Siam de reconnaître M. Desfarges pour leur général, et pour gouverneur de la place, et de lui obéir comme à sa propre personne.

De plus ce ministre sachant qu'il ferait une chose agréable au roi, s'il mettait des Français à la tête des Compagnies siamoises : il demanda le lendemain à Monsieur le Général quelques jeunes officiers, et des gentilshommes qui étaient dans les Compagnies françaises, et les fit reconnaître pour Capitaines, Lieutenants et Enseignes de chaque Compagnie composée d'environ cent hommes. Monsieur de Fretteville, Enseigne du vaisseau que Monsieur Constance avait demandé, de la part du roi de Siam, fut déclaré Colonel de ses troupes, auxquelles on fit faire l'exercice à la manière de France ; car elles l'avaient appris de quelques officiers du premier voyage, qui étaient restés à Siam. Elles y réussirent d'une manière qui surprit tout le monde, faisant tous leurs mouvements, leurs évolutions et leurs décharges avec une justesse qu'on eut louée dans de vieux soldats européens. Le ministre fit donner à chaque soldat un lical, c'est-à-dire environ quarante sols, et fit payer les officiers quelques jours ensuite sur le même pied que les Français.

Tout le monde s'était déjà retiré, après avoir attendu tout ce jour-là Messieurs, les Envoyés ; mais comme on eut nouvelles qu'ils s'étaient embarqués, un peu tard, on crût qu'ils passeraient la nuit au même endroit où ils avaient dîné. Ils étaient sortis de leur bord le 19 du mois au bruit du canon de tous les vaisseaux, et avec un grand cortège de la marine et des troupes qui se mirent à leur suite. Les chaloupes de l'escadre les conduisirent jusqu'à l'embouchure de la rivière, où ils trouvèrent les ballons du roi pour leurs personnes, et pour toute leur suite

avec un très-grand nombre de mandarins, et toutes les autres marques d'honneur qu'on avait rendu le voyage précédent à Monsieur le Chevalier de Chaumont. Car les gouverneurs des lieux par où ils passaient, les venaient recevoir, et les complimenter à l'entrée de leur gouvernement. Le nombre des mandarins s'augmentait chaque jour, le roi en envoyant continuellement de nouveaux, et des plus qualifiés, pour savoir de leurs nouvelles. Depuis la Barre jusqu'à Siam on leur avait fait bâtir avec une diligence incroyable des maisons de repos de quatre en quatre lieues, où ils trouvaient des logements, des meubles et des lits magnifiques pour eux et pour quarante personnes de leur suite, on leur faisait fournir abondamment les vivres nécessaires pour une si grosse table. Le roi de Siam voulut bien songer à nous. Ce bon prince renvoya à nos Pères un ballon d'une propreté admirable avec dix-neuf rameurs et un mandarin qui les commandait. Il y pouvait tenir douze personnes fort à l'aise. Il était couvert d'un dôme de la hauteur de six pieds et demi en forme d'impériale de carrosse avec des rideaux à côté, et une balustrade tout autour, qui lui donnait beaucoup de grâce, nous eussions refusé de nous y mettre, si Monsieur Constance ne nous eût dit qu'on nous l'envoyait par ordre du roi, qui voulait recevoir avec quelque distinction les ministres de la loi chrétienne, que Sa Majesté lui envoyait, qu'il trouverait mauvais qu'on ne voulût pas s'en servir, ajoutant que l'honneur que le roi faisait en cette occasion, servirait à l'œuvre de Dieu.

Les Envoyés extraordinaires ayant appris des mandarins qui étaient allés au devant d'eux, qu'on les attendait à Bankok, où les troupes s'étaient déjà rendues, se mirent en chemin après dîner, quoi qu'il fût déjà fort tard ; de sorte qu'ils ne purent arriver que sur les huit heures du soir. J'ai déjà dit qu'on ne les attendait plus, et qu'on avait même envoyé des lits au lieu où ils avaient dîné. Ainsi on fut extrêmement surpris d'apprendre par les mandarins, qui prenaient ordinairement les devants, pour voir si leurs appartements étaient prêts, qu'ils étaient à un demi-quart de lieue de la forteresse. Monsieur Constance fut embarrassé, et faisant appeler Monsieur Desfarges avec les princi-

paux officiers, il leur demanda ce qu'il fallait faire dans cette conjoncture. Tout le monde fut d'avis que Messieurs les Envoyés entrassent ce soir là *incognito* dans la place, et que le lendemain on les y traitât conformément à leur caractère. Cela fut exécuté comme on avait résolu. Les Envoyés furent reçus le soir sans cérémonie, et le jour suivant passèrent du fort qui est du côté de l'occident dans celui qui est du côté de l'orient, au bruit de plus de quatre-vingt pièces de canon des deux forteresses, et avec toutes les marques de respect qu'on devait à l'auguste Monarque, dont ils représentaient la personne. Monsieur Desfarges qui faisait déjà la fonction de général, et de gouverneur de Bangkok, les reçût à la tête de la garnison, lorsqu'ils descendaient de leur ballon sur un pont à l'entrée de la place.

Ces Messieurs s'étant promenés quelque temps dans les dehors, entrèrent dans une espèce de fortin, qui est seul revêtu, et en état de défense, où les Français étaient en garde, tandis que Monsieur Constance qui était là *incognito*, les regardait du logis de Monsieur le Général. Je lui dois rendre cette justice, qu'il ne m'avait jamais paru si content, que ce jour-là ; et je puis dire que je n'ai guère aussi senti en ma vie plus de joie que j'en ressentis en voyant enfin une négociation si difficile, et si délicate terminée avec tant de facilité. Car quiconque fait réflexion que le roi de Siam en donnant la garde de Bangkok, et de Merguy aux Français, leur a confié les deux postes les plus importants de ses États, et les clefs de son royaume avec une confiance, à la générosité du roi qui ne lui permit pas de prendre presque aucune précaution. Qui ne sera pas surpris que ce prince indien qui ne manque, ni de lumières nécessaires pour prévoir les suites de cet engagement, ni de forces pour se dispenser de le prendre, ait si facilement conclu et exécuté un pareil traité ?

Comme les ordres du roi appelaient Monsieur Constance à la Cour avec beaucoup d'empressement, il partit sur les dix heures du soir ; et comme il voulut que je l'accompagnasse à Siam où le roi devait se rendre, je pris congé de Messieurs les Envoyés, et je me mis dans son ballon pour voguer toute la nuit.

Le roi n'était pas encore descendu à Siam, ainsi le Seigneur Constance passa outre, et alla à Louvo. Dès qu'il y fut arrivé, il alla au palais rendre compte au roi de tout ce qui s'était passé ; et après qu'il l'eut fait dans un fort grand détail, Sa Majesté lui demanda en plein Conseil, si Messieurs les Envoyés de France n'avaient pas été bien surpris de trouver leur chemin si aplané, et tant de facilité à faire les choses dont ils étaient chargés. Monsieur Constance ayant répondu qu'il était impossible qu'ils ne le fussent pas. Je suis sûr, ajouta le roi, que ma conduite à l'égard de la France, doit paraître fort extraordinaire à des ministres européens.

Messieurs les Envoyés nous suivirent de peu de jours ; et quand ils furent arrivés à trois lieues de la ville de Siam dans la Tabanque, où ils devaient attendre le jour de leur audience, le roi quitta Louvo, où il était à la chasse, pour leur venir donner leur première audience dans la Capitale de son Royaume. Dans cet intervalle, les ballots des présents du roi arrivèrent dans les mirous qu'on avait envoyés à bord, pour les prendre, et il fallut encore rester quelque temps pour en accommoder plusieurs qui avaient été assez maltraités. Environ ce temps-là Monsieur Constance alla rendre visite *incognito* à Messieurs les Envoyés, après en avoir demandé permission au roi son maître. Comme il partit de Siam à l'entrée de la nuit, il était plus de neuf heures quand il arriva à la Tabanque. Il voulut que je lui tinsse compagnie avec quelques officiers français qui se trouvèrent là par hasard auprès de lui, quand il s'embarqua. Dès que nous eûmes mis pied à terre, je pris les devants, et allai avertir Messieurs les Envoyés, que ce ministre les venait voir. Ils reprirent aussitôt leurs habits, car ils étaient sur le point de se coucher, et vinrent le recevoir.

Cette entrevue fut d'environ deux heures, on n'y parla néanmoins que de choses indifférentes après quoi on se sépara avec beaucoup de témoignages d'estime, et d'amitié mutuelle. Le lendemain Messieurs les Envoyés rendirent cette visite à Monsieur Constance, et soupèrent avec lui. Quoi qu'il ne les at-

tendît pas, il ne fut pas surpris. Sa table étant soir et matin de trente ou quarante couverts, on la servit sans y rien augmenter ; cependant la grosse chère qu'on y fait, et surtout l'abondance de vin qu'on y boit tout comme en Europe, surprit extrêmement ces Messieurs. Monsieur Céberet m'a avoué assez souvent dans la suite, qu'il avait eu quelque peine à croire ceux qui lui disaient que M. Constance dépensait pour plus de dix ou douze mille écus en vin, mais qu'après ce qu'il a vu durant le séjour qu'il a fait à Siam, il ne saurait se persuader qu'il en fût quitte tous les ans pour quatorze mille. Ce n'est pas seulement par la dépense de sa table qu'il paraît magnifique, il n'y a guère de grand Seigneur qui vive plus noblement. Le roi lui ayant permis d'avoir des gardes pour la sûreté de sa personne, il en a pris vingt-quatre Européens, qui sont toujours sentinelle devant sa porte, et qui l'accompagnent dans tous les voyages, sans compter un fort grand nombre de domestiques.

Messieurs les Envoyés se retirèrent fort tard à la Tabanque, où ils reçurent quelques jours après toutes les nations Orientales qui sont à Siam, dont les principaux vinrent un jour les uns après les autres par ordre du roi, les complimenter. M. l'Évêque de Metellopolis, et Monsieur de Rosalie s'y rendirent aussi le lendemain avec leurs missionnaires, et deux jours après ils y envoyèrent les écoliers de leur collège, qui les haranguèrent en diverses langues. Le nombre de ces écoliers s'est augmenté depuis que Monsieur Constance a pris le dessein de fonder ce collège, auquel il donne tous les ans quinze cent écus pour leur entretien, les fournissant d'habits, et d'ornements pour leur église. Le roi de Siam avait quitté Louvo avec peine à cause de la chasse, et il n'était descendu à Siam que pour y donner audience aux Envoyés extraordinaires du roi, dans le dessein d'en repartir aussitôt. Ainsi dès qu'il sut qu'ils étaient prêts, il leur fit dire que dans deux jours il la leur donnerait.

Cette cérémonie se passa de la même manière, et on leur rendit les mêmes honneurs qu'on avait fait le voyage précédent à l'ambassadeur, avec cette seule différence que Monsieur de la

Loubère qui portait la parole, parla toujours découvert. Il avait fait demander le jour précédent de parler assis, ce qu'on lui avait accordé : mais étant en la présence du roi, il changea de sentiment, et fit en Français un fort beau compliment, dont voici les propres termes que Monsieur Constance répéta au roi en Siamois.

Grand roi, plus véritablement roi par l'éclat de vos éminentes vertus, que par la grandeur de votre redoutable puissance, nous portons à votre Majesté de nouvelles assurances de l'estime, et de l'affection Royale de l'un des plus sages, et des plus puissants monarques que la Providence Divine ait jamais établi au dessus des hommes, et nous aurions lieu de craindre que nos expressions ne fissent tort à la vérité, si les sentiments du roi notre maître et Seigneur, pour votre Majesté, ne s'étaient expliqués eux-mêmes par de si éclatants témoignages, que personne en toute la terre ne les ignorera. Votre Majesté en voit elle-même une grande partie par cette escadre qui nous a portés sur ces bords, par les présents que nous avons l'honneur de lui offrir, et par ces savants religieux, cette noblesse d'élite, et tous ces autres braves Français que nous avons amenés à son service Royal. Et d'ailleurs nous ne doutons point que les ambassadeurs de votre Majesté n'aient employé cette vive éloquence, que la plus belle partie de l'Europe vient d'admirer en eux, pour faire comprendre à votre Majesté avec quel éclat, et quels honneurs extraordinaires ils ont été reçus de la Cour de France dans tous les lieux de leur passage, et jusques dans ces belles et riches provinces auxquelles une longue domination étrangère avait fait perdre le nom de Françaises, et que le roi notre maître et Seigneur a glorieusement reconquises. Sa Majesté a entendu de la bouche de ces sages ambassadeurs ce qu'ils lui ont dit des rares, et excellentes qualités de votre Majesté, de la superbe magnificence de sa Cour, de la grandeur de ses forces toujours victorieuses, et de la profonde sagesse de son gouvernement, source certaine de la félicité de ses peuples ; et ce glorieux récit a fait

un sensible et nouveau plaisir à Sa Majesté, quoi qu'elle fut déjà instruite de tant de grandes choses par la renommée : car la terre peut bien faire obstacle à la lumière du Soleil, et en dépouiller la surface de la Lune, mais elle ne peut éclipser les vertus des Rois, qui répandent leur éclat au-delà des plus vastes mers, et dans les Régions les plus éloignées. Aussi oserons-nous dire à votre Majesté qu'il fallait aux Indes un roi magnanime comme elle, pour y attirer une nation comme la nôtre, laquelle nourrie depuis plusieurs siècles sous les douces lois de ses princes naturels, qui ont toujours établi la justice pour bornes de leurs puissances, n'a jamais abandonné les champs tempérés et fertiles qu'elle a accoutumé de cultiver, pour courir après l'or des étrangers, et porter tyranniquement à des nations inconnues et innocentes, la mort, ou la servitude. Et il fallait en même temps en France un roi aussi amoureux de la véritable gloire que l'est notre maître et Seigneur qui après avoir donné par tant de victoires une juste et solide paix à ses sujets, et à toute la chrétienté, renonçant désormais à de nouvelles conquêtes qui en agrandissant ses États, n'auraient pu augmenter sa gloire, a crû ne pouvoir rien faire de plus digne de ses royales inclinations, que de correspondre à l'estime, et à l'amitié du plus grand roi des Indes, et de donner à Votre Majesté par la seule considération des vertus héroïques qui éclatent en elle, tout ce que les autres rois ne se croient devoir qu'après les traités d'alliance les plus solennels. Pour nous qui avons été choisis par le roi notre maître et seigneur pour porter son auguste parole à Votre Majesté, à quoi pouvions-nous être destinés de plus glorieux, étant nés, comme nous sommes sujets du plus grand roi de l'Occident, que de venir chargés de l'honneur de ses ordres à l'autre extrémité de la terre, admirer en Votre Majesté ce que le jour naissant voit de plus noble, de plus excellent, et de plus élevé, et goûter pendant notre séjour en ses florissants États, les douceurs de sa royale protection.

Pendant cette harangue, le fils de Monsieur Céberet qui portait la lettre du roi, se tenait aussi toujours debout entre Sa Majesté, et Messieurs les Envoyés, jusqu'à ce que Monsieur de

la Loubère ayant achevé de parler, alla prendre la lettre, la porta au roi, et la lui mit lui-même dans la main comme on en était convenu. Le roi de Siam la reçut avec les mêmes démonstrations d'estime et de respect qu'il avait fait paraître le voyage passée, en recevant celle qui lui fut présentée par Monsieur le Chevalier de Chaumont. Voici une copie fidèle de cette lettre.

Je ne sais pas par quel bonheur le roi de Siam voulut que j'accompagnasse Messieurs les Envoyés, et que j'entrasse immédiatement après eux dans la salle d'audience, ce qui se pratiqua dans toutes les autres. La cérémonie étant finie, Monsieur Constance laissa Messieurs les Envoyés dans la salle, et sans perdre de temps, il fut trouver Monsieur Desfarges en un autre endroit du palais assez éloigné, où il devait donner audience à ce général. Je l'y accompagnai, et nous n'y fûmes pas plutôt arrivés, que le roi de Siam parut à la porte d'un pont-levis qu'on avait abaissé. Ce prince était assis dans un fauteuil couvert de lames d'or, et porté sur les épaules de huit mandarins. Il s'avança sur le pont, ayant douze gardes armés de lances, fort richement vêtus, dont les quatre premiers qui étaient entre ce prince et nous, lui tournaient le visage, et à nous le dos, ce qui nous parut assez extraordinaire, peut-être qu'ils observent cette coutume, pour être plus en état de recevoir et d'exécuter ses ordres au moindre signe qu'il leur en donne. Dès qu'il vit Monsieur Desfarges, qui lui fit de loin une très-profonde révérence avec tous les officiers qui l'accompagnaient, gens choisis, bien faits et fort propres, il lui dit de s'approcher, qu'il était bien aise de voir les Français de près. Monsieur Desfarges répondit à l'honnêteté de ce prince avec beaucoup de présence d'esprit, qu'il remerciait très-humblement Sa Majesté en son particulier, et au nom de tous ses officiers de l'honneur qu'elle leur faisait, et qu'il osait même l'assurer qu'il n'y en avait pas un qui ne s'efforçât aussi bien que lui de mériter par leurs services, et au péril même de leur vie, une faveur si particulière ; il ajouta ensuite beaucoup d'autres sentiments qu'il expliqua fort noblement. Sa bonne mine, son air ouvert, ses manières naturelles plurent extrêmement au roi de Siam, qui crût voir dans le fond

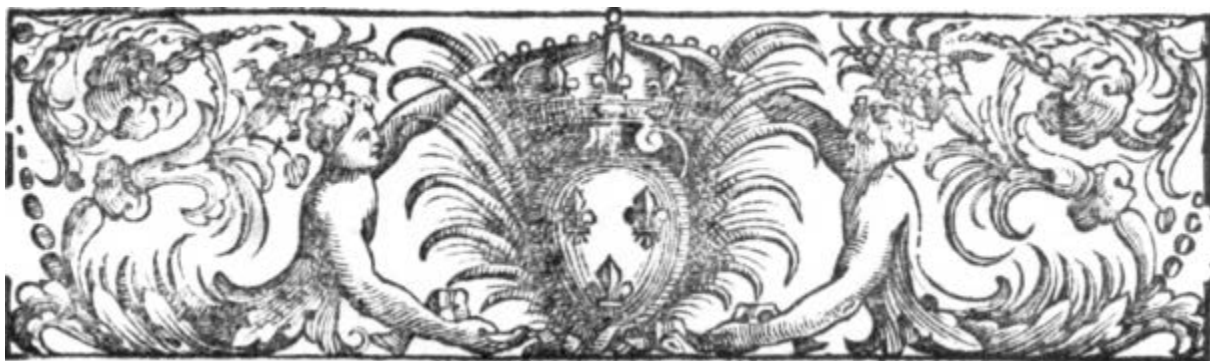
du cœur de ce général encore plus de courage, de fidélité et d'attachement qu'il n'en faisait paraître par toutes ses expressions.

Ce prince ayant témoigné ensuite combien il était obligé au roi de France son bon ami de lui avoir envoyé de si braves gens, il se prît à me regarder avec un sourire fort obligeant. C'est à vous, mon Père, me dit-il, que je dois toutes ces marques de bontés du roi, je vous en remercie très-fort, ce qu'il répéta par trois fois. Monsieur Desfarges avait fait dire que non seulement il était venu par ordre de son souverain consacrer le reste de sa vie au service de Sa Majesté, mais qu'il avait encore amené ses enfants, lesquels avaient le même zèle que lui, et qui étant plus jeunes seraient aussi plus capables d'en donner plus longtemps des marques contre les ennemis de Sa Majesté. Le roi de Siam voulue les voir, et leur dit à chacun en particulier plusieurs choses fort honnêtes, et très-spirituelles. Monsieur Constance ensuite fit l'éloge de Monsieur du Brûan destiné gouverneur de Mergny, et des autres officiers que Monsieur Desfarges présentait au roi, et qui s'avançaient les uns après les autres, pour lui faire la révérence, Sa Majesté s'informant du mérite personnel d'un chacun, de leur qualité et de leurs services. À la fin ce prince les ayant tous considérés à loisir, et leur ayant fait mille caresses, il leur dit : Messieurs les Envoyés vont arriver bientôt ici : car il est temps de dîner, il faut vous en donner le loisir. Je souhaite que vous fassiez bonne chère ; après quoi il se retira au son des trompettes, des tambours et des autres instruments qui l'accompagnaient toujours de la même manière qu'il avait paru.

Aussitôt que le roi se fut retiré, on servit dans un petit bois sur le bord des fossés de la dernière enceinte du palais. Les arbres qui composaient ce cabinet, étaient fort hauts, et d'une belle verdure, et quoi qu'ils fussent fort épais, on ne laissa pas de tendre d'un côté du cabinet à l'autre des toiles élevées, pour empêcher l'incommodité du soleil. Monsieur Céberet s'étant trouvé attaqué d'une fâcheuse colique, comme on s'allait mettre à table, fut obligé de se retirer avant la fin du repas ; de sorte

que Monsieur de la Loubère reçût seul les honneurs qu'on lui rendit en sortant du palais. Les mandarins l'accompagnèrent avec leurs ballons d'État jusqu'à l'entrée de la ville, où il trouva un éléphant magnifiquement enharnaché, qui le porta suivi d'une grande foule de mandarins aussi montés sur des éléphants, et parmi une grande multitude de peuples jusqu'à l'hôtel qu'on lui avait préparé.

Le lendemain de l'audience Messieurs les Envoyés rendirent visite en cérémonie à Monsieur Constance. Ils lui donnèrent la lettre que le roi lui faisait l'honneur de lui écrire, un riche portrait de diamants de Sa Majesté, divers autres présents, et toutes les marques de bonté et de protection que le roi avait bien voulu lui donner. Il reçût ces honneurs extraordinaires avec tout le respect et sa reconnaissance qu'ils méritaient, et il pria Messieurs les Envoyés d'assurer le roi qu'il se rendrait digne de tant de faveurs.



LIVRE CINQUIÈME



E roi n'était venu à Siam, que pour donner audience aux Envoyés, comme nous avons déjà dit. Il n'était occupé que de la chasse des éléphants ; ainsi l'audience donnée, il partit le lendemain pour continuer la chasse. À une lieue de Louvo ce prince a fait bâtir un palais fort spacieux. Il est entouré de murailles de briques assez hautes. Le dedans n'est fait que de bois. Le lieu est fort agréable par sa situation naturelle. Il y a une grande pièce d'eau qui en fait une presque île, où le roi de Siam a fait bâtir deux frégates de six petites pièces de canon d'une livre de balles, sur lesquelles ce prince prend plaisir à se promener. Au-delà de ce canal est une forêt, qui a quinze ou vingt lieues d'étendue, pleine d'éléphants, de rhinocéros, de tigres, de cerfs et de gazelles.

Ces sortes de chasses, que nous avons décrites dans le premier voyage paraîtront sans doute fort dangereuses, parce qu'en effet il n'y a point d'animal plus furieux, et qu'on puisse moins éviter que l'éléphant lorsqu'il est en colère. Quelque léger à la course qu'un homme puisse être, cet animal l'attrape aisément ; et quand on serait assez habile pour grimper sur les arbres de la forêt, outre que l'éléphant les renverse à moins qu'ils ne soient fort gros, il y en a peu qui soient assez hauts, et

où la trompe de l'éléphant ne puisse atteindre. Car dans ces bois il y a des éléphants de douze et de treize pieds de haut, les ordinaires font de dix ou douze. Les rhinocéros ne sont guère moins dangereux, et ne font jamais de quartier quand ils rencontrent quelqu'un. Pour les tigres, on peut s'en garantir plus facilement, quoi qu'ils soient d'une grandeur énorme. On m'a assuré qu'on en avait vu d'aussi gros et d'aussi grands que des chevaux. Pourvu qu'on ne les attaque pas, ils ne se jettent pas ordinairement sur les passants et quand on fait du bruit, surtout avec des armes à feu, ils prennent d'abord la fuite, à moins qu'on ne les ait blessés. Car alors ils sont plus à craindre que les éléphants même : Et l'on m'a dit qu'un tigre sait démêler parmi cent personnes celui qui l'aura blessé.

Mais quand on prend les précautions dont se sert le roi de Siam dans ces sortes de chasses, il n'y a rien de si agréable, et de moins à craindre. Il fait mener deux ou trois pièces de canon d'environ quatre livres de balles, et il n'entre jamais dans les bois que monté sur un éléphant de guerre, accompagné de plus de quatre ou cinq cents hommes, dont plus de cent sont montés sur de semblables éléphants. Quand on est sur un de ces animaux, on ne craint rien. Il n'y a point de bêtes, quelques furieuses qu'elles soient, qui osent, ou qui puissent nuire à un éléphant.

Les Envoyés extraordinaires n'allèrent à Louvo que quelque temps après le roi. Monsieur Constance, qui a soin des plus petites choses comme des plus grandes, voulut les prévenir de quelques jours, afin de donner ses ordres, et que tout fût prêt à leur arrivée. Il leur fit préparer une très-belle maison, qu'il avait fait bâtir depuis deux ans tout auprès de celle qu'il avait déjà fait faire le voyage précédent, et où Monsieur l'Ambassadeur était logé. Celle-là était bien plus magnifique et plus logeable que la première. Elle était superbement meublée, et avait des appartements fort commodes et fort propres pour plus de trente officiers, sans compter quarante ou cinquante valets, qui étaient tous placés à leur aise. Monsieur Desfarges, que

le roi voulait retenir plus longtemps à la Cour, avait une maison séparée, laquelle fut meublée par l'ordre de Sa Majesté siamoise. Ce général voulait au commencement tenir table ouverte ; mais Monsieur Constance le fit prier de n'en avoir point d'autre que la sienne, parce qu'y ayant déjà deux grosses tables, les officiers seraient trop partagés, et ainsi elles deviendraient inutiles.

Nous avons eu ordre de suivre la Cour à Louvo, et le roi eut la bonté de prendre un soin particulier de nous y faire loger assez commodément pour nos fonctions. Monsieur Constance, qui nous avait placés à Siam dans la plus belle maison de la ville après la sienne, qui passerait en Europe pour très belle, si les appartements étaient aussi réguliers, et aussi bien disposés, qu'ils sont grands et magnifiques chacun en particulier, nous fit mettre à Louvo dans une maison bâtie à la manière des Persans, où l'ambassadeur de Perse avait logé avec toute sa suite. Nos Pères s'étaient plaint à Siam de la beauté des meubles qu'on avait mis dans la maison qu'on leur avait donnée, parce qu'ils étaient trop riches. Ils renouvelèrent leurs plaintes à Louvo, et refusèrent même quelque temps de s'en servir, mais il fallut enfin obéir. Monsieur Constance leur dit de la part du roi qu'ils ne devaient pas avoir tant d'égard à leurs personnes particulières, et à leur état, qu'à la dignité de celui qui voulait ainsi marquer combien il était sensible aux bontés du roi de France, qui les avait envoyés ; qu'ils prendraient d'autres emmeublements quand ils seraient dans leur Collège, qu'on bâtissait incessamment, et qu'ils y pourraient vivre conformément à leur profession ; mais qu'à présent, quoi qu'ils en pussent dire, ce prince voulait les loger, et les traiter d'une manière qui convînt à l'affection qu'il leur portait. En effet durant tout le temps que nous fûmes à Louvo, les officiers du roi nous firent fournir tous nos besoins, nous défrayant pour notre table, pour nos habits, et pour tout notre entretien avec une profusion, une bonté, et des soins incroyables. Car Sa Majesté ne se contentant pas d'avoir établi des officiers particuliers pour prévenir nos besoins, nous en envoyait d'autres de temps en temps, pour s'informer si les

premiers faisaient leur devoir, et si nous manquions de quelque chose. Quelques-uns de nos Pères étant tombés malades, le roi leur envoyait ses deux médecins chinois deux fois le jour, avec ordre de lui rendre compte chaque fois de l'état où ils avaient trouvé les Pères malades. Nous n'avions pas besoin que ce prince descendît dans un si grand détail ; son ministre, auquel il nous avait recommandés, prenait de nous des soins si obligeants et si particuliers, que nous avions chaque jour de nouveaux sujets de confusion et de reconnaissance. Ne se contentant pas de nous avoir procuré par son crédit la bienveillance, la tendresse, la protection et la faveur du roi son maître, il enrichissait encore lui-même par ses bienfaits sur toutes les bontés de ce prince.

Auprès de la maison que nous avait donnée Monsieur Constance, il y en avait une autre plus petite qu'il donna à quelques domestiques que nous avions amenés de France, et qui nous étaient nécessaires pour dessiner, et peindre au naturel les plantes et les animaux curieux, et pour raccommoder nos instrumens. C'était-là où nos Pères français avaient logé la dernière année avant leur second embarquement pour la Chine. On pourra voir une partie de ces remarques dans un livre intitulé *Observations Physiques et Mathématiques, pour servir à l'Histoire naturelle, et à la perfection de l'Astronomie et de la Géographie*. Ce livre a été imprimé l'an 1688, chez Martin au Soleil d'Or, par les soins du Père de Gouye, enrichi des savantes réflexions de MM. Cassini et de la Hire et du même Père Gouye, auxquelles je renvoie le lecteur curieux de ces sortes d'ouvrages.

Quand Messieurs les Envoyés furent arrivés à Louvo, ils firent demander au roi de Siam une audience particulière pour donner les présents de Monseigneur, laquelle ils obtinrent fort aisément. Je n'ai rien dit de tout ce qui se passa à la première audience qu'ils eurent à Siam, parce que j'ai parlé fort au long dans mon premier voyage de celle que Monsieur le Chevalier de Chaumont y avait eue, et que celle de Messieurs les Envoyés se passa à peu près avec les mêmes cérémonies ; mais comme à

Louvo il y eut quelque chose de particulier, je rendrai compte de ce que j'y ai remarqué de principal. La salle d'audience du palais de Louvo est toute entourée de grandes glaces, que le roi de Siam a fait venir de France. Les entre-deux qui joignent les compartiments sont de même matière, à l'exception de quelques-uns qui sont d'or bruni, ce qui fait voir dans chaque miroir opposé une perspective nouvelle et très-agréable. Elle peut avoir quatorze ou quinze pas géométriques de longueur, et sept à huit de largeur sur trente ou trente-cinq pieds de haut. Il y avait encore quelques endroits d'espace en espace qui n'étaient pas garnis ; depuis que les dernières pièces qu'on attendait de France sont arrivées, on y travaille incessamment, et elle sera bientôt achevée. Cette salle sera la plus curieuse qu'on voie dans tous les palais d'Orient. Le trône y est tout couvert de lames d'or en figures rondes, dont la moitié font environ de six à sept pieds dans la salle vis-à-vis la plus grande porte, qui donne sur une cour. Le sommet s'élève en dôme jusqu'au lambris ; mais le siège du roi n'a pas plus de quinze à seize pieds de haut. Il y a cinq ou six marches qui servent comme de base, parce qu'on n'y peut monter que par derrière hors de la salle. Son architecture n'est pas fort régulière, mais elle ne laisse pas d'être agréable. L'on y voit plusieurs sortes de fleurs en relief, à chaque côté sont trois parasols à plusieurs étages de la même matière que le trône, dont les deux plus proches touchent presque au plancher, et les autres diminuent peu à peu, en faisant néanmoins un demi-cercle. Ces ornements regardés tous ensemble paraissent dans une symétrie, qui surprend d'abord, et qui plaît.

Messieurs les Envoyés étaient encore dans une cour hors de cette salle, lorsqu'ils aperçurent le roi de Siam, qui les attendait sur son trône. Aussitôt ils lui firent une profonde révérence, à laquelle ce prince répondit par une inclination de corps, assez basse. Ils en firent une seconde en entrant dans la salle, où l'on monte par un escalier de sept à huit marches, et enfin une troisième étant auprès de leurs sièges avant que de commencer leur compliment, que Monsieur de la Loubère fit en ces termes.

GRAND ROY, dont l'amitié et l'alliance seront toujours plus estimées par les Princes, qui auront plus de véritable grandeur. LE DAUPHIN de France nous a chargés de témoigner à Votre Majesté l'estime extraordinaire qu'il fait de sa Royale amitié et de ses magnifiques présens ; Fils unique et héritier présomptif de LOUIS LE GRAND, il met l'alliance et l'amitié de Votre Majesté au rang des plus grands avantages que la plus haute naissance du monde lui ait attirés. Sa Magnanimité et sa Sagesse en mesurent le prix par les grandes et royales qualités de Votre Majesté, qui comme le parfum le plus exquis ont répandu leur odeur jusqu'aux extrémités de la Terre. Il espère que Votre Majesté agréera les présens qu'il lui envoie, il désire avec passion, que par ce témoignage et par toutes les assurances qu'il nous a chargés de donner de sa part à Votre Majesté, elle soit entièrement persuadée de la haute estime et de l'affection extrême qu'il a pour Elle, et dans laquelle pour le bien des deux Royaumes il veut élever les augustes Princes ses Enfans.

Le roi de Siam répondit à ce discours d'une manière fort obligeante : Qu'il recevait avec bien de l'estime et de la reconnaissance les présens d'un aussi grand Prince ; qu'il ne doutait pas qu'il ne fut le digne Héritier des incomparables vertus, et des grandes qualités du roi son Père, et qu'il espérait qu'il conserverait toujours entre les Français et les Siamois la correspondance que le roi et lui avaient si bien établies ; qu'il avait appris avec plaisir la nombreuse postérité que Dieu donnait à Monseigneur, que la France et l'Univers ne sauraient assez avoir d'Héritiers de LOUIS LE GRAND. Après cela ce prince fit diverses questions à Messieurs les Envoyés sur la santé, l'âge, et les emplois de Monsieur le Dauphin et de Madame la Dauphine, à quoi ils satisfirent, et ensuite le roi se retira.

J'ai parlé des deux belles maisons que Monsieur Constance avait fait bâtir dans la ville de Siam, et à Louvo ; il faut parler ici d'une autre encore plus belle qu'il a fait bâtir à Dieu. Cette chapelle, qui est à Louvo, était presque achevée, quand Monsieur le Chevalier de Chaumont y arriva, et on y dit toujours la messe tandis qu'il y demeura, mais elle n'avait encore aucun ornement. On peut dire à présent qu'il ne se peut guère voir de chapelle dans la maison d'un particulier ni plus riche ni plus spacieuse. Elle n'a pas cette régularité, et cette symétrie qui est au goût des experts en l'architecture, parce que Monsieur Constance n'ayant point d'architecte l'a fait bâtir à sa fantaisie ; mais mal-aisément y peut-on trouver à redire. Le marbre si précieux, si peu connu, et si estimé dans les Indes n'y est pas épargné. De quelque côté qu'on jette les yeux, depuis le sommet de cette chapelle jusqu'à son fondement, on n'y voit qu'or et peinture. Les tableaux où sont représentés de suite et par ordre les principaux mystères de l'ancien et du nouveau testament ne sont pas exquis, mais les couleurs en sont surprenantes ; et le peintre, qui est Japonais de nation, y a fait connaître, que si les beaux arts étaient aussi estimés et aussi bien cultivés aux Indes, qu'ils sont en Europe, les peintres Indiens et Chinois ne céderaient peut-être pas aux plus habiles maîtres européens. Le tabernacle, auquel on travaille incessamment, sera fort grand, et tout d'argent massif. Il n'y a pas de broderie sur les ornements ; mais l'étoffe dont ils sont faits est extrêmement riche et légère. Le toit de cette chapelle est triple à la manière des pagodes, et il est tout couvert de calin, qui est une espèce de métal fort blanc, entre l'étain et le plomb, et beaucoup plus léger que l'un et l'autre. Une balustrade à hauteur d'appui en environne le corps, et la sépare des deux maisons que Monsieur Constance a fait bâtir à Louvo, parce que les Siamois gardent cette précaution, et prétendent marquer leur vénération pour les lieux sacrés, en les séparant de tous les autres édifices qui fervent à l'usage des hommes. Au devant de la porte qui répond à la rue, il y a une assez grande cour faite en amphithéâtre, où l'on monte par douze ou quinze marches, au milieu de laquelle paraît une grande

croix de pierre, qui doit être dorée, posée sur un large piédestal, dont les ornements et la structure sont d'une architecture bien différente de la nôtre. Tout autour de cette cour règne une espèce de galerie de trois pieds de haut, où l'on voit de petits enfoncements ménagés d'espace en espace, pour y mettre des lampes, qu'on tient allumées depuis les premiers vêpres des grandes fêtes jusqu'au lendemain.

On sera peut-être surpris que je rapporte tous ces détails ; mais on ne laissera pas de les approuver, quand on fera réflexion, que toutes ces choses se font au milieu du paganisme, dans une ville capitale de la plus superstitieuse nation de l'Orient, où la Cour du prince réside ordinairement, et qui est dévouée d'une manière toute particulière à l'idolâtrie. Car à Louvo on ne voit que des pagodes, et des maisons de Talapoins ; de sorte qu'on l'appelle assez souvent la ville des pagodes. Ainsi il semble qu'en érigeant publiquement des croix et des églises, on dresse des triomphes à Jésus-Christ dans l'empire du démon, et on accoutume ainsi insensiblement les Siamois à la vue et à l'estime de la croix, qu'ils ont en horreur, parce que les Talapoins leur prêchent que le frère de leur Dieu est crucifié dans l'enfer à cause de ses impiétés, comme nous l'avons expliqué assez au long dans le sixième livre du premier voyage.

Les personnes de piété, pour la satisfaction desquelles nous écrivons ces sortes d'ouvrages, seront encore bien aises d'apprendre, que la dédicace de cette chapelle se fit à Louvo aussi publiquement, et avec autant de solennité, qu'on l'eût pu faire dans la ville la plus catholique de l'Europe. Il n'y avait pas à la vérité un fort grand concours de peuple, parce que les Siamois ne sont pas encore chrétiens, et qu'on n'y voyait que quelques Français et Portugais qui étaient à Louvo. Pendant l'octave de la cérémonie on y prêcha chaque jour, on chanta la grande messe, et on y dit vêpres. Les trois derniers jours il y eut tous les soirs un feu d'artifice. On en voit peu de semblables en Europe ; car il faut avouer que les Chinois et les Mogols excellent dans la composition de ces sortes de feux. Monsieur Cons-

tance ne voulut rien épargner de tout ce qui pouvait rendre cette fête magnifique, afin de donner du crédit à la religion par ces spectacles, où tout le monde accourait de quelque secte et de quelque nation qu'ils fussent. Monsieur de Metellopolis dit la messe pontificalement le dernier jour de l'octave, qui était la fête de la Présentation de Notre-Dame, après avoir fait toutes les cérémonies de la dédicace de cette chapelle consacrée à Dieu sous le nom de Notre-Dame de Laurette.

Un jour de cette solennité, Monsieur Constance ayant voulu assister au sermon et à la grand'messe avant que d'aller au Palais, il se rendit tard au Conseil. Le roi lui ayant demandé la raison de son retardement, il prit de là occasion de lui expliquer ce que le prédicateur avait dit, à quoi Sa Majesté prit un si grand plaisir, qu'elle témoigna publiquement souhaiter que les Pères français sussent le Siamois pour les entendre.

On se sert à Siam de deux Langues assez différentes. Il y a la langue du peuple, qui s'appelle en Portugais *lingua de Fora*, et la langue des mandarins et du palais, qui s'appelle *lingua de Dentre*, parce qu'il n'y a que les grands qui approchent la personne du prince qui la sachent parler. Ce serait même une fort grande grossièreté, que de se servir en parlant au roi, des expressions du vulgaire. Les Siamois ont tant de respect pour la personne de leur roi qu'ils ont des paroles consacrées pour lui, lesquelles ils n'osent pas adresser à d'autres. Les Talapoins seuls ont ce privilège, et ce qui est encore singulier, c'est que le peuple emploie les mêmes termes quand il les salue en les abordant, que quand ils prient Dieu, et qu'ils commencent ainsi leurs prières *Sâ tou fá*, qui est une expression du Balie, laquelle est une troisième espèce de langue particulière des savants, qu'on apprend à Siam, comme le latin en Europe. Il ne sera pas hors de propos de remarquer que presque toutes leurs prières sont en la langue Balie, connues seulement des plus habiles Talapoins, parce que, disent-ils, une langue qui doit exposer tant de mystères doit être elle-même mystérieuse, et n'être en usage que parmi quelques gens d'élite pour n'être pas profanée.

Comme il n'y avait que les Talapoins qui sussent parler la langue du palais, et dont on pût l'apprendre, que d'ailleurs il était pour nous de la dernière conséquence de l'étudier, le roi souhaitant que quelques jésuites s'y appliquassent incessamment, Monsieur Constance me témoigna que pour apprendre aisément cette langue, nos Pères devaient s'éloigner de tout commerce les uns des autres, et n'entendre jamais parler Français, afin que ne voyant et ne conversant qu'avec des Siamois, ils fussent obligés par nécessité de se faire entendre, de l'apprendre et de la parler. Il m'ajouta que les Talapoins la parlaient ordinairement entre eux, que ce serait un fort grand avantage s'ils pouvaient demeurer parmi eux dans leurs maisons, et qu'il en parlerait au roi pour obtenir un ordre aux Talapoins de recevoir chez eux trois ou quatre de nos Pères. Je trouvai cette ouverture fort avantageuse et je le conjurai de nous rendre ce bon office auprès de Sa Majesté. Ce prince y était de lui-même disposé. Aussitôt qu'on lui en eut parlé, il fit venir deux Sancrâs les plus savants de Siam et de Louvo, et leur ordonna d'apprendre la langue du palais aux Pères de notre Compagnie, qui iraient demeurer chez eux. Cet ordre ne fut pas fort agréable à ces prélats des Talapoins ; mais il fallut y obéir sans réplique.

La vie que mènent ces solitaires est extrêmement austère, et il fallait pour ne les pas scandaliser que les Pères qui demeureraient chez eux s'y conformassent dans les choses licites. Quelque extraordinaire que parut cet état si différent du nôtre, on n'eût pas de peine à trouver des personnes qui voulussent l'embrasser. On choisit les Pères le Blanc, de la Breuille et du Bouchet pour commencer une épreuve si rigoureuse. Le premier n'était pas encore dans la Talapoinerie, parce que l'appartement que le roi lui faisait bâtir par honneur auprès de celui du Sancrâ n'était pas encore achevé quand j'en partis : les deux autres vivaient, il y avait déjà près d'un mois, parmi les Talapoins lorsque je quittai Louvo.

Avant mon départ je voulus leur rendre visite, et en même temps au Sancrâ qui leur apprenait la langue, et qui le faisait

avec une honnêteté et un zèle extraordinaire. Monsieur Constance pour faire connaître aux Talapoins et aux autres Siamois l'estime qu'il faisait de ces Pères, se mit de la partie avec deux ou trois autres jésuites.

Le Sancrâ qui avait été averti de notre dessein, nous attendait dans son appartement. À sa porte il y avait un grand bassin de terre plein d'eau, où les Talapoins et les Siamois se vont laver les pieds avant que d'entrer dans sa chambre. Monsieur Constance quitta ses souliers à la porte, et nous suivîmes son exemple. C'est une honnêteté qui se pratique chez les grands du pays quand on leur marque beaucoup de respect. Lorsque nous entrâmes, le Talapoin qu'on salua, ne se leva point du siège où il étoit assis les jambes croisées : c'étoit une petite estrade élevée d'un demi pied, et couverte d'un tapis de Perse de quatre pieds en carré. Le reste de la chambre étoit couvert d'une natte fine, sur laquelle nous nous assîmes auprès de lui les jambes croisées. Je remarquai qu'il avait mis au-dessus de sa tête le portrait de notre grand roi qu'un de nos Pères lui avait donné. Il en parla avec des sentiments d'un respect extraordinaire, faisant assez voir combien il étoit instruit des grandes vertus de ce Monarque. Quand, on lui eut dit que le roi de Siam me renvoyait en France, il ne manqua pas de me féliciter de l'honneur que j'allais avoir en approchant encore une fois d'un si grand prince si nécessaire à la France et à tout l'univers. C'étoit pour nous une joie bien particulière de voir que la réputation du roi avait pénétré jusques dans les solitudes des Talapoins, et que leurs supérieurs accoutumés à recevoir les adorations du peuple et des grands, et à mépriser tous les autres hommes, avaient une si grande estime, et une vénération si profonde pour Sa Majesté. Nous parlâmes quelque temps à ce Sancrâ de l'existence d'un seul Dieu, de sa grandeur, et de quelques-uns de ses attributs, qui frappent le plus. Il en convint aisément, et il nous avoua qu'il s'étudioit particulièrement à chercher la vérité. Nous l'exhortâmes à la chercher dans le dessein de la suivre, dès qu'il l'aurait rencontrée ; lui disant que pour la trouver, il falloit sur tout s'adresser à Dieu, qui en est la source, et la lui demander avec confiance par

de fréquentes prières. Au commencement il nous présenta du bétel qu'il mâchait continuellement, et pendant tout notre entretien, il y avait deux personnes qui l'éventaient pour lui donner du frais, l'un était Talapoin, et l'autre l'avait été durant vingt ans : mais n'ayant pu pratiquer plus longtemps une vie si sainte, il s'était fait pêcheur, comme ils parlent, c'est-à-dire qu'il s'était marié.

Nous sortîmes de là fort satisfaits de la modestie et de la douceur du Sanchrâ, et nous allâmes ensuite dans la chambre des deux Pères qui demeuraient auprès de lui. Ces chambres n'ont que dix pieds de long sur neuf de large ou environ. Le sol est couvert d'une petite natte, et les murailles tapissées d'une toile peinte à l'Indienne ; il n'y a pour tout ornement qu'une petite estrade de deux pieds de long, et d'un demi pied de haut qui sert d'oratoire avec un crucifix au devant, à côté d'une petite fenêtre fort étroite, et un petit lieu sans siège, ni table, ni aucun autre meuble. Les Pères sont toujours dans leur chambre à prier, à lire, et à étudier, ou ils sont chez le Sanchrâ, pour apprendre à lire, à écrire, et à parler la langue de la Cour. Ils n'en sortent qu'à dix heures du matin, pour venir dire la messe à notre chapelle de Louvo et pour dîner avec nous, et s'en retournent à une heure après midi pour recommencer leurs mêmes exercices jusqu'au lendemain, ne faisant qu'un repas par jour, et ne buvant jamais de vin pour ne pas scandaliser les Talapoins ou les autres Siamois.

Pendant l'octave de la dédicace dont nous venons de parler, le roi de Siam voulut donner une audience, à tous les jésuites ensemble. Monsieur Constance fut notre introducteur, et notre interprète. Avant que Sa Majesté parût, nous étions déjà assis sur un tapis de Perse, et sous une espèce de dais tous de suite sur la même ligne à trois ou quatre pas d'une grande fenêtre où le roi devait se faire voir. La lettre que le R. P. de la Chaize avait écrite à Sa Majesté siamoise, les deux machines de Romer qu'il lui envoyait avec deux lunettes, dont l'une était de six pieds, et l'autre de douze, étaient sur une table d'argent qui touchait

presque la muraille un peu à côté de la fenêtre que le roi ouvrit quelque temps après. Ce prince s'étant assis sur un fauteuil de Tambac nous dit d'un visage riant en nous regardant : Que j'ai de joie de voir tous ces Pères auprès de moi arrivés en bonne santé ! Après que nous eûmes remercié Sa Majesté de l'honneur qu'elle nous avait fait, en nous demandant au roi notre maître, et de celui qu'elle nous faisait en nous admettant en sa présence, nous lui dîmes que nous avions eu à la vérité beaucoup de peine à quitter le plus grand roi du monde, nos amis et notre chère patrie ; mais que cette peine avait été bien adoucie par l'espérance que nous avions eu de retrouver à Siam dans le plus grand roi de l'Orient, les mêmes bontés et la même protection royale, dont le roi notre maître honorait toute notre Compagnie ; que les bienfaits dont Sa Majesté siamoise nous comblait chaque jour, nous avaient fait oublier toutes les fatigues d'un si pénible voyage que nous avions entrepris pour son service ; mais que nous nous estimerions heureux d'employer le reste de nos vies, à apprendre la langue du pays, pour communiquer ensuite plus facilement à ses peuples les sciences de l'Europe, et surtout la connaissance du vrai Dieu. J'ajoutai que tous nos Pères en Europe étaient infiniment touchés de ses bontés ; et que le Père de la Chaize en particulier, pour marquer sa reconnaissance, et pour la remercier du crucifix d'or que je lui avais donné de sa part, avait pris la liberté de lui envoyer quelques curiosités d'Europe ; que ce présent offert à un si grand prince, n'était considérable que par le profond respect, et l'extrême affection qui l'accompagnaient ; et qu'on ne le faisait que pour contenter la curiosité de Sa Majesté, qui aimait extrêmement l'astronomie. Le roi souhaita qu'on lui expliquât l'usage de ces instruments, montrant y prendre un plaisir singulier : il fit même approcher son astrologue qui était derrière nous, lui ordonnant d'être bien attentif à ce qu'on disait, et de nous aller voir pour l'apprendre encore mieux, et l'en instruire aux heures qu'il lui marquerait. Ensuite se levant de son fauteuil il s'approcha de la fenêtre ; et s'avancant un peu dehors comme pour voir à loisir tous nos Pères. Il nous dit que ces présents étaient très beaux, et qu'il les

estimait beaucoup, et par leur valeur, et par le mérite de la personne qui les lui envoyait : mais qu'il estimait infiniment davantage cet autre présent, montrant tous les Pères que le Père Confesseur lui avait envoyé de la part du roi ; qu'il me savait bon gré de mettre si bien acquitté de ma commission ; qu'au reste il pouvait assurer que nous trouverions en lui toute l'affection dont le roi notre maître nous avait honorés, tandis que nous étions en France, et qu'il tâcherait de nous faire oublier toutes les douceurs que nous avions laissées en Europe pour l'amour de lui que peut-être nous ne trouverions pas toutes les facilités qu'on pourrait espérer pour réussir dans le principal motif qui nous amenait ; mais que la patience et la douceur viennent à bout avec le temps des choses les plus difficiles. Alors nous priâmes Monsieur Constance, de témoigner à Sa Majesté combien nous étions tous pénétrés de ses grands sentiments ; et que nous la conjurons de vouloir bien nous regarder comme les plus fidèles de ses sujets, et les plus affectionnés à son service.

On avait représenté le roi de Siam comme un prince qui ne se communiquait à personne ; mais nos Pères furent étonnés de le voir descendre avec tant d'affabilité dans les plus petits détails sur ce qui les regardait. Il nous fit demander par Monsieur Constance si quelques-uns de nous avaient fait de grands voyages, et en quelle partie du monde ; on lui répondit qu'il y en avait parmi nous qui avaient vu l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal, et une partie de l'Amérique. Il nous fit plusieurs questions sur tous ces pays ; il fallut encore lui rendre compte des langues étrangères que nous avions apprises. Il voulut connaître les trois Pères qu'on destinait à apprendre la langue du palais chez les Talapoins, et les ayant regardés, il eut la bonté de leur dire qu'il leur ferait bâtir à chacun un appartement auprès du Sancrâ, et qu'il recommanderait efficacement qu'on eût pour eux tous les égards possibles ; qu'il aurait un singulier plaisir de s'entretenir en particulier avec nous, quand nous saurions assez de Siamois pour lui parler ; qu'il se ferait expliquer au plutôt la lettre du Père Confesseur ; j'omets mille autres choses obligeantes, et pleines de tendresse que ce prince nous dit alors.

Cette première audience dura près de deux heures, quoique le roi fût incommodé. Il nous témoigna en nous quittant, qu'il nous verrait souvent, et plus longtemps ; que son rhume l'obligeait de se retirer, et qu'il nous laissait en de bonnes mains. Monsieur Constance par ordre du roi, nous avait fait préparer un magnifique régale dans la même salle du palais, où Monsieur l'Ambassadeur, et ensuite Messieurs les Envoyés avaient mangé, et nous y fûmes servis par les officiers du roi. À peine nous fûmes-nous mis à table, que sa Majesté envoya un mandarin demander à Monsieur Constance, si nous n'avions pas été treize jésuites à l'audience, et pourquoi il n'y en avait que douze à table. Ce soin est bien singulier en un prince païen de l'Inde. Nous l'en remerciâmes, et on lui fit dire qu'un des Pères s'étant trouvé malade avoir été obligé de sortir.

Le roi de Siam ne se contenta pas de nous avoir régelés dans son palais ; quelque temps après il nous envoya un dîner magnifique qui avait été préparé par ses officiers ; et pendant le peu de temps que je demeurai à Louvo, Sa Majesté nous fit cet honneur cinq ou six fois. Les cinq Pères de notre Compagnie qui étaient partis pour aller à la chaire avant que nous arrivassions à Siam, avaient reçu assez souvent cette même marque de bonté ; voici comme le Père Fonteney en parle dans une lettre écrite de Louvo le 23 janvier de l'année 1686.

Le roi nous a fait l'honneur de nous envoyer ce mois deux fois à dîner, toujours magnifiquement. Il y avait environ quarante plats, et quelques-uns préparés à la manière d'Europe. On apportait tout du Palais, jusqu'à la nappe et aux serviettes de table. Deux officiers dont l'un est Lieutenant du palais, et l'autre maître d'hôtel, accompagnaient les dîner. Ils ne mangeaient point avec nous, mais seulement ils y assistaient pour en faire leur rapport. Pour nous après avoir donné la bénédiction de table, nous nous tournions suivant la coutume du côté du palais, et nous faisons trois inclinations profondes, comme pour dire trois fois je vous remercie. Après cela nous nous mettions à table goûtant de tout, autrement ce serait manquer de

respect pour les dons de sa Majesté ; si nous savions la langue du pays, toutes ces faveurs nous donneraient lieu de parler de la religion aux mandarins, qui en sont témoins. Nous pourrions même en conférer avec plusieurs Talapoins, qui viennent voir nos instruments de mathématiques par curiosité, mais nous n'en savons pas un mot ; ainsi l'on ne doit pas s'étonner si nous ne convertissons personne. Les Pères qui viendront commencer cet ouvrage, pendant que nous irons aux Peuples que la Providence nous destine.

En même temps que le roi nous envoyait à dîner la première fois, il en faisait porter chez Monsieur Desfarges pour lui, pour Monsieur du Brûan, et pour les autres officiers français qui l'accompagnaient ; avec cette différence néanmoins, qu'il y avait deux couverts d'or, et plusieurs assiettes du même métal, pour en changer aux deux commandants des troupes.

Sur ces entrefaites Monsieur de Vaudricourt et Monsieur Duquesne arrivèrent à Louvo, où ils étaient fort attendus. Le roi les voulut voir quelque temps après dans son palais. Ce prince leur fit mille caresses, et remercia Monsieur de Vaudricourt du soin qu'il avait eu de ses ambassadeurs. Enfin après qu'il eut vu les officiers ; de marine les uns après les autres, que ces Messieurs avaient menés avec eux, il fit donner à chacun des deux capitaines une veste de brocard d'or et d'argent, avec des boutons de filigrane d'or fort bien travaillés. Il ajouta pour Monsieur Duquesne un sabre fort riche avec une chaîne de filigrane d'or fort pesante et d'un travail exquis, semblable à celle qu'il avait donnée à Monsieur de Vaudricourt le voyage précédent, ordonnant en particulier à Monsieur Constance de donner à Monsieur de Vaudricourt un présent de diverses curiosités du Japon et de la Chine, jusqu'à la concurrence de mille écus. Ce fut dans cette occasion que Monsieur Desfarges, qui était présent, ayant dit à ce prince qu'il ressentait la même joie en voyant Sa Majesté, que celle qu'il avait autrefois en France, quand le roi son maître l'honorait de sa présence. *Vous ne vous trompez pas,* répondit le roi de Siam, *le roi n'est pas si loin que vous pourriez*

vous imaginer. Si vous voyiez dans mon cœur, vous y découvririez son portrait bien gravé, et qui y tient la première place. Ensuite remarquant beaucoup d'officiers français, dont la plupart étaient jeunes, il leur recommanda d'apprendre incessamment la langue siamoise, pour traiter avec lui sans interprète, parce qu'ils n'en trouveraient peut-être pas toujours un si favorable, et si ami des Français, que celui qui leur en servait alors, qui était Monsieur Constance ; ajoutant qu'il était très important pour l'intérêt des deux rois, et des nations, que les officiers français sussent parler eux-mêmes aux Siamois qu'ils commandaient.

Nous eûmes peu de jours après le plaisir de la chasse des éléphants. Les Siamois sont fort adroits à cette chasse, et ils ont plusieurs manières de prendre ces animaux. La plus facile de toutes, et qui n'est pas la moins divertissante se fait par le moyen des éléphants femelles. Quand il y en a une en chaleur on la mène dans les bois de la forêt de Louvo. Le pasteur qui la conduit se met sur son dos, et l'entoure de feuillages pour n'être pas aperçu des éléphants sauvages. Les cris de la femelle privée, qu'elle ne manque pas de faire à un certain signal du pasteur, attire les éléphants d'alentour qui l'entendent, et qui y répondent aussitôt et se mettent à sa suite. Le pasteur ayant pris garde à ces cris mutuels reprend le chemin de Louvo, et va se rendre à pas lents avec toute sa suite, qui ne le quitte point, dans une enceinte de gros pieux faite exprès à un quart de lieue de Louvo, et assez près de la forêt. On avait ainsi ramassé une assez grande troupe d'éléphants, parmi lesquels il n'y en avait qu'un grand, et qui fût difficile à prendre et à dompter. Le roi en ayant reçu la nouvelle fit avertir Messieurs les Envoyés et M. Desfarges, qu'il voulait leur donner le plaisir de cette prise d'éléphants, qui ne leur serait pas désagréable.

Tout le monde se rendit au lieu destiné, Messieurs les Envoyés sur des éléphants, et les autres à cheval. Le roi y arriva lui-même quelque temps après. Aussitôt Sa Majesté ayant fait signe qu'on commençât, le pasteur qui conduisait la femelle sor-

tit de cet enclos par un passage étroit fait en allée de la longueur d'un éléphant. Aux deux bouts il y avait deux portes à coulisse, qui s'abattaient et se levaient aisément. Tous les autres petits éléphants suivirent les uns après les autres les traces de la femelle à diverses reprises : mais un passage si étroit étonna le grand éléphant sauvage, qui se retira toujours. On fit revenir la femelle plusieurs fois. Il la suivait bien jusques à la porte ; mais il ne voulut jamais passer outre, comme s'il eût eu quelque pressentiment de la perte de la liberté qu'il y allait faire.

Alors plusieurs Siamois qui étaient dans le Parc, s'avancèrent pour le faire entrer par force, et vinrent l'attaquer avec de longues perches, de la pointe desquelles ils lui donnaient de grands coups.

L'éléphant en colère les poursuivait avec beaucoup de fureur et de vitesse, et aucun d'eux ne lui aurait assurément échappé, s'ils ne se fussent promptement retirés derrière les piliers qui formaient la palissade, contre lesquels cette bête irritée rompit trois ou quatre fois ses grosses dents. Dans la chaleur de la poursuite, un de ceux qui l'attaquaient le plus vivement qui en était aussi le plus vivement suivi, s'alla jeter en fuyant entre les deux portes, où l'éléphant courut pour le tuer : mais dès qu'il fut entré, le Siamois s'échappa par un petit entre-deux, et : cet animal s'y trouva pris, les deux portes s'étant abattues en même temps ; et quoi qu'il se débattît il y demeura. Pour l'apaiser on lui jetait de l'eau à pleins seaux, et cependant on lui attachait des cordes aux jambes et au cou. Quelque temps après qu'il se fut bien fatigué, on le fit sortir par le moyen de deux éléphants privés, qui le tiraient par devant avec les cordes, et par deux autres, qui le poussaient par derrière, jusqu'à ce qu'il fut attaché à un gros pilier, autour duquel il lui était seulement libre de tourner. Une heure après il devint si traitable, qu'un Siamois monta sur son dos, et le lendemain on le détacha pour le mener à l'écurie avec les autres.

Ce spectacle fut suivi d'un autre bientôt après, où l'on fit combattre deux éléphants de guerre en présence du roi de Siam et de Messieurs les Envoyés. Ces deux animaux excités par les cris de deux femelles, et par les paroles de leurs pasteurs, qui les animaient au combat, s'élançaient l'un contre l'autre avec tant de fureur et de force, qu'ils se fussent bientôt tués l'un l'autre, si on ne les eût retenus. On leur avait attaché aux pieds de derrière un gros câble, que plusieurs Siamois tenaient par le bout, ne leur en laissant filer qu'autant qu'il en fallait pour les laisser approcher à la portée de leurs grosses dents, lesquelles furent bientôt en pièces par les coups qu'ils se donnaient, entrelaçant ces dents les unes avec les autres. Ce fut dans cette occasion que le roi de Siam vit Messieurs de Saint-Clair et de Joyeux, capitaines de frégate légère, et Messieurs de la Lève et Dandennes, dont le premier était lieutenant de vaisseau, et l'autre capitaine de brûlot. Il fit donner à chacun d'eux une veste de brocard garnie de boutons d'or et fit encore un présent particulier à Messieurs de Joyeux et Dandennes, comme capitaines des vaisseaux qui avaient amené les troupes à Siam. Monsieur Dandennes eut un sabre, et une chaîne d'or qui servait de baudrier, toute pareille à celle que l'on avait donnée à Monsieur de Joyeux le voyage passé, et celui-ci eut des curiosités de la Chine et du Japon par ordre du roi qui leur voulait témoigner par là la reconnaissance. Monsieur de Courcelles, qui commandait la *Normande*, n'était pas encore à Louvo quand ces choses s'y passaient, parce que n'étant arrivé qu'après nous à Batavie, et étant obligé d'y prendre de l'eau dont il avait un extrême besoin, il n'en pût partir que huit jours après nous. Ce retardement fut cause qu'il perdit la mousson, c'est-à-dire les vents propres pour venir à Siam, et qu'il demeura plus de 80 jours à faire un voyage de 400 lieues qui se fait ordinairement en vingt-cinq ou trente tout au plus, quand on vient dans la bonne saison. Ainsi il ne pût voir le roi, que lorsqu'on fut sur le point de partir pour s'en retourner en France, et ce fut dans une audience particulière que Sa Majesté siamoise donna à Monsieur Desfarges, que Monsieur de Courcelles lui étant présenté par Monsieur Cons-

tance, elle lui fit donner un présent semblable à celui de Monsieur Dandennes.

Le roi n'assista pas à un autre combat, qui se fit d'un tigre contre un éléphant devant Messieurs les Envoyés. J'ai parlé de cette sorte de combat dans mon premier voyage, et j'en ai rien à y ajouter. Au contraire ce spectacle fut moins agréable ; le tigre n'étant ni aussi fort ni aussi grand que celui de la première fois, et ne faisant presque aucune résistance.

Parmi tous ces divertissements que le roi de Siam faisait donner à Messieurs les Envoyés, il leur accorda une nouvelle audience particulière dans son palais de Louvo. Dans cet entretien, où j'assistai par son ordre, il s'informa fort de Monsieur de la Loubère, qu'on lui avait dit avoir ménagé diverses négociations délicates en Suisse et en Allemagne, des différents intérêts des princes de l'Europe, de leur manière de gouvernement, et de leurs forces. Cet Envoyé en fit un fort long détail à Sa Majesté siamoise, laquelle fit paraître combien ce récit lui était agréable, voyant le roi très chrétien son bon ami distingué si glorieusement des autres, et la France si élevée au-dessus de tous les Royaumes du monde.

Environ ce temps-là, deux ou trois de nos Pères ayant appris que le roi de Siam faisait travailler à quelques mines d'or et d'argent, ils eurent la curiosité de les aller voir, pour informer Messieurs de l'Académie Royale, si en effet on y trouverait des minéraux, comme ils nous en avaient chargé par leurs instructions. Le Sieur Vincent, Français de nation, à qui le roi de Siam avait donné mille écus pour l'encourager à la recherche de ces métaux, les y mena lui-même, et leur fit voir une partie des travaux qu'il avait commencés pour les faire fondre. Ils en rapportèrent quelques morceaux qui avaient la plus belle apparence du monde : mais comme nous ne nous connaissons pas à ces sortes de choses, et que les mines qui frappent le plus d'abord ne sont pas souvent les meilleures, je crus que pour ne tromper per-

sonne, je devais apporter ce qu'ils me donnèrent, afin qu'on en fît l'essai en France.

Le roi de Siam s'est persuadé depuis longtemps que son pays était fertile en mines, parce qu'outre les apparences favorables qu'on trouve dans celles qu'on y voit, ce royaume est parfaitement antipode à l'endroit du Pérou où se tire l'or et l'argent en plus grande quantité ! Et pourquoi, dit ce prince, le soleil ne produirait-il pas les mêmes effets dans cette partie septentrionale, qu'il opère dans la méridionale ! À quoi on pourrait répliquer, que peut-être la terre n'aurait pas en ces deux lieux les mêmes dispositions ; mais quoi qu'il en soit, il est vrai qu'on y voit en plusieurs endroits des mines dont les Siamois mêmes en ont tiré. Plusieurs personnes, qui se disaient être fort habiles à fondre et à réparer les métaux, n'ont jamais pu réussir aux mines de Siam. Je ne veux pourtant pas par ces essais juger de la bonté de ces mines, ni aussi accuser ces connaisseurs et ces chimistes de supercherie ou d'ignorance. Avant mon départ on me chargea de la part du roi de Siam de quarante-six petites caisses pleines de ce qu'on tire de ces mines, pour prier le roi de permettre qu'on les éprouvât en France ; plusieurs personnes y travaillent. Je n'ai pas encore pu savoir le succès qu'ils ont eu.

Ces mêmes Pères avaient dessein d'aller à deux mines d'aimant, que deux de ceux qui étaient partis pour la Chine avaient visitées quatre ou cinq mois auparavant ; parce que dans les mémoires qu'ils nous laissèrent, ils nous recommandaient extrêmement d'y aller encore faire des observations. Le temps était trop court pour faire ce voyage ; Ils savaient que je devais partir dans dix ou douze jours pour m'en retourner en France, et il leur en fallait autant pour faire ce chemin, ainsi ils ne le firent pas alors. Comme les observations des deux premiers furent fort exactes, et qu'ils ont laissé une relation de leur voyage qui est assez curieuse, j'ai cru en attendant les remarques qu'on fera dans la suite, devoir donner au public ce mémoire de la même manière qu'ils nous l'ont laissé à leur départ pour la Chine.

Le P. de Fonteney le rapporte tout entier dans une espèce de journal qu'il a fait de ce qui s'est passé de plus remarquable à Siam, et comme ce journal est rempli de plusieurs nouvelles édifiantes, j'ai cru qu'on serait bien aise d'en lire ici toutes les particularités. Voici ce qu'il en écrit au R. P. Verjus de Louvo le 12 mai 1687.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Jésus-Christ.

Au commencement de novembre de l'année passée, peu de temps après que nous fûmes de retour à Siam, nous fîmes un petit observatoire dans la maison que nos Pères portugais y ont au Camp de cette même nation. Notre dessein était d'y travailler en attendant le temps d'un fécond embarquement plus heureux que le précédent, tant afin d'envoyer plus d'observations à l'Académie Royale, que pour être plus à Dieu dans une maison religieuse. L'année d'auparavant nous avions souffert de grandes incommodités à Louvo, n'ayant qu'une grande chambre pour tous, où nous n'avions nulle liberté pour nos dévotions particulières.

Le 8 novembre à deux heures du matin le pauvre Père Fucity nous quitta pour aller en Europe, il nous dit adieu avec la même douceur avec laquelle il avait vécu parmi nous depuis un an et demi. Son occupation était l'oraison et la solitude ; il n'y avait rien de plus aimable que lui, toujours honnête et modeste dans ces manières, sans se plaindre jamais du procédé qu'on avait tenu contre lui. Quand il entendait dire que ceux du Tunkin regrettaient l'absence de nos Pères, il compatissait à leur douleur, sans montrer le moindre désir de retourner vers eux. C'est une belle leçon pour nous, d'être contents quand Dieu nous retire des emplois où nos inclinations, et même notre zèle nous portent. Les miracles d'humilité dans la vie privée sont aussi grands devant Dieu, que ceux de la conversion du monde dans l'état apostolique. Dieu veut que nous soyons à lui sans réserve ; s'il ne veut que cela nous devons l'en remercier humble-

ment, et n'aspirer point de nous-mêmes à d'autres états, où nous ne lui serions peut-être pas si fidèles.

Les Pères Gerbillon et Videlou prêchèrent le premier dimanche de l'Avent, et le jour de la Conception dans notre Église de Siam, c'était la première fois que nous prêchions en portugais ; et ces Pères le firent avec une satisfaction universelle, étant bien maîtres de leurs paroles et de leur sujet, le Père Gerbillon fit le catéchisme tous les dimanches aux enfants.

En même temps les ambassadeurs de Perse se mirent en chemin pour retourner chez eux. Monsieur Constance, m'écrivit afin de venir avec nos Pères pour demeurer dans leur Maison de Louvo, qui était vide par leur départ. Nous prîmes les devant le Père Bouvet et moi, et nous y arrivâmes la nuit de Noël comme il entendait la messe de minuit en la chapelle, les autres Pères ne vinrent que huit jours après. Il nous conduisit dans notre maison, et donna tous les ordres pour l'accommoder à nos manières. Cette maison contenait un beau divan avec quatre chambres qui donnaient dessus. Il y avait un jardin devant le divan et d'un côté du jardin un corps de logis pour les offices, et de l'autre un second corps de logis où l'on pouvait faire plusieurs chambres : dans l'une desquelles nous mîmes la chapelle et dans l'autre l'observatoire, de sorte que nous pouvions dire la messe, sans sortir de la maison. Mais ce qui la rendait extrêmement commode pour nous, c'est qu'il n'y avait que la largeur de la rue à passer pour entrer chez Monsieur Constance.

Nous y avons demeuré jusques à présent, n'ayant point d'autres domestiques que les siens. C'est de chez ce ministre qu'on nous a fourni toutes les choses nécessaires. Il n'y a point eu de semaines que Madame Constance ne nous ait envoyé divers présents de fruits et rafraîchissements ; nous l'avons souvent visitée, car Monsieur Constance nous avait dit d'abord qu'il fallait vivre chez lui selon les coutumes de France. C'est une dame qui a bien du naturel et de l'esprit et beaucoup de cœur.

Elle a deux petits enfants bien faits, civils, que vous verrez en France quelque jour.

Depuis que nous sommes ici nous avons vu venir en cette Cour les ambassadeurs de Cambodge et de Laos, qui sont si peu spirituels, qu'il est difficile d'en tirer aucune connaissance. La salle de Monsieur Constance, parce qu'elle était ornée de tableaux, de miroirs, et de lustres, leur paraissait un paradis. Nous les avons assez questionnés ; mais je ne sais si nous oserons rien envoyer à l'Académie de ce qu'ils nous ont appris.

Le Père Visselou allant avec le Sieur de la Mare et le Père Bouvet pour visiter une mine d'aimant, tomba de dessus son éléphant et se fit une entorse au pied, qui l'a incommodé près de trois mois. La relation de cette mine est assez curieuse ; et je crois que vous serez bien aise d'en savoir le détail, je vous l'envoie écrite de leurs mains, elle mérite assurément d'être lue.

Le principal motif de ce voyage fut de travailler à la résolution de cet important problème ; si la variation de l'aimant est causée par l'attraction inégale des parties aimantées du globe terrestre.

Nous espérions que faisant plusieurs observations à mesure que nous approcherions de cette mine, qui suivant le rapport qu'on nous en avait fait devait avoir assez de force pour produire des effets sensibles à vingt ou trente lieues à la ronde, nous remarquerions des changements dans la variation, qui ne pouvant être attribués qu'à la différente disposition, où l'on serait à l'égard de ces pôles, donnerait lieu de conclure universellement, que toutes les irrégularités de la variation viennent de quelque principe semblable.

Nous jugions aussi que si l'on pouvait une fois venir à bout de bien vérifier ce point, on rendrait un service essentiel au public en le déchargeant du soin superflu, qu'il prend depuis longtemps de faire des observations pour chercher une période ré-

glée de variations, qui selon toutes les apparences ne se trouve point dans la nature.

Car soit que la vertu magnétique, qui produirait cet effet, soit répandue dans tout le corps de la terre, qui par conséquent se doit considérer dans cette opinion comme un grand aimant, ainsi que le prétend Gilbert, et la plupart des modernes, soit que cette vertu réside dans les seules mines d'aimant, qui paraissent sur la surface de la terre, ou qui sont cachées dans son sein ; il est constant que la variation par une nécessité absolue suivra toutes les irrégularités, qui naissent des différentes altérations, que les parties de la terre, ou si vous voulez les mines d'aimant, dont elle est remplie, reçoivent en différents temps. De sorte que comme ce serait une entreprise téméraire, de vouloir à force d'observations renfermer dans les bornes d'une période réglée les inégalités des changements, qui sont produits dans la terre, par cette foule de causes que la profondeur dérobe à nos yeux ; de même nous pouvons bien dire qu'on se tourmenterait en vain, de prétendre assujettir à des règles l'effet de tant de causes qui n'en ont point.

Les astrologues réussiraient bien plutôt à prédire l'avenir sur la disposition des astres, dont après tout les combinaisons sont bornées, et les révolutions réglées, que les géographes à marquer le changement qui doit arriver à la variation chaque année dans chaque point de la terre à la suite du temps, par des tables aussi sûres et aussi exactes que celles des éclipses ; puis que les causes, dont la variation dépendrait, sont capables par leur multitude de recevoir un nombre presque infini de combinaisons, dont chacune doit passer pour une anomalie dans la circulation des effets de chaque cause particulière. Car comme cette combinaison ne se forme que par le concours fortuit de quelque cause étrangère, qui trouble la suite naturelle des effets de la première, et peut-être que jamais elles ne trouveront le bout de leur révolution, et que continuant toujours à s'interrompre les unes les autres, le monde finira avant qu'elles aient eu le temps de revenir au point d'où elles sont parties, je

veux dire au même état d'où elles étaient quand Dieu leur imprima le premier mouvement au commencement du monde.

Venons présentement aux observations que l'incommodité du voyage nous a permis de faire sur ce sujet, laissant à chacun à juger ce qu'on en peut conclure en faveur de l'opinion qu'on a indiquée.

Les Instruments dont on se servit furent un grand anneau astronomique, et un petit demi-cercle, qui nous avaient donné à Louvo 4 deg. 45 min. de variation Nord-Ouest.

Nous partîmes de Louvo le 18 janvier avec Monsieur de la Mare, Ingénieur de Sa Majesté très chrétienne, que le roi de Siam envoyait pour tracer quelques fortifications. Nous prîmes la voie de la rivière, que nous remontâmes jusques à Innebourie, petite bourgade remarquable par la réunion qui s'y fait des trois grands chemins, qui mènent aux royaumes de Pegou, de Laos et de Cambodge, ou nous arrivâmes le 19 après midi. Tandis que Monsieur de la Mare choisissait un lieu propre pour tracer un fort de campagne de cinquante toises de côté extérieur, nous nous occupâmes à prendre la variation, ce que nous fîmes plusieurs fois, toutes nos observations donnèrent constamment au moins 7 d. 30 m. au Nord-Ouest. L'aiguille du petit demi-cercle en marquait un peu davantage, mais cet excès pouvait s'attribuer à ce que nous ne pouvions placer la boussole parallèlement à celle de l'anneau, ne la pouvant détacher comme il eût été nécessaire pour cet effet. Ce qui fut cause que dans la suite nous ne nous servîmes plus que de l'anneau.

Le 10 au matin, nous commençâmes par prendre la largeur du Menam vis-à-vis du grand chemin de Cambodge, où le fort doit être bâti. Nous mesurâmes un côté de 45 toises, qui nous donna un angle de 65 degrés 24 minutes, et pour la largeur de la rivière 98 $\frac{1}{4}$ toises. Après cela nous montâmes en éléphant pour aller visiter la place, où le roi de Siam voulait que M. de la Mare fit faire une forteresse de 300 toises de long sur 100 de large pour opposer aux Cambodgiens, aux Laos et aux Pegouans

en cas d'irruption. Ce lieu gît à Est-Quart-Sud-Est de Innebou-ries à quelques 2000 toises de distance. Nous y trouvâmes 9 degrés de variation au Nord-Ouest. Ce fut-là que nous vîmes pour la première fois des cotonniers, des ouatiers et des poivriers, dont nous donnerons la description à la fin de ce recueil.

À peine fûmes-nous de retour, que nous songeâmes à nous rembarquer pour aller à la mine, ce que nous fîmes sur les cinq heures du soir, M. de la Mare remettant à tracer son fort au retour. Avant que de partir, on nous avertit de prendre garde aux crocodiles qui sont en grand nombre dans cette partie de la rivière. En effet, le lendemain 21 sur les sept heures du matin dans l'espace d'une petite lieue un peu au-dessous d'un petit village appelé *Talat Cáou*, nous voyons à chaque pas les vestiges encore tout frais que ces animaux avaient laissé sur la boue, sur laquelle ils s'étaient traînés, et les marques de leurs ongles étaient imprimées sur le rivage le long duquel ils s'étaient coulés pour s'aller jeter dans les roseaux qui bordent la rivière.

Sur les dix heures, nous mîmes pied à terre à *Ban Kiêbiáne*, où nous ne trouvâmes aucune variation. Sur les trois heures après midi, nous arrivâmes à *Tchainátbourie*.

Tchainátbourie, si l'on en croit les Siamois, a été autrefois une ville considérable et la capitale d'un royaume. Aujourd'hui c'est une peuplade de deux à trois mille âmes suivant le rapport de ceux du pays. Sa situation est très agréable sur le bord du Menam qui est fort large et peu profond en cet endroit-là. Nous en mesurâmes la largeur avec le demi-cercle, et nous la trouvâmes de plus de 160 toises. Nous y trouvâmes au moins 40 de variation au Nord-Ouest dans le lieu où nous étions. La montagne *Cáoulem*, derrière laquelle est la mine d'aimant, nous restait au Nord-Est-Quart-Est un peu au Nord, comme on le verra dans la petite carte qu'on a faite dans ce voyage.

Le 22 nous prîmes la voie de terre. Nous allâmes à un village qui est à six ou sept mille toises de *Tchainátbourie* droit au Nord. Il est situé entre deux montagnes au pied de celle qu'on

nomme *Cáou Kéiai*, d'où il a pris le nom de *Bankéiai*, nous y trouvâmes 50 degrés 30 minutes de variation au num.

De là tirant au Nord-Est quelques six mille toises nous allâmes coucher à *Lonpeen* petit village de douze ou treize maisons sur le lac de même nom. Ce lac a 200 *Sên* de long suivant le compte des Siamois, ce qui revient à quatre mille de leurs toises qui font un peu plus petites que les nôtres. Il nourrit du poisson et des crocodiles. Autrefois il y a eu une ville sur le bord, que les Siamois disent avoir été la capitale d'un royaume que leurs rois ont conquis, il y paraît encore quelque reste de rempart.

Le 23 après avoir fait six ou sept mille toises de chemin vers l'Orient, nous arrivâmes au village de *Ban foun* composé de 10 ou 11 maisons. Les environs de ce village sont pleins de mines de fer. Il y a une méchante forge où chaque habitant est obligé de fondre un pic, c'est-à-dire 125 livres de fer pour le roi. Toute la forge consistait en deux ou trois fourneaux qu'ils remplissent, ensuite ils couvrent le charbon de la mine, et le charbon venant à se réduire en cendre peu à peu, la mine se trouve au fonds en une espèce de boulet. Les soufflets dont ils se servent sont assez singuliers : ce sont deux cylindres de bois creusé, dont le diamètre peut être de sept à huit pouces. Chaque cylindre a son piston de bois entouré d'une pièce de toile roulée qui est attachée au bois du piston avec de petites cordes. Un homme seul élevé sur un petit banc, s'il en est besoin, prend un de ces pistons de chaque main par un long manche pour les baisser et les élever l'un après l'autre. Le piston qu'il élève laisse entrer l'air, parce que le haut du cylindre est un peu plus large que le bas : le même quand on le baisse le pousse avec force dans un canal de bambou, qui aboutit au fourneau. Nous trouvâmes auprès de ce village 4 degrés de variation au Nord-Ouest. De là nous allâmes coucher dans les bois à 3000 toises de la mine ou environ au pied d'une montagne faite en pain de sucre, qu'on nomme pour ce sujet *Cáou lem*. Nous trouvâmes en cet endroit-là 2 degrés de variation au Nord-Ouest.

Le 24 nous partîmes de grand matin pour aller à la mine.

Cette mine est à l'Ouest d'une assez haute montagne appelée *Cáou-Petque-dec*, à laquelle elle est presque attachée, tant elle en est proche. Elle paraît partagée en deux roches, qui apparemment sont unies sous la terre. La grande dans la plus grande longueur qui s'étend de l'Orient à l'Occident peut avoir 20 ou 25 pas géométriques, et 4 ou 5 de largeur du midi au Septentrion. Dans la plus grande hauteur, elle aura neuf à dix pieds : elle va beaucoup en talus, et est fort raboteuse. La petite qui est au Nord de la grande, dont elle n'est éloignée que de sept à huit pieds, a trois toises de long, peu de hauteur et de largeur. Elle est d'un aimant bien plus vif que l'autre. Elle attirait avec une force extraordinaire les instruments de fer dont on se servait. On fit tous les efforts possibles pour en détacher, mais ce fût sans succès, les instruments de fer qui étaient fort mal trempés, s'étant aussitôt rebouchés : de sorte qu'on fut obligé de s'attacher à la grande, dont on ne put qu'à grande peine rompre quelques morceaux qui avaient de la saillie, et qui donnaient de la prise au marteau. On ne laissa pas d'en tirer quelques bonnes pièces, et on ne doute point qu'il ne s'en trouvât d'excellentes si l'on fouillait un peu avant dans la terre. Les pôles de la mine autant qu'on en put juger par les morceaux de fer qu'on y appliqua, regardaient le midi et le septentrion ; car on n'en a pu rien connaître par la boussole, l'aiguille s'affolant sitôt qu'on l'en approchait. Voici ce qu'on observa touchant la variation. La première observation se fit à l'Ouest Nord-Ouest de la grosse roche à dix pas géométriques de distance, si cependant la mine ne s'étend pas fort loin sous la terre. On y trouva 10 deg. de variation au Nord-Ouest. Au Nord de la même roche vers le milieu à trois ou quatre pas, on ne trouva aucune variation. À l'Est-Nord-Est de la Roche à 12 pas géométriques de distance, on trouva plus de 80 degrés de variation au Nord-Est. Et 4 ou 5 pas plus à l'Est, la variation se trouva diminuée de plus de 30 degrés. À l'Est Sud-Est de la Roche à la même distance qu'auparavant, on ne trouva que 40 degrés de variation au Nord-Est.

Ces observations furent faites avec précipitation. Le manque de vivres et le voisinage des bêtes féroces nous obligeant de nous retirer au plus vite pour regagner *Lonpeen*, où nous trouvâmes au retour 6 degrés de variation au Nord-Ouest. Mais on a quelque sujet de croire que la mine avait causé quelque changement à l'aiguille ; car le jour suivant en repassant à *Bankeiai*, on trouva 2 degrés de variation moins qu'on n'avait trouvé la première fois. On a laissé quelques instructions aux Pères qu'on attend ici ; ils pourront s'en servir pour faire ce voyage, et les observations avec plus d'exactitude et de succès.

On ne laisse pas d'envoyer la carte topographique de ce voyage telle qu'on l'a pu faire à vue, et sans instruments, en attendant que ceux qui nous suivront en fassent une plus juste. Le reste du voyage n'a rien de particulier. Nous remarquerons seulement que le pays par où nous avons passé, serait un des plus beaux pays du monde, s'il était entre les mains d'une nation qui sût profiter de tous ses avantages. Le *Menam* depuis *Tchainât-bourie* jusqu'à son embouchure, qui est tout ce que nous en avons vu durant notre séjour dans ce royaume, c'est-à-dire 80 ou 100 lieues de marine, à son cours dans une plaine la plus unie et la plus fertile qu'on puisse voir. Ses rivages sont très agréables et assez peuplés ; mais sitôt que nous nous en fûmes écartés une lieue, nous entrâmes dans des déserts ; on ne peut pas voyager avec moins de commodités et plus de péril. Tout vous manque, et quoi que vous arriviez à un village, ce qui est rare, il faut songer à vous bâtir une loge, pour y passer la nuit à couvert sur la plate terre comme nous fîmes à *Lonpeen*. Souvent vous campez dans le beau milieu des bois, comme nous fûmes obligés de faire auprès de la mine, où nous commençâmes suivant la coutume des voyageurs du pays en semblables occasions, par mettre le feu aux grandes herbes sèches, dont la plaine voisine était remplie, pour donner la chasse aux bêtes féroces, qui ne manquent pas de sortir des forêts où elles se retirent durant le jour un peu après le coucher du soleil, et de se répandre dans la campagne, les unes pour paître, les autres pour chasser. Comme ce feu ne dura pas longtemps, on alla couper du bois pour faire

une enceinte de feux, qui put durer toute la nuit. Bien nous en prit d'être alerte durant la nuit ; car nos braves Siamois dormaient avec autant de tranquillité, que s'ils eussent été à Louvo, et laissaient aux feux le soin de s'entretenir eux-mêmes.

Un de nos mandarins plus prudent que les autres se percha dans un arbre, où il se fit dresser une petite cabane. Toute notre vigilance et tous nos feux ne purent empêcher quatre tigres de venir en même temps rôder en hurlant effroyablement autour de notre petit camp. Nous prenions ces hurlements pour les cris lugubres de certains grands oiseaux, dont les bois retentissent assez souvent durant la nuit, mais à la fin ils approchèrent si près qu'ils vinrent à bout d'éveiller nos gens, qui crièrent aussitôt à Monsieur de la Mare de tirer. Le bruit de trois coups de fusil tirés en l'air les écarta, et les fit retirer dans le bois.

Il y a dans ces quartiers-là un grand nombre de tigres, de rhinocéros, d'éléphants et de buffles. Le plus à craindre de tous c'est l'éléphant ; parce que rien ne lui peut résister quand il lui prend fantaisie de vous attaquer, ce qui arrive fort souvent. Le tigre n'est pas redoutable, quand on est sur ses gardes et bien accompagné. Il faut qu'il y ait une quantité prodigieuse de cerfs, de chevreuils et de gazelles, pour fournir les tigres de proie, et pour ne se pas dépeupler ; eu égard au grand nombre que les chasseurs en tuent aussi bien que de buffles, pour en avoir les peaux, dont le roi et les Hollandais font un gros commerce au Japon. On y trouve aussi quantité de singes, et nous en vîmes une fois 60 ou 80 dans une troupe. Les lièvres, les perdrix, les poules de bois et les paons n'y manquent pas. Nous vîmes deux sortes de tourterelles. La première espèce est semblable aux autres, la chair en est bonne. La seconde a le plumage plus beau que les nôtres, mais la chair en est jaunâtre et de mauvais goût ; les campagnes sont pleines de ces tourterelles. Nous y vîmes aussi des écureuils qui ont le poil parfaitement blanc et la peau très noire. Il y a plusieurs espèces d'oiseaux inconnus à l'Europe, presque tous très beaux, et plusieurs fort grands ; il y en a entre autres une espèce que les Siamois nomment Noc Hé-

rián, apparemment à cause de son cri, qu'on dit avoir cette propriété que le fer qu'il a une fois avalé et rendu ne se rouille plus. Je voudrais en avoir vu quelque expérience pour le croire. Il a les pieds rouges et fort longs, un grand col fort mince, le bec grand, la tête fine, il est d'un beau gris, il a deux grandes taches rouges un peu veloutées immédiatement au-dessous de la tête. Il peut avoir sept à huit pieds de long. Voilà les propres termes de ces deux Pères.

Le 6 de février 1687, nous allâmes à Probac avec le roi et Monsieur l'évêque et deux de ses ecclésiastiques y vinrent aussi. Le Lieutenant de Barcalon qui nous servait de conducteur et nous, nous allâmes jusques à une lieue de Louvo, dans un endroit où nous devions voir passer Sa Majesté. Nous y rencontrâmes M. Constance qui l'attendait à cheval. Les ambassadeurs de Cambodge étaient avec leur suite, tous assis sur des tapis qu'on y avait étendu sur la terre. Nous étions sur nos éléphants rangés sur une ligne à côté du grand chemin. Peu de temps après que nous fûmes arrivés, les gardes du roi commencèrent à filer ; il y en avait de dix ou douze nations différentes, des Tartares, des Japonnais, des Malages, des Pegons, des Hars, des Mores, des Siamois, et les gardes japonnaises avaient des casques bleues comme nos Mousquetaires de France, et je cru qu'on les avait faites sur ce modèle. Ils ne marchaient pas en ordre comme dans nos cours d'Europe, ce qui nous empêcha de les compter, mais à juger du nombre par le temps qu'ils mirent à passer et par ce qui nous paraissait, y avait au moins trois mille hommes. Le roi était monté sur son éléphant dans un trône d'une grande beauté, et ses capitaines des gardes et plusieurs mandarins marchaient à pied devant lui. D'autres le suivaient en grand nombre sur des éléphants. Monsieur l'Évêque nous a dit que depuis qu'il était dans le royaume, il n'avait point vu de marche du roi qui fût si magnifique, et c'est aussi la plus belle que nous eussions vue jusques alors.

Quand la Cour fut passée, Monsieur Constance nous mena voir des poivres qu'on avait plantés proche de là : ils croissent

en petites grappes comme nos groseilles en France. Nous arrivâmes avant midi au lieu de notre dîner, dans lequel nous devions passer le reste du jour. C'était dans le bois même : mais le nombre des cabanes qu'on y avait dressées, tant pour les hommes que pour les éléphants, les feux qu'on y avait allumés de tous côtés ; et enfin le soin qu'on avait pris de l'éclaircir en abattant des arbres, nous le faisait considérer comme un camp ou une petite ville. Nous vîmes en ce lieu les arbres dont les habitants tirent une espèce de poix raisine, avec laquelle ils font leurs Damarres, c'est-à-dire des flambeaux de feuilles liées étroitement ensemble. Ils font un grand trou dans le corps de ces arbres, puis ils y allument du feu dont la chaleur se communiquant aux parties supérieures du tronc, il en distille aussitôt une grande quantité de gomme qu'ils ramassent ; et quand ils en ont assez, ils éteignent le feu. Les arbres réparent d'eux-mêmes tous ces creux sans qu'il y paraisse rien, sinon seulement un défaut dans l'écorce. Durant la nuit nous entendîmes des tigres qui criaient dans les bois comme les cerfs et même comme des hommes, qui s'appellent les uns aux autres. On dit qu'ils usent de cet artifice pour attirer leur proie.

Le lendemain nous arrivâmes à 85 cordes de Prebat, où le roi s'arrête ordinairement quand il visite ce lieu. Les Siamois mesurent tous ces chemins par où le roi devait passer. Ils donnent cent cordes à une lieue, qu'ils appellent en leur langue Roé-Cenne. Chaque corde contient vingt brasses et une de leurs brasses est moindre que nos toises d'environ un pouce. Il y a cinq de ces lieues et un peu davantage, depuis Louvo jusqu'au Prebat, qui est situé à l'Est-Sud-Est de Louvo au milieu des bois. Ce qui rend ce lieu fameux parmi les gens du pays, est un vestige de pied ou plutôt un creux fait dans le rocher même, et renfermé dans la Jacade. Il est long d'environ cinq pieds et large d'un, profond aussi d'un et quelque chose davantage. Les Rois de Siam poussés par un motif de religion, l'ont revêtu de plaques d'or en dedans, et de plaques d'argent en dehors trois ou quatre pieds à l'entour. Les Siamois font la Zomdaye devant ce creux ; ils y mettent de l'eau qu'ils rapportent ensuite et la

croient salulaire dans leurs maladies. Ils ont leurs contes et leurs rêveries sur l'origine de ce creux, que les Portugais appellent le pied d'Adam, par je ne sais quelle raison. Les ambassadeurs de Cambodge y ayant été menés pour faire leur adoration, demandèrent aux mandarins pourquoi leur Dieu n'était venu dans ce lieu qu'avec un pied. La question fut trouvée facétieuse, et plusieurs prirent occasion d'en rire.

Le soir nous allâmes tous voir les illuminations et les feux de joie ; mais nous étant aperçus que c'était de véritables sacrifices, et d'ailleurs un mandarin qui connaissait Monsieur l'Évêque, lui ayant demandé s'il ne venait point aussi pour rendre ses adorations en ce lieu, nous n'y allâmes plus. La fête dura cinq jours entiers, pendant lesquels il y eut tous les soirs de nouveaux feux d'artifices, tous à l'honneur de la pagode.

J'interromprai encore quelque temps le Journal du Père de Fonteney, pour y insérer certaines particularités assez curieuses, qui regardent la naissance et l'éducation de Sommonocodon, le Dieu des Siamois, du pied duquel ils révèrent le vestige avec tant de superstition. Il y a plus de 2231 ans, disait un fameux Sanocrâ, parlant au roi des mystères de leur religion, qu'une jeune fille s'étant retirée dans une affreuse forêt de Siam pour y vivre plus parfaitement en attendant la venue de Dieu, que les Peuples attendaient avec beaucoup d'empressement, cette fille mena quelque temps une vie extrêmement austère, sans avoir aucun commerce avec le reste des hommes. Un jour lors qu'elle était en prière, elle conçut d'une manière toute extraordinaire sans perdre la virginité. Le Soleil par le ministère de ses rayons forma, le corps d'un enfant dans son sein pendant la ferveur de sa prière. Quelque temps après elle fut bien étonnée de se sentir enceinte ; et quoi qu'elle fût sûre de sa vertu, toute honteuse cependant qu'elle était d'elle-même, elle s'enfonça plus avant dans la forêt pour se dérober aux yeux des autres hommes. Elle arriva enfin auprès d'un grand lac entre Siam et Cambodge, où elle accoucha sans peine et sans travail du plus bel enfant du monde. Comme elle n'avait point de lait

pour le nourrir, et qu'elle ne pût se résoudre à le voir mourir devant ses yeux, elle entra dans le lac pour le mettre sur les feuilles d'une herbe qui nageait sur la surface de l'eau. Mais la nature pourvut à la sûreté de cet enfant, qui était le Dieu si attendu de l'Univers. Car sa mère l'ayant mis sur le bouton d'une fleur, la fleur s'épanouit d'elle-même pour le recevoir, et ensuite le renferma comme dans un Berceau. Les Talapoins portent depuis ce temps-là un fort grand respect à cette fleur, je ne me souviens pas du nom qu'ils lui donnent. Cette fille ayant confié ce cher dépôt à cette fleur se retira sur le bord du lac, où s'étant mise en prières elle disparut, élevée comme on croit dans le Ciel, sans avoir été exposée à la commune nécessité des autres hommes. En ce même temps un Saint anachorète (on en voit encore plusieurs dans le Royaume de Siam) s'était retiré auprès de ce lac, dans la confiance de voir avant la mort l'accomplissement d'une promesse qu'un ange lui avait faite, qu'il verrait avant mourir ce Dieu qu'on attendait depuis si longtemps. Ainsi pour se rendre digne de contempler ce saint objet ; il s'était retiré de la conversation des autres hommes : ce fut par son moyen qu'on sut le mystère dont je viens de parler. Il fut témoin de ce qui se passa à l'enfantement de Sommonocodon, il vit la mère qui s'exposa sur le lac, et il fut témoin du bon office que lui rendait la fleur dont nous avons parlé. Aussi touché de tant de merveilles, il entra dans le lac ouvrit la fleur et en retira cet aimable enfant dont la vue le charma. Sa piété et toutes les circonstances dont nous venons de parler, l'obligèrent à prendre le soin de le nourrir et de l'élever ; il l'entretint longtemps de lait et de miel, et il connut bientôt le prix du trésor qu'il avait entre les mains. D'abord certains rois jaloux de leur autorité, entendant que leurs peuples disaient entr'eux que le véritable roi des rois était né, le firent chercher longtemps pour le tuer, quoique inutilement, car le bon ermite ayant eu nouvelles de leur dessein, s'enfuit avec cet enfant dans le royaume de Cambodge, où il le tint longtemps caché dans un désert. Il y bâtit ensuite un très beau château, dont on voit encore les mesures. Il y demeura tandis qu'il craignit qu'on voulût faire mourir Sommonocodon, qui faisait du-

rant tout ce temps-là une infinité de prodiges, par où le bon vieillard reconnut sa Divinité. À l'âge de dix ou douze ans Sommonocodon sortit de Cambodge et revint à Siam, et l'on voit encore dans une vaste campagne une assez grande maison de pierre, que les Talapoins disaient publiquement avoir été bâtie par miracle à la seule parole de leur Dieu ; n'y ayant nulle part aux environs des carrières. Mais ils furent bien étonnés, et le peuple détrompé, lorsque le roi ayant fait creuser en un certain endroit, on trouva une très belle carrière, d'où l'on avait pu tirer les pierres pour bâtir cet édifice.

On raconte une autre merveille que Sommonocodon fit auprès de ce palais. Un jour qu'il jouait au cerf-volant, les arbres qui étaient aux environs l'empêchant par leur inégalité de prendre cet innocent plaisir, il leur commanda de devenir tous égaux. Il fut obéi sur le champ, et ce miracle dure encore aujourd'hui, les arbres demeurant aussi égaux entr'eux que si un jardinier habile avait le soin de les tailler tous les ans. Voilà les contes que débitent les Talapoins pour entretenir les peuples dans leurs erreurs, qui ne sont pas difficiles à détruire en elles-mêmes, mais il n'est pas aisé de détromper les esprits.

Quoi qu'il en soit du faux prodige qui se fit à l'occasion du cerf volant, il est vrai que ce divertissement est devenu commun et honnête parmi les Siamois ; je ne sais si c'est parce qu'ayant peu de plaisirs entr'eux celui-ci leur paraît divertissant où s'ils le prennent par un motif de superstition pour imiter les actions de leur Dieu.

J'ai vu souvent à Tleépouponne et à Louvo quand le roi y était divers cerf-volants en l'air autour du palais, qui portaient des lumières et des sonnettes. Au commencement en voyant ces jeux, je crus que c'était une comète, et je ne savais que penser de ce bruit de clochettes que j'entendais en l'air ; mais je fus bientôt détrompé en voyant divers de ces feux et les cerf-volants s'élever et descendre de temps en temps. Reprenons la lettre du Père de Fonteney.

Monsieur l'Évêque eut durant ce temps une audience du roi sur les matières de la religion, dans laquelle il fût accompagné de ses Ecclésiastiques, nous y fûmes appelés aussi ; voici tous les points que l'on toucha. Le roi demanda 1° à Monsieur l'Évêque quelles nouvelles il savait de la France. 2° il demanda ce qu'il pensait des lieux enchantés, c'est-à-dire de certains lieux où l'on voit quelquefois des objets qui disparaissent dans la fuite. Le roi croyait en avoir un exemple nommant un endroit où l'on avait vu un étang qui avait disparu. 3° il dit qu'ayant promis au roi de France d'écouter Monsieur l'Évêque sur les choses de religion il le voulait faire. Il lui demanda donc ce que c'était que les cardinaux de l'Eglise, et quelle différence nous mettions entre les Évêques et eux. Ayant appris dans le discours qu'il y avait des cardinaux qui ne disaient pas la messe, il demanda si ceux-ci étaient plus que les Évêques. 4° il demanda pourquoi les cardinaux qui étaient des personnes d'Eglise, se mêlaient des affaires séculières comme de gouverner les États ; et sur ce qu'on lui dit que le Pape possédant des terres comme prince temporel, avait besoin de ministres pour les gouverner, il apporta l'exemple des cardinaux qui avaient gouverné quelque temps la France. 5° il demanda les nouvelles de Monsieur l'Évêque d'Argolis. 6° il nous dit en particulier qu'il fallait partir cette année au commencement de la mousson pour ne pas manquer notre voyage de la Chine. Ce sont tous les articles qui furent touchés dans cette conversation. Monsieur Constance nous dit que le roi lui avait demandé en particulier comment les papes condamnaient les criminels à mort citant les Pères spirituels de tous les hommes. À quoi ce ministre répliquant que les papes avaient des officiers laïques pour ces sortes d'affaires ; Mais ces officiers, ajouta le roi, n'agissant que par les ordres du Pape et en son nom, puisqu'étant prince temporel, il est obligé de rendre sa justice. Nous dînâmes ce jour-là dans le Palais, même devant le trône du roi, dont les bras et le dossier étaient d'or battu. Les mandarins qui ne peuvent se tenir de bout en ce lieu, apportaient à genoux tous les services de la table et nous servaient de même.

À voir toutefois les ordres que le roi donne aujourd'hui contre les Talapoins, on dirait qu'il n'estime pas beaucoup la religion, et par conséquent que son cœur n'est pas fort éloigné de la véritable. Car outre ce qu'il a fait depuis un an pour chasser des pagodes tous les ignorants, il se met aujourd'hui sur le pied d'en tirer ceux qu'il veut pour les mettre dans le service ; et il n'y a que les supérieurs des pagodes qui soient actuellement exempts de cette Loi. Il les inquiète sur l'instruction des enfants qui sont à l'école chez eux. Un grand Talapoin âgé de 89 ans, et directeur de la princesse, ayant dit une parole contre les étrangers dans le temps qu'on faisait couper la tête à un Siamois, qui avait offensé un officier européen ; le roi commanda que le corps du criminel fut empalé et mis à la porte du Talapoin. Cet homme s'étant enfui dans une autre maison, on lui porta encore le corps dans cette maison ; et s'étant jeté dans une pagode, on l'en fit sortir pour demeurer chez lui, où il fut contraint de subir ce spectacle plusieurs jours. Le roi de Siam est un prince droit, absolu, et qui ne souffre pas la moindre faute.

Les nouvelles de la Chine sont toujours favorables à la religion : les Pères qui sont à la Cour y vivent plus que jamais sous la protection de l'Empereur. Le prince son fils âgé de quinze ans a été appliqué cette année aux affaires, afin d'apprendre peu à peu le gouvernement. Un grand mandarin gouverneur d'une province avait fait renverser quelques pagodes et jeter tous les Dieux dans la rivière, parce que les Chinois s'assemblaient en ces lieux pour de mauvais desseins ; il fut accusé devant l'Empereur, qui renvoya cette affaire au tribunal de Lipou. Le mandarin fut condamné dans ce tribunal. L'empereur l'ayant su ordonna au tribunal de l'examiner une seconde fois, disant qu'il ne fallait point favoriser les cabales ni les assemblées séditieuses. C'est ce mandarin que l'empereur a fait gouverneur du prince. Monsieur l'Évêque d'Argolis va être vicaire apostolique de Canton, car ses Lettres Patentes sont arrivées à Siam cette année. Il avait mené deux religieux italiens à la Chine avec lui, l'un est son grand vicaire, et l'autre est grand vicaire de Monsieur de Basilée ; de sorte que les deux Évêques paraissent bien

unis ensemble. Leurs meilleures aumônes leur viennent du roi de Siam, qui leur envoie chaque année cinq cents écus pour leur subsistance. Monsieur de Basilée a visité cette année la chrétienté du Père Couplet de Xamchay, et y a donné la confirmation à 10000 chrétiens, et en a baptisé mille. Son grand vicaire mande à Monsieur Constance qu'il y a deux Églises en ces quartiers là, toutes deux sous la conduite des Pères de la Compagnie, et qu'un seul Père en avait présentement le soin. Monsieur d'Argolis a été aussi de son côté donner la confirmation aux chrétiens des provinces méridionales. Le Père Grimaldi a passé par diverses villes, où il y avait des Ecclésiastiques français, en venant à Macao : il les a recommandés aux gouverneurs des villes. Ces Messieurs en écrivent ici à Monsieur de Metellopolis, et ils se louent même fort de ses recommandations.

Monsieur Constance a fait cette année des biens extraordinaires à l'Église en ce Royaume. Il a obtenu du roi un grand emplacement à Siam, où il a bâti un collège à Messieurs du séminaire ; pour y élever les enfants des nations étrangères, auquel il a donné son nom l'appelant le collège Constantinien. Cinq cents ouvriers travaillent actuellement à cet ouvrage. C'est lui qui nourrit universellement tous les écoliers du séminaire, auxquels il donne quinze cents écus tous les ans : il y a mis un pourvoyeur de sa main, qui fait la dépense de toute la maison. Il a donné tous les ornements de l'église, sans excepter la moindre chose, et a obtenu du roi qu'on travaillât incessamment à achever leur église du séminaire. Il a fait bâtir une fort jolie maison avec une église aux jésuites portugais, et une fort belle église aux Pères de Saint Dominique de la même nation ; en même temps il a fait faire deux magnifiques palais pour lui à Louvo et à Siam. Il ne nous a pas aussi oubliés, il est vrai qu'on ne travaille pas encore au collège que le roi a promis de nous faire bâtir à Siam, pour élever la jeunesse de son royaume, mais le collège de Louvo est assez avancé. Le roi même a eu quelquefois la bonté d'y aller pour en presser les travaux. Au reste cette maison est d'une jolie structure, elle est à huit pieds de terre et le premier étage de l'observatoire s'achève. Voilà ce que mande le Père de Fonteney

des choses principales qui se sont passées pendant qu'il a demeuré à Siam.

Cet édifice était un peu plus avancé quand nous arrivâmes, parce qu'il y avait déjà trois mois que les Pères étaient partis pour la Chine. Le roi de Siam a ordonné à la sollicitation de Monsieur Constance, d'y ajouter encore un étage pour le rendre plus magnifique. Ce sera sans contredit quand il sera achevé, la plus belle maison et la mieux entendue qui soit dans les Indes : car ce prince et son ministre ne veulent rien épargner pour la rendre somptueuse. L'Église même serait déjà bien avancée si je n'avais prié Monsieur Constance d'attendre que je fusse de retour de mon second voyage en France pour en jeter les fondements, dans le dessein de mener à Siam quelque bon architecte qui en eût le soin. J'ai cru que je ferais plaisir au public de lui en faire voir le plan, et d'y ajouter même la moitié d'une face sur le jardin relevée avec l'échelle et toutes ses proportions. Tout l'édifice est de brique et la plate forme régnera sur tout les corps de logis, sans crainte de la pluie à cause de la bonté de la chaux qu'on trouve à Siam.

Avant que de partir des Indes, ce dernier voyage, le roi de Siam par une faveur extraordinaire, et dont on n'a point vu d'exemple pendant son règne, nous donna des Lettres Patentes, qu'il fit approuver par son Conseil. Par ces lettres, outre la maison et l'observatoire qu'il nous fait bâtir à Louvo dans un fort bel emplacement, ce prince nous assignait encore cent personnes, soit pour ramer dans les ballons quand nos Pères seraient obligés de faire des voyages, soit pour nous rendre d'autres services, et ce sera par ces personnes qu'on commencera d'établir le christianisme. La formule de ces lettres est tout-à-fait particulière et curieuse. J'en ajoute ici la traduction aussi fidèle que j'ai pu la rendre en suivant le sens et la pensée de l'original siamois. Elle n'est autorisée que du sceau du roi, parce que les rois de Siam ne signent jamais de leur main aucune de leurs dépêches.

SOUPPA, MAGEDOV, PEOVTH, THASACRAT l'an 2231. Il y a ici douze ou treize lignes de termes Balies, qui font les titres que le roi de Siam se donne assez souvent, et que j'omets.

Nous étant transportés à Sou ta fouan Ka, Oya Vitchaigen, nous a très humblement supplié de lui accorder un emplacement au même endroit pour les Pères français de la Compagnie de Jésus, et d'ordonner qu'on y bâtît une église, une maison et un observatoire, et qu'on leur donnât cent personnes pour les servir. Ainsi nous avons donné nos ordres à Ocpra fima ofot de tenir la main à leur entière et absolue exécution, conformément à la très humble remontrance d'Oya Vitchaigen en faveur de ces Pères. Nous voulons que les cent personnes que nous leur donnons, avec leurs enfants et leur postérité à venir les servent à jamais, et faisons défense à toute personne de quelque qualité ou condition qu'elle puisse être, de retirer ces cent hommes et leurs descendants du service où nous les avons engagés. Que si quelqu'un de quelque autorité, dignité, ou condition qu'il puisse être, ose contrevenir à nos ordres, nous les déclarons maudits de Dieu et de nous, et condamnés à un châtiment éternel dans les enfers, sans espérance d'en être jamais délivrés par aucun secours divin ou humain.



Par ordre exprès de Sa Majesté, ces présentes Lettres Patentes ont été scellées du Sceau Royal au commencement et au milieu de ce Livre contenant 25 lignes écrites sur du papier du Japon.



LIVRE SIXIÈME



UTRE le journal du Père Fonteney, dont nous avons déjà parlé, les autres Pères nous laissèrent diverses remarques sur l'arbre qui porte l'ouate, sur la gomme gute, sur quelques oiseaux et sur d'autres choses assez curieuses qu'on sera bien-aise de savoir. Voici ce qu'ils en disent dans un écrit particulier qu'ils m'ont laissé.

Dans le voyage que nous fîmes à la mine d'aimant, Monsieur de la Mare blessa un de ces grands oiseaux que les gens de Monsieur appellent grand gofier, et les Siamois noktho. Nous en fîmes l'anatomie autant que le lieu et le temps nous le purent permettre.

Le noktho que nous disséquâmes était de médiocre grandeur, il avait dans la plus grande largeur en y comprenant les ailes étendues 7 $\frac{1}{2}$ pieds. Sa longueur de la pointe du bec au bout des pattes était de 4 pieds 10 pouces. La partie supérieure du bec avait 14 pouces 4 lignes de long, les côtés étaient recourbés et tranchants ; en dedans elle avait trois cannelures dont celle du milieu était la plus grande, qui s'allaient perdre dans une pointe fort aiguë et courbée vers en bas qui faisait celle du bec. La partie inférieure qui portait la nasse avait 4 lignes moins en longueur que la supérieure. Elle se pouvait étendre suivant

les besoins que cet animal avait d'élargir ou de rétrécir la nasse qui lui est attachée. Cette nasse était une membrane charneuse semée de quantité de petites veines, qui avait vingt-deux pouces de long quand elle était bien tendue, les Siamois en font des cordes pour leurs instruments. La plus grande ouverture du bec était d'un pied et demi, la patte qui était grisâtre et du reste semblable à celle de l'oie, avait 8 pouces de largeur, et la jambe 4 de hauteur. Les plumes du col étaient blanches, courtes et veloutées, celles du dos tiraient tantôt sur le gris, tantôt sur le roux. La couleur des ailes était le gris et le blanc mêlés avec symétrie, les grandes plumes des bouts des ailes étaient noires. Le ventre était blanc, sous le jabot il y avait des aigrettes d'un assez beau gris blanc ; la grosse plume couvrait un duvet, plus épais à la vérité que celui du cormoran, mais beaucoup moins fin.

Dans la dissection on trouva sous le pannicule charneux des membranes très déliées qui enveloppaient tout le corps, et qui en se repliant diversement formaient plusieurs sinus considérables, surtout entre les cuisses et le ventre, entre les ailes et les côtes et sous le jabot, il y en avait à mettre les deux pouces. Ces grands sinus se partageaient en plusieurs petits canaux, qui à force de se diviser dégénéraient enfin en une infinité de petits rameaux sans issue, qui n'étaient plus sensibles que pour les bulles d'air qui les enflaient, de sorte qu'il ne faut pas s'étonner si quand on pressait le corps de cet oiseau, on entendait un petit bruit semblable à celui qu'on entend quand on presse les parties membranes d'un animal qu'on a soufflé pour l'écorcher avec plus de facilité. L'usage de tous ces conduits était sans doute de porter l'air qu'ils recevaient des poumons, par la communication sensible qu'on découvrit avec la sonde, et en soufflant, qu'ils avaient avec eux, et le distribuer dans toutes les parties de l'animal. Cette distribution en diminuait le poids et le rendait par ce moyen plus propre à nager, chaque bulle d'air faisant à son égard à peu près le même effet que les vessies pleines d'air qui se trouvent dans la plupart des poissons ; et la liaison intime que ces membranes avaient avec celles du poumon, nous firent croire que ce pourrait bien être les mêmes étendues par tout le

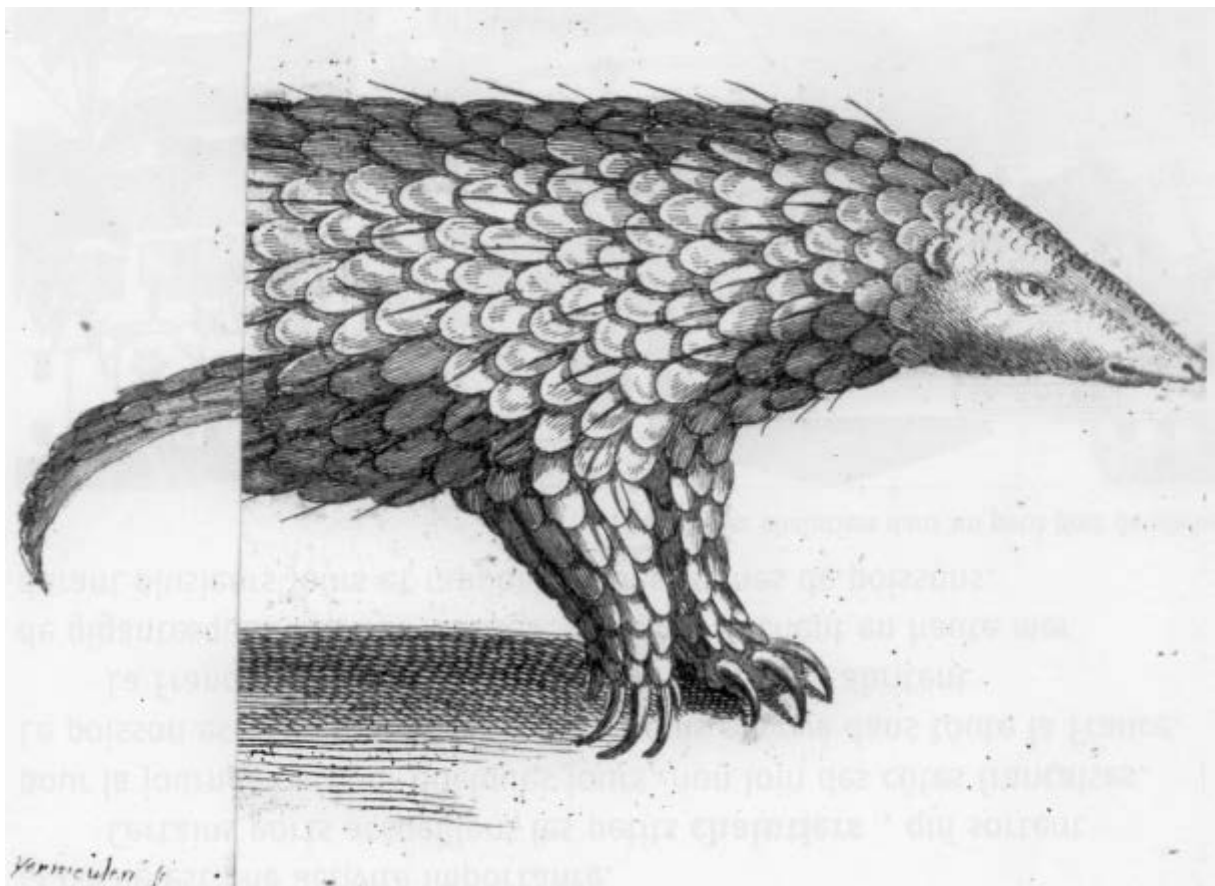
corps. Sous ces membranes on trouva de part et d'autre deux doigts d'épais d'une chair sanglante semblable à de la venaison. Le thorax était composé de deux os fort larges attachés au brichet, qui formaient une voûte très solide ; deux os qui tenaient lieu de clavicules et sur lesquels elle portait lui servaient d'impostes, et les côtes qui s'y venaient insérer pouvaient bien passer pour les arcs qui la soutenaient. Cette voûte osseuse avait ses méninges aussi bien que le crâne, où les sinus qui se traversaient faisaient plusieurs petits labyrinthes ; ils étaient apparemment destinés aux mêmes usages que les premiers. Les os mêmes avaient leurs sinus ; la trachée artère se partageait immédiatement sur la base du cœur, en deux rameaux qui faisaient un angle droit avec le principal canal. Ils étaient aplatis à leur origine ; ensuite ils se renflaient considérablement avant que de se plonger dans le poumon. Le parenchyme du poumon était assez ferme, il était plein de sinus de figure ovale. Les boyaux avaient 9 $\frac{1}{2}$ pieds de long. Ils avaient leurs contours, le ventricule était un renflement de boyaux tout droit à un petit sac près qui était auprès du pylore. Deux doigts au-dessous du pylore, il y avait un second renflement dans le duodénum. Le rectum avait 4 pouces de long, il avait un double cæcum qui se réfléchissant vers le haut à droite et à gauche, se venait attacher au colon ; et faisaient ainsi une espèce de trident ; la longueur de chaque cæcum était de deux pouces, le ventricule avait près de 10 pouces de long, on y trouva deux poissons que cet oiseau avait avalé, la main étendue y entraient aisément.

Le poivrier est un arbrisseau rampant, qui pour s'élever a besoin d'appui : on le plante au pied de quelque arbre, afin qu'il s'y puisse attacher. Les Siamois se servent pour cela d'un petit arbre épineux, qu'ils nomment *mae ton lang* ; ou bien on lui met des perches comme on fait aux haricots en Europe, nous en vîmes de ces deux manières. La tige à ses nœuds semblables à ceux de la vigne, le bois même quand il est sec, ressemble parfaitement à du sarment, au goût près, qui est fort âcre. Quand il est vert il est lissé et d'un vert olivâtre. Cette tige pousse quantité de branches de tous côtés qui s'attachent au hasard. La feuille

quand l'arbre est jeune, est d'un vert uni et blanchâtre qui devient plus enfoncé à mesure que l'arbre croît : elle garde toujours la blancheur par-dessus. Sa feuille est ovale un peu diminuée à l'extrémité et terminée en pointe. Elle a six nervures, dont cinq partant de la principale vers le bas pour s'y venir rejoindre en haut, forment trois autres ovales semblables à la première. On ne distingue bien que cinq de ces nervures dans les petites feuilles. Ces nervures se communiquent par un tissu de fibres assez grossières. Les plus grandes feuilles que nous vîmes à Innebourie dans un petit jardin du roi, avaient six pouces de long dans leur plus grand diamètre, et 4 dans leur plus petit. Elles ont un goût piquant, la grappe est petite, les plus grandes que nous vîmes avaient 4 pouces de long, les grains qui étaient fort verts en ce temps-là, car ils ne devaient être mûrs que dans trois mois, étaient attachés sans pédicule. Ils étaient de la forme et de la grosseur du gros plomb à tirer. Le poivre quoique vert avait beaucoup de force. Les Siamois le nomment Pric. Cet arbre charge peu. Je ne crois pas que ceux que je vis, portassent chacun six onces de poivre.

Le cotonnier croît en broussée et à peu de hauteur. Ses jets sont semblables à ceux du groseillier. Quant à la disposition, chaque jet est de la couleur et de la grosseur des petites branches de nos jeunes coudriers, couvert de duvet blanc de la même manière, chaque jet pousse de petites branches de 4 à 5 pouces de long, qui tiennent lieu de pédicules, où le fruit et la feuille sont attachés. Les feuilles qui sont en petit nombre, sont petites, molasses et couvertes de duvet. Elles sont refendues en cinq endroits, le fruit est de la figure d'une pomme de pin fort pointue, il est d'un doigt d'épaisseur à sa base, et n'a guère plus de hauteur. L'écorce du fruit ou l'étui du coton est composé, tantôt de trois, tantôt de quatre triangles plans. Il s'entrouvre par la pointe comme l'étui de la châtaigne, quand il est mûr, et que le coton vient à s'enfler. Le dedans qui contient le coton est partagé en cellules par autant de diaphragmes qu'il y a de triangles. Ces diaphragmes se viennent unir au centre. Le coton est enveloppé de petits grains de semence fort dure et de la

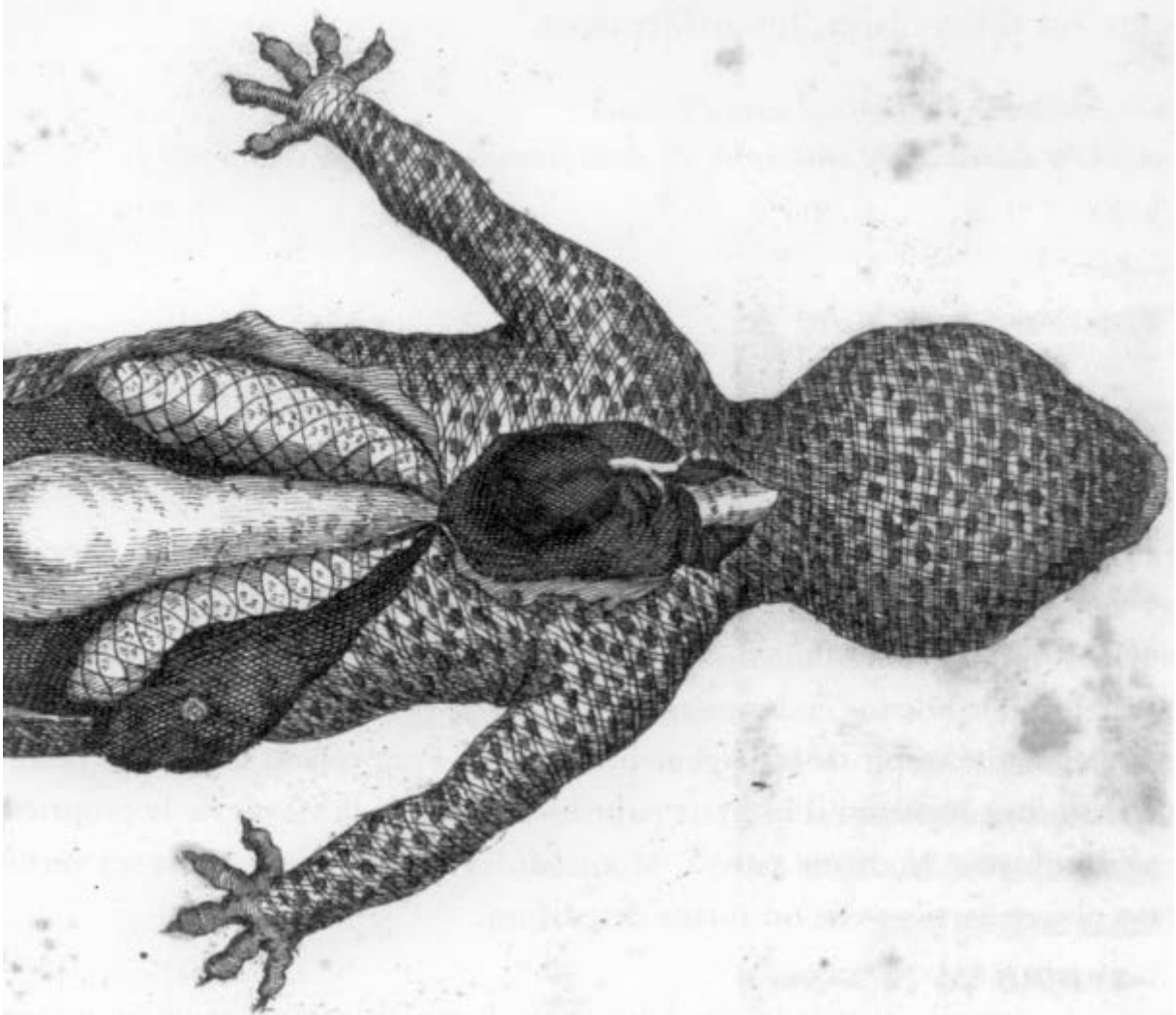
même figure que le fruit : la peau en est d'un vert obscur et le dedans de couleur de noisette. La fleur est composée de cinq feuilles de la couleur de primevère ; dans le col elles ressemblent à celles de l'iris, trois petites feuilles en embrassent la base en forme de calice, les Siamois nomment cet arbre *Tonfaé*. Voici la manière dont ils se servent pour en tirer les petits grains, et les ordures qui s'y attachent. L'instrument est monté sur un pied semblable à celui d'un dévidoir ; il est composé de deux petits cylindres de bois, qui ne laissent d'espace entre deux qu'autant qu'il en faut, afin que le plus fin coton puisse passer ; ils sont terminés par un bout en vis sans fin, et engrènent à cet endroit l'un dans l'autre, de sorte que quand on tourne la manivelle qui est attachée à l'autre bout d'un des deux, le coton qu'on met entre les deux avec la main étant tiré par un des rouleaux et poussé par l'autre (car ils tourment en deux sens contraires) passe avec facilité tandis que les grains et les grumeaux qui sont arrêtés tombent à terre.



L'hérisson dont je vous envoie la figure peinte au naturel, est environ long de deux pieds et demi en y comprenant la queue, les Siamois l'appellent *Lin*, les Portugais *Bicho Vergonhoso*, c'est-à-dire insecte honteux ; je l'appelle hérisson, parce que quand il craint quelque chose, il se resserre en lui-même comme nos hérissons, et dresse toutes ses écailles : celles de la queue sont si dures, que quand on voulut ouvrir celui dont je vous envoie la peau, on ne put jamais les couper : ce qui a été cause que les vers s'étant mis dans la chair les écailles en sont toutes tombées. La peau en est également couverte de tous côtés, et il n'y a que le ventre et le dedans des jambes, où cet animal n'ait point d'écailles ; il vit dans les bois où il se retire dans des trous, il monte quelquefois sur les arbres, il ne vit que de quelques graines fort dures, au moins je n'ai trouvé que cela dans le ventricule de celui que j'ai ouvert avec quelques petites pierres. Aussi était-on surpris de ce qu'il ne mangeait ni fruits, ni riz, ni légumes, ni viande, ni poisson, ni rien de ce qu'on lui offrait, et on ne concevait pas comment il pouvait vivre ; il avait la gueule fort petite, la langue longue et étroite, qu'il lançait quelquefois hors la gueule à peu près comme les serpents, sans cependant faire aucun mal. Il avait quelques poils assez longs qui sortaient entre les écailles, la queue était ronde par-dessus et plate par-dessous, fort longue avec une petite excroissance de chair blanchâtre au bout, et couverte d'écailles. Il a au bout des pieds trois grands ongles crochus, et deux petits, ce qui lui sert à grimper sur les arbres. J'ouvris cet animal dans le moment qu'il mourut, je lui trouvai le sang froid, le cœur cessa de battre dans le moment qu'on l'ouvrit, il était fort rouge et n'avait rien de particulier ; les poumons étant enflés enfermaient entièrement son cœur, ils sont divisés en cinq globes, dont quelques uns sont divisés par l'extrémité en plusieurs parties, ils sont de la même couleur que ceux de l'homme ; la situation de son ventricule est de même que celle du cochon, mais ayant fendu en longueur le pylore, je trouvai :

1°. Qu'il était tissu de trois membranes, l'une extérieure, charnue, assez épaisse, l'autre intérieure, nerveuse, fort ridée et

parsemée de glandules, qui sont en fort grand nombre du côté du pylore, la troisième qui est au milieu n'est qu'une petite pellicule fort mince.



2°. Entre la membrane intérieure de l'estomac et cette pellicule, il y a deux petits conduits fort sensibles, qui prennent leur origine de deux petites glandes qui vont vers le milieu de l'estomac, un peu plus cependant du côté de l'orifice inférieur que du supérieur et qui allant de la partie supérieure à l'inférieure font le demi-tour de l'estomac en travers, et vont s'insérer au dedans par une petite ouverture où ils se réunissent, qui paraît charnue et plissée en forme de bourse, faisant avant que de se réunir plusieurs contours et inflexions.

3°. Vers le pylore il y a une grosseur en forme d'œuf du Pigeon, qui l'environne d'une couleur fort rouge et assez semblable à un gros muscle ; au-dedans du pylore, il y a une petite glande de la grosseur d'une petite noisette, d'une substance blanchâtre et englobée (?), d'où naît un petit conduit qui est caché sous la membrane intérieure du boyau duodénum, et va s'insérer au-dedans de ce boyau à trois travers de doigt au-dessous de l'orifice proche l'insertion du conduit biliaire ; cette petite glande semble former le pilote, parce qu'elle en occupe toute l'ouverture. J'ai déjà remarqué que je n'avais trouvé dans le ventricule de cet animal, que quelques semences très dures qui m'étaient inconnues, avec quelques petits cailloux ; il y avait avec cela une espèce de substance musculagineuse, en si petite quantité, cependant, qu'il semblait n'avoir rien dans l'estomac ; aussi ne sentait-il pas mauvais du tout.

Le mésentaire était parsemé de glandules qui étaient plus grosses à proportion qu'elles approchaient du centre, où on ne trouve point cette grosse glande qu'on trouve dans le chien et les autres animaux.

Cet animal avait dans le corps un petit, ce qui me donna la curiosité d'ouvrir la matrice : elle était comme divisée en deux parties ; l'une extrêmement grosse dans laquelle était renfermé le fœtus enveloppé dans deux membranes, l'une épaisse et sanguineuse, l'autre fort mince et blanchâtre ; l'autre partie de la matrice qui était comme un second sac, était remplie d'une matière glaireuse et communiquait par une large ouverture au fond de la matrice, peut-être sert-elle à ces animaux lors qu'ils font deux petits. On m'a dit cependant qu'ils n'en portaient ordinairement qu'un. Il n'y avait point de placenta, mais le fond de la matrice était tapissé de veines pleines de sang, qui sert à la nourriture du fœtus.

Nous avons eu quelque temps ici un autre de ces animaux qui avait avec lui un petit, il se tenait toujours sur l'extrémité du dos et le commencement de la queue de sa mère. Dès qu'on la

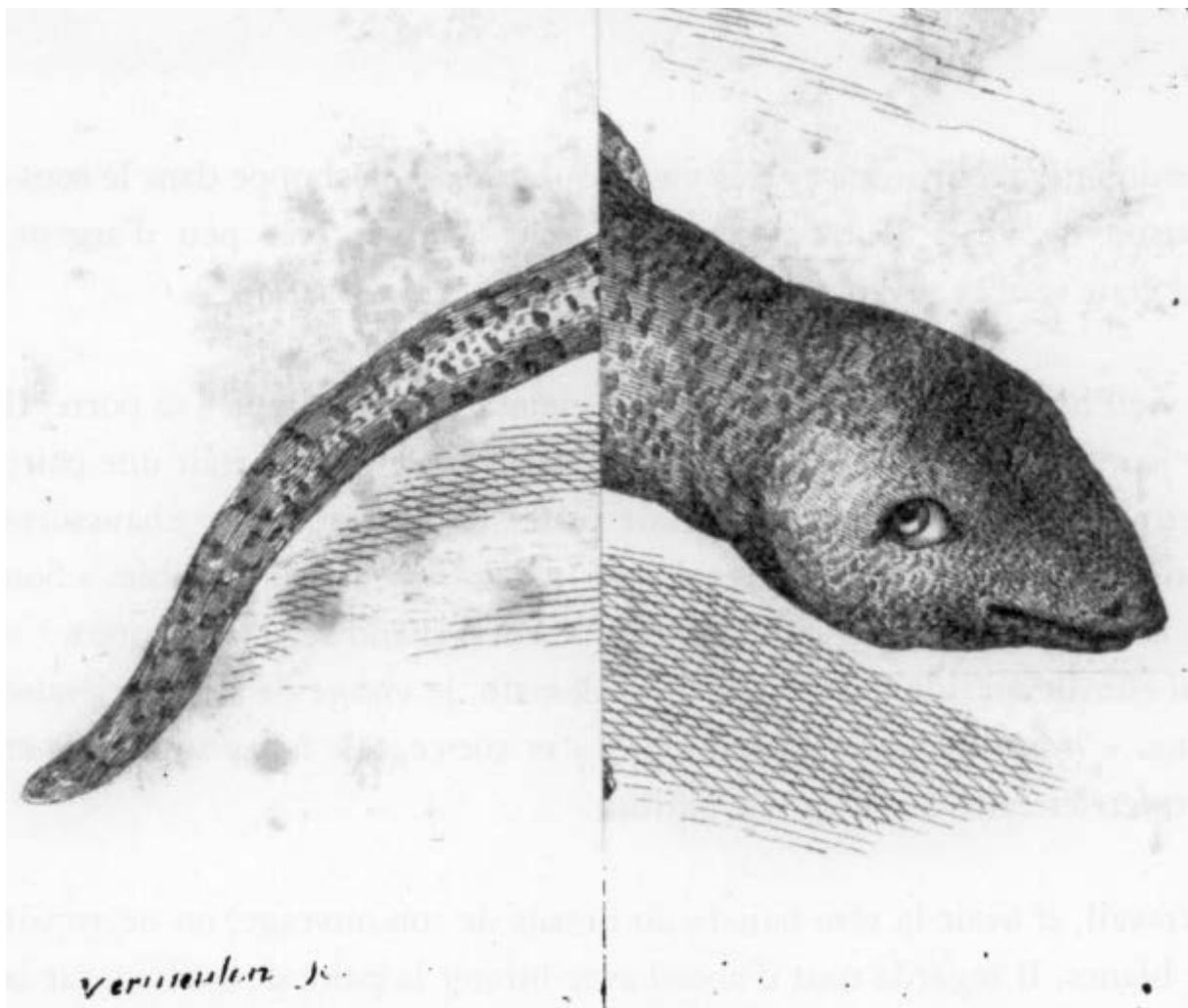
retirait, il cherchait sa mère à tâtons, car il semblait qu'il ne la vît pas quelque proche qu'elle fut

de lui, et sitôt qu'il l'avait rejoint il regagnait la même place sans en prendre jamais d'autre, et cela par un instinct admirable, afin qu'en quelque trou qu'entrât sa mère il y pût entrer avec elle, ne faisant pas avec la queue un plus grand volume que celui du corps de la mère. Lorsque la peur obligeait le grand de se replier en soi-même, le petit ne manquait pas de se mettre dans un des plis, et s'y accommodait de telle sorte qu'on ne pouvait l'en détacher, ne présentant que les écailles de son dos, pour les obliger à s'étendre il ne fallait que leur jeter un peu d'eau sur le corps.

Outre la description anatomique du tockaïe qu'on a déjà donnée fort au long dans le livre qui s'imprima l'an passé avec les figures ; j'ai cru qu'on serait bien aise de voir les nouvelles remarques que le Père de Bèze a faites sur ce même insecte. Voici ce qu'il en dit :

Le tockaïe que j'ouvris avait été laissé pour mort par de jeunes gens qui lui avaient écrasé la tête à force de coups. Je le trouvai quatre heures après encore vivant, et le cœur lui battit plus d'une demi-heure après que je l'eus ouvert, les mouvements en étant toujours fort réguliers, quoique je le touchasse, et que je le tournasse de tous côtés ; il est vrai aussi que cet animal qui a le sang fort épais n'en perdit pas une seule goutte lorsqu'on lui fendit le ventre. Il paraît avoir le sang froid, il n'a qu'une oreillette, et qu'une cavité ou ventricule dans le cœur, le mouvement de l'oreillette précède toujours le battement du cœur ; ses poumons, comme j'ai dit, sont faits à peu près comme des vessies de poisson, se terminant en pointe du côté de la queue, excepté que les veinules qui se croisent par-dessus sont comme un réseau rouge fort délicat qui serait appliqué par-dessus, ils s'enflent et se remplissent d'air, comme un ballon lorsque l'animal respire, et lorsqu'il rejette l'air ils s'affaissent et deviennent presque insensibles. Leur mouvement n'est pas ré-

glé comme dans l'homme, et souvent l'animal demeure une espace de temps fort considérable, sans respirer. Lorsque je l'ouvris ils étaient enflés, et demeurèrent ainsi presque un demi-quart d'heure ; au bout duquel temps l'animal repoussa l'air, et ne respira plus. Il a le foie d'une juste proportion avec les autres parties, ce que j'ai toujours trouvé dans ceux que j'ai ouverts, et ce qui fait voir la fausseté de ce qu'on dit, qu'il croît quelquefois extraordinairement. Il y a au milieu la vésicule du fiel qui paraît comme une petite tache ronde d'un bleu extrêmement vif. On voit sa figure aussi ; bien que celle des poumons dans l'animal ouvert que j'ai fait peindre aussi bien que les boyaux qui n'ont rien de particulier. Il a la langue de figure ronde assez épaisse, le palais d'une couleur violette, et un rang de dents fort fines de chaque côté à l'entrée de la gueule. Cet animal n'a point de venin.



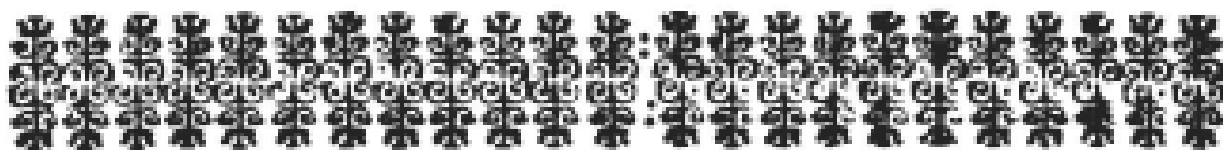
L'impatience que Monsieur Céberet avait de faire son voyage vers la côte de Coromandel, le rendait inquiet avec beaucoup de raison. Le roi de Siam qui se faisait un plaisir de retenir à la Cour le plus longtemps qu'il pourrait les Envoyés du roi, avait beau lui faire dire que la saison ne le pressait pas, et qu'il ne devait pas se hâter. Cet Envoyé au contraire soutenait qu'il avait déjà trop tardé, et que s'il différerait davantage, la Compagnie de France allait faire une perte très considérable et qu'il n'aurait pas le temps de régler les affaires des Comptoirs. Il disait encore qu'il avait un ordre du roi avec une lettre de Sa Majesté pour aller à la Cour du Grand Mogol, s'il jugeait ce voyage nécessaire, Monsieur Constance lui avait dit deux ou trois fois, que jamais la Compagnie ne trouverait d'occasion plus favorable pour traiter avantageusement avec ce prince, et s'établir sûrement sur ses terres, qu'elle l'était dans la conjoncture présente de la guerre que lui faisaient les Anglais, et du mécontentement qu'il avait des Hollandais. Monsieur Céberet se servait de tout ces motifs pour faire voir qu'il avait besoin d'une extrême diligence pour exécuter de si grande entreprises. Monsieur Constance persuadé par ses raisons, conseilla à Monsieur l'Envoyé de prendre congé du roi par une lettre qu'il mettrait entre les mains de ce ministre pour la donner au roi son maître qui était alors incommodé. Par cette lettre Monsieur Céberet témoignait au roi l'extrême regret qu'il avait de partir de la Cour sans avoir l'honneur de voir Sa Majesté, et lui en marquait en même temps la nécessité indispensable. Le roi de Siam s'étant fait expliquer cette lettre, et faisant réflexion à ce qu'on eût pu dire dans les Indes quand on saurait qu'un Envoyé du roi était parti d'auprès de lui sans le voir, son bon cœur et la considération qu'il a pour le roi, l'obligèrent nonobstant sa maladie à donner une audience secrète à Monsieur Céberet, se persuadant qu'il manquerait de reconnaissance et d'amitié pour Sa Majesté, s'il laissait partir de la Cour son Envoyé sans l'avoir vu. Ainsi il dit à M. Constance, que puisque Monsieur Céberet était résolu de quitter Louvo le jour de son départ, il le menât avec son fils et moi à un endroit

du palais qu'il lui marquait sous prétexte de lui faire voir une escarboucle d'une beauté et d'une grandeur extraordinaire que ce prince porte quelquefois à son chapeau, et que Sa Majesté s'y trouverait à l'heure donnée. Monsieur Constance m'en avertit fort secrètement, et j'allais aussitôt en faire part à Monsieur Céberet. Cela s'exécuta comme le roi de Siam l'avait projeté, et Monsieur Céberet eut l'honneur et le plaisir de voir Sa Majesté siamoise. Ce prince lui demanda s'il était content des privilèges qu'on lui avait accordés, à quoi Monsieur Céberet répondit qu'il n'avait qu'à rendre de très humbles actions de grâces à Sa Majesté de toutes les bontés qu'elle avait pour lui et pour toute la Compagnie, et la conjurer de lui continuer toujours sa royale protection. Ce prince continua à lui faire diverses autres questions sur les avantages que la Compagnie française pouvait tirer du commerce de Siam, entrant dans un fort grand détail. Ensuite le roi ordonna au fils de Monsieur Céberet de se lever pour le voir plus à loisir. Il demanda son âge, et s'il avait étudié, et il prit plaisir d'apprendre qu'il ne faisait que de sortir du Collège de Louis le Grand, disant qu'il ne pouvait pas tomber en de meilleures mains pour être bien élevé. Il lui fit présent d'une chaîne d'or d'un ouvrage fort délicat. Ce prince souhaita ensuite un bon voyage à lui et à son fils, et il se retira en disant que son incommodité ne lui permettait pas d'avoir le plaisir de le voir plus longtemps. En effet, son visage paraissait fort changé, et nous avions peine à l'entendre parler à cause de son rhume. Ainsi Monsieur Céberet sortit de la présence du roi de Siam comblé d'honneurs, et extraordinairement satisfait des marques de bonté qu'il en avait reçues.

Après avoir dîné chez Monsieur Constance, il s'alla embarquer dans son ballon, où il fut conduit par le ministre, qui le vit partir de Siam. De Siam il descendit à Bangkok, et de Bangkok il alla à Merguy. Il fit ce voyage tantôt en ballon sur les rivières, et tantôt sur un éléphant, et souvent en palanquin qui est la voiture la plus commode. Ce voyage n'est pas long, mais très difficile, parce qu'il faut porter jusques à l'eau pour boire. Cependant Monsieur Céberet trouva tous les matins et tous les soirs

une maison faite exprès, bien meublée, et fournie de tout ce qui était nécessaire pour manger, et pour y reposer avec tout ses gens.

Après le départ de Monsieur Céberet, Monsieur de la Loubère pensa que la saison passait, et il était malade. L'air de Siam ne lui était pas favorable, pendant tout le séjour qu'il y fit il n'y eut pas un jour agréable ; et cela l'obligeait à demander plus vivement son audience de congé. Cependant on travaillait incessamment à emballer les présents que le roi de Siam et Monsieur Constance envoyaient en France. Car ce prince en ayant reçu de très magnifiques du roi pour la seconde fois, il voulut en envoyer qui fussent encore plus précieux et en plus grand nombre que ceux qu'il avait envoyés le premier voyage. Il en voulut faire à toute la famille royale. Il accompagna ces présents d'une lettre que j'ajouterai ici comme une pièce extrêmement curieuse.



SOM DET PRA TCHAO CRUNG THEP PRAMHA A NA CON
PUJAI.

A SOM DEI PRA TCHAO CRUNG FRANCA E NAVARRA
PUJAI.

Très-puissant et très-haut, environné des grandes félicités & des pouvoirs annexés aux plus fameux Monarques, revêtu avec une prééminence extraordinaire de Grandeur, de Justice, de Piété et de Religion. Illustre par son extraction incomparable, Prince dont la Majesté & la gloire remplissent tout l'Univers, favorisé de Dieu dans ces derniers siècles par des victoires sur plusieurs Souverains de l'Europe, qui ont été obligés par la force de ses armes à luy demander la paix et son amitié Royale, LOUIS LE GRAND, Roy de France et de Navarre, notre très-cher amy, dont Dieu tout-puissant, qui gouverne le Ciel et la Terre, veuille combler, augmenter & conser-

ver éternellement les continuelles prospérités, & l'accroissement de sa Famille Royale pour la gloire et la joye de tous ses amis.

On ne saurait exprimer l'inquiétude & l'affliction que nous ressentîmes par la nouvelle de l'indisposition V. M. Mais la force de notre mutuelle amitié & de la bonne correspondance qui est entre nous, prévaudra toujours contre toutes sortes d'adversités avec autant de succès, que le Soleil levant dissipe toutes les vapeurs de la terre. Aussi l'arrivée de l'Escadre de V. M. a tiré ce voile de dessus notre cœur en nous apprenant le rétablissement de sa santé, & nous a investi pour ainsi dire de toutes parts des marques illustres & indubitables de l'amitié de V. M. qui est le comble de nos désirs, non seulement par les troupes qu'Elle nous envoie, & par ceux qui les commandent ; mais encore par le grand nombre de Pères qu'Elle nous a accordés. Toutes ces circonstances nous remplissent le cœur d'un vray plaisir, et nous font sentir des effets de cette sympathie de sincérité et d'estime mutuelle qui nous causent une joie inexplicable. Ces royales entreprises de V. M. avec des intentions si conformes à nos inclinations méritent des louanges toutes extraordinaires, & nous ne voulons pas entreprendre de les borner. Mais V. M. dans la Lettre Royale ajoute une infinité de nouveaux sujets non seulement de reconnaissance, mais encore d'admiration, qui nous ôtent tout moyen d'y correspondre à présent. Nous nous contenterons de demander à Dieu la conservation de V. M. pendant plusieurs siècles avec tout le succès & le bonheur, qu'Elle peut souhaiter.

Nous avons confié les Places les plus importantes, et en même temps la force de notre Royaume, par où les ennemis de notre État pouvaient entreprendre quelque chose contre nous. Nous avons, dis-je, confié ces postes importants aux troupes que V. M. nous a envoyées, pour les garder, ne doutant pas quelles ne le fassent avec le zèle & la fidélité qui convient à notre mutuelle amitié et à nos bonnes intentions. Ainsi V. M. peut être en repos sur ce qui regarde l'établissement de ces troupes.

Nous avons reçu les Pères Jésuites que le P. de la Chaize Confesseur de V. M. nous a envoyés par ses ordres si conformes à nos désirs, avec la même estime qui nous avait porté à les demander, & nous leur avons assigné par des Lettres Patentes un Collège & une Église, et les autres choses nécessaires pour leur résidence dans notre Ville de Louvo. On fera la même chose incessamment dans notre Ville de Siam. Au reste V. M. peut être sûre que nous les traiterons comme ils méritent de l'être de V. M. C'est avec beaucoup de douleur que nous avons appris qu'un de ces Pères est mort durant le voyage, parce que nous les considérons tous comme les plus utiles instrumens, & le véritable canal de nos royales correspondance, & par conséquent ils seront toujours intimes à notre cœur.

Les Envoyés extraordinaires de V. M. les sieurs de la Loubère et Ceberet nous ont donné les présens de V. M. que nous avons reçus avec toute l'estime qu'ils méritaient pour leur beauté & pour leur magnificence, & surtout parce que nous les prenons pour des gages sincères de l'amitié de V. M. Mais comme les circonstances qui doivent établir ces Royales correspondances entre V. M. et Nous, n'ont pu être conclues ni déterminées, Nous sommes obligés d'envoyer vers V. M. le Père Tachard pour traiter avec Elle de toutes choses, & en particulier pour assurer V. M. de la Royale & sincère estime que nous faisons de son amitié Royale, & pour lui présenter de notre part quelques curiosités de cet Orient, qui lui serviront de témoignages de la sincérité de nos désirs, qui tendent uniquement à conserver & à augmenter même notre amitié mutuelle, & la rendre si ferme, qu'elle dure éternellement. Nous n'avons point donné de qualité à ce Père, à cause de son caractère de Prêtre & de Jésuite, d'où les mal-intentionnés pourraient prendre quelque avantage pour luy faire quelque peine, ce qui retomberait sur nous. Ainsi nous nous remettons à la Royale prudence de V. M. pour faire sur ce point tout ce qui conviendra à notre gloire réciproque, & au crédit de sa fonction. Nous lui avons recommandé tout ce que nous croyons qui pourra contribuer à l'accomplissement de nos désirs réciproques, afin

qu'il en puisse traiter avec V. M. ainsi nous la conjurons de lui donner une entière créance.

La grâce & la bonté de Dieu Créateur de toutes choses, accorde à V. M. une longue & heureuse suite d'années accompagnées de toutes les prospérités qu'Elle peut souhaiter, de victoires contre ses ennemis, & de sujets de joye pour ses amis, afin qu'Elle puisse avec toute sorte de bonheur, gouverner & augmenter les Royaumes de France et de Navarre et ses conquêtes. C'est le désir sincère de celui qui est,

DE VOSTRE MAJESTÉ,

Le très-cher et bon amy,

Écrit de notre Palais de Louvo le 3 du decours de la première Lune de l'année 2231, c'est-à-dire le 22 Décembre 1687.

PHAULKON.



Le pape avait envoyé au roi de Siam des présents avec un Bref il y avait déjà quelques années par feu Monsieur d'Héliopolis. Ce prince y avait répondu, mais comme les ambassadeurs périrent avec les présents qu'ils portaient au pape, il ne voulut pas différer davantage pour marquer à Sa Sainteté combien il était sensible à l'honnêteté qu'il en avait reçue. La belle lettre qu'il lui écrit fera encore mieux voir les sentiments de son

grand cœur. J'en ajouterai à la fin une copie fidèle. Ces deux lettres écrites en Siamois ont été traduites en Portugais par Monsieur Constance, et cette traduction est scellée du sceau du roi et du ministre.

Elles étaient écrites en Siamois chacune sur une lame d'or d'un pied de longueur sur un demi de largeur, de l'épaisseur d'un demi. Elles étaient proportionnées à la grandeur de la lettre et assez épaisses. Cette boîte était faite comme une tour ronde, mais un peu plus grosse par le haut que par le pied. Le couvercle était fait en pyramide presque aussi élevé que le reste de la boîte, et fort bien émaillé. On mettait la boîte dans un petit sac de toile d'or, et dans un petit matelas d'ouate fait de ces riches étoffes de la Chine, et tout cela était renfermé dans un fort beau cabinet verni, proportionné à la grandeur de la lettre.

Le roi de Siam ne signe jamais les lettres, le métal sur lequel elles sont écrites, et dont nul autre ne se peut servir que lui dans son royaume, est une marque assez authentique que c'est la lettre du prince. Il n'écrit sur de l'or que lorsqu'il écrit à de grands rois ; et quand il envoie des lettres à des particuliers, elles sont sur du papier, auxquelles il fait apposer son sceau, qui est de grandeur et de figure différente, conformément à la qualité de la personne à laquelle il écrit. Comme la lettre que ce prince a fait l'honneur au R. P. de la Chaize de lui écrire est assez singulière, je suis sûr que le lecteur me saura bon gré si j'en insère ici une fidèle traduction.

NOSTRE royale parole étant portée au Révérend Père de la Chaize confesseur du roi de France, lui fasse connaître notre affection, et nous serve de compliment auprès de lui.

Nous avons reçu avec joie des mains du Père Tachard la lettre et le présent de votre paternité. Ce même Père nous a raconté avec combien de soin et de zèle elle nous avait ménagé tout ce que nous lui avions fait recommander pour notre con-

tentement particulier, et pour l'intérêt de nos peuples. Cette marque de votre affection, pour notre personne et pour tous nos sujets, ne nous a pas été moins sensible, quelle a été agréable au cœur royal du grand roi votre maître comme votre lettre nous l'apprend. Il ne nous a pas été difficile de connaître par cette sage conduite, quand nous n'aurions rien su de votre rare mérite, la suprême sagesse qui accompagne ce puissant monarque dans le choix qu'il fait de ceux qu'il attache auprès de sa personne royale, et en même temps les qualités et le bonheur des personnes qu'il veut ainsi honorer. Nous avons député le Père Tachard de la Compagnie de Jésus auprès du roi, et auprès du Saint Pape, pour leur présenter de notre part nos lettres royales et nos présents. Le zèle que votre paternité a fait paraître la première fois, nous fait encore espérer qu'elle l'aidera de ses conseils, de son crédit et de son pouvoir, comme nous l'en prions, afin que ce Père s'acquitte, bien de son emploi. Nous désirons particulièrement qu'il ménage une voie sûre et libre, afin de faire venir le plus grand nombre de Pères de votre Compagnie qu'il se pourra, pour être comme les gages de la bonne et royale correspondance que nous souhaitons ardemment d'entretenir avec le roi de France notre bon ami et allié.

Écrit de notre palais de Louvo, le 3 du decours de la première lune de l'année 2231, c'est-à-dire le 22 décembre 1687.

Pendant ce temps-là, Monsieur de la Loubère se pressant, comme nous avons déjà dit, de revenir en France, écrivit au roi de Siam pour demander à Sa Majesté son audience de congé. Ce prince tout incommodé qu'il était, ne voulut pas différer plus longtemps de la lui accorder. Il revint à Louvo de Tlhée-Poussonne, où il était avec toute sa Cour le 22 de décembre. Le jour précédent Monsieur Desfarges avec tous les officiers français qui étaient à Louvo, avaient été à Tlhée-Poussonne joindre Sa Majesté, et j'avais eu un ordre particulier du roi de m'y trouver. Le lendemain de grand matin, après que les dames de la Cour furent parties avec les eunuques sur des éléphants pour se

rendre à Louvo, tous les Français à cheval au nombre de vingt allèrent attendre le roi à une portée de mousquet de Tlhée-Poussonne dans un vallon par où Sa Majesté devait passer. M. Constance y était aussi, monté sur un éléphant ; et comme le roi me voulait donner audience en chemin, je fus obligé de m'y trouver sur un éléphant ; car il n'est pas bienséant aux prêtres de prendre à Siam d'autres montures. À peine fûmes-nous arrivés, que les soldats de la garde du roi parurent devant nous, et commencèrent à défiler. Il y en avoir un fort grand nombre de différentes nations, dont la plupart étaient armés à l'européenne. Quand le roi fut arrivé auprès de nous, il fit arrêter son éléphant. Monsieur Constance s'avança pour lui parler avec Monsieur Desfarges et Monsieur du Brûan. Un moment après, un mandarin apporta devant le roi une grande quantité de vestes, dont Sa Majesté fit présent à tous les officiers français. Les vestes de Monsieur Desfarges et de Monsieur du Brûan étaient de brocard d'or garnies de boutons d'or, et celles des autres officiers étaient d'étoffes de la Chine avec des boutons d'argent. Après cette courte audience, le roi continua son chemin, et les Français se mirent à sa suite. Sa Majesté m'ordonna de la suivre de près, et me recommanda durant tout le chemin jusqu'au palais de Louvo diverses choses pour son service, dont je devais avoir soin en France, me donnant durant tout ce temps-là, à la vue de toute la Cour et du peuple, des marques d'une bonté et d'une tendresse extraordinaire.

Le jour suivant, Monsieur de la Loubère fut à son audience de congé avec toutes les marques d'honneur et toutes les cérémonies qui se pratiquent à Siam dans de semblables occasions, dont nous avons déjà parlé. J'eus l'honneur de l'accompagner par un ordre exprès de roi de Siam, et voici les propres termes de son compliment que j'ai reçu avec les précédents des mains de Monsieur Constance, auquel il l'avait donné pour l'expliquer au roi de Siam.

GRAND ROY dont la présence augmente la haute réputation. Nous venons recevoir les derniers ordres de V. M. pour

nous en retourner auprès du roi notre Maître et Seigneur, lui rendre compte des grandes choses que nous avons vues en votre auguste personne, de cette vivacité si douce et de cette douceur si majestueuse, de cette sagesse qui gouverne tout sans s'émouvoir, de cette pénétration, à laquelle rien ne se cache, et de cette Royale vigueur qui châtie si facilement les rebelles qui ne savent pas demander grâce, et qui prévient avec tant de succès les desseins injustes des ennemis déclarés de ce florissant Royaume. Certes, si V. M. est plus aimée et plus redoutée que pas un de ses Prédécesseurs, c'est qu'elle n'a qu'à paraître pour ravir les volontés, et imprimer une entière vénération. C'est le témoignage que nous nous hâtons d'aller rendre au roi notre Maître et Seigneur de ce que nous avons éprouvé nous-mêmes ; et V. M. doit être persuadée qu'il n'y a que sa présence qui pût augmenter dans l'âme Royale de LOUIS LE GRAND l'effet qu'y a déjà produit votre glorieuse réputation. Cependant pour l'augmenter, s'il est possible, nous dirons à Sa Majesté la joie publique qu'on a eue de notre arrivée en ce Royaume, l'esprit d'une douce correspondance que V. M. a inspiré à ses sujets à l'égard des Français, les soins paternels qu'elle en prend elle-même, les facilités que V. M. a données dans ses puissants États à la Compagnie française, pour y établir un bon commerce lien le plus naturel de Nations si séparées ; et en un mot, tout ce dont nous croyons que V. M. sera bien aise que le roi notre Maître et Seigneur soit informé par Nous à notre retour. Nous ne pouvons finir sans témoigner avec toute sorte de respect à V. M. notre extrême sensibilité pour toutes les bontés dont elle nous a honorés en notre particulier.

Cette audience qui fut assez courte étant finie, Monsieur Constance invita Monsieur l'Envoyé de la part du roi à dîner au palais avec tous les officiers français ; après quoi on le ramena à son hôtel. Monsieur Constance en quittant Monsieur l'Envoyé à la porte du palais, me mena dans un appartement intérieur où l'on garde les sceaux du roi de Siam. Ayant que d'y entrer nous passâmes sous les fenêtres de celui du roi, où je remarquai deux

choses qui sont assez considérables. Comme j'entendis diverses voix qui chantaient dans une pagode qui joignait l'appartement du roi, je m'informai de Monsieur Constance de ce que ce pourrait être. Il me répondit que c'était des Talapoins qui priaient Dieu pour la santé du roi selon la coutume, et qu'il y avait un nombre réglé de Talapoins entretenus par le roi, qui venaient chaque jour au palais prier pour la personne royale. Repassant une seconde fois au même endroit j'entendis la voix d'un homme qui lisait dans la chambre du roi ; et j'appris que ce prince tous les jours avant que de se reposer, se faisait lire diverses histoires de son royaume et des autres États voisins, qu'il a fait ramasser avec grand soin et avec beaucoup de dépense. Quand je fus entré dans la salle où l'on garde les sceaux, le mandarin qui en a le soin prit avec beaucoup de respect une grande boîte où ils étaient. Aussitôt on entendit les tambours et les autres instruments qui accompagnent le roi de Siam quand il sort, pour avertir tout le monde de se tenir dans une posture bienséante, et on les porta ainsi en cérémonie jusques dans la salle d'audience, où Monsieur Constance entra avec celui qui portait la cassette. Les trompettes et les tambours demeurèrent toujours dehors, avertissant de temps en temps par le son de leurs fanfares, de ce qui se passait dans la salle d'audience. Comme je ne m'y étais trouvé que par curiosité, je fus bien aise de voir tout ce qui s'y pratiquait en semblables occasions. Nous trouvâmes en entrant divers mandarins qui attendaient les Sceaux, auxquels ils firent d'abord une grande révérence. Monsieur Constance s'étant approché ensuite avec respect au pied du trône du roi où on les avait mis, les tira de leurs boîtes pour les imprimer sur les lettres écrites sur du papier que le roi envoyait en Europe, comme nous avons déjà dit. Cela s'étant ainsi exécuté, on rapporta les Sceaux de la même manière qu'ont les avait apportés.

Dès ce même jour le roi de Siam qui s'était retiré à Tlhée-Poussonne sur le soir envoya un ordre à Monsieur Constance de me prendre et de l'y aller trouver. Nous y arrivâmes sur les dix heures, et nous trouvâmes le roi qui se divertissait à voir courir

bord sur bord une frégate de six pièces de canon dans le grand canal, dont nous avons parlé ci-dessus. Le capitaine qui la commandait la faisait passer et repasser devant le roi, saluant chaque fois de toute sa volée Sa Majesté, quand il passait devant elle.

À peine Monsieur Constance eut-il parlé au roi, que Sa Majesté m'envoya un officier pour me conduire dans une petite galerie où le roi était seul avec son ministre. Pendant cette audience qui dura plus de deux heures, ce bon prince ne me recommanda rien tant que de témoigner au roi combien il était sensible aux bienfaits et à toutes les marques d'amitié qu'il avait reçus de Sa Majesté, qu'il aurait tout le soin des troupes françaises, que demandaient la générosité et la confiance d'un si grand monarque qui les lui avait envoyées, et que je n'allais de sa part en France que pour apprendre et lui rapporter les augustes volontés de ce grand prince, et le féliciter de nouveau de toute la gloire dont Dieu couronnait ses rares vertus.

Il m'ordonna enfin d'agir en France pour sa gloire et pour l'intérêt de ses peuples, dans les différentes occasions qui se présenteraient, me disant qu'il m'autorisait comme si j'avais des ordres exprès pour chaque chose en particulier. Il ne me serait pas bienséant de rapporter ici tous les sentiments d'estime et de tendresse qu'il me témoigna avoir pour notre Compagnie. J'ajouterai seulement qu'ayant pris la liberté de lui demander si Sa Majesté ne me voulait point charger de quelque commission qui lui fût agréable, comme de quelque ouvrage curieux de mathématique, ou de quelque autre chose qui fût de son goût. Eh ! quoi, mon Père, répliqua ce bon prince, vous me demandez que je vous charge d'une commission qui me fasse plaisir ? N'en allez-vous pas achever une que vous avez déjà si heureusement commencée, qui est de me procurer l'amitié du plus grand roi du monde ? Certes si vous y réussissez, comme je l'espère, vous ne sauriez rien faire qui puisse m'être plus avantageux ni plus agréable, et je ne vois pas comment je pourrai reconnaître vos soins. Nous vous verrons encore ce soir, poursuivit le roi, songez

si vous avez quelque chose de particulier à nous représenter. En disant ces paroles il se leva du fauteuil où il était assis, et il se retira dans son appartement. Je remarquai, quand le roi s'en alla, qu'il avait à la main un cimeterre, dont le manche était d'or et le fourreau couvert de lames du même métal tout parsemé de pierreries ; et j'ai su depuis que jamais le roi de Siam quelque parc qu'il soit, ne quitte son sabre. Nous nous en retournâmes à Louvo pour achever quelques affaires particulières, et surtout pour prendre congé de Monsieur l'Envoyé, qui devait partir le lendemain de grand matin. Sur les sept heures du soir nous revînmes à Tlhée-Poussonne, sans autre compagnie que de deux jeunes officiers français et des capitaines des gardes de Monsieur Constance. Quelque temps après que nous fûmes arrivés, ce ministre alla chez le roi, où il demeura seul assez longtemps ; je ne fus introduit que vers les onze heures. Ce fut dans cette audience que le roi me fit sentir plus en particulier les marques de confiance qu'il me donnait, en me donnant ses ordres ; et comme ce prince a voulu faire mettre ces mêmes paroles dans les instructions dont il me chargea, les voici fidèlement traduites en notre langue. Au reste Sa Majesté se remet à votre prudence sur la manière dont vous devez vous comporter, persuadée que vous ressentez comme il faut les marques de la royale confiance, qui l'a portée à vous confier, quoi qu'étranger, ses pouvoirs, ses intérêts, et même son honneur dans la Cour de votre véritable souverain : procédé qui vous doit être d'autant plus agréable, qu'il est extraordinaire et presque sans exemple. Le roi ensuite me fit une espèce de détail des principales choses qu'il m'avait recommandées dans les audiences précédentes : il me dit enfin de bien faire connaître à Sa Sainteté et à Sa Majesté, quand j'aurais l'honneur de les voir combien leurs recommandations étaient efficaces auprès de lui, et quels étaient ses sentiments particuliers de respect, d'estime et d'amitié pour leurs augustes personnes. Après qu'il eut assez longtemps parlé, je le remerciai de l'honneur extraordinaire qu'il me faisait, auquel j'étais aussi sensible que ma profession me pouvait permettre ; ajoutant que je ne savais si Sa Majesté faisait réflexion

qu'elle m'envoyait en Europe porter de si agréables nouvelles aux deux plus grands potentats de l'univers, dans le même temps et au même moment que Dieu avait fait annoncer au monde la plus importante et la plus précieuse nouvelle qui y eût été jamais portée. Sa Majesté eut la curiosité d'apprendre un événement si extraordinaire, ce qui nous donna occasion de lui expliquer le mystère de la naissance de JÉSUS-CHRIST, prêchée par les anges aux pasteurs, et ensuite par une nouvelle étoile à trois rois de l'Orient. Le roi témoigna prendre un fort grand plaisir à tout ce long récit ; et après l'avoir tout entendu, il me répondit en ces propres termes ; Je suis bien aise, mon Père, que toutes ces choses si merveilleuses se soient rencontrées sans que nous les ayons recherchées ; ces grands événements me font espérer, et me répondent même en quelque façon que vous aurez un bon succès de votre négociation, et de toutes les choses que vous allez ménager pour mon service.

Ce fut la dernière audience que le roi de Siam me donna dans son palais de Tlhée-Poussonne. Il était assis sur une espèce de lit de camp dans une grande salle tout auprès d'une fort grande fenêtre qui répondait sur une galerie où j'étais. Ce lieu était tout tapissé d'une toile peinte extrêmement fine, et éclairé de tous côtés. J'étais assis sur un tapis de Perse à quatre ou cinq pieds de distance du roi, qui ne voulut avoir personne auprès de lui pendant plus de deux heures que dura cette audience. Il était déjà plus d'une heure après minuit, lorsque le roi après avoir demandé à Dieu qu'il me donnât un bon voyage, et qu'il me ramenât promptement en santé dans ses États, se leva, et après m'avoir dit adieu, il se retira.

Étant sorti du palais, nous montâmes aussitôt sur des éléphants pour nous rendre incessamment à Louvo, où l'on attendait Monsieur Constance pour dire la messe de minuit. On avait fait embarquer le jour précédent tous les ballots de présents, avec trois éléphants que le roi de Siam envoyait aux trois jeunes princes, et deux Rhinocéros.

Le roi de Siam n'avait point fait de présents aux Envoyés du roi, qui étaient déjà partis. Il ordonna à Monsieur Constance de leur donner quatre grandes coupes couvertes, avec quatre assiettes d'or, toutes les porcelaines qui étaient dans leur divan à Siam, beaucoup d'étoffes d'or et d'argent, quatre grands tapis de Perse d'autres choses, jusques à la concurrence de deux mille pistoles. Tout cela se régla la veille de mon départ de Louvo.

Je pris congé de tous nos Pères, et je m'embarquai sur les sept heures du soir avec Monsieur Constance, qui voulut m'accompagner jusqu'à la Barre pour achever quelques dépêches qu'il envoyait en France. Nous marchâmes toute la nuit, et nous arrivâmes le lendemain à Siam, où après avoir dit la messe, nous descendîmes à Bangkok. Nous y fûmes reçus, au bruit de toute l'artillerie. Monsieur Desfarges faisant la fonction de gouverneur y vint recevoir à la porte Monsieur Constance avec toute la garnison sous les armes. Nous y séjournâmes un jour entier, et j'eus le plaisir de voir qu'on commençait à tracer les fondements de la forteresse que le roi de Siam y veut faire bâtir à la manière d'Europe. Monsieur Desfarges régala Monsieur Constance, et on n'oublia pas pendant le repas d'y boire à la santé du roi, de toutes les personnes de la famille royale, et des ministres au bruit de toute l'artillerie.

De Bangkok nous allâmes à la Tambaque où je demeurai jusques au troisième jour de janvier de l'année 1688 que je m'embarquai dans le vaisseau de M. de Vaudricourt. Aussitôt que j'y fus arrivé, le second des ambassadeurs qui sont venus en France m'apporta les lettres du roi de Siam dans ma chambre, tandis qu'on les saluait par divers coups de canons qu'on tira de tous les vaisseaux qui étaient à la rade. Trois mandarins s'embarquèrent sur l'escadre pour accompagner les lettres de leur roi. Ce prince m'avait chargé d'emmener douze enfants de mandarins siamois en France, mais j'étais si pressé, que je n'en pus prendre que cinq, qu'on mit sur deux vaisseaux différents. On sera peut-être bien aise d'apprendre quel est le motif qu'a eu le roi de Siam en faisant cela. Voici comme il s'en explique lui-

même dans les instructions qu'il m'a données. Pour ce qui est des douze enfants de mandarins que Sa Majesté envoie en France, Elle souhaite qu'on les élève dans le collège de LOUIS LE GRAND à tous les exercices des gentilshommes français, et Elle a résolu d'y en entretenir toujours un pareil nombre. Le roi prétend par cette voie unir le cœur des deux nations, et faire prendre à ses sujets les manières françaises. Il est vrai que les Siamois ont beaucoup de peine à passer de si vastes mers, et plus encore à laisser aller leurs enfants ; mais Sa Majesté espère que le bon traitement qu'on fera à ceux-ci, soit sur les vaisseaux, soit en France, et par la satisfaction qu'ils en témoigneront à leur retour, les parents s'empresseront un jour de donner leurs enfants, pour leur procurer une semblable éducation, et les mêmes avantages.





LIVRE SEPTIÈME.



USSITÔT que je fus embarqué, ce fut tout au commencement de l'année dernière, tous les vaisseaux firent voile pour aller au détroit de Banca, c'est-à-dire la *Loire*, et le *Dromadaire*, car l'*Oiseau* était parti pour la côte de Coromandel il y avait déjà deux mois, et la *Normande* devait demeurer cette année-là dans les Indes pour le commerce de la Compagnie Française. Le lendemain quatrième de janvier sur les huit heures du matin, nous vîmes venir à nous une galère du roi de Siam, qui nous aborda une heure après. Monsieur Constance l'avait fait partir la veille au coucher du soleil, pour m'apporter quelques paquets qu'il ne m'avait pas donnés. Nous revîmes le vingt-un du même mois Polpangen, et le vingt-quatrième nous arrivâmes à l'entrée du détroit. Les courants qui nous portaient étaient si violents vers l'île de Lucipara, que nous faisons deux lieues par heure sans aucun vent, ce qui nous obligea de mouiller là jusqu'au lendemain. Un petit vent de Nord-Ouest s'étant levé, on appareilla sur les six heures du matin, et on fit route la sonde à la main, trouvant toujours un bon fond depuis neuf jusqu'à cinq brasses, qui fut la plus petite que nous eûmes. Sur les deux heures après midi, il survint un grain de vent avec de la pluie, des éclairs, et des tonnerres, qui ne nous empêchèrent pas de continuer notre route ; de telle sorte qu'à

quatre heures du soir nous fûmes hors du danger de ce détroit, que nous avons passé deux fois sans que notre navire ait touché, quoi que dans l'autre voyage le pilote hollandais que nous avions pris nous eût laissé échouer deux fois.

Le vingt-neuvième nous nous trouvâmes à la vue de Bantam, et ce jour-là même un vent de Nord-Ouest assez frais s'étant levé, nous passâmes le détroit de la Sonde très heureusement. Le douzième de février nous eûmes le soleil à notre zénith perpendiculairement sur nos têtes ; et comme nous allions au Sud, nous le laissâmes au Nord. Le quinzième nous fûmes battus d'un fort gros vent de Sud-Ouest, qui devint Ouest, ensuite Nord-Ouest, et enfin Nord, lequel nous obligea de mettre à la cape jusqu'au lendemain à huit heures que l'orage cessa. Nos pilotes s'estimaient alors au seizième degré de latitude Sud, et par le seizième degré de longitude. Le *Dromadaire*, soit qu'il n'eût pas vu nos signaux durant la nuit précédente, ou qu'il n'eût pas pu suivre, se sépara ; de sorte que nous ne le revîmes plus qu'au Cap de Bonne-Espérance, où il arriva deux jours avant nous.

Un vaisseau hollandais, qui était sorti avec nous du détroit de la Sonde, souffrit beaucoup de ce coup de vent, et quelques personnes de son équipage nous assurèrent au Cap de Bonne-Espérance, qu'ils avaient couru un fort grand danger de se perdre. Cet orage parut extraordinaire, non seulement à cause de la saison et de la proximité du soleil, où nous étions, mais parce qu'il dura près de vingt-quatre heures. Le reste de la navigation jusqu'au Cap heureux, et sans aucun danger.

Le vingt-deuxième de mars à 34 degrés 16 minutes de latitude méridionale, 58 et 16 minutes de longitude, nous vîmes une mapouille, quantité de manches de velours, et d'autres oiseaux tout blancs en fort grand nombre. Cela nous fit juger que nous n'étions pas loin du Cap. Quelques jours après les courants qui nous portaient au Sud-Ouest avec beaucoup de vitesse, nous persuadèrent que nous étions à l'embouchure du Canal de Ma-

dagascar Nos plus habiles pilotes furent surpris-du changement extraordinaire des courants, et des marées que l'on sent en cet endroit là, et qui nous portèrent tantôt au Sud-Ouest, comme nous venons de dire, tantôt au Nord-Ouest d'une extrême vitesse, mais toujours heureusement pour nous, parce qu'ils ne nous tiraient point de notre route.

Comme nous nous croyons bien près du Banc des Aiguilles par le travers des terres de cette pointe Méridionale de l'Afrique, nous jetâmes la sonde le second d'avril, sans trouver de fond. Un banc en terme de marine est un espace de terre, de sable, ou de rochers, qui se trouve avec la sonde en quelques endroits de la Mer, quoi que tout alentour il n'y ait nul fond. Celui-ci s'appelle le Banc des Aiguilles, parce que le Cap des Aiguilles en est le plus proche. Ceux qui viennent des Indes, et qui veulent naviguer sûrement viennent le reconnaître pour rectifier leur estime. Il s'étend vers l'Est depuis le Cap des Aiguilles jusqu'à cent lieues, et peut-être encore davantage le long des côtes : on trouve sur les cors de ce banc, c'est-à-dire sur les pointes les plus avancées, cent vingt cinq, et cent trente brasses d'eau.

La vue de ce Cap des Aiguilles fit souvenir Occum Chamnam, l'un des mandarins que j'ai amené avec moi, du naufrage qu'il y avait fait quelques années auparavant dans un vaisseau portugais, qui s'y perdit, et m'obligea à lui demander les particularités d'une aventure, qu'il m'avait souvent dit avoir été une des plus extraordinaires, qui soit jamais arrivée à aucun voyageur. Je la trouvai telle en effet, et la jugeant digne d'être donnée au public, je l'écrivis à mesure qu'il me la racontait, et je la donne avec d'autant plus de plaisir, que tout le détail que le mandarin m'en fit s'est trouvé conforme au témoignage que m'en ont rendu des Portugais dignes de foi qui furent, ses compagnons dans ce voyage, et qui eurent part à son aventure. Ceux qui l'ont vue et pratiqué à Paris, où il est encore, n'auront pas de peine à le croire capable de toutes les remarques, et de toutes les réflexions qui sont contenues dans ce récit, que voici tout au long, et presque mot à mot comme il me l'a raconté.

Le roi de Portugal avait envoyé au roi notre maître une fort célèbre ambassade, soit pour renouveler leurs anciennes alliances, soit pour négocier d'autres affaires particulière, qui ne sont pas venues à ma connaissance. Pour répondre à l'honnêteté de ce prince européen, le roi députa trois grands mandarins en qualité de les ambassadeurs, avec six autres plus jeunes mandarins, et un assez grand équipage, pour aller à la Cour de Portugal. Nous nous embarquâmes pour Goa vers la fin du mois de mars en l'année 1684 sur une frégate du roi notre maître, commandée par un capitaine portugais. La traversée fut longue, difficile, et pleine de mauvaises rencontres, qui semblaient nous pronostiquer les mauvais succès de notre voyage, et le malheur qui nous devait arriver. Nous employâmes plus de cinq mois à faire ce chemin, quoi que Goa ne soit pas éloigné de Siam. Enfin soit que les officiers et les pilotes fussent peu habiles, ou que le temps s'opiniâtât à nous contrarier, la flotte de Portugal était partie des Indes avant que nous arrivassions en cette ville capitale de l'empire portugais dans l'Orient. Ce fut un fort grand chagrin pour nous de voir ainsi notre départ des Indes, et par conséquent notre retour à Siam différé sans ressource d'une année entière, mais il fallut prendre patience.

Nous séjournâmes près d'onze mois à Goa, en attendant le retour de la flotte portugaise, qui devait venir d'Europe, et nous apporter des ordres du roi pour faire partir cette année-là des vaisseaux pour Lisbonne. Un si grand intervalle de temps ne me parut pas long, parce que nous l'employâmes fort agréablement. La nouveauté et la beauté des édifices que nous vîmes en cette ville me surprit extraordinairement : ce grand nombre de palais, de monastères, et d'églises si riches et si somptueuses, occupa longtemps notre curiosité. Comme je n'étais jamais sorti de mon pays, j'avoue que je fus étonné de voir qu'il y eût dans le monde une plus belle ville que Siam. Le vice-roi nous fit loger magnifiquement, et il voulut fournir de la part du roi de Portugal aux frais, et à toute la dépense que nous y fîmes durant notre séjour, quoi qu'il fut un peu piqué de ce que le roi notre maître ne lui avait point écrit.

Après un séjour si considérable nous nous embarquâmes enfin pour l'Europe sur un vaisseau du roi de Portugal de cent cinquante hommes d'équipage, et d'environ trente pièces de canon. Il y avait un grand nombre de passagers, qui allaient en Portugal ; car outre les ambassadeurs avec toutes les personnes de leur suite, et trois religieux de divers Ordres, savoir un Père de Saint François, un autre de Saint Augustin, et un Père jésuite, il y avait encore beaucoup de créoles, Indiens, Portugais, et métis, qui étaient du voyage.

On mit à la voile de la rade de Goa le 27 de janvier de l'an 1686, et le 17 d'avril environ minuit nous échouâmes malheureusement au Cap des Aiguilles de cette manière. Ce jour-là même au coucher du soleil on avait fait monter divers matelots sur les mâts, et sur les vergues du navire, pour reconnaître la terre qu'on voyait alors devant nous un peu à côté sur la droite, et qu'on avait aperçue depuis trois jours. Sur le rapport des matelots et sur d'autres indices, le capitaine et le pilote jugèrent que c'était le Cap de Bonne-Espérance, qui paraissait. Ainsi sans reconnaître eux-mêmes si les matelots leur disaient vrai, ni sans prendre d'autres précautions, ils poursuivirent leur route, jusqu'à deux, ou trois heures après soleil couché, qu'ils crurent être au-delà des terres qu'on avait reconnues. Alors changeant de route, ils portèrent un peu plus vers le Nord. Comme le temps était clair, qu'on avait une belle lune, et un vent fort frais, et que d'ailleurs on disait fort assurément qu'on avait doublé le Cap, le capitaine ne mit personne en sentinelle sur les antennes. Les matelots de quart veillaient à la vérité, mais c'était pour les manœuvres, ou pour causer ensemble, avec une si grande confiance qu'aucun d'eux non-seulement ne s'aperçut du danger où nous étions, mais ne crût pas même qu'il y en pût avoir que lorsqu'on ne fut plus en état de l'éviter. Je fus le premier qui découvris la terre. Je ne sais quel pressentiment du malheur qui nous menaçait m'avait rendu si inquiet durant cette nuit là, que je ne pus jamais fermer l'œil pour dormir. Ne sachant que faire, je sortis de ma chambre, et je m'amusai à regarder le navire, qui semblait voler sur les eaux. En regardant un peu plus loin,

j'aperçus tout d'un coup à notre droite une ombre fort épaisse proche de nous. Cette vue m'épouvanta d'abord, et je dis sur le champ au pilote, qui veillait au gouvernail, ne serait-ce point la terre que je vois. Comme il s'approchait pour la voir lui-même, on cria de l'avant du vaisseau : *Terre, terre devant nous, nous sommes perdus, revirez de bord*. Le pilote fit pousser le gouvernail pour changer de route, mais nous étions si près du rivage, qu'en revirant, le navire donna trois coups de la poupe sur une roche, ce qui lui fit perdre son mouvement. Ces trois secousses furent fort rudes, et on crut que le vaisseau s'était crevé. On courut à la pompe, mais il n'était pas encore entré une seule goutte d'eau. Cela ranima un peu l'équipage, qui s'était cru perdu dès que le navire avait touché la première fois avec tant de violence.

Aussitôt voyant qu'il ne faisait point d'eau, on se mit en état de se retirer de ce mauvais pas, en coupant les mâts, et en déchargeant le vaisseau ; mais on n'en eut pas le temps car les flots que le vent poussait au rivage y portèrent aussi le bâtiment, ces montagnes d'eau, qui s'allaient rompre sur les brisants avancés dans la mer, soulevaient le vaisseau jusqu'aux nues, et le laissaient ensuite tomber tout d'un coup sur les roches avec tant de force et de précipitation qu'il ne pût pas résister longtemps. On l'entendait craquer de tous côtés. Les membres se détachaient les uns des autres, et l'on voyait cette grosse malle de bois s'ébranler, plier, et se rompre de toutes parts avec un bruit et un fracas épouvantable.

Comme la poupe du vaisseau toucha la première, elle fut aussi la première enfoncée. On eut beau couper les mâts, jeter à la Mer les Canons, les coffres, et tout ce qu'on rencontrait sous la main dans ce désordre, pour soulager le vaisseau en le rendant plus léger ; toute cette précaution, et tous ces efforts furent inutiles, il toucha si souvent si rudement sur les brisants qu'il s'ouvrit enfin sous la Sainte Barbe. L'eau, qui entra alors en abondance, commença à gagner le premier pont, et à remplir la

Sainte Barbe : elle vint même jusque dans la grande chambre, et on en eut bientôt jusqu'à la ceinture sur le second pont.

À cette vue il se fit un grand cri, et chacun monta sur le plus haut étage du navire avec tant de confusion et de précipitation, que plusieurs à force de se presser pour sauver leurs vies coururent risque de se perdre. La Sainte Barbe, et le premier pont étant pleins d'eau, tout le biscuit, l'eau de vie, et le vin, qui étaient à fond de cale furent perdus, et nous ne fûmes plus en état d'en profiter. L'eau montant toujours insensiblement, notre bâtiment s'enfonça enfin dans la Mer, jusqu'à ce que la quille ayant atteint le fonds, le corps du vaisseau demeura quelque temps immobile.

Il serait difficile de se représenter l'effroi et la consternation qui se répandirent alors parmi tout le monde, et il me serait impossible de la dépeindre. Qui pourrait dire ou même imaginer ce que la vue d'une mort si certaine, et si effroyable donne à penser. On n'entendait que cris, que sanglots, et que hurlements. On se heurtait l'un contre l'autre. Ceux qui avaient été les plus grands ennemis se réconciliaient sans peine ensemble du meilleur de leur cœur ; les uns à genoux ou prosternés sur le tillac imploraient l'assistance de Dieu, les autres jetaient à la mer des barriques, des coffres vides, des mâts, des vergues, et d'autres grosses pièces de bois pour se sauver dessus. Le bruit et le tumulte étaient si horribles qu'on n'entendait pas le fracas du vaisseau, qui se rompait en mille pièces, ni le bruit des vagues, qui se brisaient sur les rochers avec une furie incroyable.

Après que ces grands gémississements furent passés, ceux qui restaient encore dans le vaisseau songèrent à se sauver. On fit plusieurs radeaux des planches, et des mâts du navire, parce que les premiers qui s'étaient jetés à la mer n'ayant pas pris assez de précaution, périrent engloutis, ou écrasés par la violence des flots, qui les jetaient sur les roches le long du rivage.

C'était un spectacle bien triste et bien tragique, de voir tant de pauvres gens dans un si grand péril et sans aucune ressource.

Je fus dans cette occasion aussi étonné que les autres dans le premier effroi ; mais comme on m'assura qu'il y avait apparence de se sauver, et voyant que je ne perdais pas beaucoup dans ce naufrage, je me consolai, et pris mon parti sur le champ. J'avais deux habits assez propres, que je vêtis, et me mettant ensuite sur quelques planches liées ensemble, je tâchai de gagner à la nage le bord de la mer. Le second ambassadeur le plus robuste des trois, et le plus habile à nager était déjà dans l'eau. Il me devançait, et s'était chargé de la lettre du roi qu'il portait attachée à un sabre, dont Sa Majesté lui avait fait présent. Ainsi nous arrivâmes tous deux presque en même-temps au rivage. Plusieurs Portugais s'y étaient déjà rendus : mais ils n'avaient pas moins d'inquiétude étant à terre que ceux qui étaient restés dans le vaisseau. Les premiers se voyaient à la vérité hors d'état d'être noyés, et les autres étaient encore dans le danger ; cependant il semblait à ceux-là qu'ils n'étaient échappés de cet extrême péril ; que pour retomber dans un autre plus terrible, et plus assuré. Ils n'avaient ni eau, ni vin, ni biscuit ; ils ne savaient pas même où ils en pourraient trouver : le froid d'ailleurs était très piquant à terre, et nous y étions d'autant plus sensibles que nous n'y étions pas accoutumés ; me trouvant aussi fort légèrement vêtu, je voyais bien que je n'y pouvais pas résister longtemps. Cela me fit prendre la résolution de retourner le lendemain au vaisseau chercher des habits, et y prendre des rafraîchissements. La plupart des Portugais que l'on considérait d'avantage étaient logés sur le premier pont, et je m'étais mis dans l'esprit que je trouverais dans leur cabane des choses de grand prix, et surtout de bonnes provisions, qui nous étaient dans cette extrémité le plus nécessaires. Car la rigueur du froid, la fatigue de la nuit, la faim, et le peu d'apparence de trouver de l'eau et des vivres, nous rendaient notre condition presque aussi malheureuse que celle de ceux que nous avons vu disparaître devant nous et s'abîmer. Dans cette pensée je me remis sur une espèce de claie, et je nageai jusqu'au vaisseau.

Je n'eus pas grande peine à y aborder, parce que comme je l'ai déjà dit, il paraissait encore au dessus de l'eau. Je croyais y

trouver de l'or, et des pierreries, ou quelqu'autre meuble précieux, qui n'eût pas été embarrassant, ni difficile à porter. Mais en arrivant je vis que toutes les chambres étaient pleines d'eau, et je ne pus emporter que quelques pièces d'étoffe d'or, avec une petite cave de six flacons de vin, et un peu de biscuit, que je trouvai dans la cabane d'un pilote. J'attachai toutes ces choses ensemble sur la claie que j'avais amenée, et les poussant devant moi avec bien de la peine et du danger, j'arrivai encore une fois enfin au rivage bien plus fatigué que la première.

Il y avait quelques Siamois qui s'étaient sauvés tout nus. La compassion que j'eus de leur misère, les voyant trembler de froid, me toucha, je leurs fis part des étoffes que j'avais apportées du vaisseau, dont ils se couvrirent aussitôt. Mais parce que je vis bien, que si je leur confiais la canevette de vin que j'avais apportée, elle ne durerait pas longtemps entre leurs mains, je la donnai à un Portugais, qui m'avait marqué beaucoup d'amitié, lui disant que je l'en faisais le maître, à condition néanmoins qu'il m'en donnerait quand j'en aurais besoin. Dans cette occasion je reconnus aisément combien l'amitié est faible contre la nécessité, et qu'on a peu d'égard aux besoins des autres quand on est soi-même dans l'indigence. Cet ami me donna à boire un demi verre de vin chaque jour durant les deux ou trois premières journées, espérant à chaque pas trouver une source, ou un ruisseau. Mais quand on se vit pressé de la soif, et qu'on ne trouvait presque pas d'eau douce pour se désaltérer, j'eus beau le presser de me faire part de ce que je lui avais donné de si bonne amitié, il me rebuta si bien la première fois, me disant qu'il n'en donnerait pas à son père, que je n'osai plus lui en demander. Pour le pain il ne nous servit de rien, parce qu'il fut tout trempé d'eau de mer, et je n'en pus jamais goûter un morceau, tant il était amer, et salé. Quand on vit qu'il n'y avait plus personne à attendre, après nous être rendus au rivage, on compta le nombre des gens qui s'étaient sauvés, et nous nous trouvâmes près de deux cents personnes ; de sorte qu'il n'y en eut que sept ou huit de noyées pour s'être voulu sauver trop vite. Quelques Portugais avaient eu la précaution d'emporter des fu-

sils, et de la poudre, soit pour se défendre contre les Caffres, soit pour tuer du gibier, afin de s'en nourrir dans les bois. Ces fusils nous furent d'un grand usage pour faire du feu, non seulement durant tout notre voyage jusques aux habitations des Hollandais, mais surtout les deux premières nuits que nous nous sauvâmes au rivage tout dégouttant d'eau de la mer ; car le froid fut alors si rigoureux, que si on n'eût allumé du feu pour faire sécher nos habits je crois que nous fussions tous morts de froid sur la place.

Le second jour après notre naufrage, qui était un dimanche, les Portugais ayant fait leurs prières, nous nous mîmes tous ensemble en chemin. Les pilotes, et le capitaine nous disaient que nous n'étions pas éloignés de plus de vingt lieues du Cap de Bonne-Espérance, où les Hollandais avaient une fort nombreuse habitation, et qu'il ne fallait qu'un jour ou deux au plus pour y arriver. Cette assurance qu'ils nous donnèrent fit que la plupart laissèrent quelques vivres qu'ils avaient apportés du vaisseau, afin qu'étant moins embarrassés, ils fissent plus vite et plus facilement le peu de chemin qui leur restait à faire.

Nous entrâmes ainsi dans les bois, ou plutôt dans les broussailles, car il n'y avait point de grands arbres, et nous n'en vîmes presque pas durant tout notre voyage. On marcha tout le jour, sans s'arrêter que deux fois pour se reposer quelque temps. Comme on n'avait rien apporté pour boire, ni pour manger, on commença à ressentir les premières atteintes de la faim, et de la soif. La soif surtout nous était insupportable, car nous marchions exposés à l'ardeur du soleil avec beaucoup de diligence, dans l'espérance d'arriver ce jour là-même chez les Hollandais. Sur les quatre heures après midi, nous trouvâmes une grande mare d'eau, qui fut un grand soulagement pour tout le monde. Chacun y bû à loisir, avec un goût, et un plaisir qu'on n'avait point senti jusqu'alors. Les Portugais furent d'avis de ne passer pas outre, et de demeurer la nuit suivante au près de cet étang. On fit du feu, et ceux qui purent trouver dans l'eau quelques cancres les firent rôtir, et les mangèrent. Les autres en

plus grand nombre, après avoir bu une seconde fois s'allèrent coucher, bien plus fatigués par le travail de la longue traite, que pressés de la faim qui les tourmentait depuis deux jours qu'ils avaient passés à jeun.

Le lendemain, on partit de grand matin, après que chacun eut bu pour se prémunir contre la soif à venir. Les Portugais prirent les devants, parce que nous fûmes obligés de nous arrêter à cause du premier ambassadeur qui étant fort faible, et fort languissant, ne pouvait pas faire de diligence ; mais comme il ne fallait pas aussi perdre les Portugais de vue, nous nous partageâmes en trois troupes. La première suivait toujours à vue les derniers Portugais, et les deux autres marchant dans la même distance, prenaient garde aux signaux que faisait la première bande comme on était convenu, afin d'avertir quand les Portugais s'arrêteraient ou quand ils changeraient de route. Nous trouvâmes quelques petites montagnes qui ne laissèrent pas de nous lasser beaucoup étant obligés de passer par dessus. Sur toute la route nous ne trouvâmes qu'un puits dont l'eau était si saumâtre, que personne n'en pût boire. On vit en même temps que ceux de la première troupe faisaient signal que les Portugais s'étaient arrêtés ; on ne douta pas qu'il n'y eut aussi de bonne eau, et cette espérance nous fit doubler le pas. Cependant quelques efforts que nous fissions, nous ne pûmes y mener l'ambassadeur, que sur le soir après le soleil couché. Nos gens nous dirent que les Portugais ne nous avaient jamais voulu attendre, disant qu'il ne nous servirait de rien de mourir avec eux de faim, de soif, et de misère, qu'il valait bien mieux qu'il prissent les devants pour nous chercher quelques rafraîchissements.

Le premier ambassadeur ayant appris ces tristes nouvelles, fit assembler tous les Siamois qui étaient restés auprès de lui, car il y en avait trois qui suivaient toujours les Portugais. Nous voyant autour de lui, il nous dit qu'il se sentait si faible et si fatigué, qu'il lui était impossible de suivre les Portugais, et qu'il jugeait à propos que ceux qui se portaient bien fissent diligence pour les atteindre ; qu'il leur ordonnait seulement puisque les

maisons des Hollandais n'étaient pas éloignées, de lui envoyer un cheval ou une charrette, avec quelques vivres pour le porter au Cap s'il était encore en vie. Cette séparation nous fut bien triste, mais elle était nécessaire. Il n'y eut qu'un jeune homme âgé d'environ quinze ans, fils d'un mandarin, qui ne voulut jamais quitter l'ambassadeur dont il était fort aimé, et qu'il aimait aussi fort particulièrement. Sa reconnaissance et son amitié le firent résoudre à mourir, ou à se sauver ensemble avec un vieux domestique qui demeura aussi auprès de son maître.

Le second ambassadeur, un autre mandarin et moi ayant pris congé de lui avec assurance de le secourir le plutôt qu'il se pourrait, nous nous mîmes tous en chemin, dans le dessein d'atteindre les Portugais, quoi qu'ils fussent bien loin devant nous. Le signal que les Siamois nous firent du haut d'une montagne avec leur bannière, augmenta notre courage, et nous fit doubler le pas. Quelque diligence néanmoins que nous pussions faire, nous n'arrivâmes auprès d'eux sur cette haute montagne, que vers les dix heures du soir. Nous croyons pouvoir trouver en cet endroit-là de l'eau à boire, et nous y reposer le reste de la nuit ; mais nous fûmes bien trompés dans notre espérance. Ayant rejoint les Siamois, ils nous dirent que les Portugais étaient encore campés bien loin de là, et ils nous montrèrent le feu qu'ils avaient fait. Quelque harassés que nous fussions, il fallut passer outre, et après deux grandes heures de chemin au travers des bois et des rochers, nous y arrivâmes avec des peines incroyables. Ils étaient portés sur la croupe d'une grande montagne, où ils avaient allumé un grand feu autour duquel ils s'étaient endormis. Chacun de nous demanda d'abord où était l'eau. Un de mes camarades m'en apporta, car le ruisseau qu'on avait trouvé était assez loin de là, et il m'eût été impossible de m'y traîner. Je m'étendis à plate terre auprès du feu n'en pouvant plus ; le sommeil me prit en cette posture, jusqu'au lendemain que le froid me réveilla.

Ce jour là je me sentis si affaibli, et attaqué d'une faim si cruelle, que je souhaitai mille fois la mort. Je me résolus de res-

ter là où j'étais couché, et d'y attendre la mort puisqu'aussi bien je l'allais chercher plus loin avec de nouveaux tourments.

Cette pensée ne dura pas longtemps, et quand je vis que les Portugais, et les Siamois aussi abattus que moi, ne laissaient pas de se mettre en chemin pour garantir leurs vies, je ne pus m'empêcher de les suivre. Je les devançai même une fois jusque sur le haut d'une colline, où je trouvai des herbes extrêmement hautes, et en grand nombre. La diligence que j'avais faite m'avait si fort fatigué, que je fus contraint de me coucher sur cette belle verdure, un peu à l'écart, où je m'endormis. En me réveillant je me sentis les cuisses et les jambes si raides, que je crus ne m'en pouvoir plus servir. Cette extrémité me fit reprendre la résolution que j'avais prise le matin. J'y étais si déterminé, que j'attendais avec impatience la mort, comme un moment qui devait finir les malheureuses peines qui m'accablaient de toute parts. Je m'endormis dans cette pensée, et sans un mandarin qui était mon ami particulier, et mon valet qui me cherchèrent assez longtemps, me croyant égaré, et qui m'ayant enfin trouvé me réveillèrent, je fusse mort assurément sur la place. Le mandarin me dit tant de choses, qu'il me donna courage ; je me levai, et nous allâmes ensemble retrouver les Portugais qui étaient postés auprès d'une ravine d'eau. La faim était si extrême, qu'ils mirent le feu aux herbes dans les endroits où elles étaient, à demi sèches, afin d'y chercher quelque lézard, ou quelque serpent pour le manger. Un de la troupe ayant trouvé des feuilles sur le bord de l'eau en goûta, et quelques amères qu'elles fussent, après en avoir un peu mangé, il sentit la faim apaisée. Il vint dire cette bonne nouvelle à la Compagnie. Tout le monde y courut avec empressement, et en mangea avec avidité. Nous passâmes ainsi la nuit.

Le lendemain qui fût le cinquième jour de notre marche, nous partîmes de grand matin, croyant assurément trouver les habitations Hollandaises ce jour-là. Cette persuasion si flatteuse pour nous, fit trouver de nouvelles forces. On marcha sans discontinuer jusqu'à midi, que nous aperçûmes quelques per-

sonnes sur une hauteur assez loin de nous. On ne douta plus que ce ne fussent celles que nous cherchions. On s'avance avec une joie qu'on ne saurait exprimer. Mais ce sentiment si agréable nous dura peu, et nous fûmes bientôt malheureusement détrompés. Ces gens là que nous avions vus, étaient trois ou quatre Hottentots qui nous ayant découverts les premiers, venaient avec des lances, ou plutôt avec des sagaies, au devant de nous pour nous reconnaître. La crainte qu'ils eurent ne fut pas moindre que la notre en voyant notre nombreuse troupe, et les fusils que nous avions. De notre côté, nous fûmes saisis d'une terrible frayeur, nous voyant à la veille d'être massacrés impitoyablement par ces barbares. Comme ils nous parurent avec des sagaies, et qu'ils n'étaient que quatre ou cinq, on crût qu'ils venaient nous reconnaître, et que leurs compagnons n'étaient pas éloignés. On les laissa approcher, dans la persuasion où nous étions qu'il valait bien mieux finir une vie si malheureuse une bonne fois, que de la prolonger pour la perdre enfin après avoir souffert mille tourments plus cruels que la mort même. Mais quand ils nous eurent reconnus d'assez loin, et qu'ils eurent découvert que nous étions en bien plus grand nombre qu'ils ne s'étaient d'abord imaginés, ils s'arrêtèrent, et nous attendirent à leur tour. Nous fûmes à eux dans cette mortelle incertitude ; mais dès que nous les eûmes un peu approchés, ils prirent le devant, et nous firent signe de les suivre, nous montrant avec le doigt quelques maisons, c'est-à-dire trois ou quatre misérables cases qui étaient sur une colline. Lorsque nous fûmes arrivés au pied de cette colline, ils ne voulurent point nous permettre d'aller plus près de leurs cases. Il y avait un petit chemin à côté par où ils nous menèrent vers un autre village, nous regardant toujours avec défiance, et observant notre démarche. Quand nous nous fûmes rendus à ce village qui consistait en une quarantaine de cases couvertes de branches d'arbres, où il pouvait avoir quatre ou cinq cents personnes ; alors se voyant en assurance, ils nous approchèrent hardiment, et nous considérèrent à loisir. Ils prenaient surtout plaisir à regarder les Siamois, soit que leur vêtement leur plut, ou que n'en

ayant jamais vu de semblable, ils prissent plaisir à le voir pour la première fois. Leur curiosité nous parut à la fin importune, et chacun se mit à vouloir entrer dans leurs cases pour chercher à manger ; car quelque signe que nous leurs fissions que nous avions une extrême faim, et qu'ils nous donnassent à manger, ils se regardaient les uns les autres, et se prenaient à rire de toute leur force, sans faire semblant de nous entendre. Lorsque nous les conjurions le mieux qu'il nous était possible par des signes de nous vendre de leurs bœufs, ou de leurs moutons que nous voyons paître en grand nombre dans la campagne, ils nous disaient seulement ces deux mots qu'ils répétaient à tous moments, Tabac, Pataque. Je leur offris deux gros diamants que le premier ambassadeur m'avait donnés, lorsque nous le quittâmes ; mais ils n'en firent point de compte. Nul de nous n'avait, ni tabac, ni patates, qui était la seule monnaie qu'ils connaissaient, et qui avaient cours parmi eux. Le premier pilote fut le seul qui s'en trouva quelques-unes ; il leur en donna quatre pour un bœuf qu'ils ne vendent d'ordinaire aux Hollandais que pour sa longueur de tabac, mais qu'était-ce entre tant de personnes à demi mortes de faim, qui n'avaient mangé que quelques feuilles d'arbre depuis six jours entiers ? Celui-ci n'en fit part qu'à quelques-uns de sa nation, et de ses meilleurs amis. Aucun Siamois n'en pût avoir un seul morceau. Ainsi nous eûmes le cruel chagrin de nous voir mourir de faim dans l'abondance sans y oser porter la main ; car les Portugais ne nous défendaient pas moins d'approcher les troupeaux des Hottentots pour en prendre, que du bœuf qu'ils avaient fait cuire ; nous disant que s'ils voyaient que nous enlevassions quelque bœuf, ou quelque mouton par force, ils nous abandonneraient à la fureur de ces barbares.

Un mandarin voyant que les Hottentots ne voulaient point d'or monnayé, s'alla parer la tête de certains ornements d'or, et parût en cet état devant eux. Cette nouveauté leur plut et ils lui donnèrent un quartier de mouton pour ces ouvrages, qui valaient plus de cent pistoles. Mais à quoi n'oblige pas la nécessité ? rien ne tient contre la faim, principalement quand elle est

venue jusqu'à cet excès. Cette viande ne fut pas assez tôt cuite ; nous la mangeâmes à demi-crue, et cela ne nous fit que mettre en appétit. J'avais remarqué que les Portugais après avoir acheté leur bœuf, l'avaient écorché, et en avaient jeté la peau. Ce fut un trésor pour moi. J'en fis confidence à un de mes amis, qui était ce mandarin dont j'ai parlé. Nous l'allâmes chercher ensemble ; et l'ayant heureusement trouvée, nous la mîmes sur le feu pour la faire griller. Elle ne nous dura que deux repas, parce que les autres Siamois nous ayant découvert, il fallut leur en donner leur part. Un Hottentot m'ayant regardé fort attentivement, s'arrêta à considérer les boutons d'or que je portais à mon habit. Je lui fis entendre que s'il voulait me donner quelque chose à manger, je lui en ferais volontiers présent. Il y consentit, et s'en alla pour me chercher quelque chose. Je m'attendais à en avoir un mouton pour le moins, mais il ne m'apporta qu'une écuellée de lait, dont il fallut se contenter.

Nous passâmes la nuit dans cet endroit là, près d'un grand feu qu'on avait allumé vis-à-vis des cases des Hottentots. Ces barbares ne firent qu'hurler, et danser jusqu'au jour autour de leurs habitations, ce qui nous fit tenir sur nos gardes crainte d'être surpris ; car il ne faut pas douter que s'ils eussent eu le pouvoir de se défaire de nous, ils ne l'eussent fait à quelque prix que ce fut. Nous en partîmes le matin, et nous prîmes notre chemin du côté du rivage de la mer, où nous arrivâmes sur le midi. Ce fût un régal pour nous que d'y trouver des moucles le long des côtes. Après nous en être rassasiés, nous en fîmes provision pour le soir, car il nous fallût rentrer dans les bois, pour y chercher de l'eau. Quelque diligence que nous fissions, nous n'en pûmes trouver que la nuit, encore n'était-ce qu'un petit filet d'une eau fort sale ; mais en ce temps là on ne se donnait pas le loisir de la laisser reposer pour la boire. On campa auprès de ce petit ruisseau, et on fit garde toute la nuit chacun à son tour, dans la crainte qu'on avait que ces Caffres ne se vinssent jeter sur nous pour nous massacrer. On garda toujours cette coutume de veiller toute la nuit tour à tour, et de crier de temps en temps,

pour faire voir qu'on n'était pas endormi, et qu'on se tenait sur ses gardes.

Le jour suivant qui était le neuvième de notre marche, nous nous trouvâmes au pied d'une haute montagne, qu'il fallût traverser avec d'étranges peines. La faim nous prît plus forte que jamais, et nous ne trouvions rien pour l'apaiser. Du haut de la montagne, nous vîmes sur un coteau des herbes assez vertes, et quelques fleurs. On y courût, et on se mit à manger les moins amères avec un fort grand appétit. Cependant en apaisant la faim qui nous pressait, la soif s'augmentait, et nous causait un tourment inconcevable à quiconque ne l'aura pas éprouvé dans une pareille extrémité. Quelque grande que fût l'ardeur de notre soif, il fallut attendre jusqu'au soir pour boire, parce que nous ne trouvâmes, ni source, ni ruisseau, que bien avant dans la nuit au pied de cette montagne escarpée. On ne pouvait pas passer outre ; et ce fût là qu'on tint conseil, et qu'on résolut d'un commun accord de ne plus s'enfoncer, dans les terres, comme nous faisions pour abrégier le chemin, premièrement parce que le capitaine et les pilotes avouaient qu'ils s'étaient trompés, ne pouvant cacher leur erreur ; ajoutant qu'ils étaient incertains du lieu où étaient les Hollandais, du chemin qu'il fallait tenir, et du temps qu'il faudrait employer pour y arriver ; secondement, parce que côtoyant le rivage de la mer, nous trouverions des moules, des cancrelats, et d'autres insectes, plus facilement que dans les terres, dont on pourrait apaiser le cruel tourment que nous endurions de la faim ; et qu'enfin les rivières, les ruisseaux, et les fontaines venaient se rendre toutes à la mer, ainsi marchant le long de ses côtes nous ne souffririons plus tant de soif.

Pour exécuter la résolution, que nous avions prise le soir précédent, dès le grand matin nous prîmes le chemin de côtes de la mer. Nous arrivâmes au rivage deux heures avant midi. On découvrit d'abord une grande plage et au bout une grosse montagne qui s'avancait bien avant dans la mer. Cette vue réjouit tout le monde, parce que les pilotes nous assurèrent que c'était

là le Cap de Bonne-Espérance. Une si bonne nouvelle nous donna des forces, et sans se reposer, on se mit en chemin pour y arriver avant la nuit ; et quoi qu'il y eût cinq ou six lieues à faire, on marcha avec tant de force et de courage, nonobstant, notre extrême lassitude, qu'on arriva une heure avant soleil couché au pied de ce gros Cap qu'on avait vu le matin ; mais par malheur ce n'était pas celui qu'on nous avait fait espérer. Après s'être laissé aller au chagrin de se voir si éloigné, et presque hors d'espérance d'arriver aux habitations Hollandaises, on se consola un peu sur ce qu'un matelot, qui avait été à la découverte, nous dit qu'il y avait près de là une petite île presque couverte de moules avec une fort bonne source d'eau douce. On y fût à dessein d'y passer la nuit ; mais nous nous y trouvâmes si bien par la bonne chair que nous y fîmes, que nous y demeurâmes encore le jour suivant, et la nuit d'après. Ce séjour nous délassa beaucoup, et la nourriture que nous y prîmes remît un peu nos forces. Le premier soir en y arrivant, nous étant rassemblés selon notre coutume un peu à l'écart des Portugais, nous fûmes bien étonnés de ne plus voir un de nos mandarins. On le chercha de tous côtés ; on cria, mais inutilement ; il était demeuré en chemin manquant de forces. L'extrême aversion qu'il avait pour les herbes, et pour les fleurs, que tous les autres mangeaient avec quelque peu de goût, ne lui permît jamais d'en porter seulement à la bouche : D'où vient que nous ne fûmes pas surpris, qu'après avoir demeuré si longtemps sans rien prendre, il fût mort de faim, et de faiblesse, sans pouvoir se faire entendre, ni-être aperçu de personne. Nous en avions perdu un autre de la même manière quatre jours auparavant. Il faut que la misère endurecisse bien le cœur. En tout autre état que celui où j'étais, si j'eusse appris qu'un de mes amis fût mort d'une manière si pitoyable, j'en eusse été inconsolable ; mais alors le sentiment que j'eus de la perte de ce mandarin que je connaissais fort particulièrement ne me fut presque pas sensible. Tout ce que nous fîmes fût de témoigner un moment entre nous quelque regret de sa mort, et chacun ensuite se sépara pour aller chercher de quoi manger.

Après avoir demeuré un jour et deux nuits dans l'île dont nous avons déjà parlé, nous nous mîmes en chemin pour le Cap. Avant que de partir, on avait aperçu certains arbres secs, assez gros qui étaient percés par les deux bouts comme des trompettes. La soif qui nous avait paru jusqu'alors si cruelle, nous fit aviser d'une invention qui nous fût très, utile dans la suite. Chacun se saisit d'un de ses longs tubes, et l'ayant bien fermé par le bas, on le remplit d'eau pour la provision de tout le jour. Dans l'incertitude où l'on était du Cap de Bonne-Espérance les pilotes nous dirent, qu'il serait bon de monter sur la haute montagne qui était devant nous, parce que peut-être du sommet on pourrait avoir quelque connaissance sûre du lieu que nous cherchions, il n'en fallût pas davantage pour persuader tout le monde. On grimpa comme on pût sur cette hauteur, qui était fort escarpée, et il nous fallût faire une diligence, et des efforts extraordinaires pour la traverser cette journée-là ; encore primes-nous sur la droite, où la montagne n'était ni si rude, ni si élevée. Durant tout ce jour-là nous ne vécûmes que de quelques petites fleurs, et d'un peu d'herbes vertes, que nous trouvâmes çà et là en assez petit nombre. En descendant de cette montagne sur le soir, avec bien du regret de n'avoir pas pu découvrir ce que nous cherchions, nous aperçûmes une troupe d'éléphants à une demi-lieue de nous, qui paissaient dans une vaste campagne. Il y en pouvait avoir une vingtaine en tout, et il n'y en avait aucun d'une grandeur extraordinaire. Nous passâmes la nuit sur le rivage au pied de cette montagne. Le soleil n'était pas encore couché, quand on arriva au lieu où l'on devait camper. On se répandit de tous côtés, chacun cherchant de quoi manger ; mais on ne trouva rien ni sur les bords de la mer, ni dans les terres. De tous les Siamois je fus le seul, qui trouvai de quoi souper. Je cherchais des herbes, ou quelques fleurs pour manger, mais je n'en trouvai que de si amères, qu'il me fût impossible de les avaler. Après m'être longtemps fatigué inutilement, je m'en retournais, lorsque j'aperçus un serpent fort mince à la vérité, mais assez long. Il n'était pas plus gros que le pouce, mais il était bien aussi long que le bras. Je le poursuivis comme

il s'enfuyait, et je le tuai d'un coup de poignard. Nous le mîmes ainsi sur le feu sans autre précaution, et nous le mangeâmes tout entier, avec sa peau, sa tête, et les os, sans qu'il en restât quoi que ce soit. Il nous parût d'un fort bon goût, et je n'ai point trouvé de viande plus délicate durant tout ce voyage. Après notre petit souper, nous trouvâmes à dire un de nos trois interprètes. Il était destiné pour aller en France avec deux mandarins qui devaient porter à Sa Majesté très chrétienne un présent de la part du roi notre maître ; et ainsi nous ne fûmes plus que dix Siamois en y comptant les deux ambassadeurs. On décampa ce jour-là un peu plus tard qu'à l'ordinaire. À l'aube du jour, il s'était levé un gros brouillard qui avait obscurci tout l'horizon ; ainsi il était déjà grand jour quand on partit. À peine eût-on fait un quart de lieue, qu'il s'éleva un vent le plus incommode, et le plus impétueux que j'aie vu de ma vie ; car outre qu'il était extrêmement froid, et qu'il nous donnait dans le visage, il était si violent qu'il ne nous permettait pas de mettre un pied devant l'autre. Peut-être que la faiblesse où nous étions, nous faisait paraître ce vent plus fort qu'il n'était effectivement. Quoi qu'il en soit nous fûmes obligés de louvoyer comme on dit sur mer, et de changer de route, c'est-à-dire d'aller tantôt à gauche, et tantôt à droite pour avancer un peu vers notre terme. Environ deux heures après midi, le vent nous amena une grosse pluie qui dura jusqu'au soir. Elle était si épaisse, si pesante, qu'on ne songea plus qu'à s'en garantir. Les uns se mettaient à l'abri sous quelques petits arbres secs, les autres s'allaient cacher dans le creux des rochers, et plusieurs ne trouvant aucun endroit pour se mettre à couvert, s'appuyaient le dos contre la hauteur d'une ravine, et se pressaient les uns les autres pour s'échauffer un peu, et essuyer ainsi le moins incommodément qu'il se pouvait la violence de l'orage. Il serait bien difficile de faire comprendre les peines, et les douleurs que nous endurâmes du froid, du vent, et de la pluie durant le reste de la journée, et toute la nuit suivante. Nous ne comptons pour rien, la faim extrême qui nous tourmentait, n'ayant rien pu trouver à manger pendant notre marche, et n'ayant bu que de l'eau de la pluie qui tombait.

La lassitude, et les autres fatigues des jours précédents, paraissaient tolérables en comparaison de la misère, et des maux que nous souffrions alors, tremblant continuellement, et trempés de toutes parts sans pouvoir fermer l'œil, ni même pouvoir nous coucher pour nous délasser un peu.

Jamais nuit ne m'avait parue si longue, ni si ennuyeuse, et il nous sembla que nous étions soulagés de la moitié de nos peines quand nous vîmes paraître le jour. On peut assez imaginer l'engourdissement, la faiblesse, et les autres maux que nous sentions après une si fâcheuse nuit. Mais nous autres Siamois fûmes encore bien plus étonnés, et bien autrement tristes, lorsque nous mettant en devoir de joindre les Portugais, nous vîmes qu'ils ne paraissaient plus. Nous avions beau regarder de côté et d'autre, crier et chercher de toutes parts ; il nous fut impossible, d'en voir un seul, mais même de savoir le chemin qu'ils avaient pris. Dans un si cruel abandon, tous les maux que nous avions essuyés jusqu'alors, revinrent tout d'un coup nous accabler, et se faire sentir avec plus de violence. La faim, la soif, la lassitude, le chagrin, la terreur, la rage, et le désespoir se saisirent de notre cœur. Nous nous regardions les uns les autres tout étonnés, à demi-morts, dans un profond silence, et sans aucun sentiment. Ensuite étant un peu revenus de cet état, le second ambassadeur reprit courage le premier, et le fit un peu revenir aux autres. Il nous assembla tous pour délibérer de ce que nous avions à faire dans la conjoncture présente, et nous parla en ces termes.

Vous voyez tous aussi bien que moi, FIDÈLES SIAMOIS, nous dit-il, le malheureux état où nous sommes réduits à présent. Après le naufrage que nous avons fait, où nous avons tout perdu, il nous restait encore quelque consolation. Tandis que nous avons été avec les Portugais, ils nous servaient de guides, et en quelque façon de sauvegardes, soit contre la fureur des éléphants, des tigres, des lions, et des autres monstres de ces vastes forêts, soit surtout contre les habitants de ces pays, qui sont encore plus cruels, et plus à craindre que les bêtes les plus

farouches. Je veux croire que nous ayant bien traités jusqu'à présent, ils ne nous ont quittés que pour de grandes raisons.

N'avons-nous pas été obligés nous-mêmes de laisser notre premier ambassadeur au milieu d'une horrible solitude, dans le dessein de le secourir, si nous étions assez heureux pour le pouvoir faire. Dans la perte même de nos deux mandarins, et des autres Siamois qui sont déjà morts, nous avons éprouvé que dans une extrême nécessité, on n'a point de ressentiment pour le malheur de ses proches ; et qu'à la fin à force de pâtir soi-même, et de voir pâtir les autres, on n'a nulle pitié pour personne. Ainsi je ne blâme point leur résolution qui peut être louable. Nous ne devons accuser que notre destin qui nous a séparé d'eux cette nuit, et qui nous a empêché de découvrir leur marche. Mais quand ils nous auraient abandonnés sans raison, il n'est pas temps de nous récrier contre eux. En nous plaignant de leur lâcheté, et de leur peu de foi à notre égard, nous ne remédions pas aux grands maux qui nous menacent. Tachons de les oublier pour n'avoir pas le cruel déplaisir de nous souvenir qu'ils nous ont laissés, ou que nous les avons perdus ; et faisons à présent comme si nous ne les avions jamais vus. Nous avons reçu d'eux à la vérité quelque petit soulagement, mais nous pourrons bien nous en passer. Peut-être que le Dieu qui gouverne le ciel, et la terre, touché par les mérites de notre grand roi, nous voyant ainsi destitués de tout secours humain prendra un soin particulier de nos vies. Ainsi sans délibérer davantage, nous n'avons qu'à suivre toujours les côtes de la mer, comme on avait résolu auparavant. Il y a une seule chose que nous devons préférer à tout le reste, et de laquelle si j'étais sûr, je ne me soucierais plus de mon sort, quelque malheureux qu'il pût être. Vous êtes tous témoins du profond respect que j'ai toujours eu pour la lettre du grand roi notre maître. Mon premier, ou plutôt mon unique soin dans notre naufrage, fut de la sauver. Je ne puis même attribuer mon salut qu'à la bonne fortune qui accompagne toujours ce qui a eu une seule fois l'honneur d'approcher la suprême majesté du grand roi que nous servons. Depuis ce temps-là vous avez vu avec quelle circonspection je

l'ai portée. Quand nous nous sommes campés sur des montagnes, j'ai toujours eu le soin de la placer au sommet, ou au-dessus de la tête de ceux de notre troupe ; et me mettant un peu plus bas, je me tenais dans une distance convenable pour la garder ; et quand nous nous arrêtons dans les plaines, je l'ai toujours attachée à la cime des plus hauts arbres que je pouvais trouver auprès de nous. Pendant le chemin, je l'ai portée sur mes épaules le plus que j'ai pu, et je ne l'ai jamais confiée à d'autre, que lorsque mes forces n'étaient presque pas capables de me porter moi-même. Dans l'incertitude où je suis, si je pourrai vous suivre longtemps, j'ordonne de la part du grand roi notre maître au troisième ambassadeur ; et il aura le soin, s'il vient à manquer après moi, d'en user de même à l'égard du premier mandarin, et avec les mêmes circonstances, j'ordonne dis-je au troisième ambassadeur, si je meurs devant lui, de prendre les mêmes soins de cette auguste lettre ; afin, que ne pouvant la porter à celui pour que elle était destinée, s'il reste quelque Siamois, il est le bonheur de la remettre entre les mains de sa Majesté. Que si par le dernier des malheurs aucun de nous ne pouvait arriver au Cap de Bonne-Espérance, celui qui en sera chargé le dernier l'entertera avant que de mourir sur une montagne si cela se peut, ou dans le lieu le plus élevé qu'il sera possible de trouver ; afin qu'ayant mis ce précieux dépôt hors d'insulte, et de tout accident, il meure lui-même prosterné auprès, montrant après sa mort le respect qu'il lui devait durant la vie. Voilà ce que j'avais à vous recommander. Après cette précaution reprenons notre premier courage, ne nous séparons jamais, allons à petites journées, la fortune du grand roi notre maître nous protégera toujours, et l'étoile qui préside à son bonheur veillera à notre conservation.

Ce discours fit beaucoup d'impression sur les esprits. Il n'y eut personne qui ne sentit de la vigueur, et de la résolution pour exécuter ces ordres. On convint qu'il fallait suivre les Portugais le mieux qu'on pourrait, et prendre le chemin que nous jugerions être celui qu'ils auraient suivi. Ainsi sans hésiter d'avantage nous nous mêmes à marcher. Il y avait devant nous une

grande montagne assez étendue, et un peu à côté sur la droite une petite colline. Voyant la hauteur escarpée de la montagne, nous nous persuadâmes aisément que les Portugais fatigués comme ils étaient, n'auraient pas entrepris d'y monter. Il semblait que c'était la plus droite route, mais comme il était impossible de la tenir, nous jugeâmes aisément qu'il fallait prendre sur la droite, et passer sur la hauteur que nous voyons devant nous. Cette journée, après la fâcheuse nuit que nous avions passée me causa d'étranges douleurs non seulement à cause que mes jambes étaient roides et engourdis, mais surtout parce qu'elles commencèrent à s'enfler avec tout mon corps d'une manière extraordinaire. Quelques jours après, il sortit de tout mon corps, et surtout des jambes une eau blanchâtre, et pleine d'écume avec des douleurs très cuisantes qui me durèrent pendant tout le voyage. Sans cette expérience, je n'eusse jamais pu imaginer que la vie de l'homme eut été assez forte pour résister si longtemps, à une si grande multitude de maux si violents.

Nous allions fort vite, au moins nous semblait-il que nous faisions grande diligence, quoi qu'en effet nous ne fissions pas beaucoup de chemin. Sur le midi nous arrivâmes bien las, et bien fatigués au bord d'une rivière qui pouvait avoir soixante pieds de large, et sept ou huit pieds de profondeur. Quand nous arrivâmes au rivage, nous doutâmes si les Portugais l'avaient traversée ; car quoi qu'elle ne fût pas extraordinairement large, elle était furieusement rapide. Nous essayâmes de la passer, mais le courant était si précipité, qu'il nous allait emporter si nous ne fussions retournés sur nos pas au plus vite.

Cependant dans l'incertitude, où nous étions si les Portugais étaient passés au-delà, on résolut de tenter encore une fois le passage. Pour le faire avec moins de péril, on s'avisa d'une invention qui ne réussit pourtant pas. On lia ensemble toutes les écharpes que nous avions, formant le dessein que le plus robuste d'entre nous passerait de l'autre côté, pour y porter un bout qu'il attacherait à un arbre qu'on voyait sur le bord, afin qu'ensuite chacun à la faveur de cette grande écharpe pût passer

de l'autre côté, sans être emporté par le fil de l'eau. Un mandarin le plus robuste de la troupe se chargea de cette commission, mais il ne fût pas au milieu de la rivière, que ne pouvant résister au courant de l'eau, il fût obligé de quitter le bout de l'écharpe, pour gagner l'autre bord, ce qu'il ne put faire qu'avec un extrême péril de sa vie. L'eau coulait avec tant d'impétuosité, que malgré tous ses efforts, et toute son adresse, il fût jeté contre une avance de terre qui entraît dans la rivière, dont il eût l'épaule toute froissée, et le corps fort maltraité. Il remonta à pied le long du rivage vis-à-vis de nous, et nous cria qu'il était impossible que les Portugais eussent pris cette route-là. On lui dit de venir nous rejoindre, et pour le faire, il fût obligé de monter bien haut au-dessus de nous, avant que de se mettre à la nage, encore eut-il assez d'affaire à aborder au lieu où nous l'attendions.

Persuadés ainsi que les Portugais n'avaient pas traversé la rivière nous conclûmes aisément, qu'ils avaient suivi le long des bords en remontant. Nous primes ce chemin, après nous être rafraîchis avec un peu d'eau que nous bûmes car nous ne trouvâmes de tout ce jour-là quoi que-ce soit qu'on pût manger. Nous n'eûmes pas fait une demi-lieue, que nous trouvâmes un bas tout déchiré, ce qui nous assura que les Portugais avaient pris cette route. Après bien des peines, nous arrivâmes au bas d'une montagne qui était creuse par le pied, comme si la nature en avait voulu faire un logement pour les passants. Il y eut assez d'espace pour nous y loger tous ensemble, et nous y passâmes la nuit qui fut bien froide, et par conséquent bien douloureuse. Il y avait déjà quelques jours, que les pieds et les jambes m'étaient tellement enflés, que je ne pouvais porter ni bas, ni souliers ; mais cette incommodité s'augmenta extraordinairement par l'extrême froid que j'endurai cette nuit-là, et par l'humidité du rocher. En m'éveillant le matin je trouvai sous moi un espace de terre assez considérable couverte d'eau et d'écume qui étaient sortis de mes pieds. Cependant quelque faible que je fusse, je trouvai des forces le lendemain quand les autres se mirent en état de partir. Il me semblait qu'à mesure que je souffrais plus

de maux, je prenais aussi plus de soin à prolonger ma vie, comme si elle m'eut paru plus précieuse, étant devenue plus misérable, soit que j'espérasse plus que jamais de la conserver, après avoir si longtemps, et si cruellement pâti, et couru tant de risque sans la perdre. Nous côtoyâmes encore tout le lendemain les bords de la rivière, dans l'espérance de trouver les Portugais, que nous jugions n'être pas fort éloignés. De temps en temps, nous trouvions des marques de leurs traces, et des endroits où ils avoient passés. À un quart de lieue du rocher où-nous avions couché, un de nos gens aperçût un peu à l'écart un fusil, avec une boîte à poudre toute pleine, qu'un Portugais y avait sans doute laissés n'ayant pas la force de les porter davantage. Cette rencontre nous fut d'une grande utilité par la suite. Nous détachâmes le bois, et le canon, et nous reprîmes la batterie avec la boîte à poudre pour faire du feu. Cela nous vint fort à propos ; car depuis que nous avions suivi le rivage, nous n'avions absolument rien trouvé, et nous étions presque morts de faim ! Aussitôt nous fîmes du feu et voyant que mes souliers m'étaient non seulement inutiles, ne les pouvant chausser, mais même, embarrassants, ayant voulu les porter toujours à la main dans l'espérance de guérir de mes enflures, la nécessité l'emporta sur toute autre considération. J'en séparai toutes les pièces, et les ayant bien fait griller, nous les mangeâmes d'un fort grand appétit. Ce n'est pas que nous y trouvassions du goût, car le cuir en était si sec, qu'il n'y était resté aucun suc, mais c'était assez qu'il n'y eût point d'amertume, et qu'on pût les avaler, si grande était la faim qui nous tourmentait alors. Nous essayâmes ensuite de manger le chapeau d'un de nos valets, après l'avoir bien fait griller, mais nous n'en pûmes jamais venir à bout pour le pouvoir mâcher, il fallait en faire cuire les pièces jusqu'à les mettre en cendre, et dans cet état elles étaient si amères, et si dégoûtantes, qu'elles nous révoltaient l'estomac tout affamé qu'il pût être.

Après ce repas, nous reprîmes notre route, et-nous vîmes encore en passant le long d'un coteau, des preuves bien sensibles, que les Portugais côtoyaient les bords de la rivière comme nous. Ce fût un de nos interprètes qui les avait suivis,

que nous trouvâmes mort, les genoux en terre, et les mains, la tête, et le reste du corps appuyés dessus. Les deux interprètes qui nous restaient, étant mestics, c'est-à-dire nés de Portugais, et de Siamoise, n'avaient pas voulu se séparer des Portugais, et nous avaient abandonnés le jour que ceux-ci nous quittèrent, pour se mettre avec eux. Celui-ci nous paraissait être mort de froid, le voyant ainsi ramassé sur ses genoux, et appuyé contre un coteau, dans un endroit tout rempli d'herbes. Nous nous arrê tâmes un peu dans cet endroit, qui parût délicieux, où nous trouvâmes de si belle, et de si bonne verdure. Chacun fit une petite provision d'herbes et de feuilles les moins amères qu'il pût trouver pour le souper du soir.

Nous poursuivîmes notre chemin qui commençait déjà à nous bien ennuyer, voyant que les Portugais étaient toujours devant nous, et que nous nous fatiguions depuis tant de jours sans les pouvoir rejoindre. Il n'y eût personne d'entre nous, qui ne fût bien fâché d'être venu si loin avec tant d'incommodité. On regretta surtout la petite île que nous avions passée trois ou quatre jours auparavant, où nous avions trouvé de très bonne eau, et quantité de moules, qui a été le mets le plus délicat que nous ayons mangé durant le temps de notre voyage.

Le murmure et le chagrin s'augmentèrent le soir. Quand nous fûmes arrivés au lieu où nous devons coucher, il n'y avait que deux chemins à tenir lesquels étaient très difficiles, et il était impossible de connaître lequel des deux les Portugais avaient suivi. D'un côté il y avait une montagne fort rude, et de l'autre ce n'était qu'un marécage coupé de divers canaux que faisait la rivière que nous avions toujours suivie, et qui en plusieurs endroits inondaient une partie de la campagne.

Nous ne pouvions croire que les Portugais eussent traversé la montagne où il fallait beaucoup grimper ; il était encore plus difficile de savoir s'ils étaient entrés dans le marais qui nous paraissait presque tout inondé, et où nous ne pûmes jamais re-

marquer de leurs vestiges, ni aucune marque qui nous fit soupçonner qu'ils y eussent passé.

Dans cet embarras nous délibérâmes une partie de la nuit sur le parti que nous avions à prendre, s'il falloir passer outre, ou s'il fallait retourner sur nos pas. Les difficultés qui se trouvèrent à choisir la route qu'il fallait tenir, nous avaient tellement alarmés, que tout le monde fût d'avis de ne pas aller plus avant ; surtout quand on vint à considérer qu'il était impossible de traverser le marais sans se mettre en danger de périr mille fois ; et que si on passait sur la montagne, on s'exposerait à mourir de faim, et de soif, parce qu'il n'y avait pas d'apparence qu'il y eût de l'eau, et il fallait employer plus d'un où deux jours à la passer.

Après qu'on eut pris cette résolution, on conclut d'un commun accord que nous retournerions à la petite île dont j'ai déjà parlé ci-devant ; que nous y demeurerions trois ou quatre jours vivant des moules qui y sont en abondance, en attendant nouvelle des Portugais, et qu'après que ces rafraîchissements seraient finis, si on n'en recevait aucune, nous irions trouver les Hottentots dans les bois, nous offrir à eux pour garder leurs troupeaux, et les servir comme leurs esclaves. Cette condition nous paraissait infiniment plus douce ; que le malheureux état où nous étions réduit depuis si longtemps.

Nous espérions que ces peuples tout barbares qu'ils fussent seraient touchés de nos malheurs, et que le service que nous leur rendrions, les obligerait à nous donner quelque nourriture pour ne nous pas voir mourir de faim devant eux. Ce dernier parti que notre misère nous fit prendre, fait assez voir le déplorable état où nous étions réduits. En effet il faut bien se sentir misérable pour s'estimer heureux de servir en qualité de valet un peuple le plus abject, le plus sale, et le plus abominable qui soit sous le ciel, et qu'on ne voudrait pas même recevoir chez soi pour esclave.

Ayant pris cette résolution, il nous tardait qu'il ne fit jour pour partir. Dès que l'aube parut, nous nous mîmes en chemin, et nous marchâmes avec tant de courage dans le désir de revoir cette île si désirée, et d'y soulager la faim qui nous devenait chaque jour plus insupportable, que nous y arrivâmes en trois jours. Dès que nous aperçûmes ce lieu si agréable, et si salubre pour nous, nous sentîmes une joie extraordinaire. Chacun s'efforça d'y entrer le premier, mais la diligence des plus pressés fut inutile, car la marée en avait fermé le passage. Cette île à proprement parler n'était qu'un rocher assez élevé de figure ronde, qui pouvait bien avoir cent pas de circuit de haute mer, et quand la mer baissait, on voyait tout à l'entour diverses petites roches qui se découvraient sur le gravier, il y avait un sentier de sable qui joignait le rocher avec le continent, et on ne pouvait y aller, que quand la mer se retirait ; parce que les marées pendant que nous y fûmes, furent si hautes, qu'elles couvraient de plus de cinq pieds d'eau le chemin qui conduisait au rocher. Nous y passâmes cinq jours entiers, et nous allions quand la marée nous le permettait, chercher les moules qui restaient sur le sable entre les rochers. Après en avoir amassé suffisamment pour toute la journée, nous en mangions une partie ; et nous exposions l'autre au soleil, ou nous la mettions dans le feu pour le soir. Toutes les côtes voisines étaient extrêmement désertes, et si arides, qu'on n'y trouvait que quelques petits arbres secs pour allumer du feu, dont nous ne pouvions pas nous passer. Car à peine nous étions, nous endormis quelques moments durant la nuit, que nous nous éveillions, tout le corps engourdi, et glacé.

Voyant que le bois nous manquait sur le rivage, quelques-uns allèrent en chercher plus avant dans les terres ; mais il n'y avait aux environs que des déserts pleins de sable et de rochers escarpés, sans arbres, et sans aucune verdure. On trouva beaucoup de fiente d'éléphants qui nous servît deux ou trois jours à entretenir notre petit feu. Enfin tout ce dernier secours nous ayant manqué, la rigueur du froid nous fit abandonner cette île qui nous avait fourni des rafraîchissements si à propos dans

notre extrême besoin, et on prit le parti de chercher les Hottentots. Ce chagrin était augmenté par la triste pensée d'aller nous mettre au service, et à la discrétion de la plus horrible, et de la plus barbare de toutes les nations de l'univers. Mais à quoi ne nous fussions-nous pas exposés pour sauver cette vie qui nous avait coûté si cher, dans l'espérance de la rendre meilleure.

Ainsi après y avoir demeuré six jours, nous en partîmes avec un fort grand regret des moules, et de l'eau douce que nous y laissions. Ce qui acheva de nous déterminer de quitter ce poste fut que les Portugais ne nous faisant point savoir de leurs nouvelles, nous crûmes, ou qu'ils étaient tous morts en chemin ; ou qu'ils croyaient eux-mêmes que nous avions péri dans le voyage ; ou enfin que les gens qu'ils nous avaient envoyés ne viendraient pas nous déterrer dans cette île écartée.

Avant que de nous mettre en chemin, nous fîmes provision d'eau douce, et de moules ; chacun en prit autant qu'il en pouvoir porter. Nous fumes coucher la première journée au bord d'un étang d'eau salée, tout auprès d'une montagne où nous avions déjà campé. Bien nous en prit d'avoir fait provision d'eau douce et de moules pour toute la journée, car nous ne trouvâmes quoi que ce soit qui fut bon à manger. Dès qu'il fût jour, chacun se mit en campagne pour chercher de quoi vivre. On chercha de tous côtés aux environs un peu d'herbes, ou quelques feuilles d'arbre ; on avait bien des moules, mais nous voulions les garder pour une plus prenante nécessité. Quelques-uns descendirent dans le lac pour y trouver quelques poissons, mais inutilement, ce n'était qu'un amas d'eau salée, et pleine de bourbe.

Tandis que tout le monde était ainsi dispersé, ceux qui étaient près du lac aperçurent trois Hottentots qui venaient droit à eux. Aussitôt à un signal que nos gens nous firent nous nous rassemblâmes tous, comme nous en étions convenus, et nous attendîmes ces trois Caffres qui marchaient à grand pas pour nous joindre. Dès qu'ils nous eurent approchés, nous re-

connûmes qu'ils avaient commerce avec les Européens aux pipes dont ils se servaient. Au commencement nous fûmes fort embarrassés aussi bien qu'eux pour nous entendre, car quand ils furent auprès de nous, ils nous firent signe de leurs mains, nous en montrant six doigts élevés, et criant de toutes leurs forces, Hollanda, Hollanda, nous montrant de leurs doigts ainsi ajustés le chemin qu'il fallait tenir, et nous faisant signe de les suivre. Nous fûmes en peine d'abord sur ce que nous avions à faire. Quelques-uns crûrent que ces trois Hottentots étaient des espions, et des émissaires de ceux que nous avions déjà rencontrés, qui nous voulaient massacrer ; les autres croyaient entendre par le signal qu'ils nous faisaient, que le Cap de Bonne-Espérance n'était éloigné que de six journées. On délibéra quelque temps, et on se détermina enfin à suivre ces guides quelque part qu'ils nous menassent ; parce qu'aussi bien il ne nous pouvait rien arriver de pire que ce que nous avions déjà souffert, et que la mort même ne pouvait que finir tant de malheurs, qui nous rendaient la vie si ennuyeuse, et si cruelle. Nous ne fûmes pas longtemps dans notre premier soupçon que ces Hottentots étaient des espions, et nous reconnûmes aisément qu'ils n'étaient pas si simples que les premiers que nous avions rencontrés, et qu'ils avaient même commerce avec les Européens. Ils avaient apporté avec eux un quartier de mouton : la faim nous obligea à leur en demander, mais ils nous firent connaître qu'ils nous le laisseraient si nous leur donnions de l'argent. Leur ayant témoigné que nous n'en avions pas, ils nous firent signe que nous leur donnassions nos boutons qui étaient d'or, et d'argent. Je leur en donnai six d'or, et ils m'abandonnèrent le quartier de mouton que je fis aussitôt griller, et que je partageai ensuite à ceux de notre troupe.

Ces Caffres dès qu'ils nous eurent rencontrés nous pressaient fort de les suivre, et ils faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour nous faire prendre les devants, et avancer le pas. Ils se mettaient devant nous, et ayant marché quelque temps, ils nous venaient rejoindre pour nous presser d'aller. Il était environ midi quand nous quittâmes l'étang d'eau salée, et ces Hottentots

nous menèrent camper auprès d'une hauteur. Nous couchâmes au pied, quoi que les Hottentots qui n'étaient pas à beaucoup près si faibles ni si fatigués que nous, nous appelassent pour les aller rejoindre au sommet, et y passer la nuit. Le chemin avait été fort rude, et nous avons beaucoup marché. De quinze que nous étions, il y en eut sept qui se trouvèrent si incommodés, qu'il leur était impossible de mettre un pied devant l'autre, quand il fallut marcher le lendemain.

Nous tîmes conseil sur ce qu'il y avait à faire dans cette triple conjoncture, et on résolut de laisser-là les plus faibles avec une partie des moules sèches que nous avons encore, les assurant que, dès que nous aurions trouvé une habitation Hollandaise, nous leurs enverrions des voitures commodes. Il fallût bien qu'ils y consentissent quelque dure que leur fût cette séparation, puisqu'ils ne pouvaient absolument passer outre. À la vérité nous étions tous fort maltraités. Il n'y en avait pas un de nous, qui n'eût le corps, et surtout les cuisses, et les pieds extraordinairement enflés ; mais les pauvres Siamois que nous laissâmes faisaient peur, tant ils étaient hideux, et défigurés. Ceux qui partaient furent bien affligés de laisser ainsi leurs camarades, dans l'incertitude de ne les revoir jamais ; mais ils n'eussent reçu nul soulagement de nous, si nous eussions resté pour mourir avec eux. Après nous être dit un triste adieu, nous qui étions moins faibles nous mêmes en chemin pour suivre nos guides, qui nous avaient éveillés de fort grand matin. Comme je fus un des premiers qui fus prêt à partir, je fus témoin d'une chose assez désagréable à voir, et à dire, mais qu'on sera pourtant bien aise de savoir pour connaître la saleté et l'infection de cette puante et infâme nation. Après que nos trois Hottentots eurent fait du feu le matin pour se réchauffer, la nuit ayant été fort froide, et voyant que nous étions prêt à partir, ils prirent les charbons éteints, et les ayant mis dans un trou qu'ils creusèrent exprès, ils urinèrent dessus, et broyèrent tout ensemble durant quelque temps. Voyant ensuite que tout était assez liquide, ils s'en frottèrent tout le corps, les bras, et les jambes, et tout le visage fort longtemps. Après cette belle cérémonie, ils se vinrent

présenter devant nous. Ils s'impatientsaient beaucoup de nous voir aller si lentement, mais le mal était sans remède. Enfin ils perdirent patience, et après avoir parlé quelque temps ensemble, deux se détachèrent, et prirent le devant en grande diligence. Pour le troisième il resta toujours avec nous sans nous abandonner jamais, s'arrêtant quand nous voulions, et autant de temps que nous en avions besoin.

Nous fûmes six jours entiers à suivre notre guide avec des peines, et des fatigues, qui nous parurent beaucoup plus insupportables que les précédentes. Il fallait incessamment monter, et descendre par des lieux qui nous faisaient peur seulement à voir.

Cet Hottentot accoutumé toute sa vie à grimper sur les hauteurs les plus escarpées, avait assez de peine à se tirer de ce mauvais pas. Quelques-uns prirent une fois résolution de l'assommer, voyant qu'il commençait à monter sur une montagne si rude qu'ils la croyaient inaccessible, se persuadant qu'il nous y menait à dessein de nous faire tous périr.

Le second ambassadeur les blâma fort sévèrement, leur disant que le pauvre homme faisait tout ce qu'il pouvait, et qu'il ne fallait pas payer par un crime si horrible les grands services qu'il nous rendait avec tant de peine sans y être obligé. Comme les difficultés, qui étonnent à la première vue les personnes naturellement timides, s'aplanissent dans la suite quand on les envisage de près ; ainsi ces lieux que nous croyons de loin si dangereux, ne nous paraissaient pas tels quand nous avions avancé, et à mesure que nous montions, il nous semblait que la pente en devenait plus facile : quoi qu'il en soit avec tous nos maux, la lassitude, la faim, et la soif, nous en venions à bout.

Pendant ce temps là nous ne vivions que de quelques moules séchées au soleil, que nous épargnions le mieux qu'il nous était possible ; et nous étions heureux quand nous rencontrions certains petits arbres verts, dont les feuilles avaient une petite aigreur qui nous semblait fort appétissante ; elles nous

servaient d'un grand ragoût, mêlées avec nos moucles sèches. Une espèce de grenouille verte qu'on appelle des raines nous paraissaient aussi très délicates, et d'un fort bon goût. Nous en avions déjà mangé quelquefois en passant par un chemin plein de verdure où elles se nourrissent, et nous en trouvions assez souvent, dont nous ne manquions pas de profiter, aussi bien que des sauterelles qui ne sont pas à beaucoup près si savoureuses. Je ne ferai pas difficulté de dire que l'insecte qui nous parut le plus agréable au goût, était une espèce de grosse mouche ou de hanneton fort noir, qui ne se trouve et qui ne vit que dans l'ordure : nous en trouvâmes beaucoup sur la fiente des éléphants dans le chemin où nous conduisait l'Hottentot, au travers des vallées, et des montagnes. Toute la préparation que nous y apportions avant que de les manger, c'était de les faire griller au feu, et nous les trouvions merveilleux. Ces connaissances pourront être utiles à ceux qui tomberont dans l'extrémité où nous avons demeuré si longtemps.

Enfin le trente-unième jour de notre marche après notre malheureux naufrage, et le sixième après que nous eûmes heureusement trouver les Hottentots dont nous avons parlé, sur les dix heures du matin en descendant une colline, nous aperçûmes quatre personnes sur le sommet d'une très haute montagne qui était devant nous, et qu'il fallait traverser. La première fois que nous les vîmes, nous les prîmes pour des Hottentots, parce que l'éloignement où nous étions ne nous permettait pas de les distinguer, et il ne nous pouvait pas venir dans l'esprit que ce fussent d'autres gens. Comme ils venaient à nous, et que nous allions à eux, nous fûmes bientôt agréablement détrompés, et nous reconnûmes aisément qu'il y avait deux Hollandais, et que les deux autres étaient les Hottentots qui nous avaient laissés il y avait quatre jours, pour prendre le devant et venir donner de nos nouvelles aux Hollandais. À cette vue nous ressentîmes tout à coup une joie extraordinaire. Il nous semblait que nous avions trouvé nos libérateurs, et nous étions persuadés qu'après avoir essuyé tant de maux, notre vie était en sûreté. Ce sentiment de joie s'augmenta quand ils nous abordèrent. La première chose

qu'ils nous demandèrent fût si nous étions Siamois, et où étaient les ambassadeurs du roi notre maître, et la lettre qu'ils portaient. Quand on les leur eut marqués, les deux Hollandais leur firent beaucoup de civilités ; après quoi nous faisant signe de nous asseoir, ils firent approcher les deux Caffres qui les accompagnaient chargés de quelques rafraîchissements qu'ils nous apportaient. Quand nous vîmes qu'ils nous portaient du pain frais, et de la viande cuite et du vin, nous ne fûmes pas maîtres de notre reconnaissance : les uns se jetaient à leurs pieds et leur embrassaient les genoux, les autres les appelaient leurs pères et leurs libérateurs, enfin il n'y en eut pas un qui ne leur fit voir des marques d'une amitié extraordinaire.

En mon particulier j'en fus si pénétré, que je voulus sur le champ leur faire voir combien j'étais sensible au bien qu'ils me faisaient. Le premier ambassadeur, lorsqu'il nous ordonna de le laisser sur le chemin, et d'aller lui chercher quelque voiture pour le mener au Cap, se défit de plusieurs pierreries que le roi notre maître lui avait données pour en faire divers présents : il me donna cinq gros diamants, enchâssés dans autant de bagues d'or. Quand je vis ces Hollandais nous faire part si honnêtement de leurs rafraîchissements, je fis présent à chacun d'eux d'une de ces bagues pour les remercier de la vie qu'ils me redonnaient.

Je ne sais si on pourra croire ce que je vais dire, et j'ai eu de la peine à le raconter, quoi que j'en aie été non seulement témoin, mais encore que je l'aie éprouvé moi-même. Néanmoins cette vérité est de la nature de celles qui n'ont guère de vraisemblance, et qu'on ne peut croire qu'avec beaucoup de répugnance, et de soupçon. Cependant puisqu'on m'a ordonné de dire tous les accidents qui nous sont survenus pendant notre triste voyage, je ne ferai pas difficulté d'ajouter celui-ci, n'imposant à personne la nécessité, ni de l'entendre, ni de le croire sur ma parole. Quand les Hollandais nous eurent donné à manger, et que nous eûmes bu le peu de vin qu'ils nous avaient apporté, nous nous sentîmes tous faibles, et dans une si grande impossibilité de passer outre, que nul de nous ne pût se lever, qu'avec des

peines, et des douleurs incroyables. En un mot, quoi que les deux Hollandais nous pussent dire qu'il ne nous restait qu'une heure de chemin à faire pour nous rendre à une de leurs habitations où nous nous reposerions à loisir ; nul de toute notre troupe ne se sentit ni assez de force, ni assez de courage pour entreprendre d'y aller. Faisant quelquefois ensuite réflexion à cette disposition si surprenante, et à un effet si contraire à celui qu'on devait attendre naturellement de nous dans cette rencontre ; je ne puis en trouver d'autre raison que celle-ci que je vais dire, comme elle m'est venue naturellement dans l'esprit, en laissant la décision à ceux qui ont de l'étude, ou plus de lumière que moi.

Tandis que nous nous crûmes en danger de périr, si nous ne nous sauvions pas en nous efforçant de marcher ; cette crainte si terrible faisait tant d'impression sur notre imagination, qu'elle nous faisait trouver des forces dans notre extrême faiblesse par des efforts extraordinaires. Que ne fait-on pas pour se tirer d'un péril présent, où l'on voit qu'il faut mourir d'une mort infâme ou cruelle ? Pendant le chemin nous ne songions qu'à nous délivrer de l'extrême misère qui nous accablait tous les jours de plus en plus. Le déplorable état de nos compagnons que nous avons été obligés de laisser dans les bois, ou que nous avons perdus : l'affreuse mort de ceux que nous avons trouvés étendus sur le chemin, nous épouvantait à chaque pas, et nous donnait de nouvelles forces. D'ailleurs l'espérance que nous avions, sur tout après avoir rencontré ces trois Hottentots, que nous serions bientôt délivrés de tous nos maux, nous faisait croire chaque jour, que le jour suivant serait le commencement de notre salut, et nous nous persuadions le matin en partant, que le soir nous serions rendus au Cap de Bonne-Espérance. Ces diverses pensées nous occupaient incessamment l'esprit, et amusaient notre imagination de ces idées tantôt effrayantes, et tantôt agréables. Nous faisons des efforts continuels, et nous surmontons toutes sortes de difficultés, sans être arrêtés ni par les périls et les obstacles qui se présentaient, ni par les cuisantes douleurs qui nous accablaient. Au contraire dès que nous ne

fûmes plus soutenus par ces grandes pensées, que nous fûmes délivrés de la crainte de la mort, et que notre espérance fut remplie, il ne faut pas s'étonner, si notre cœur se laissant aller à la joie et à la douceur d'une vie molle et tranquille, dont il jouissait déjà, il ne faut pas, dis-je, s'étonner si notre cœur ramolli par ces agréables sentiments n'eût plus de vigueur pour se soutenir, et surmonter les mêmes obstacles qu'il avait surmontés un peu auparavant, seulement par les puissants motifs que nous venons de dire.

Quoi qu'il en soit, les deux Hollandais voyant qu'ils ne pouvaient nous faire avancer un pas, quelque chose qu'ils nous pussent dire, ils envoyèrent les Hottentots nous chercher des voitures pour nous porter. En moins de deux heures ils furent de retour, et nous vîmes venir deux charrettes, et quelques chevaux. Ces derniers furent inutiles cette journée ; personne ne pût s'en servir, et tout le monde se mit sur les charrettes qui nous portèrent à une habitation hollandaise, qui était à près d'une lieue du pied de la montagne. Ce fût là véritablement un port salutaire pour nous, et une maison de vie. Nous y passâmes la nuit couchés sur la paille, avec une douceur et un plaisir indicibles. Quelle fût notre joie à notre réveil de nous voir à couvert, et hors des dangers effroyables que nous avions essuyés pendant trente-un jour.

Notre premier soin en arrivant le soir dans cette maison, fût de prier le Hollandais qui en était le maître, d'envoyer une charrette avec les rafraîchissements nécessaires pour aller quêrir les sept Siamois que nous avons laissés comme nous avons déjà dit. Après avoir vu partir cette charrette, nous, montâmes sur deux autres qui nous portèrent à une habitation hollandaise à quatre ou cinq lieues de la première. La Compagnie fait nourrir dans cet endroit-là une infinité de bœufs et de moutons, et même quantité de chevaux.

Quelque temps après que nous y fûmes arrivés, on nous vint dire que le gouverneur envoyait plusieurs soldats pour nous

servir d'escorte, et deux chevaux pour les deux ambassadeurs ; mais ils étaient si malades aussi bien que tous les autres qu'ils n'osèrent y monter. Ainsi nous nous servîmes encore de nos premières charrettes, et en cet équipage nous arrivâmes à la forteresse que les Hollandais ont à la Rade du Cap de Bonne-Espérance. Le commandeur ayant été averti de notre arrivée envoya son secrétaire recevoir les ambassadeurs hors de la place, et leur faire compliment de sa part. Ce secrétaire nous fit entrer dans le fort, au travers d'une vingtaine de soldats rangés en haie auprès du corps de garde, et il nous mena à la maison du commandeur. Celui-ci se trouva au bas de l'escalier qui est en dehors du logis, et y reçut avec de grandes marques de respect et d'affection les ambassadeurs et les mandarins de la suite, il nous fit entrer dans une sale, où nous ayant priés de nous seoir, il fit apporter du thé, et du vin, tandis qu'il faisait tirer onze coups de canon pour honorer le roi notre maître en la personne de ses ambassadeurs. Nous le conjurâmes d'envoyer en diligence des gens avec quelques rafraîchissements, au premier ambassadeur que nous avions laissé assez près du rivage où nous avions fait naufrage ; parce que nous espérions qu'il serait encore en vie. Il nous dit que dans la saison des pluies où l'on était, il était impossible d'y envoyer personne ; mais que quand le temps se serait remis au beau, il ne manquerait pas de prendre tous les soins imaginables pour faire chercher cet ambassadeur, et de lui procurer toutes les commodités nécessaires pour son retour. Il ajouta que nous étions heureux d'avoir suivi les côtes ; car si nous fussions entré un peu avant dans les bois, nous eussions infailliblement tombé entre les mains de certains Caffres qui ne pardonnent à personne, et qui nous eussent massacrés impitoyablement pour nous manger, étant très friands de la chair humaine. Dans la suite de l'entretien il nous témoigna qu'il était bien fâché du malheur qui nous était arrivé, et de tous les maux que nous avions soufferts ; mais qu'il nous pouvait assurer que nous avions trouvé en lui une personne qui se ferait un vrai plaisir de nous faire oublier nos misères passées, par le bon traitement que nous en recevions ; qu'il s'estimait heureux

de trouver une occasion dans laquelle il put faire sentir le respect et la reconnaissance que la Compagnie de Hollande avait toujours eu pour les grands bienfaits qu'elle avait reçus du roi notre maître. Dès qu'en approchant du Cap nous eûmes aperçu les navires à la rade, nous sentîmes une espérance bien consolante pour nous que nous reverrions encore une fois nos parents, nos amis, et notre chère patrie ; mais ces paroles du commandeur nous confirmèrent bien agréablement dans cette douce pensée. Cette assurance effaça de notre esprit presque tout le souvenir de nos peines passées ; aussi nous l'en remerciâmes avec toute la reconnaissance, et l'honnêteté possible. Il nous tint fort bien sa parole ; il ordonna à son secrétaire de nous mener au logis qu'il nous avait fait préparer dans le bourg, où il nous fit fournir très libéralement dans la suite tous les rafraîchissements dont nous eûmes besoin. Il est vrai qu'il fit tenir un compte fort exact de notre dépense, et du louage de notre maison, qu'il envoya aux ministres du roi notre maître qui lui payèrent à son mot comme il était bien juste tous ces frais, et qui lui remboursèrent la paie de l'officier, et des soldats qui étaient venus au devant de nous, et qui ensuite firent la garde à la porte de notre maison pendant tout le temps que nous y fûmes.

Les Portugais étaient arrivés au Cap huit jours avant nous après avoir encore souffert plus d'incommodités que nous. Un Père portugais de l'Ordre de Saint Augustin qui accompagnait par ordre du roi les ambassadeurs de Portugal, nous en fit un récit qui nous tirait les larmes des yeux. Il nous disait qu'il fallait être aussi impitoyable que les tigres pour n'avoir pas le cœur fendu par les cris et les gémissements des pauvres gens qui tombaient en marchant, accablés des douleurs horribles que leur causait l'enflure de leur corps et de leurs jambes, et tourmentés d'une faim et d'une soif qui les faisait désespérer. Ils réclamaient l'assistance de leurs amis, et de leurs proches : ils les conjuraient de leur donner un peu d'eau. Tout le monde était alors insensible à leurs gémissements, et tout ce qu'on faisait pour ne pas paraître cruel et barbare, c'est que quand on voyait tomber quelqu'un, ce qui arrivait plusieurs fois par jour, on

l'exhortait à recommander son âme à Dieu, et sans lui rien dire autre chose, on détournait la vue de dessus lui, et on se bouchait les oreilles de peur d'être effrayé par les cris lamentables qui retentissaient de toutes parts à cause du grand nombre des mourants qui tombaient presque à chaque heure du jour, car dans ce voyage dès qu'ils nous eurent quittés pour faire plus de diligence ils perdirent cinquante ou soixante personnes de toute force d'âge, et de condition, sans compter ceux qui étaient morts auparavant, parmi lesquels était un Père jésuite qui était déjà fort vieux, et fort cassé. Mais le plus triste accident qu'on puisse jamais s'imaginer, et dont on n'aura peut-être jamais vu d'exemple, fût celui qui arriva au capitaine du vaisseau. C'était une personne de qualité fort riche, et fort honnête homme : il y avait longtemps qu'il était capitaine de vaisseau, et il avait même rendu beaucoup de service au roi son maître en diverses occasions, où il avait donné des marques de la valeur, et de la fidélité. Je ne me souviens pas bien du nom de sa maison ; mais j'ai souvent ouï-dire qu'il n'y avait guère de famille plus illustre dans tout le royaume de Portugal. Ce gentilhomme avait amené dans les Indes son fils unique âgé d'environ dix ou douze ans, soit qu'il voulut lui apprendre son métier de bonne heure et l'accoutumer dès sa plus tendre jeunesse aux fatigues de la mer, ou qu'il ne voulut confier à personne l'éducation de son fils qu'il chérissait plus que lui-même ; et certes ce jeune enfant avait toutes les qualités qu'il fallait pour se faire aimer car il était bien fait de sa personne bien élevé, et savant pour son âge, d'un respect, d'une docilité, et d'une tendresse pour son père qu'on ne saurait assez louer. Son père en allant à terre du vaisseau, avait pris lui-même le soin de l'y conduire en sûreté. Pendant le chemin il le faisait porter par des esclaves ; mais enfin tous ces nègres étant ou morts dans le chemin, ou si languissants qu'ils ne pouvaient se traîner eux-mêmes, trois jours après que les Portugais nous eurent quittés, ce pauvre enfant étant devenu si faible et si enflé, qu'un jour après midi s'étant reposé sur un rocher bien fatigué aussi bien que tous les autres, il ne pût plus se relever : il était couché tout de son long, les jambes si roides

qu'il ne les pouvait pas lever ni-même plier. Cette vue fût un coup de poignard pour son père, il essaya plusieurs fois de le relever, on l'aïda à marcher quelque temps pour tâcher de le désengourdir, mais ses jambes ne lui pouvaient plus servir ; on ne faisait que le traîner, et ceux que le père avait priés de rendre avec lui ce bon office à son fils, voyant qu'ils n'en pouvaient plus eux-mêmes, dirent franchement au capitaine, qu'ils ne sauraient plus le porter, sans périr avec lui. Ce pauvre homme réduit au désespoir, voulut porter seul son fils, et le mettre sur ses épaules, mais il n'eût pas seulement la force d'avancer un pas, il tomba avec son fils qui paraissait plus affligé de la douleur de son père que de son mal. Il le conjura souvent de le laisser mourir ; qu'aussi bien quand on le porterait plus loin, il ne pouvait pas passer la nuit, et que l'affliction de son père, et les larmes qu'il versait lui étaient infiniment plus sensibles que toutes les douleurs qu'il endurait. Ces paroles bien loin de persuader au capitaine de se retirer, l'attendrissaient encore davantage, jusques à prendre la résolution de mourir avec son fils. Cet enfant étonné de la résolution de son père, et voyant qu'il ne pouvait rien obtenir auprès de lui, s'adressa aux autres Portugais les conjurant instamment avec des expressions qui leur fendaient le cœur, d'éloigner son père que la présence augmentait cruellement les peines, et les douleurs qui le tourmentaient, et que sa vue allait avancer sa mort.

Un Père de Saint Augustin, et un Père de Saint François allèrent représenter au capitaine qu'il ne pouvait pas en conscience exécuter la résolution, qu'il était obligé de sauver sa vie, et que s'il mourait en cet état il se perdait pour jamais. Ensuite tous les Portugais l'enlevèrent de force, et le portèrent quelque pas hors de la vue de son fils qu'on avait mis un peu à l'écart. Cette séparation fût si rude et si affligeante pour le capitaine du vaisseau qu'il n'en pût jamais revenir la douleur fut si continue et violente qu'il mourût de déplaisir un ou deux jours après être arrivé au Cap.

Nous demeurâmes près de quatre mois au Cap de Bonne-Espérance en attendant quelque vaisseau hollandais pour nous porter à Batavie. Les misères que nous avons souffertes nous avaient tellement abattus que nous fûmes plus de deux mois à reprendre nos forces, je crois même que sans le secours du chirurgien qui prenait grand soin de nous, il n'en fût pas réchappé un seul. Il fallut jeûner dans les commencements, quelque peine que nous y eussions pour ne pas charger notre estomac de viandes qui l'eussent suffoqué, je dis qu'il fallait jeûner malgré nous, car je puis dire que nous trouvions plus de peine à ne pas contenter notre appétit, nous voyant en pouvoir de le faire que nous n'en trouvions à endurer l'extrême faim quand nous n'avions rien à manger. Avant que de partir du Cap, nous apprîmes que le second pilote du vaisseau portugais s'était sauvé dans un navire anglais, le premier pilote voulut bien en faire autant, mais le maître du navire avec l'équipage qui restait le gardèrent si étroitement pour le mener en Portugal et le faire punir de sa négligence, qu'il ne pût leur échapper. La plupart des Portugais s'embarquèrent sur des vaisseaux hollandais qui les devaient porter à Amsterdam, d'où ils devaient passer en Portugal, les autres, avec nous s'embarquèrent dans un navire de la Compagnie hollandaise qui était venu dans l'arrière saison au Cap, et qui nous porta tous à Batavie, où chacun prit son parti. Pour nous après avoir demeuré six mois à Batavie, car nous y arrivâmes au mois de novembre après être parti du Cap au commencement de septembre, nous fîmes voile pour Siam au mois de juin, où nous arrivâmes le mois de septembre suivant : le roi notre maître nous y reçût avec les marques d'une bonté et d'une tendresse extraordinaire ; il nous fit donner des habits, et de l'argent, en nous faisant espérer qu'il ne nous oublierait pas dans les occasions favorables à notre fortune.

Il n'y avait pas encore six mois que j'étais arrivé à Siam, lorsque Messieurs les Envoyés extraordinaires du roi de France arrivèrent à la Barre. Oia Vitchaigen, (c'est Monsieur Constance) premier ministre du roi mon maître m'ordonna de les aller voir de sa part et les remercier de l'honneur qu'ils lui avaient

fait par leur lettre, et par le gentilhomme qu'ils lui avaient député. Ce qui me procura cet avantage fut que pendant mon voyage j'avais appris assez de portugais pour le parler, et pour me faire entendre ; et c'est aussi ce qui obligea le Père Tachard de me demander à sa Majesté. Quoi que je ne fusse pas bien remis des maux que j'avais souffert, néanmoins les belles choses que les mandarins qui venaient de France en publiaient partout, me firent naître une passion extrême d'en savoir par moi-même la vérité. Mais ce qui m'engagea le plus à faire un aussi long voyage fut le désir de voir le plus grand et le plus puissant monarque du monde, dont les vertus extraordinaires et la haute réputation sont connues et admirées jusques dans les pays les plus éloignés.



LIVRE HUITIÈME



L est temps de reprendre le cours de notre navigation. Il y avait déjà longtemps que nous croyions être proche du Banc des Aiguilles, dont nous avons déjà parlé, et nous avons déjà sondé plusieurs fois inutilement depuis le premier d'avril jusqu'au huitième sans trouver aucun fond. Nos officiers, et nos pilotes surpris de s'être si fort trompés dans leur estime après toutes les précautions qu'ils avaient prises durant tout le cours de la navigation, s'attendaient chaque jour à trouver la sonde, et à revoir la terre, pour reformer leur estime. Ce ne fut pourtant que le neuvième du même mois que nous eûmes cette consolation en trouvant la sonde environ minuit, elle était de cent vingt-cinq brasses. Le sable était noirâtre mêlé de coquillage. Ceux qui n'ont pas été sur mer seront bien aise d'apprendre que ce qu'on appelle la sonde n'est qu'un cylindre de plomb, auquel on attache une ligne, c'est-à-dire, une ficelle assez grosse, par le plus petit bout, et dont on enduit la base de suif, afin qu'on connaisse par le sable ou par la vase, qui s'attache au suif, la nature du fond qu'on a trouvé et l'endroit où l'on est.

Ce même jour à huit heures du matin, nous eûmes pour la seconde fois connaissance de la terre, que nous vîmes à neuf ou dix lieues de nous. Mais comme on n'était pas bien sûr quel était

le cap que nous découvrions, et que le vent n'était pas favorable pour le doubler, nous fîmes route au large, aussi bien qu'un vaisseau hollandais, lequel selon la coutume de cette nation au retour des Indes rangeait la terre de fort près. Enfin après avoir essuyé quelque bourrasque sur ces bancs fameux, qui nous firent craindre durant assez longtemps, que nous serions obligés de relâcher, et de revenir sur nos pas, nous reconnûmes le vingtième de ce mois d'avril le Cap de Bonne-Espérance. À la vérité le vent était favorable, mais le temps obscur et la nuit qui s'approchait nous empêchèrent d'en profiter ; de sorte qu'on ne put entrer que le lendemain dans la baie. Ce ne fut pas sans difficulté et sans péril, car de quart d'heure en quart d'heure, lors même que nous étions dans la passe, entre nous et la terre il se levait des brouillards si épais que nous ne pouvions ni voir la terre à la demi portée du mousquet, ni nos vaisseaux qui nous suivaient de fort près, d'où vient que dans l'appréhension qu'ils ne nous vinssent aborder, on tirait de temps en temps quelques coups de mousquet, ou l'on battait la caisse, afin qu'avertis par ces signaux auxquels ils répondaient de la même manière, ils gardassent entre eux et nous une juste distance pour n'en être pas incommodés. Mais comme nous avions un capitaine habile et expérimenté, et des pilotes qui connaissaient parfaitement les côtes et la rade, nous ne laissâmes pas d'aller au mouillage et de jeter l'ancre le 21 d'avril sur les cinq heures du soir.

Le jour suivant, Monsieur de Vaudricourt envoya un de ses officiers à la forteresse pour complimenter de sa part le Commandeur du Cap, dont il reçût les mêmes honnêtetés que les voyages précédents. Après le retour de l'officier, on salua de sept coups de canon la forteresse qui rendit coup pour coup. Monsieur Dandennes, capitaine du *Dromadaire*, qui était arrivé trois jours avant nous, vint à bord, et nous apprîmes que l'*Oiseau* commandé par Monsieur Duquesne n'était sorti de la rade que depuis deux jours pour s'en retourner en France. Nous trouvâmes environ quinze gros vaisseaux hollandais mouillés au Cap, outre le *Dromadaire* dont nous avons parlé, et le navire *Les Jeux* qui était à la Compagnie française des Indes Orientales

et qui retournait de Surate en France richement chargé. Comme ce dernier vaisseau avait fait son eau et pris tous les rafraîchissements nécessaires, il partit pour ne point perdre de temps deux jours après que nous eûmes mouillé. La flotte hollandaise composée d'onze vaisseaux qui revenait en Europe suivit ce navire de la Compagnie quelques jours après et fit la même route ; les autres quatre navires hollandais furent joints quelque temps après par six autres qui venaient d'Europe. Dans la plupart de ces derniers vaisseaux il y avait beaucoup de Français de la religion prétendue, lesquels étant passés en Hollande, étaient envoyés avec leur familles par les États Généraux dans les Indes pour y cultiver les terres qu'y occupe la Compagnie hollandaise. Parmi tous ces nouveaux débarqués il n'y en avait pas un seul qui ne s'ennuyât beaucoup dans le peu de séjour qu'ils y avaient fait, ne trouvant pas dans ces pays éloignés ce qu'on lui avait fait espérer. Plusieurs même d'entre ceux que j'ai vu au Cap et à Batavie, fâchés de la faute qu'ils ont commises en abandonnant leur patrie par une malheureuse prévention, voudraient la réparer, si on ne leur fermait pas dans les pays où ils sont éloignés toutes sortes de voies pour le retour.

Le premier jour de mai sur les dix heures du matin toutes nos provisions étant faites, nous fîmes voile du Cap après y avoir séjournés dix jours, nous y laissâmes dix navires hollandais qui devaient encore s'y rafraîchir longtemps pour continuer ensuite leur voyage à Batavie. Le vent changea plusieurs fois sans pourtant nous devenir contraire. Il est vrai que le troisième du mois à 32 degrés de latitude méridionale et 36 de longitude, nous eûmes une fort grosse mer et fort incommode jusques au lendemain. Le douzième, nous commençâmes à sentir les vents alizés dont nous avons parlé ailleurs, lesquels dans la partie méridionale, soufflent régulièrement du côté de l'Est et du Sud. Avec ces mêmes vents nous passâmes la ligne le vingt-neuvième de ce mois d'avril sans ressentir aucune incommodité de la chaleur ordinaire de ce climat, quoique nous fussions presque sous le soleil. Pendant ce temps-là, nos pilotes remarquèrent par les hauteurs qu'ils prenaient à midi, que nous faisions beaucoup de

chemin. À notre retour, nous fîmes la même remarque sur les courants que nous avions faite le voyage précédent. Nos pilotes par leur hauteur se trouvaient toujours avoir fait plus de chemin vers le Nord qu'ils n'avaient crû, de sorte qu'après plusieurs réflexions, les plus habiles sont tombés d'accord que depuis le cinq ou sixième degré de latitude Sud jusques au cinquième et sixième de latitude Nord et au delà, les marées, ou comme parlent les gens de mer, les courants portent avec beaucoup de violence vers le Nord-Ouest. C'est pour cela que quelque précaution qu'on ait pu prendre jusques ici pour régler la route en revenant des Indes en Europe, on se trouve toujours beaucoup plus du côté de l'Ouest que l'on ne se l'était imaginé. Nous l'avons éprouvé nous-mêmes dans les deux voyages que nous y avons faits. Car la première fois, nos pilotes, croyant avoir passé de cent lieues les Açores, aperçurent au coucher du soleil Corvo la plus occidentale de ces îles, contre laquelle nous aurions infailliblement échoué la nuit suivante, si on ne l'eût pas découverte si à propos. En ce dernier voyage quoi que nous n'ayons pas couru un si grand péril, l'erreur n'a pas laissé d'être presque aussi considérable ; ce qu'on ne peut attribuer qu'à l'impétuosité de la mer, qui se jette vers le Nord-Ouest, comme nous l'avons déjà remarqué. Il n'est pas aisé de donner une raison physique de ce phénomène, dont on a parlé jusqu'ici si diversement, et toujours si obscurément. Les fréquents voyages qu'on fera dans la suite nous donneront de nouvelles expériences lesquelles jointes à celles qu'on a déjà eues nous feront trouver un système pour expliquer nettement une matière si difficile.

Le cinquième du mois de juin, un matelot, qui était en sentinelle au haut du mât, nous avertit à la pointe du jour qu'il voyait un navire devant nous. Nous ne fûmes pas longtemps sans l'apercevoir, mais aussitôt qu'il nous eût reconnu, bien loin de venir à nous pour suivre la route, il tint le vent le plus près qu'il put. Comme il nous était impossible de savoir des nouvelles d'Europe, nous fîmes tout ce que nous pûmes pour le joindre. On arbora le pavillon blanc : Monsieur de Vaudricourt

même fit tirer un coup de canon pour le faire arriver ; ce vaisseau soit qu'il nous prît pour des corsaires, ou qu'il ne voulût pas se détourner un moment, ne fit nulle attention à nos signaux et continua son voyage. À peine avions-nous perdu ce navire de vue, que le même matelot nous cria qu'il voyait la terre vers le Nord-Ouest à quinze lieues de nous. Le temps était serain et le vent favorable, de sorte que sur les dix heures du matin, nous distinguâmes nettement les îles de Corvo et de Flore, qui sont les plus occidentales des Açores. Cette découverte nous fit reconnaître l'erreur où nous étions, n'ayant pas un de nos pilotes qui ne crût être à trente lieues au delà de ces îles. Quelques jours après on vit paraître un autre vaisseau qui faisait une route contraire à la notre. Comme il était près de minuit que le temps était assez obscur et le vent frais, nous pensâmes l'aborder, ne l'ayant reconnu qu'à trente ou quarante pas de notre vaisseau. Quelque soin qu'on prit de l'éviter, il passa si près de notre bord, qu'on l'eût entendu aisément à la voix. On donna promptement l'alarme à tout notre équipage, qui fut d'abord sur le pont, mais voyant que c'était un petit navire et qui avait eu peut-être plus de peur que nous, chacun se retira. Le lendemain, quatorzième du mois nous aperçûmes divers oiseaux et sur le soir on vit un navire fort éloigné sous le vent et qui paraissait faire la même route que nous.

Nous avons eu un vent assez favorable depuis la ligne jusques à près de quarante degrés Nord, qu'il nous devint un peu contraire. Il fraîchit le vingtième, et devint même si violent que nous en serrâmes nos voiles. Bien nous prit d'avoir usé de cette précaution. Car le *Dromadaire*, dont l'équipage n'était pas si fort que le nôtre, et ne pouvant par conséquent travailler aussi vite à ses manœuvres, eût la voile de son petit hunier enfoncée par un tourbillon de vent.

Le grand nombre d'oiseaux, les différents vaisseaux que nous voyons chaque jour et le changement de couleur des eaux de la mer, qui sont les plus sûres marques qu'on est près des terres, nous persuadèrent que nous n'étions pas éloignés des

côtes de France ; ainsi le vingt-troisième de juillet, nous croyant proche de l'ouverture de la Manche nous jetâmes la sonde sans trouver le fond. Ceux qui viennent d'un voyage de long cours en France, s'élèvent toujours à la hauteur de cette pointe de Bretagne, qui s'avance le plus en mer, qu'on appelle Ouessant, parce que les côtes maritimes de France, étant presque partout fort basses, et d'ailleurs fort dangereuses par le nombre des brisants, qui les environnent presque de toute part, et qui s'étendent bien avant dans la mer, on ne pourrait se garantir du naufrage, si la providence n'y avait pourvu d'une manière assez particulière. Car à la hauteur du Cap d'Ouessant, donc nous venons de parler à plus de cent lieues de la terre ferme, on trouve fond avec la sonde, et les habiles pilotes par la nature et la couleur du sable, des coquilles ou de la vase qu'ils retirent avec la sonde, et particulièrement par le nombre des brasses d'eau qu'ils trouvent, jugent à coup sûr du lieu où ils sont et de l'éloignement de la Bretagne Cette sonde ne se trouve nulle part ailleurs sur nos côtes, au contraire étant pleines d'écueils on n'y pourrait jamais aborder sans courir un extrême danger de se perdre. Ainsi tous les vaisseaux qui viennent d'un pays éloigné vont chercher la sonde, comme nous fîmes par le travers d'Ouessant, qui est au quarante huitième degré de latitude.

Nous fûmes plus heureux le vingt-quatrième du même mois ; à la hauteur de quarante-huit degrés et demi, et de neuf degrés de longitude, car sur les dix heures du matin pendant le calme, nous jetâmes l'ancre et après avoir laissé filer cent brasses de ligne, nous trouvâmes le fond si désiré. Dès qu'on eut retiré le plomb de l'eau, chacun s'empressa de savoir de quelle nature était le fond que nous avions trouvé. Il était de sable blanc, mêlé de cailloux et de petites coquilles. Ce qui nous fit juger que nous n'étions pas à quarante ou cinquante lieues d'Ouessant. Le lendemain le vent fraîchit et devint favorable. On ne manqua pas de s'en servir, jusqu'à dix heures du soir, que Monsieur de Vaudricourt fit serrer la plupart de ses voiles, pour ne donner pas contre la terre dont il se croyait assez proche. Cette sage précaution nous fût utile, parce que le lendemain sur

les huit heures du matin, nous reconnûmes l'île et le Cap d'Ouessant, éloigné d'environ dix lieues ce qui causa à tout notre équipage, une joie qu'on ne saurait assez exprimer. Vers les sept heures du soir, nous allâmes mouiller entre les terres, assez près de la fameuse Abbaye de Saint Matthieu, qui est sur une pointe de terre qui porte le même nom. Le jour suivant nous fûmes à la voile de grand matin pour aller mouiller le lendemain à la rade devant midi.

Monsieur Descluseaux, intendant de la marine à Brest vint au devant de nous dans une chaloupe avec quelques officiers des vaisseaux du roi. Comme ceux de l'*Oiseau*, qui étaient arrivés huit jours avant nous et qui nous avaient reconnus en passant du Cap de Bonne-Espérance, lui avaient assuré que nous ne pouvions pas être loin. Aussitôt qu'on lui eut dit qu'on voyait trois vaisseaux qui venaient à toutes voiles dans la rade, il jugea aisément que ce ne pouvait être que les nôtres. Après les premiers compliments, il me dit qu'on avait ordre de la Cour de me traiter en Envoyé du roi de Siam, et il me demanda en même temps de qu'elle manière je voulais être reçu à Brest. Cette honnêteté à laquelle je ne m'attendais pas me surprit beaucoup, je l'en remerciai comme je devais et lui ayant répondu que je n'avais nul caractère, j'ajoutai que pour recevoir un jésuite missionnaire, il n'y avait point de mesures à prendre.

Monsieur Duquesne, capitaine de l'*Oiseau* était venu avec lui ; cette entrevue nous causa un extrême plaisir. Il nous demanda si nous avions reconnu l'île de Sainte Hélène qui appartient aux Anglais, où il avait été prendre quelques rafraîchissements, et si nous avions eu de ses nouvelles en passant à l'île de l'Ascension. Cette île est déserte, mais fort abondante en tortues où il n'avait pas manqué de laisser une lettre renfermée dans une bouteille. Ceux qui mettent pied à terre dans cette île quand ils vont aux Indes, ou qu'ils en reviennent gardent inviolablement cette coutume pour faire-part à ceux qui y abordent après eux de tout ce qui se passe de plus considérable dans l'endroit d'où ils viennent afin que les autres qui y vont prennent leurs

mesures et il y a un lieu aisé à reconnaître dont tout le monde est convenu, où ils exposent cette bouteille ; mais le vent favorable et dont nous voulûmes nous servir nous empêcha, comme nous avons déjà dit, d'y aller pêcher de la tortue, dont notre équipage qui était en parfaite santé n'avait pas grand besoin.

Le lendemain de mon débarquement à Brest, je partis pour Paris ayant laissé les mandarins et les catéchistes tonquinois entre les mains de Monsieur l'Intendant qui leur fit tout le bon accueil possible.

Quelque temps après y être arrivé le roi me fit l'honneur de me donner une audience particulière, où je lui rendis compte du sujet de mon retour en France. Sur ces entrefaites les mandarins siamois qui s'étaient rembarqués à Brest sur une petite frégate de sa majesté avec les présents du roi leur maître, et de son ministre pour le roi et toute la cour arrivèrent à Rouen, et on leur donna des carrosses pour venir à Paris. Ils attendirent qu'on leur apportât tous les ballots de Rouen avant que de demander audience de sa majesté. Le roi se trouvait à Fontainebleau, où il donna ordre d'avertir les mandarins de se rendre à Versailles le quinzième décembre qu'il assigna pour nous donner audience et pour recevoir la lettre et les présents du roi de Siam mais sa majesté changea de sentiment, ayant reçu le lendemain une lettre de Monsieur le Cardinal d'Estrées, à qui j'avais pris la liberté d'écrire sur le voyage que je devais faire à Rome, et m'ordonna d'y aller, puisqu'on lui mandait que Sa Sainteté en recevrait du plaisir, et que nous aurions seulement audience après notre retour.

Il n'y avait pas un moment à perdre, parce que nous étions au mois de novembre, et il fallait être de retour en France pour s'embarquer à Brest au mois de mars. Ayant reçu ces ordres, je partis de Paris le cinquième de novembre avec les trois mandarins et deux de leurs valets pour nous rendre par la diligence à Lyon. Le Sieur Morisset, interprète des Siamois avait pris le devant avec les trois catéchistes tonquinois qui allaient à Rome,

députés des chrétiens, deux valets siamois et les ballots de présents. Nous descendîmes de Lyon tous ensemble sur le Rhône jusques à Avignon, où nous prîmes des litières jusques à Cannes. Nous y arrivâmes le vingt-sixième et nous en partîmes le même jour avec des marques d'honneur de la part de la ville auxquelles je ne m'attendais pas. Nous les devons aux ordres obligeants de Monsieur l'Évêque de Grâce dont cette ville dépend, on m'assura même que ce prélat avait commandé qu'on l'avertit quand je serais arrivé, et que pour lui obéir on m'avait envoyé une litière. Mais la nécessité où j'étais de profiter du beau temps ne me permit que d'écrire au prélat pour le remercier de toutes ses bontés, et lui demander pardon si je n'allais pas moi-même à Grâce l'assurer de mes respects. Incontinent après dîner, nous allâmes nous embarquer sur deux felouques qui nous attendaient au port depuis six jours par l'ordre de Monsieur le Marquis de Seignelay qui devaient nous porter jusques à Gènes.

J'eusse fort souhaité pouvoir aller à Nice pour être en état d'aller le lendemain à Savonne, mais il nous fut impossible de passer Villefranche éloignée de Cannes de vingt-neuf miles qui sont huit lieues de France, Villefranche est une petite ville de Piémont dans les États du Duc de Savoie ; nous nous y rendîmes si tard que nous eûmes toutes les peines du monde à obtenir l'entrée. L'intendant de la santé faisant une grande difficulté de nous laisser mettre pied à terre.

Nous partîmes le lendemain de Villefranche avec un fort beau temps qui ne fut pas de longue durée. Car étant obligés de toucher à Monaco pour faire voir nos lettres de santé, il se leva un vent d'Est contraire à notre route et assez violent qui dura tout le reste du jour. La mer en fut si agitée que le lendemain, quoique le vent fut favorable et le temps fort serein, il nous fut impossible de sortir du port qu'après midi. Nous fîmes cette manœuvre contre le sentiment du capitaine du port de Monaco et surtout contre les protestations d'un patron génois qui nous jura plus de vingt fois que nous allions nous perdre ou que nous

serions obligés de rentrer. Mais nos patrons nous assurant que la mer était praticable nous fîmes voile avant le soleil couché à San Remo distance de Monaco de vingt miles qui sont plus de sept lieues françaises.

Monaco est une petite ville très forte par sa situation escarpée de tous côtés où l'on n'y peut entrer que du côté du port où il y a un chemin fort difficile qu'on a pratiqué dans la montagne. Il y a seulement du côté du Nord une montagne qui la commande, mais elle est inaccessible. Dès que j'y fus arrivé j'y allai dire la messe dans l'église paroissiale après en avoir demandé permission au Grand Vicaire. Je visitai ensuite la place, où il n'y a rien de remarquable que le Palais du prince, et qui n'est encore considérable que par la situation agréable. Le long de la côte, nous vîmes deux places assez petites qui appartiennent au Prince de Monaco, dont le territoire s'étend jusques à Vintimille qui est là première ville de la dépendance de Gènes.

Nous prîmes heureusement notre temps pour sortir de Monaco et arriver à San Remo, parce qu'en abandonnant cette ville il se leva subitement un vent de Lebesche fort violent, c'est-à-dire, du Sud-Ouest qui nous eût mis en danger si nous ne nous fussions pas trouvé aussi prêts du port que nous étions.

Le lendemain avant la pointe de jour nous nous embarquâmes et nous vîmes Oncille, petite ville de la dépendance du Duc de Savoie, mais fort agréable et assez bien bâtie, où nous prîmes quelques rafraîchissements ; car nous ne nous arrêtons nulle part que pendant la nuit pour ne perdre aucun moment. Nous fûmes coucher à Arais qui est un bourg des génois à dix lieues de San Remo, d'où nous partîmes le lendemain à la pointe du jour ; c'était le jour de Saint André. Je fus dire la messe à Noly en passant : c'est une ville fort peu peuplée, où il y a pourtant un évêque, il était déjà deux heures après midi, et il fallut demander au grand vicaire la permission pour dire la messe qui me l'accorda fort obligeamment.

Avant que d'arriver à Noly, nous doublâmes le Cap de Final ainsi appelé à cause de la ville du même nom qui est de l'autre côté avec deux forteresses dans les terres du roi d'Espagne. À cinq pas de ce Cap nous entendîmes un bruit sourd fort semblable à celui que font deux vaisseaux qui se battent quand on les entend de loin. Le bruit nous eût sans doute alarmés et nous aurait fait conjecturer quelque chose de semblable, si le patron de la barque ne nous eût détrompés en nous disant que c'était le bruit des flots qui se rompaient de l'autre côté du cap. Nous en fûmes nous-mêmes témoins en y passant à la demie portée du pistolet, et nous aperçûmes ce rocher creusé fort avant en divers endroits, le pied qui retentissait de tous côtés lorsque les ondes se brisaient contre les différentes bouches de ses cavernes souterraines, ce qui faisait retentir de ce bruit sourd tous les environs.

Après avoir dit la messe à Noly et pris quelques rafraîchissements, nous nous remîmes dans notre felouque, il était déjà si tard que nous ne pûmes passer au-delà de Savonne qui n'en est éloignée que de trois lieues et de dix d'Arais dont nous étions partis le matin. Savonne était autrefois une des plus belles villes de la rivière de Gènes et des plus peuplées, mais depuis qu'on a bombardé Gènes elle a été presque toute démantelée par ordre de la République. Après avoir montré nos lettres de santé, nous fûmes introduits par le fils du consul français dans la ville, qui nous mena à une auberge. Dès que les mandarins furent logés, je m'en allai au collège avec le consul. Cette maison est à présent fort mal bâtie, il n'y a qu'un corps de logis neuf qui soit passable, ses revenus ont tellement diminués, que de quinze personnes qui y demeuraient autrefois, il n'y a plus que quatre Pères et deux frères.

Le mauvais temps nous obligea de séjourner le lendemain, la tempête fut si violente qu'elle fit périr six barques ce jour là avec une partie des équipages. Enfin le deuxième décembre la mer étant un peu calme et le vent devenu bon, après avoir dit la sainte messe, je pris congé de nos Pères, et le Père Recteur avec

deux autres jésuites voulurent m'accompagner jusques aux felouques.

J'étais dans une extrême impatience d'arriver à Gènes, parce que j'espérais y recevoir des nouvelles de Rome et de Paris. Je m'adressai d'abord à Monsieur Aubert, consul français, et ensuite à Monsieur Dupré, Envoyé extraordinaire du roi, croyant qu'ils eussent reçu quelques lettres pour moi, comme on me l'avait fait espérer. Monsieur le Marquis de Croissy m'avait donné une lettre de la part du roi pour M. Dupré, Envoyé extraordinaire, et Monsieur le Marquis de Seignelay m'en avait donné une autre du roi pour Monsieur Aubert, consul de la nation française.

J'étais arrivé a Gènes à une heure après midi, et j'étais résolu d'en partir le même jour, mais il était si tard quand je sortis de chez Monsieur l'Envoyé, que c'eût été une témérité de passer outre. J'allai loger au collège de notre Compagnie qui était fort près de l'Auberge, où j'avais laissé les mandarins. Le Révérend Père Palavicini, frère du cardinal du même nom, était recteur de ce collège. C'est une personne d'un mérite singulier, et qui me fit des honnêtetés si extraordinaires, dans la conjoncture où je me trouvais, que je dois m'en ressentir toute ma vie. La pluie et le vent contraire m'obligèrent à y rester encore le lendemain, jour de la fête de Saint François Xavier. Mais le quatrième voyant quelque espérance de beau temps et la mer moins agitée, je partis de Gènes sans l'avoir vue, ainsi je n'en parlerai point. Le Révérend Père Moneilha qui avait été le premier jésuite qui m'eut reconnu, vint me conduire jusques au port.

À peine eûmes-nous fait quatre lieues que nous fûmes surpris d'une grosse pluie et d'un vent contraire assez violent, qui nous obligea de relâcher à Camoglio que nous eûmes même assez de peine à attraper, et où nous fûmes forcés de demeurer jusques au dixième du mois par la continuation du mauvais temps. Camoglio est un petit bourg, à quatre lieues de Gènes,

sur le rivage de la mer, l'église en est fort jolie et bien entretenue.

Après nous y être bien ennuyés, voyant que le temps ne se mettait point au beau, j'écrivis à Gènes, à Monsieur Aubert dont j'ai déjà parlé pour le prier de nous envoyer des chevaux. Il fit tant de diligence, que le lendemain il nous en envoyât douze avec trois mulets. La pluie ne cessait point, mais l'extrême désir que j'avais de sortir de Camoglio m'obligea de monter à cheval une heure après que notre équipage fut arrivé de Gènes. Mon impatience me pensa coûter bien cher, car les chemins étaient si impraticables à cause des torrents qui avaient inondé la campagne, et rompu toutes les routes, qu'il nous fallut passer par des endroits si escarpés, que les gens même du pays avaient de la peine à y grimper. Nous rencontrâmes entre autres sur notre chemin une montagne qu'il fallut traverser, dont le sentier, pratiqué sur le penchant du roc, était si rapide et si étroit qu'un des chevaux qui portaient le bagage, s'étant abattu ne put se retenir, et fit plusieurs tours en bas avec la charge. Par bonheur les sangles se rompirent, et le bât se détacha, sans cela le cheval se fût mis en pièces, et eût suivi les ballots qui roulèrent jusqu'au torrent, qui passait au pied de la montagne, mais le bât étant détaché, le cheval fut arrêté par une petite esplanade qu'on avait ménagée pour semer du riz sur le penchant de la montagne. Nos voituriers accoururent en faisant de grands cris, croyant que le cheval était mort, et ils n'eurent pas peu de joie de le voir relever sans aucun mal. Le reste du chemin était si rompu qu'il fallait louer des hommes pour porter nos hardes jusques à Rapaolo, de sorte qu'en six heures, nous ne fîmes que deux lieues, et encore avec beaucoup de peine. Nous y arrivâmes le soir à deux heures de nuit tout trempés d'eau, après avoir couru mille fois risque de nos vies. Celui qui nous conduisait, désespérant de passer outre avec ses chevaux, nous conseilla de reprendre la mer, quelque grosse somme que nous lui eussions promise, pour nous mener à Lerici. La nécessité ou nous étions de passer outre nous obligea de nous remettre dans une felouque et dans un petit canot de pêcheur que nous louâmes à un prix excessif. Car les

patrons voyant l'extrémité où nous étions réduits, nous demandèrent pour aller seulement à Lerici ce qu'ils ne nous eussent pas osé demander dans une autre occasion pour nous porter jusques à Rome, et il fallut passer par ce qu'ils souhaitaient.

Ainsi nous partîmes le deuxième de Rapallo, petit bourg de la République de Gènes, dont le port est assez commode pour les petites barques. Nos patrons nous menèrent à la ville de Siestri dépendante aussi des Génois, pour y prendre une deuxième felouque. J'espérais aller à Lerici où on nous avait dit que nous trouverions des chevaux et un chemin fort uni jusqu'à Rome. Nous en repartîmes sans perdre un moment, et quoi que la nuit nous eût surpris à sept lieues de notre terme, j'obligeai les matelots à passer outre pour y arriver. Nous fîmes encore trois lieues pendant les ténèbres, mais quand nous fûmes prêt à doubler le Cap de Monténégro la pluie survint, et le vent contraire souleva les flots de la mer de telle sorte que les matelots me dirent qu'ils ne pouvaient passer outre sans faire naufrage. Il fallut retourner sur nos pas à Vernassale. C'est un bourg fort peuplé appartenant à la République de Gènes, à trois lieues de Porto-Venere ; la mer était extrêmement grosse, et la nuit si obscure qu'à peine nos patrons purent-ils trouver l'entrée du port. En approchant ils crièrent aux habitants de toutes leurs forces pour les appeler à leur secours ; car nul de ceux de notre felouque ne savait où ils devaient mener leur felouque. D'abord on nous répondit de terre qu'il n'y avait pas moyen de mettre pied à terre, à cause de la violence des flots, et qu'il falloir aller ailleurs pour nous mettre à l'abri de l'orage, mais comme les matelots leurs eurent représenté qu'ils couraient encore plus de risque s'il fallait s'en retourner, ces bonnes gens ayant compassion de nous se levèrent promptement, car la plupart étaient déjà couchés, accoururent à notre secours. Tous ceux du bourg parurent en un instant sur le rivage et firent des grands feux partout et nous crièrent de venir. Peut s'en fallut que nous n'allussions périr sur deux rochers qu'on trouve aux deux côtés du port, qui d'ailleurs est fort petit, et où nul de nos matelots n'était jamais entré. Nos gens mêmes étaient si troublés dans le

péril où ils se trouvaient, que chacun faisait la manœuvre à son caprice avec tant de bruits et de confusion qu'à peine pûmes-nous entendre la voix de tous les habitants qui criaient de toutes leurs forces que nous allions nous perdre, et qu'il fallait nécessairement venir aborder à un certain lieu qu'ils nous montraient. Enfin nous y allâmes, mais avec bien de la peine.

La pluie et le vent contraire ne cessèrent point jusques au quinzième. Les patrons voyant que le temps se changeait, qu'il se ferait beau, vinrent m'avertir d'une heure après minuit, que nous pouvions nous embarquer. Nous ne perdîmes pas un moment, je pressai si fort nos rameurs que nous arrivâmes ce jour-là même à Livorne, ayant fait vingt-cinq lieues à la rame. Il est vrai qu'il était déjà minuit quand nous fumes rendus à Livorne, et nous fûmes obligé de passer le reste de la nuit dans notre felouque.

Le lendemain dès que les portes furent ouvertes, c'est à dire, à sept heures, j'entrai dans la ville et fus chez Monsieur Kotolendy, consul des français pour lui rendre la lettre de Monsieur le Marquis de Seignelay. Le Provéditeur Général de Monsieur le Grand Duc de Toscane ayant su mon arrivée vint aussitôt me rendre visite, me disant qu'il avait reçu des ordres exprès le jour précédent de venir m'offrir tout ce qui dépendrait de ses soins. Quelque temps après il fit apporter un fort grand régale de confitures et d'excellent vin, qu'il fit mettre dans notre felouque à mon insu. Monsieur le consul fit de son côté tout ce que je pouvais attendre de son zèle pour le service du roi et du respect qu'il avait pour ses ordres.

Livorne est une place forte et fort bien bâtie : elle a une très belle rade et un port extrêmement sûr. Les maisons en sont très bien bâties, les rues fort larges et droites. Sa situation agréable, au milieu de l'Italie fait qu'elle est extrêmement peuplée ; marchande, riche, toutes les nations de l'Europe y ont des consuls. Elle est peuplée d'étrangers et sur tout de Français qui sont, à ce que l'on me dit, la neuvième partie des habitants.

Je vis en passant sur la place du port une des plus curieuses pièces modernes de l'Italie, c'est la statue de marbre blanc du Prince Ferdinand, Grand Duc de Toscane élevée sur une colonne de dix ou douze pieds de haut avec quatre esclaves de bronze les mains liées derrière le dos par une chaîne qui descend de ses pieds, et qui sont assis aux quatre coins de la base de la colonne. Ce qui a donné lieu à faire cette statue avec ses ornements, fut la révolution hardie que prirent trois Turcs et un More d'enlever eux seuls du port la galère où ils étaient esclaves, et ils l'auraient exécuté étant déjà allés loin du port lorsqu'ils furent pris par une galère qui les suivit.

Je partis de Livorne le seizième à huit heures du matin dans une felouque que nous avions pris à Lerici et nous arrivâmes ce jour-là-même avant la fin du jour à Piombino où l'on compte soixante miles d'Italie qui font vingt lieues de France, Piombino est un château presque tout ruiné au bas duquel il y a un bourg assez grand avec un petit port pour les barques. Comme le temps était beau et le vent favorable je voulus en profiter en marchant toute la nuit. À un quart de lieues de Piombino, nous échouâmes sur une roche, par bonheur nous n'allions qu'à la rame, car si nous eussions eu de la voile, la pointe du roc que nous heurtâmes, eût infailliblement crevé notre felouque. Nous fîmes tant de diligence que le lendemain au lever du soleil nous avions fait septante miles depuis Piombino qui valent vingt-six lieues françaises et nous nous vîmes à Porto Hercolo qui est une ville de la dépendance du roi d'Espagne. Ce poste est extrêmement fortifié : on y voit trois bonnes forteresses sur trois montagnes qui environnent la ville, laquelle est située au bas sur le port qui est dans une petite anse. Les barques et les petits vaisseaux y font en assurance, mais les grands ne peuvent y entrer. Toute la côte depuis Livorne jusques à Civita-Vecchia est déserte et on dit même que l'air y est fort malsain. On n'y voit que des bois bien avant dans le pays et quelques villages dispersés dans les campagnes avec des tours sur le rivage d'espace en espace pour avertir le jour par un coup de canon et la nuit par un feu, le plat pays et les felouques qui sont en mer

qu'il y a quelque corsaire sur les côtes. Nous arrivâmes ce jour-là même à Civita-Vecchia, mais il était si tard que nous fûmes obligés de coucher encore cette nuit dans la felouque.

Voilà tout ce que j'ai pu remarquer de mon voyage d'Italie ; car dès que je fus arrivé à Rome je fus si occupé de mes affaires, qu'il me fut impossible de penser à autre chose. Ainsi je finirai ici ma relation ; ce qui suit a été traduit sur l'Italien d'un imprimé à Rome, qu'un curieux donna au public pour l'instruire de ce qui se passait à l'égard des mandarins siamois. Il est vrai que notre goût et les connaissances qu'on avait déjà des Siamois ont obligé le traducteur d'omettre diverses circonstances et d'y ajouter quelques pièces qu'on a vues ici, sans qu'elles eussent paru en public à Rome pour les raisons qu'on lira dans cet espèce de journal.

Aussitôt que Sa Sainteté eût appris qu'ils étaient arrivés en Italie, elle déclara qu'elle voulait faire faire la dépense de tout leur séjour à Rome, non seulement afin de donner par cette libéralité une preuve sensible du désir quelle a de voir adorer par tout le monde la Croix de JÉSUS-CHRIST, mais encore pour exciter par cette marque éclatante de la piété, les infidèles à renoncer à leurs superstitions et à recevoir plus aisément la lumière de l'Évangile. C'est pourquoi le Saint Père ordonna qu'on leur préparât un appartement magnifique bâti par les libéralités du Cardinal Antoine Barberin, vis-à-vis du Palais Pontifical à Monte-Cavallo, et qui joint la Maison du Noviciat des jésuites.

Les mandarins siamois avec leur suite arrivèrent par mer le vingtième décembre à Civitaveche. Le Père Tachard se rendit à Rome par terre, et les autres continuèrent leur voyage par mer. Monsignore Cybo, secrétaire de la Congrégation de la Propagande ayant appris l'arrivée du Père Tachard à la Maison Professe des Jésuites, fut le prendre le lendemain par ordre du Pape, et le conduisit dans son carrosse à l'appartement qu'on lui avait préparé, et dès ce jour-là même il commença à ressentir

les effets de la bonté de Sa Sainteté, qui lui envoya du Palais divers bassins de rafraîchissements.

Le jour suivant, on eut avis que la felouque sur laquelle les mandarins devaient arriver était près de Rome, M. le Cardinal Cibo ne l'eut pas plutôt appris, qu'il dépêcha un de ses carrosses à six chevaux avec un gentilhomme et quatre laquais pour prendre les mandarins, et les conduire à Monte-Cavallo. M. le Cardinal d'Estrées y joignit deux des siens aussi à six chevaux, et Monsignore Viscomti, majordome du pape, un troisième.

En arrivant à Monte-Cavallo, ils trouvèrent un magnifique repas qu'on leur avait préparé. On continua pendant tout le temps qu'ils furent à Rome à les régaler soir et matin avec une profusion extraordinaire par l'ordre de M. le Cardinal Cibo qui leur donna ses propres officiers pour les servir, et fit mettre toujours deux gardes suisses à leur porte.

Le vingt-troisième, Sa Sainteté voulut leur donner leur première audience, mais comme les mandarins étaient idolâtres, ils ne se seraient pas voulu soumettre à baiser les pieds du pape, ce qui est proprement un acte de religion. Le zèle et la bonté de Sa Sainteté la fit passer sur ces difficultés, et elle déclara qu'elle voulait en cette occasion leur donner toute sorte de satisfaction, sans les obliger à aucune cérémonie qui leur pût faire de la peine.

Le Sieur Plantanini, secrétaire des ambassades vint le même jour prendre le Père Tachard, et les mandarins dans deux carrosses, avec les marques ordinaires de l'honneur qu'on rend aux Envoyés extraordinaires des rois. On les conduisit au palais au travers d'une foule incroyable de gens de toute sorte de qualité, qui étaient accourus de toutes parts, et avaient rempli les rues et les carrefours pour être témoins d'un spectacle si extraordinaire à Rome. Ils trouvèrent toute la garde du pape sous les armes, et ils allèrent descendre au pied de l'escalier, où ils furent reçus par Monsignore Cibo, secrétaire de la sainte Congrégation de la Propagande, par Monsignore Vallati, Auditeur

de M. le Cardinal Cibo premier ministre du pape. La foule était si grande dans la cour du palais, et sur les degrés, qu'il fallut que le capitaine de la garde suisse marchât devant avec d'autres officiers, l'épée à la main pour leur faire faire place. Le Père était suivi du premier mandarin qui portait une cassette de vernis, garnie d'argent, où était la lettre de créance renfermée dans une assez grande urne d'or, laquelle était enveloppée d'une pièce de brocart à fleurs d'or. Les deux autres mandarins venaient après, dont l'un portait le présent du roi de Siam, au pape, couvert d'un brocart d'or, et l'autre celui du ministre, enveloppé d'une pièce de brocart vert. Ils étaient vêtus à la mode de leur pays, d'un justaucorps d'écarlate galonné d'or, avec une veste de damas verte de la Chine, semé de fleurs d'or. Chacun d'eux avait une ceinture d'or et un poignard au côté, dont le manche était d'or massif, leur bonnet qu'ils n'ôtèrent jamais, était extrêmement haut, et couvert d'une toile blanche très fine avec un cercle d'or massif, large environ de trois doigts où était attaché un petit cordon d'or, qui se liait sous le menton pour soutenir tout le bonnet.

La garde suisse était rangée en haie depuis la porte de la Cour jusqu'au haut de l'escalier. Les cavaliers allemands de la garde du pape qui étaient bottés, et qui avaient le pistolet à la main, faisaient une haie dans les salles jusqu'à la chambre de l'audience. Le pape était au fond sur son trône, ayant à ses côtés huit cardinaux à trois pas de distance, assis sur des chaises qui s'avançaient sur deux lignes vers le milieu de la chambre. C'étaient les cardinaux Ottoboni, Ghigi, Barberin, Azzolin, Altieri, d'Estrées, Colonna et Cazanara. Le Père Tachard entra avec les mandarins dans le même ordre que nous avons expliqué ci-dessus ; et après avoir fait trois génuflexions, l'une en entrant, l'autre au milieu, et la dernière auprès du trône de Sa Sainteté, il lui baisa les pieds, et commença à dire à genoux : TRÈS-SAINT PÈRE. Il n'eut pas plutôt proféré ces paroles, que le Pape lui ordonna de se lever, ce qu'il fit, et s'allant mettre un peu plus bas que les deux derniers cardinaux vis-à-vis du pape, il poursuivit en ces mêmes termes.

Les bénédictions très particulières que la providence divine répand sur son Église avec tant de profusion, ne nous permettent pas de douter que Dieu n'ait choisi votre Sainteté dans ces derniers siècles pour réunir tout l'univers dans son bercail. Nous voyons sous ce saint pontificat les hérétiques les plus opiniâtres chassés ou convertis, les royaumes qui s'étaient séparés avec tant de scandale, réunis à l'Église, et soumis à son autorité, les ennemis les plus redoutables du nom chrétien, presque tous exterminés, ou si affaiblis, qu'ils n'attendent que le dernier coup pour achever leur ruine : mais ce qui est de plus extraordinaire et sans exemple, et qui était réservé comme un privilège dû à votre Sainteté, c'est qu'un des plus grands rois de l'Orient encore païen, prévenu et extraordinairement touché, non pas tant de l'éclat de votre dignité, TRÈS SAINT PÈRE et de votre prééminence que de la sainteté de votre vie, et de la grandeur de vos vertus personnelles, ce grand roi, dis-je, m'a chargé de venir de sa part demander à votre Sainteté son amitié, l'assurer de ses respects, et lui offrir sa royale protection pour tous les prédicateurs de l'Évangile, et pour tous les fidèles, avec des sentiments qu'on trouve à peine dans le cœur des princes chrétiens. Ce puissant prince commence déjà à se faire instruire, il dresse des autels, et des églises au vrai Dieu, il demande des missionnaires savants et zélés, il leur fait bâtir des maisons et des collèges magnifiques, il nous donne très souvent des audiences secrètes, et très longues et il nous fait même rendre des honneurs qui font de la jalousie aux principaux ministres de sa secte, pour qui il avait autrefois une vénération superstitieuse.

Si Dieu écoute nos vœux, ou plutôt s'il exauce les larmes et les prières de votre Sainteté (car ce fera sans doute par une si puissante intercession que s'achèvera ce grand miracle, je veux dire la conversion de ce monarque) que de rois, de princes, de peuples d'Orient, ou soumis à son empire, ou qui admirent sa sagesse et se gouvernent par les conseils, n'imiteront pas son exemple. Certes, TRÈS SAINT PÈRE, jamais l'Évangile de JÉSUS-CHRIST n'a eu de si grandes ouvertures pour s'établir solidement, et pour se répandre dans cette partie de l'Orient la

plus vaste, et la plus peuplée de l'univers. Pour moi je regarde déjà cette lettre royale que je viens présenter à votre Sainteté de la part du roi de Siam, ces présents qu'il lui a destinés et ces mandarins auxquels il a ordonné de se prosterner à ses pieds, non seulement comme des témoignages sincères de la reconnaissance, et du profond respect de ce prince, mais encore comme des engagements de la soumission, et si je l'ose dire, comme des prémices de ses hommages, et de son obéissance.

Après que le Père eût fait son compliment, les deux maîtres de cérémonie qui étaient agenouillés à ses côtés, l'avertirent de se mettre à genoux pour recevoir la réponse du pape, mais Sa Sainteté lui fit encore l'honneur de le faire lever aussitôt, et lui fit entendre debout les beaux sentiments de son grand cœur, et de son zèle véritablement apostolique.

Le pape ayant cessé de parler, le Père Tachard alla prendre la lettre du roi de Siam qu'on avait mis sur une table, et la mit entre les mains de Sa Sainteté. Cette lettre était écrite sur une lame d'or très pur, roulée, d'un demi pied de largeur, et longue d'environ deux pieds. Cette lettre et la boîte qui était aussi d'or, pesaient ensemble plus de trois livres. Les prélats officiers de la chambre du pape, l'ayant reçue du Père à qui le pape l'avoir rendue, pour la replier, et la remettre dans la boîte, l'allèrent porter dans le cabinet de Sa Sainteté, tandis, que le Père en laissa la traduction authentique ; qu'en langue portugaise, scellée du sceau du roi, et contresignée du ministre, dont voici la traduction française très fidèle.

SOM DET PRACTHAV SIAJOV

T H A P V J A I.

AU TRÈS SAINT PÈRE

INNOCENT XI

Dès notre avènement à la couronne, le premier soin que nous eûmes, fut de connaître les plus grands princes de

l'Europe, et d'entretenir avec eux de mutuelles correspondances, afin d'en tirer la connaissance, et les lumières nécessaires à notre conduite. Votre Sainteté prévint et remplit nos désirs par son Bref Pontifical, qu'elle nous fit présenter par Dom François Paul évêque d'Héliopolis, avec un présent digne de l'auguste personne qui nous l'envoyait, lequel nous reçûmes aussi avec une joie toute particulière de notre cœur. Nous envoyâmes quelque temps après nos ambassadeurs pour aller saluer votre Sainteté, lui porter notre lettre royale avec quelques présents, et établir entre nous une amitié aussi unie, que l'est une feuille d'or bien polie. Mais comme depuis leur départ, on n'en a reçu aucune nouvelle, nous nous trouvons obligés de renvoyer le Père Tachard de la Compagnie de Jésus, en qualité d'Envoyé extraordinaire auprès de votre Sainteté, pour établir entre elle et nous cette bonne correspondance que nos premiers ambassadeurs étaient chargés de ménager, et nous rapporter incessamment des nouvelles de l'heureuse santé de votre Sainteté. Ce Père prendra la liberté d'assurer de notre part votre Sainteté que nous donnerons une entière protection à tous ces Pères, et à tous les chrétiens, soit qu'ils soient nos sujets, ou qu'ils demeurent dans nos États, ou même qu'ils résident en quelque'autre pays que ce soit de cet Orient, les secourant conformément à leurs besoins, quand ils nous feront savoir leurs nécessités, ou qu'ils en feront naître l'occasion. Ainsi votre Sainteté peut être en repos de ce côté-là, puisque nous voulons bien nous charger de ces soins. Ce même Père Tachard aura l'honneur d'informer votre Sainteté des autres moyens qui conviennent à cette fin, selon les ordres que nous lui en avons donnés. Nous la prions de donner à ce religieux une entière créance sur ce qu'il lui représentera, et de recevoir les présents qu'il lui donnera comme des gages de notre sincère amitié, qui durera jusqu'à l'éternité. Dieu Créateur de toutes choses conserve votre Sainteté pour la défense de son Église en sorte quelle puisse voir cette même Église s'augmenter et se répandre avec une heureuse fertilité dans toutes les parties de l'univers. C'est le véritable désir de celui qui est,

TRÈS SAINT PÈRE,

De Votre Sainteté,

Le très cher et bon ami.

Et plus bas signé,

PHAULKON.

Écrit de notre Palais de Louvo le 3 du decours de la première lune de l'année 2231, c'est-à-dire le 22 décembre 1687.

Cette lettre était scellée de la même manière que celle que ce prince avait écrite au roi.

Le Père ayant mis cette lettre entre les mains de Sa Sainteté, alla prendre les présents du roi de Siam, et de son premier ministre, qu'il présenta l'un après l'autre à Sa Sainteté, laquelle les remit à ses officiers. Le présent du roi n'était autre chose qu'une cassette de filigrane d'or d'un ouvrage très délicat, qui pesait environ quinze marcs. Celui du ministre consistait en une cassette de treize livres d'argent ouvrage du Japon, ornée de figures et d'oiseaux relevés, et dans un grand bassin de ce bel filigrane d'argent de la Chine du même poids.

Le premier mandarin fut debout, tandis qu'il porta la lettre ou le présent du roi son maître était, les deux autres étant à genoux à ses côtés. Mais le Père ayant supplié Sa Sainteté qu'elle permît aux mandarins de s'approcher pour lui rendre leurs respects, ceux-ci, qui s'étaient toujours tenus éloignés, s'approchèrent pour s'acquitter de ce devoir en cette manière.

Le premier mandarin commença seul, et les deux autres ensemble vinrent après faire leurs révérences. Ils joignaient d'abord les mains, et les élevant jusqu'au front, ils les abaissaient jusques à la poitrine, et s'étant profondément inclinés, ils se mettaient à genoux, ils se levaient ensuite, et faisant deux pas vers le trône du pape, ils recommençaient leurs cérémonies. Ce qu'ayant fait jusqu'à trois fois, portant toujours cependant leur

poignard au côté, et leur bonnet en tête, comme on était auparavant convenu, enfin étant arrivés auprès du trône, ils se remirent à genoux, et se prosternèrent, faisant toucher de la pointe de leur bonnet le bord de la robe de Sa Sainteté, tandis que le Père Tachard était debout par ordre du pape à sa droite. Les mandarins se retirèrent en reculant, et s'allèrent mettre à genoux un peu plus bas que les deux derniers cardinaux jusqu'à la fin de l'audience. Alors Sa Sainteté fit approcher le Père Tachard, pour lui parler en particulier, et lui témoigner combien elle ressentait les marques de respect d'un roi infidèle et si éloigné et pour savoir en même temps les voies les plus sûres et les plus efficaces d'établir la religion dans les Indes Orientales. L'audience étant finie, le Père Tachard baisa encore une fois les pieds du pape, et s'étant retiré un peu à côté, le Cardinal Cafanata s'approcha de Sa Sainteté, pour lui ôter l'étole, ainsi après les bénédictions accoutumées le pape se retira. De là le Père avec les mandarins descendit dans l'appartement de M. le Cardinal Cibo, accompagnés de Monsignore Cibo. Ce premier ministre les fit asseoir dans des fauteuils et les reçût avec des démonstrations d'une bonté extraordinaire. Ils furent reconduits dans les mêmes carrosses, et avec les mêmes cérémonies à leur logis, où ils entrèrent au son des trompettes de la garde de Sa Sainteté.

Quelques jours après le pape honora le Père Tachard d'une audience particulière, et par ses ordres il y mena les catéchistes tonquinois.

Sa Sainteté parut fort touchée de l'état de cette chrétienté, elle le fut encore davantage, quand je pris la liberté de lui présenter la lettre que plus de deux cent mille chrétiens lui adressaient en forme d'une requête fort pathétique et très respectueuse. Elle n'était signée que des principaux chrétiens de leur nation, parmi lesquels il y avait plusieurs mandarins d'armes et de lettres, divers capitaines de la garde du roi, et quelques gouverneurs de province. Les catéchistes tonquinois saluèrent le pape, comme ils saluent leur roi, c'est-à-dire se mettant à ge-

noux, et battant trois fois la terre de leur front, et ils vinrent ensuite lui baiser les pieds.

Les mandarins siamois parmi toutes les belles choses qu'ils virent à Rome, furent frappés particulièrement de toutes les marques de bonté dont le pape les honora. Comme ils étaient remplis d'une très haute idée qu'on leur avait inspirée pour la personne du pape, et de la profonde vénération qu'on devait à son caractère, ils furent charmés de la douceur avec laquelle ils en furent reçus ; ils ne furent pas peu surpris aussi de la magnificence, du nombre, et de la grandeur des riches églises et des palais, et surtout de Sa Majesté du service divin, quand ils assistèrent à la chapelle des cardinaux la veille de Noël. Toutes ces grandes choses qu'on leur faisait voir à loisir, et qu'on leur disait être principalement destinées au culte du vrai Dieu que les chrétiens adorent, leur firent naître une haute idée de sa grandeur, de sorte qu'ils avouèrent quelquefois, qu'il fallait bien que le Dieu des chrétiens fût grand, puisque des peuples si polis et si habiles en toutes sortes d'arts et de sciences, lui rendaient des honneurs si extraordinaires, et qu'il fallait nécessairement qu'il fût le vrai Dieu, puisqu'il était servi avec tant de pompe et de majesté. Ces vues les touchèrent tous, et leur donnèrent une forte inclination pour notre sainte foi. Il y eut un mandarin qui vint déclarer au Père Tachard qu'il voulait demeurer en France, pour se faire instruire et se rendre chrétien. Parmi leurs valets il y en eut deux qui lui promirent de recevoir le baptême, et le prièrent qu'il les prît auprès de lui. Ayant pris garde qu'on regardait avec beaucoup de vénération le crucifix, ils en firent demander au pape, et ils reçurent ceux qu'il leur donna avec un respect extraordinaire, les baisant avec des sentiments de piété, qui attendrirent ceux qui les leur avaient apportés.

Tandis que les mandarins étaient ainsi occupés à visiter les antiquités de Rome, et à en admirer toutes les beautés qui faisaient des impressions si salutaires et si efficaces sur leurs cœurs, le Père Tachard rendit visite à quelques cardinaux de la Sainte Congrégation de Propaganda avec qui il avait à traiter de

quelques affaires qui concernaient l'établissement et la conservation du christianisme dans les Indes. Sa Sainteté qui voulait, s'informer en détail des progrès qu'y faisait l'Évangile, lui donna deux audiences particulières, pendant lesquelles elle eut la bonté de lui témoigner plusieurs fois, avec des sentiments dignes du chef de l'Église, combien ces missions lui étaient chères, aussi bien que les personnes qui y travaillaient. Ne se contentant pas de le lui dire avec tant de bonté, elle le marqua encore bien authentiquement par trois Brefs dont elle voulut bien le charger, et qu'elle lui fit porter par Monsignore Cibo, prélat dont j'ai déjà souvent parlé, et dont je ne saurais assez louer le zèle, la sagesse et le mérite. L'un de ces Brefs est adressé au roi de Siam dans une boîte d'or massif. Le second est pour Monsieur Constance son premier ministre, et le troisième est écrit aux mandarins chrétiens du Tonquin.

Le quatrième du mois de janvier de cette année mille six cent quatre vingt-neuf, Sa Sainteté donna au P. Tachard son audience de congé. Les mandarins siamois et les catéchistes tunquinois y furent ensemble. Après qu'elle l'eut honoré de ses ordres. Elle lui donna un chapelet fort précieux, une médaille d'or avec plusieurs indulgences fort singulières, et lui fit donner un corps saint tout entier ; elle lui mit entre les mains une médaille d'or, où son portrait était gravé enrichi de deux diamants d'un fort grand prix. Le revers était une charité avec ces mots : *Non quærit quæ sua sunt*. Le présent de Monsieur Constance consistait en deux chapelets accompagnés de deux médailles d'or, dont l'un était pour ce ministre et l'autre pour Madame Constance. Le jour précédent le pape avait fait porter au noviciat un beau cabinet de cristal de roche et un admirable tableau de Carlo Marati, qu'il joignait à ces pièces de dévotion. Les mandarins eurent l'honneur de recevoir de ses propres mains chacun deux médailles, dont l'une était d'or et l'autre d'argent de même coin que celle qu'il envoyait au roi leur maître. Outre plusieurs magnifiques caisses de confitures et diverses médailles, cassettes de senteurs dont elle les avait régalingés auparavant, les trois catéchistes tunquinois et le Sieur Morisset eurent

chacun un chapelet et une médaille d'or avec des indulgences, et on fit donner à chaque valet siamois trois médailles d'argent.

Les mandarins sortirent de Rome le septième de janvier extraordinairement satisfaits des honnêtetés qu'ils y avaient reçus, et ils arrivèrent à Civita-Vecchia le lendemain ayant été défrayés par les ordres de Sa Sainteté. Ils y furent reçus par le gouverneur de la place à la tête de la garnison sous les armes au bruit du canon des galères. Le Père Tachard y arriva le même jour fort tard avec des gardes à cheval qu'on avait envoyés à sa rencontre à deux lieues de la ville. Le gouverneur le vint recevoir à la porte de la place, qui le conduisit au château, où il lui avait fait préparer un appartement et un magnifique souper. Le jour suivant qui était un dimanche, après avoir dit la messe il s'embarqua avec les mandarins et les autres personnes qu'il avait amenées, dans deux navires maltais bien armés pour retourner en France.

FIN.



À propos de cette édition électronique

Texte libre de droits.

Corrections, édition, conversion informatique et publication par
le groupe :

Ebooks libres et gratuits

<http://fr.groups.yahoo.com/group/ebooksgratuits>

Adresse du site web du groupe :

<http://www.ebooksgratuits.com/>

—

Octobre 2013

—

– Élaboration de ce livre électronique :

Les membres de *Ebooks libres et gratuits* qui ont participé à l'élaboration de ce livre, sont : YvetteT, Jean-Marc, AntoineR, Coolmicro

– Dispositions :

Les livres que nous mettons à votre disposition, sont des textes libres de droits, que vous pouvez utiliser librement, à une fin non commerciale et non professionnelle. Tout lien vers notre site est bienvenu...

– Qualité :

Les textes sont livrés tels quels sans garantie de leur intégrité parfaite par rapport à l'original. Nous rappelons que c'est un travail d'amateurs non rétribués et que nous essayons de promouvoir la culture littéraire avec de maigres moyens.

Votre aide est la bienvenue !

**VOUS POUVEZ NOUS AIDER À FAIRE CONNAÎTRE CES
CLASSIQUES LITTÉRAIRES.**